

Rencontre de Jean Le Moyne,
le mauvais contemporain

par

Caroline Quesnel

Département de langue et littérature françaises

Université McGill, Montréal

Thèse présentée à l'Université McGill
en vue de l'obtention du grade de Ph.D. en langue et littérature françaises

Septembre 2015

© Caroline Quesnel, 2015

Résumé/Abstract

Cette thèse porte sur l'œuvre de l'essayiste Jean Le Moyne (1913-1996) qui s'est principalement fait connaître, en 1961, par la publication du recueil *Convergences*. Si les études critiques au sujet de cet auteur se cantonnent habituellement aux 28 essais que contient ce recueil, le corpus de cette thèse couvre la production de Le Moyne de manière plus complète en tenant compte de ses écrits non édités qui ont été rédigés durant une période de plus de cinquante ans, soit entre 1937 et 1988. Cet élargissement du corpus favorise une nouvelle lecture de l'œuvre qui s'attache à la trajectoire de ce penseur catholique canadien-français, parmi les plus érudits de sa génération, sous l'angle de l'histoire intellectuelle. Dans cette perspective, l'idée d'uchronie est un concept utile pour montrer que Jean Le Moyne a développé, au cours des années 1950 et 1960, une conception spirituelle de l'homme et de la société canadienne-française qui ne s'est finalement pas réalisée et qui n'a pas été relayée par d'autres auteurs. Malgré les changements qui s'opèrent dans la société québécoise de cette époque, la pensée de Le Moyne reste profondément attachée à la foi. La Résurrection et l'Incarnation sont des sources d'inspiration qui orientent sa réflexion esthétique, tout comme les écrits du Père Teilhard de Chardin et la musique de Jean-Sébastien Bach. Il ressort de l'analyse que l'œuvre de Jean Le Moyne est marquée par la figure du paradoxe, notamment parce que son discours novateur et progressiste à bien des égards est continuellement neutralisé par le conservatisme de son discours religieux. Cette thèse sur Jean Le Moyne fait comprendre les aspirations et les limites de la pensée d'un intellectuel appartenant à une génération de transition qui cherche à renouveler les codes du discours esthétique, qui s'en fait même le modèle, sans pour autant réussir à les propager.

This dissertation focuses on the work of essayist Jean Le Moyne (1913-1996), mostly known for his collection *Convergences*, published in 1961. While most critical studies of Le Moyne's work are limited to the twenty-eight essays contained in *Convergences*, this thesis provides a more complete study of his work by examining his unpublished writings of over fifty years, written between 1937 and 1988. This larger corpus supports a new reading of Le Moyne's life work, as one of the most erudite Catholic French-Canadian thinkers of his generation, as it relates to intellectual history. From this angle, the concept of uchronia allows us to see that over the formative 1950s and 1960s, Le Moyne developed a spiritual conception of humanity and of French-Canadian society that was never fully realized and never adopted by other writers. Despite the changes taking place in Québécois society at the time, faith was still a major influence on Le Moyne's thought. The Resurrection and the Incarnation were sources of inspiration that helped direct his aesthetic inquiries, along with the writings of Teilhard de Chardin and the music of Johann Sebastian Bach. The results of this research show that Jean Le Moyne's work is marked by paradox, particularly in that his largely innovative and progressive discourse is constantly neutralized by the conservatism of his religious discourse. This dissertation analyses the aspirations and limitations of the body of ideas brought forth by an intellectual belonging to a transition generation attempting to redefine the codes of aesthetic discourse, a thinker who proposed himself as a model for the redefined codes but ultimately failed in his quest to propagate them.

Remerciements

Je n'aurais pu traverser les huit années de rédaction de cette thèse sans le soutien indéfectible d'Yvan Lamonde qui a supervisé la réalisation de ce projet avec patience, expertise, intérêt et engagement.

Je remercie le Comité des relations professionnelles (CRP) du Collège Jean-de-Brébeuf, la Chaire James McGill, le Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill (bourse des Directeurs), la Fondation Standfield et la Fondation Desjardins qui ont soutenu financièrement ce projet.

Durant mon parcours, les rencontres avec le père Louis d'Aragon, s.j., et le père Benoît Lacroix, o.p., ont éclairé et guidé ma réflexion. Je tiens à les saluer et les remercier. Je tiens également à témoigner toute ma gratitude au père Michel Lefebvre (Jim), s.j., pour ses encouragements constants et les réponses qu'il a diligemment fournies à mes nombreuses questions théologiques.

Je souligne la générosité et la confiance de feu Madame Gertrude Hodge-Le Moyne qui m'a accordé la permission de consulter les volumes fermés du Fonds d'archives Jean Le Moyne de la Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa.

Je suis très reconnaissante à Martin Lebarbé qui a attentivement relu, commenté et préparé la version finale de cette thèse. Je salue avec affection Guylaine Fontaine qui m'a côtoyée tout au long de la rédaction et qui a contribué, par ses commentaires judicieux, à clarifier et à enrichir ce travail.

Je tiens à remercier mes parents, feu Martial et Suzanne, dont le soutien et les encouragements ont fait la différence dans mon cheminement. Je remercie mes enfants, Mathilde et Raphaël, qui m'inspirent et qui m'ont donné de grandes doses d'énergie et de motivation. Je remercie enfin Olivier Zuida d'avoir vécu ce projet exigeant à mes côtés, au quotidien, en me témoignant patience et amour.

Table des matières

Résumé/Abstract	i
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	v
Introduction.....	1
Le corpus, le cadre méthodologique et la revue des travaux	4
I. L'homme du théologal : Un passeur entre deux mondes.....	25
Le père, la Résurrection et l'Incarnation.....	27
Le collège et le dualisme.....	35
Le groupe de <i>La Relève</i> et Jacques Maritain	41
Saint Paul et la charité.....	57
La découverte de Teilhard de Chardin.....	64
Conclusion	78
II. Le contrapuntiste : Une esthétique en fugue.....	85
Les fondements de l'esthétique spiritualiste	86
L'exemple de Schubert	93
Les chroniques musicales	98
Le contrepoint et l'écriture.....	110
Un exemple d'écriture contrapuntique.....	113
Conclusion	117
III. Le mélodiste : Avec du vieux, faire du neuf.....	121
La femme	122
Les Juifs	133
L'identité culturelle.....	139
Conclusion	154
IV. Le polémiste : Une pensée qui gesticule.....	157
L'institution littéraire canadienne-française après 1945.....	159
Le modèle de Georges Bernanos	164
Les premières expériences de la polémique.....	168
Le regard sur la vie et l'œuvre de Saint-Denys Garneau	174
La vie spirituelle au Canada français	204
Conclusion	216
V. L'essayiste : Un écrivain en voie de disparition	221
Le projet d'un recueil.....	224
La réception du recueil.....	235
La réception anglophone.....	246
La critique universitaire et les ouvrages de référence.....	253
La décision de garder le tacet.....	263
Conclusion	267
Conclusion	271
L'individu et la collectivité.....	274

L'œuvre et l'institution littéraire.....	278
Bibliographie.....	285
Corpus principal (en ordre chronologique).....	285
Corpus secondaire (en ordre alphabétique).....	295
Annexes.....	I
Annexe 1 – Table des matières des trois anthologies de Jean Le Moyne.....	I
Annexe 2 – Médiocrité et spécialisation.....	V

Introduction

Le nom de Jean Le Moyne est associé à un certain nombre de repères précis dans l'institution littéraire québécoise : on pense spontanément à sa participation au groupe de la revue *La Relève* ou à sa relation amicale et littéraire avec le poète Saint-Denys Garneau; on peut aussi penser, si on est le moindre connaisseur, à son recueil d'essais, *Convergences*¹, publié en 1961. Bien qu'il ait eu toutes les qualités pour devenir l'un des personnages principaux de l'histoire littéraire du Québec, Jean Le Moyne est en quelque sorte resté sur le seuil de la porte, se contentant du rôle de personnage secondaire. Une bonne partie de sa carrière semble s'être déroulée dans l'ombre de protagonistes, à commencer par celle de son ami Hector de Saint-Denys Garneau dont il prolongera l'œuvre et la mémoire, celle également de réalisateurs de l'Office national du film (ONF) comme Claude Jutra, Gilles Groulx ou Jean Dansereau avec lesquels il collaborera à titre de chercheur et de scénariste pendant dix ans, et enfin celle du premier ministre Pierre Elliott Trudeau qui en a fait son conseiller spécial et son rédacteur de discours à Ottawa durant les années 1970.

Ce rôle de second plan, attribuable tantôt aux circonstances, tantôt aux propres choix de l'écrivain, contribue à lui accorder une place dans l'histoire de la littérature québécoise qui devient de plus en plus fuyante et affaiblie avec les années. Qui, aujourd'hui, est familier avec l'œuvre de Jean Le Moyne? Qui peut citer le titre de plus d'un de ses essais? Qui s'intéresse à son idée-maîtresse, l'incarnation? Plus d'un demi-siècle après la

¹ J. Le Moyne, *Convergences. Essais*, Montréal, Hurtubise HMH, collection « Convergences », 1961. Désormais, les renvois à ce livre seront indiqués par le sigle *CE*, précédé du titre de l'essai cité.

parution de *Convergences*, il faut se rendre à l'évidence : Jean Le Moyne ne figure plus au palmarès des écrivains québécois les plus connus; il est un essayiste en voie de disparition. Ses textes ne sont plus les incontournables des années 1960 qu'ils ont déjà été² et les ouvrages de référence tendent à le négliger : pour preuve, Jean-François Chassay, dans son anthologie sur l'essai publiée en 2003³, ne le considère pas parmi les 23 essayistes les plus marquants depuis la Révolution tranquille. En vérité, ne serait-ce de l'admiration têtue de Gilles Marcotte, on rangerait peut-être aujourd'hui Jean Le Moyne dans la catégorie des auteurs tombés aux oubliettes. Marcotte, dès 1962, salue l'importance et l'originalité de la contribution du recueil d'essais *Convergences* : « Jean Le Moyne vient de nous donner un grand livre, de ceux qu'on épuise lentement, à petite journée, et qui peuvent changer quelque chose à notre vision du monde⁴. » Au fil des ans, il déplore le peu d'attention accordée à cette œuvre, comme en témoigne cette lettre à André Brochu datée de 1980 : « J'ai réservé l'horizon. D'autres ont fait mieux : ils l'ont élargi. Je pense à Jean Le Moyne, dont on finira bien par reconnaître qu'il a écrit quelques-uns des essais les plus profonds, les plus vastes, les plus riches de notre littérature⁵. »

Marcotte revient à la charge à la fin des années 1990 avec un hommage posthume à celui qu'il considère comme « un grand écrivain, un des rares écrivains de grande taille

² Il n'est pas inutile de rappeler que *Convergences* a raflé les récompenses littéraires les plus importantes lors de sa publication : prix du Gouverneur général, premier prix des Concours littéraires de la province de Québec, prix France-Canada.

³ J.-F. Chassay, *Anthologie de l'essai au Québec depuis la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003.

⁴ G. Marcotte, « Les livres. Un grand livre : *Convergences* », *La Presse* (supp.), 6 janvier 1962, p. 8.

⁵ A. Brochu et G. Marcotte, *La littérature et le reste (livre de lettres)*, p. 160.

qui aient paru au Canada français⁶. » Il poursuit sa lancée en insérant Le Moyne dans sa liste des dix plus grands écrivains québécois dans son anthologie « péremptoire » parue en 2006⁷. Enfin, en 2009, il persiste et signe en faisant paraître une chronique dans la section « Essayistes oubliés⁸ » de la revue *Argument* dans laquelle il affirme à propos de Le Moyne que « personne avant lui ou après lui ne dénoncera avec plus de violence et de lucidité les mauvaises habitudes de la pensée canadienne-française⁹ ». Même s'il s'explique en partie par les liens de l'amitié, cet attachement opiniâtre de la part de Gilles Marcotte a de quoi piquer la curiosité. Cet écart entre l'opinion favorable de Marcotte et le statut déclinant de Jean Le Moyne dans le paysage des lettres québécoises constitue une énigme qui est l'élément déclencheur de cette thèse. Si ce dernier est bel et bien un « écrivain de grande taille », comment se fait-il qu'il soit en passe de disparaître de la mémoire littéraire? La « profondeur » des essais, à laquelle Marcotte fait allusion, constitue-t-elle un obstacle à leur lisibilité? Les sujets traités, en particulier celui de la foi catholique, sont-ils devenus obsolètes? Quelles sont les conséquences du rôle secondaire joué par Le Moyne dans ses projets d'écriture? Cette thèse cherche à éclaircir cette énigme, du moins en partie, en étudiant les caractéristiques typiques et atypiques de son parcours d'intellectuel catholique qui s'étale sur une période d'un demi-siècle marquée

⁶ G. Marcotte, « Ce que je lui dois », dans J. Le Moyne, *Jean Le Moyne : une parole véhémence*, p. 93. Cet ouvrage, publié en 1998, est un hommage posthume à l'essayiste décédé en 1996, il contient des témoignages d'amis de l'essayiste ainsi que des articles de Le Moyne. Désormais, les renvois à ce livre seront indiqués par le sigle *PV*. Cet article de Marcotte a aussi été publié en 2009 sous le titre « Jean Le Moyne, le magnifique », dans G. Marcotte, *La littérature est inutile*, p. 169-173.

⁷ G. Marcotte, *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, p. 23-25.

⁸ Le titre même de ce dossier de la revue *Argument* ne laisse pas de doute quant à l'effacement de Le Moyne qui s'est accéléré après sa mort en 1996. Gilles Marcotte inaugure d'ailleurs cette chronique avec son texte sur Jean Le Moyne.

⁹ G. Marcotte, « Jean Le Moyne, hier et aujourd'hui », *Argument*, automne 2008-hiver 2009, p. 162.

par des événements importants au Québec tels que la crise des années 1930, la Seconde Guerre mondiale, la Révolution tranquille et la montée du séparatisme.

Le corpus, le cadre méthodologique et la revue des travaux

Il est courant d'affirmer que Jean Le Moyne est l'auteur d'une seule publication, *Convergences*, composée de 28 essais¹⁰. Il s'agit du cadre de référence et d'analyse habituel de la critique littéraire québécoise. Or, c'est faire fi de plusieurs pièces pourtant cruciales de l'œuvre de ce penseur. C'est, en effet, oublier d'abord la traduction anglaise de cet ouvrage, *Convergence. Essays from Quebec*¹¹, parue en 1966, qui diffère de l'original par le choix des textes : quatre essais y disparaissent au profit de trois nouveaux¹². C'est oublier également *Une parole véhémence*, anthologie posthume publiée en 1998, qui comprend onze essais et un inédit¹³. Si la somme des 40 textes tirés de ces trois

¹⁰ Le recueil comprend 27 essais ayant été publiés dans divers journaux sur une période de vingt ans auxquels s'ajoute un inédit « Dialogue avec mon père ». Le texte le plus ancien, « Les frères Marx », a été publié dans *La Relève* en mars 41, tandis que les dernières « Rencontres » musicales précèdent de quelques mois en 1961 la parution de *Convergences*. La liste des essais est reproduite à l'Annexe 1.

¹¹ J. Le Moyne, *Convergence. Essays from Quebec*, trad. de Philip Stratford, Toronto, Ryerson Press, 1966. Les péripéties de cette traduction seront évoquées dans le cinquième chapitre de la thèse.

¹² « Un prophète sans titres » (1943), « Année sainte, année ordinaire » (1950), « L'univers de Jouhandeau » (1951) et « Poésie et pensée en musique » (1957-1960) sont remplacés par des textes plus récents : « Samuel Pickwick, Esq. » (1962), « François Rabelais, O.F.M., M.D. » (1962) et « The Unanimous Day » (1964). La liste des essais est reproduite à l'Annexe 1.

¹³ Cette édition est préparée par Roger Rolland, co-rédacteur des discours de la colline parlementaire, avec la collaboration de Gilles Marcotte. « Avec la mort dans l'art » est l'inédit qui clôt le recueil. Les autres articles couvrent une période de près de quarante ans : « De Saint-Denys Garneau » (1944) est le plus ancien, « Les Maritain, de loin, de près » (1983), le plus récent. La liste des essais est reproduite à l'Annexe 1. Dans une lettre adressée à Claude Hurtubise en 1981, Jean Le Moyne avait d'ailleurs établi une liste d'une quinzaine de titres pour cette anthologie posthume. Marcotte et Rolland en ont choisi six. J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Jean Le Moyne, MG30 D358, vol. 4, no 24. Désormais, les renvois au Fonds Jean Le Moyne seront indiqués par le sigle *FJLM*, suivi du numéro du volume et du dossier.

recueils offre déjà un portrait plus juste de l'œuvre de Le Moyne, l'objectif de la thèse est plus ambitieux : il vise à couvrir l'œuvre de manière plus complète en considérant aussi les écrits non édités de Le Moyne, bien qu'ils soient abondants et souvent difficiles à repérer en raison de leur dispersion dans un grand nombre de publications.

Le résultat de cette compilation révèle qu'un peu plus de cinquante ans séparent les premières réflexions de Jean Le Moyne sur la sainteté de Catherine de Gênes, publiées dans *La Relève* en 1937, de son dernier article portant sur la liberté d'expression des cinéastes à l'ONF, paru dans *The Ottawa Citizen* en mars 1988. Entre ces deux textes, aussi dissemblables que possible, se trouvent plus de 200 écrits de natures et de factures diverses où dominent largement les articles publiés dans les journaux et les revues.

Le noyau de la production textuelle de Le Moyne, soit 85 % du corpus, se situe entre 1943 et 1961, période où l'auteur passe de l'âge de 30 à 48 ans. L'ensemble est constitué principalement des textes rédigés à titre de journaliste du quotidien libéral *Le Canada* où il commence sa carrière, en mars 1942, comme adjoint à Robert Charbonneau, chef des informations. En septembre de la même année, il quitte les nouvelles pour prendre la direction d'une page littéraire qu'il dirigera jusqu'en avril 1944. Durant cette période de guerre, Le Moyne signe chaque semaine deux ou trois critiques littéraires sur des ouvrages français, étrangers ou canadiens récemment publiés, souvent aux Éditions de l'Arbre que dirigent Robert Charbonneau et Claude Hurtubise¹⁴. Il doit renoncer à ses fonctions au printemps 1944 pour des raisons de santé¹⁵. À partir de 1945, Le Moyne

¹⁴ Robert Charbonneau et Claude Hurtubise ont fondé les Éditions de l'Arbre en 1940. Durant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs auteurs européens se tournent vers l'Amérique, et particulièrement le Québec, pour publier leurs œuvres. *Crépuscule de la civilisation* de Jacques Maritain a été le premier titre de cette maison d'édition dont les activités se sont poursuivies jusqu'en 1948.

¹⁵ Dans la parution du 17 avril 1944, on annonce que « Jean Le Moyne étant retenu par la maladie, on ne trouvera pas aujourd'hui en cette page ses critiques d'une rare qualité dans nos lettres. Tous nos lecteurs feront des vœux, nous en avons la certitude, pour qu'il reprenne promptement la rubrique qu'il tient ici avec une si haute autorité. », *Le Canada*, 17 avril 1944, p. 5. Une se-

devient pigiste pour *La Presse canadienne*, il y travaille d'abord comme journaliste et aussi comme traducteur à partir de 1951, alors que le service de langue française est créé. Il passe ensuite à *La Revue moderne* (1953-1959) à titre de rédacteur en chef. Cette période est aussi marquée par des collaborations au *Devoir*, à *La Presse*, à la radio de Radio-Canada, au *Journal musical canadien* ainsi qu'à la revue *Cité libre*. À partir des années 1960, la production journalistique de Le Moyne est considérablement ralentie par des postes, qu'il occupe successivement à l'ONF et au Parlement d'Ottawa, qui ne lui laissent plus de temps pour l'écriture personnelle. La bibliographie en témoigne : à partir de 1961, seulement 20 titres se sont ajoutés et ils s'étalent sur une période de 26 ans après la parution de *Convergences*.

Le corpus de la thèse tient compte également des documents versés par Jean Le Moyne, à la fin des années 1980, dans le fonds d'archives qui porte son nom à la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à Ottawa. Ce fonds contient huit volumes, près de 300 dossiers et des milliers de documents¹⁶. On y trouve principalement la correspondance personnelle et professionnelle reçue de la part des amis, des collègues et des connaissances de Jean Le Moyne. Sont aussi répertoriés des documents familiaux, les fragments d'un journal personnel, une ébauche d'introduction à *Convergences* et un album où sont soigneusement consignées les coupures de journaux des critiques de son

maine plus tôt, l'entrée du 10 avril 1944 de son journal personnel fait allusion à des périodes de dépression « de plus en plus fréquentes » qui « commencent à [l']inquiéter sérieusement. » J. Le Moyne, *Fragments d'un journal intermittent*, *FJLM*, vol. 5, no 50. À Noël 1945, il rapporte avec soulagement avoir reçu un diagnostic d'hypoglycémie qui serait la clé de ses symptômes. Le Moyne souffre depuis 1930 de problèmes de santé qui concernent principalement son ouïe (surdité partielle et acouphènes).

¹⁶ Les volumes 3, 4 et 8 du fonds d'archives ont été fermés jusqu'au 1^{er} janvier 2018 lors de sa création par Jean Le Moyne. Je suis sincèrement reconnaissante à feu Madame Gertrude Hodge-Le Moyne, sa première épouse, de m'avoir accordé la permission de consulter les documents qu'ils contiennent. On y découvre, notamment, des lettres inédites de Saint-Denys Garneau, la correspondance d'Anne Hébert et de Claude Hurtubise ainsi que les « *Fragments d'un journal intermittent* » rédigé par Le Moyne entre 1930 et 1973.

recueil. Parmi les lettres que Le Moyne a conservées, à peine quelques dizaines d'entre elles sont des copies carbone de celles qu'il a lui-même fait parvenir à ses interlocuteurs. Gilles Marcotte, l'un de ceux-ci, insiste sur la valeur littéraire de cette correspondance « extrêmement abondante, la plus riche, la plus variée, la plus belle que je connaisse dans nos environs¹⁷. »

Bien que le corpus de la thèse cherche à rendre compte de la synthèse la plus complète de l'oeuvre, des considérations pratiques forcent à certains renoncements au profit d'un ensemble plus homogène. Ainsi, malgré tout l'intérêt qu'elle présente, il a fallu exclure la correspondance de Jean Le Moyne qui se trouve à l'extérieur de son propre fonds d'archives¹⁸. Il n'empêche que ces écrits, dispersés dans un certain nombre de bibliothèques et de tiroirs, constituent une piste de recherche qui mériterait éventuellement d'être poursuivie. D'autres documents ont également été exclus en raison du caractère collaboratif de leur rédaction, c'est le cas des scénarios de films de l'ONF¹⁹ ainsi que des discours du premier ministre Trudeau²⁰. Bien que les chroniques musicales publiées dans le *Journal musical canadien* fassent partie du corpus, les notes relatives aux émis-

¹⁷ G. Marcotte, « Ce que je lui dois », *PV*, p. 95.

¹⁸ Par exemple, les lettres de Jean Le Moyne à Claude Hurtubise se trouvent dans le fonds d'archives de ce dernier à la Bibliothèque et Archives Canada, celles à Paul Beaulieu dans celui de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Dans les deux cas, les volumes de correspondance ont été fermés par les auteurs.

¹⁹ Jean Le Moyne a contribué à 15 projets de court-métrage entre 1959 et 1967. Il a lui-même réalisé un film, *La France revisitée*, dont il garde un très mauvais souvenir : « Film catastrophique de 1962 [...]. Témoin d'une expérience lamentable. Cinéma de force. Tourne ou meurs. À mon vif soulagement, le film a été détruit. » J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

²⁰ Voir Bureau du premier ministre, *FJLM*, vol. 6, no 23 et 24. Ces textes ont été le fruit de la collaboration entre Jean Le Moyne et d'autres rédacteurs, notamment Roger Rolland, il n'est pas facile de déterminer les idées qui lui appartiennent en propre.

sions musicales radiophoniques²¹ en ont été retranchées, car Le Moyne les considère, selon son expression, « pas utilisables » parce qu'elles sont « inséparables de la musique²² ». Le même sort est aussi réservé aux articles sur la cybernétique²³, science qu'il tentait de jumeler à la philosophie, mais qui, finalement, n'a pas eu le développement qu'il espérait : « la cybernétique », écrit-il à Claude Hurtubise en 1981, « n'est pas devenue [...] la Sagesse des sciences dressant sa table au carrefour des disciplines. Elle a évolué comme technique propre et sa portée épistémologique s'est faite à la fois plus pénétrante et plus étroite. Nous avons manqué le bateau et pis le bateau a coulé²⁴. »

À l'évidence, Jean Le Moyne n'est pas l'homme d'un seul livre. Sans donc avoir la prétention d'être exhaustive, cette recension des écrits a l'intérêt de dévoiler tout un pan de la production littéraire de l'auteur qui était occulté par la prépondérance de *Convergences*. Cet élargissement du corpus favorise une nouvelle lecture de l'œuvre de Jean Le Moyne. La thèse se propose ainsi d'étudier la trajectoire de ce penseur catholique canadien-français, parmi les plus érudits de sa génération, dans une perspective d'histoire intellectuelle (histoire des idées).

« Branche de l'histoire culturelle, l'histoire intellectuelle s'intéresse aux rôles joués par l'esprit et la pensée dans le processus historique²⁵. » Damien-Claude Bélanger

²¹ Jean Le Moyne a animé une émission musicale à Radio-Canada au cours des années 1960. Voir Les Noirs et leurs spirituals, notes relatives à la préparation de l'émission, *FJLM*, vol. 5, no 17 à 33.

²² Ces retranscriptions des émissions radiophoniques tournent en effet autour de l'écoute des pièces. J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

²³ À partir des années 1960, Jean Le Moyne s'est passionné pour la cybernétique, qu'il désigne aussi comme la science des machines ou la mécanologie. Voir Entretien sur la mécanologie, *FJLM*, vol. 5, no 16 et 17.

²⁴ J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

²⁵ D.-C. Bélanger, « L'histoire intellectuelle du Canada et du Québec », Mens. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 2001, p. 189.

explique qu'« il existe trois approches fondamentales en histoire des idées. Entre une analyse intrinsèque, qui néglige le contexte général des idées, et une approche extrinsèque, qui se désintéresse de la logique interne des idées, se trouve l'analyse synthétique qui, comme son nom le suggère, cherche à opérer une synthèse entre les deux autres approches²⁶. » C'est cette dernière approche que privilégie la thèse en adoptant la définition la plus large de l'histoire intellectuelle pour examiner l'œuvre de Jean Le Moyne. L'analyse s'intéresse donc aux conditions socioculturelles qui ont influencé ses idées en prenant en considération le positionnement de l'œuvre de Le Moyne dans les réseaux intellectuels de son époque dans les deux premiers chapitres et au sein de l'institution littéraire canadienne-française dans les trois chapitres suivants.

L'un des traits dominants de l'écriture de Jean Le Moyne réside dans son discours religieux dont les références ne sont pas nécessairement familières au lecteur d'aujourd'hui. La coupure avec l'Église, opérée par la Révolution tranquille, caractérise non seulement les pratiques sociales, mais aussi l'intérêt porté aux auteurs catholiques comme Le Moyne. Toute une génération de chercheurs universitaires issue du baby-boom a mis de côté la religion. Éric Bédard et Xavier Gélinas ont commenté ce phénomène :

Pourquoi ce mauvais traitement, ce blocage dans l'étude du catholicisme d'ici? [...] Cette narration sélective du fait religieux participait d'un courant de fond. Une nouvelle élite universitaire cherchait à légitimer le nouveau pouvoir que lui procurait l'avènement d'un État. Experts en mémoire, ces nouveaux clercs ont cherché à discréditer ces horizons de sens, à les présenter comme un phénomène plaqué presque artificiellement, au lieu d'analyser les sources

²⁶ D.-C. Bélanger, « Présentation », Mens. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 2001, p. 83.

profondes de cette adhésion apparente des Canadiens français à la vocation catholique de leur nation²⁷.

Dans le *Traité de la culture*, Laurent Mailhot pose une question fort intéressante : « Est-ce à cause de ses thèmes religieux, bibliques, que la poésie de Rina Lasnier est dix fois moins étudiée que celle d'Anne Hébert²⁸? » La même question se pose tout naturellement au sujet de *Convergences*. Il est clair que des polémistes catholiques, comme Jean Le Moyne, n'ont pas constitué des objets d'étude très prisés par les spécialistes depuis les années 1970. Il semblerait toutefois qu'on puisse observer, depuis quelque temps, des signes de changement dans la façon d'appréhender le passé. Par exemple, la perspective historiographique de la « sensibilité nouvelle » parue dans les années 1990, revendiquée notamment par Jocelyn Létourneau, Jean-Philippe Warren, Stéphane Kelly ou Christian Roy, s'éloigne d'une vision progressiste du passé. Christian Roy propose la notion d'« uchronie » qui consiste à faire un retour sur les possibles antérieurs qui ont été négligés, les utopies non concrétisées du passé :

C'est là une façon d'envisager l'histoire non pas comme l'inventaire de faits passés dont la concaténation linéaire préjuge de l'avenir, mais comme la prospection du vaste gisement des possibles d'autres moments présents dont la mémoire vivante peut en appeler aux possibles d'aujourd'hui. [...] En ceci une telle conception s'apparente à tout un genre de spéculation sur l'histoire perçue comme un nuage de probabilités dont l'histoire effective ne serait que le précipité contingent²⁹.

²⁷ É. Bédard et X. Gélinas, « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec », dans S. Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, p. 88-89.

²⁸ L. Mailhot, « Œuvres et auteurs : la réception littéraire », dans D. Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, p. 364.

²⁹ C. Roy, « Épilogue. De l'utopie à l'uchronie », dans S. Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, p. 204.

La notion d'uchronie est une piste utile pour appréhender l'œuvre de Jean Le Moyne, car dans ses textes, il propose une conception de l'homme et de la société canadienne-française qui ne s'est pas réalisée et qui n'a pas été relayée par d'autres auteurs. Il semble d'ailleurs que ce déphasage caractérise sa vie entière : « très jeune », se rappelle Anne Hébert, Le Moyne « était déjà à contre-courant des modes et traditions de son milieu³⁰ ». Le Moyne se qualifiait d'ailleurs lui-même de « mauvais contemporain³¹ ». Cette boutade que rapporte André Burelle, proche collègue du cabinet du premier ministre Trudeau, met bien en relief le sentiment d'inadéquation entre l'époque et le discours utopique de Le Moyne. Elle explique sans doute en partie la difficile intégration de l'œuvre dans la mémoire des lettres québécoises. Cette thèse, comme son titre l'indique, se veut une sorte de « Rencontre » avec ce mauvais contemporain, à l'image des rencontres musicales avec les compositeurs qu'il évoque dans ses chroniques de la sixième partie de *Convergences*³². Au surplus, l'ancien verbe « rencontrer », dont est issue l'expression « à l'encontre », associe au mot « Rencontre » une forme d'opposition qui s'accorde parfaitement avec le personnage.

Cela dit, l'analyse des œuvres complètes permet aussi de lever certains malentendus à propos de la place de Le Moyne dans les réseaux intellectuels de son époque, de ses influences et de l'originalité de son discours et, enfin, de sa conception de l'art et du monde. Parmi ces malentendus, on peut d'ores et déjà mentionner l'interprétation de ses débuts littéraires. Les ouvrages de référence³³ l'associent invariablement à *La Relève*,

³⁰ A. Hébert, « Une si profonde amitié », *PV*, p. 21.

³¹ A. Burelle, « Une perspective d'éternité », *PV*, p. 76.

³² Cette avant-dernière section est composée de six rencontres : Schubert, Richard Wagner, les spirituals, Jean-Sébastien Bach, Beethoven et Mozart.

³³ Par exemple, la notice biographique de Jean Le Moyne du *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* indique qu'« à partir de 1929, il fait partie du groupe littéraire auquel appartiennent Saint-Denys Garneau, Robert Charbonneau, Claude Hurtubise et Paul Beaulieu. Avec eux et avec

revue publiée entre 1934 et 1948 (devenue, à compter de 1941, *La Nouvelle Relève*). Il se dégage de l'esprit qui anime l'équipe éditoriale de cette publication, une « certaine vision du monde » ainsi que des « positions idéologiques fondamentales³⁴ » telles qu'on a pris l'habitude de désigner ses collaborateurs comme faisant partie de la « génération de *La Relève* », expression utilisée pour la première fois en 1965 par le sociologue Jean-Charles Falardeau. Dans l'article qu'il consacre à la revue, ce dernier pose un regard sur l'ensemble de la production et plus particulièrement sur la contribution de quatre membres : Robert Charbonneau, Robert Élie, Saint-Denys Garneau et Jean Le Moyne. À la fin de son article, Falardeau en déduit ce qu'il considère comme les principales orientations du groupe :

La revue, face au monde contemporain, et à la société canadienne-française en particulier, ne conteste pas ce monde ni cette société. Sa réflexion esthétique et spirituelle porte essentiellement sur l'individu-personne, sur sa primauté en tant que valeur et sur la nécessité d'une rénovation intérieure comme prérequis à toute tentative de transformation du monde. La revue est plus spéculative qu'engagée, au sens contemporain de ce mot³⁵.

On devine, à travers ces propos, les marques de l'influence de l'humanisme intégral du philosophe Jacques Maritain et du personnalisme d'Emmanuel Mounier sur les orientations de la revue. Ces sources d'inspiration, dont se réclame ouvertement l'équipe de

Robert Élie, il participe, en 1934, à la fondation de *La Relève* [...] où il publie ses premiers articles » (p. 446). Celle du *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* précise que « sa pensée résume l'effort culturel, littéraire et philosophique de *La Relève* » (p. 876). Dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Laurent Mailhot mentionne qu'il est « membre fondateur du groupe *La Relève* (1934) où il publie de nombreux articles » (p. 212).

³⁴ J-C. Falardeau, « La génération de *La Relève* », *Recherches sociographiques*, 1965, p. 128.

³⁵ *Ibid.*, p. 131-132.

direction dès la première parution³⁶, ont fait l'objet de plusieurs études où sont exposés les réseaux intellectuels auxquels participent les rédacteurs de *La Relève* et de *La Nouvelle Relève*³⁷. Il se trouve toutefois que la relation que la critique établit traditionnellement entre Jean Le Moyne et cette revue serait l'objet d'une méprise. Certes, on ne peut nier que Le Moyne entretient des liens d'amitié étroits avec les membres du groupe, il est d'ailleurs l'hôte de repas dominicaux qui se déroulent chez son père, rue Sherbrooke³⁸, où il est certainement question de la revue, mais sa contribution littéraire à la revue est loin d'être aussi importante que la critique le laisse en général supposer. Il est clair que Jean Le Moyne ne fait pas partie des membres fondateurs de *La Relève*, pas plus que Saint-Denys Garneau d'ailleurs. Michel Biron affirme dans sa biographie du poète que ni l'un ni l'autre « n'est [...] vraiment dans le coup³⁹ » : en 1934, Saint-Denys Garneau s'éloigne du groupe en raison d'un conflit de personnalités avec Robert Charbonneau, tandis que Le Moyne, de son côté, « ne croyait pas à la revue⁴⁰ ». Il ne fera d'ailleurs

³⁶ « Le catholicisme est un terrain de rencontre [...]. *La Relève* entend jouer un rôle social en rendant pour sa part dans le monde la primauté au spirituel [...]. Nous nous permettons de citer un paragraphe de Jacques Maritain ». La Direction, « Positions », *La Relève*, mars 1934, p. 2.

³⁷ Voir notamment J. Pelletier, « *La Relève* : une idéologie des années 1930 », *Voix et Images du pays* (1972); A.-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement* : *La Relève*, *La JEC*, Cité libre, Parti pris (1977); C. Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939* (1996); S. Angers et G. Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec 1930-2000. Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles (2004); Y. Lamonde, « *La Relève* (1934-1939), Maritain et la crise spirituelle des années 1930 », *Les cahiers des dix* (2008).

³⁸ « Nous ne fûmes jamais un chapitre ou un comité : nous étions des amis à table ». J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 226.

³⁹ M. Biron, *De Saint-Denys Garneau, biographie*, p. 187.

⁴⁰ R. Charbonneau, *Chronique de l'âge amer*, p. 75. Dans ce roman, Charbonneau fait le portrait de son groupe d'amis du Collège Sainte-Marie. Jean Le Moyne devient Philippe Servet, « rabelaisien de taille et de propos » (p. 12). Le narrateur en fait la description au début du récit : « Philippe avait la tête forte, les yeux inquiets, anxieux même, la bouche enfoncée et moueuse. Il avait quitté le collège avant nous, à la suite de troubles auditifs pour lesquels il s'était fait traiter en Europe et qui le poussaient à fuir le monde, les meetings, le théâtre et même les concerts publics.

paraître son premier article qu'en 1937⁴¹, c'est-à-dire trois longues années après la fondation de la revue. Son nom n'est présent que vingt fois à la table des matières durant les quatorze ans d'existence de *La Relève* et de *La Nouvelle Relève* : au mieux, peut-on le qualifier de collaborateur occasionnel. Quant aux positions esthétiques ou philosophiques de la revue, Le Moyne n'y adhère que partiellement, comme le démontrera l'analyse des deux premiers chapitres de la thèse. S'il partage entièrement l'orientation catholique de la revue, il porte un regard différent de celui des autres collaborateurs sur certains concepts théologiques tels que l'unité ou l'incarnation. Également, contrairement aux collègues de *La Relève*, Le Moyne s'intéresse peu, voire pas du tout, aux questions relatives à la modernité, au matérialisme, au processus de création ou à la morale. Son esthétique spiritualiste se développe au contact du philosophe Jacques Maritain, tout comme celle de ses amis, mais elle s'élargit à travers d'autres sources que ceux-ci ne fréquentent pas, notamment la musique de Bach et les enseignements de Teilhard de Chardin. Enfin, Le Moyne se distingue aussi des membres de *La Relève* par le fait qu'il a commencé à écrire plus tardivement, véritablement à partir de la moitié des années 1940, « une fois dépassées les interrogations et les tergiversations des années de jeunesse [...] ». Il semble avoir attendu, pour se dire, que soient pleinement élucidées, en lui, les incertitudes qui tenaillaient ses camarades⁴². » Ainsi, le premier chapitre de cette thèse remet en question le postulat de la pleine appartenance de Jean Le Moyne à la génération de *La Relève*. Cette association est devenue, au cours des années, une étiquette incommode collée à son parcours intellectuel.

Il sortait peu, lisait surtout *Candide*, *Gringoire*, *Sept* et recevait un petit groupe de camarades, qui n'avaient pas tardé à devenir des amis. » (p. 11)

⁴¹ J. Le Moyne, « Le purgatoire et la perfection », *La Relève*, novembre-décembre 1937, p. 231-236.

⁴² J.-C. Falardeau, « La génération de *La Relève* », *Recherches sociographiques*, 1965, p. 131.

C'est aussi dans ce chapitre que seront abordées les étapes de formation de la pensée religieuse de Le Moyne, exercice indispensable à la compréhension de ses écrits. André Burelle donne une idée de son érudition :

Des Pères de l'Église aux plus récentes exégèses de la Bible, en passant par les écrits théologiques et scientifiques les plus arides, Jean Le Moyne s'est de tout temps abreuvé aux sources les plus hautes de la sagesse judéochrétienne et de la science contemporaine. Cela lui donne une élévation du regard qui nous fascine et nous déconcerte à la fois⁴³.

Le verbe « déconcerter » est particulièrement bien choisi pour exprimer le sentiment que le lecteur d'aujourd'hui éprouve sans aucun doute devant les pages remplies de références bibliques et de notions de la théologie dogmatique catholique, d'autant que Le Moyne n'a guère le souci de mettre ces concepts à la portée de tous.

Cécile Facal, dans sa thèse de doctorat sur Robert Élie, s'est butée à des difficultés de déchiffrement semblables : « Peut-être ces thèses paraîtront-elles évidentes aux spécialistes qui ont suivi la production de ces auteurs depuis les années 1940 et une compréhension, au moins partielle, des problèmes et enjeux soulevés par un Jacques Maritain allait peut-être de soi pour les chercheurs des années 1960 et 1970. Ce n'est plus le cas aujourd'hui⁴⁴ ». Il faut souligner l'intérêt du premier chapitre de sa thèse qui remédie à ces difficultés par un brillant exposé « des fondements de la philosophie générale et des positions esthétiques des auteurs européens qui fournirent à Élie et à *La Relève* les cadres de leur vision du monde et de l'art⁴⁵. » La synthèse de Cécile Facal éclaire à la fois les

⁴³ A. Burelle, « Une perspective d'éternité », *PV*, p. 76.

⁴⁴ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 6.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 5-6.

fondements religieux et les principes esthétiques qui servent de repères à Le Moyne, Élie et leurs collègues.

Il serait faux de croire que ces deux volets, la foi et l'art, constituent des champs distincts pour ces jeunes intellectuels : au contraire, ils sont indissociables, le second étant bien entendu subordonné au premier. Encore plus fortement chez Jean Le Moyne que chez les autres, la dimension spirituelle domine toute réalité : qu'il soit question de culture, du rôle de la femme, de la machine à vapeur ou de la vie des poissons dans un aquarium, elle en est le principe normatif absolu. De son propre aveu, « les choses de Dieu » le passionnaient « par-dessus tout⁴⁶ ». Le second chapitre de la thèse examine plus attentivement cette intersection entre l'art et la foi catholique qui façonne le discours critique de Jean Le Moyne. À ce sujet, il s'intéresse, on vient de le signaler, aux enseignements de Jacques Maritain qu'il a rencontré pour la première fois sur un transatlantique à l'âge de 21 ans. Le Moyne est familier avec les œuvres du philosophe⁴⁷, il adhère à des idées fortes comme celle de l'incarnation, mais il se contente d'en retenir les grandes lignes, car ses articles contiennent, tout compte fait, peu de traces tangibles des leçons du maître. L'admiration de Le Moyne se manifeste bien davantage pour l'homme qu'était Maritain que pour son œuvre⁴⁸.

Quant à Emmanuel Mounier, le corpus n'en fait aucune mention. Par conséquent, associer étroitement Le Moyne au personnalisme constitue un autre malentendu à son

⁴⁶ J. Le Moyne, « Les Maritain de près, de loin », *PV*, p. 129.

⁴⁷ Le Moyne a certainement lu plusieurs ouvrages du philosophe, il est difficile de savoir exactement lesquels. Dans ses articles, il en cite trois : *Les degrés du savoir* (1932), *Les Juifs parmi les nations* (1938) et *La pensée de saint Paul* (1941).

⁴⁸ Dans le numéro spécial des *Écrits du Canada français* consacré à Maritain, l'article de Jean Le Moyne « Les Maritain de près, de loin » (1983, p. 47-71; ce texte a été repris dans *PV*, p.127-148) en est une illustration éloquente. Pour évoquer ses souvenirs du philosophe, il s'en tient exclusivement à des anecdotes liées à leurs rencontres et à leurs conversations, aucune mention n'est faite des œuvres ni de sa pensée.

sujet. Bien qu'il ait fréquenté les rédacteurs de *La Relève* et de *Cité libre*, deux revues canadiennes-françaises de la filière personnaliste, il garde une bonne distance avec cette philosophie. Sa pensée n'est d'ailleurs pas tributaire d'une seule doctrine, elle incorpore une diversité d'influences. D'autres études arrivent, par ailleurs, à un constat similaire au sujet des sources d'inspiration que partagent Saint-Denys Garneau⁴⁹ et Pierre Vadeboncœur⁵⁰.

Les fondements de la réflexion esthétique de Jean Le Moyne proviennent plutôt de sa fréquentation des compositeurs de musique classique. Mélomane autodidacte, il a d'abord développé son goût pour la musique en écoutant les concerts classiques retransmis à la radio le dimanche avant le traditionnel repas du soir de la rue Sherbrooke. Contrairement aux autres, l'intérêt que Le Moyne porte à la musique dépasse le simple statut de divertissement, il en fait un gagne-pain en signant une chronique mensuelle pendant quatre ans (1957-1961) au *Journal musical canadien*, ainsi qu'en animant des émissions radiophoniques sur les « spirituals » à Radio-Canada à partir de 1959. Malgré leur nombre important, les essais sur la musique ont toujours été négligés par la critique. On peut comprendre assez aisément pourquoi il en est ainsi : il y est en effet question d'enregistrements d'une autre époque, d'impressions ressenties à l'écoute des pièces, de vagues comparaisons stylistiques et d'une liste interminable de grands musiciens. Qui aurait pu penser que se cachaient dans ce fatras musical les grands principes de l'œuvre et de l'écriture de Jean Le Moyne? En effet, on y découvre que le compositeur Jean-

⁴⁹ Saint-Denys Garneau « s'intéresse davantage au Maritain artiste qu'au Maritain philosophe, comme il l'écrira dans son journal de 1935 [...]. Garneau se soucie peu de reconnaître sa dette personnelle vis-à-vis des penseurs français cités par la revue ». M. Biron, *De Saint-Denys Garneau, biographie*, p. 215-216.

⁵⁰ Voir la section de l'ouvrage de J. Livernois intitulée « Le personnalisme présumé de Pierre Vadeboncœur, une méprise interprétative? », *Un moderne à rebours. Biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncœur*, p. 36-49.

Sébastien Bach et son œuvre inachevée *L'Art de la fugue* s'imposent comme des références. Le Moyne voit dans l'écriture du contrepoint, une technique de composition qui superpose des voix mélodiques, une forme esthétique idéale, et ce, non seulement pour la musique, mais aussi pour tous les domaines artistiques. La compréhension de cette transposition artistique éclaire grandement les jugements formulés par Le Moyne. Par conséquent, l'analyse attentive du corpus des chroniques musicales fera ressortir l'originalité de sa pensée esthétique et constitue certainement l'un des apports de cette thèse.

Avec les troisième et quatrième chapitres, les principaux sujets abordés par Le Moyne dans le corpus seront examinés : il est à noter qu'ils seront traités eux aussi sous l'angle du contrepoint. L'analyse avance l'hypothèse que l'esthétique de Le Moyne possède un caractère performatif qui fait en sorte que l'on puisse considérer la construction de son discours comme une illustration de la théorie qu'il défend. On constate que l'écriture de Le Moyne, à l'image du contrepoint, est constituée par un certain nombre de voix mélodiques qui se combinent pour créer un effet de poursuite dans ses essais, tout comme dans la fugue. Ces voix mélodiques, dont le nombre varie dans chaque texte, se superposent pour créer, par moments, des « accords » lexicaux et thématiques qui contribuent à élever le discours parallèlement à la perspective théologique.

Puisque les critiques de la page littéraire du *Canada* occupent une place dominante dans l'ensemble des textes, on pourrait croire que la littérature s'impose comme un incontournable de ses sujets de prédilection. Toutefois, Le Moyne modère lui-même l'importance à lui accorder dans une correspondance de 1989 avec un étudiant doctorant dans laquelle il semble se livrer à une sorte de testament littéraire. Avec le recul d'une quarantaine d'années, il pose, dans cet échange, un regard nettement désabusé sur cette période de sa vie :

J'ai exploré et « grabelé » d'énormes pans de notre production. Et j'ai écrit sur un tas desdits producteurs. Je serais incapable toutefois de vous dire à quel point j'ai pu me battre les flancs. Ni à quel point je me suis ennuyé, de cet en-

nui corrosif dont on souffre dans l'absence de nécessité. (Ma collaboration au *Canada* est là autant pour ma condamnation que ma justification). [...] Un jour il ne resta plus dans ma réserve que des ouvrages canadiens qui méritaient tous d'être « descendus ». Impossible. En fis-je une maladie? En tout cas, je partis malade. Je pense que peu après je commençai à rêver de disparaître de cette scène. Qu'ai-je pu raconter⁵¹!

L'intérêt des essais littéraires de Le Moyne repose davantage dans le lien qu'il y établit avec la construction d'une identité culturelle, qu'elle soit française, anglaise, américaine ou canadienne, que dans le mérite accordé à chaque œuvre prise dans son entier et isolément. C'est dans cette perspective que seront traités les textes du *Canada*. Par ailleurs, l'analyse mettra en évidence l'ambivalence fondamentale du discours de Jean Le Moyne, simultanément progressiste et archaïque, sur des sujets tels que le rôle de la femme dans la société, la question juive après la Seconde Guerre mondiale, ou encore l'influence du clergé au Canada français⁵². On y montrera que cette ambiva-

⁵¹ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a. Cette lettre ainsi qu'une lettre précédente, datée du 18 octobre de la même année, contiennent la réponse de Jean Le Moyne aux questions de cet étudiant sur un certain nombre d'aspects de la vie et de l'œuvre de Saint-Denys Garneau. Alors que la lettre entière de Proulx tient dans une page et demie, la réponse de Le Moyne s'étend sur 17 pages manuscrites bien remplies. Le fonds d'archives contient un certain nombre d'échanges avec des étudiants à propos de Garneau ou de *La Relève* auxquels se prête volontiers Le Moyne. Cependant, aucun autre d'entre eux n'atteint l'ampleur de la réponse donnée à Serge Proulx. Il faut souligner ici le fait que les précisions apportées concernent autant l'œuvre de Garneau que la sienne propre, alors que Proulx ne lui avait rien demandé à ce sujet. Le Moyne attire l'attention sur des textes qu'il juge importants pour saisir sa pensée, à savoir son hommage aux Maritain, sa méditation pascalienne écrite en 1964, ses « rêveries machiniques », ses articles du *Canada*, etc. Ces deux lettres, qui ressemblent à un testament littéraire, seront citées fréquemment dans la thèse.

⁵² Cécile Facal met en évidence une ambivalence semblable dans le discours esthétique de Robert Élie qu'elle désigne par l'expression « esthétique de transition », c'est-à-dire une « construction intellectuelle [...] qui cherche à ménager l'hétéronomie du catholicisme et l'autonomie de l'art moderne ». C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 508. Chez Le Moyne, l'ambivalence touche moins le domaine des arts que celui de la société. Sherry Simon le confirme dans son analyse du discours de Le Moyne sur Israël: « le Juif est une figure discursive faite de contradictions ». S. Simon, « Le discours du juif au Québec en 1948, Jean Le Moyne, Gabrielle Roy », *Quebec Studies*, Fall 1992-Winter 1993, p. 78.

lence caractérise aussi les deux essais de *Convergences* ayant acquis la plus grande notoriété, à savoir « L’atmosphère religieuse au Canada français⁵³ » ainsi que « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps⁵⁴ ». Ayant vivement attiré l’attention de la critique, et pour cause, ces deux textes constituent de violentes attaques, au tournant de la Révolution tranquille, contre les forces cléricales qui, selon Le Moyne, paralysaient alors la société canadienne-française en la maintenant sous le joug du dualisme. On ne compte d’ailleurs plus le nombre de fois qu’a été cité le fameux incipit du texte sur l’auteur de *Regards et jeux dans l’espace* : « Je ne peux pas parler de Saint-Denys Garneau sans colère. Car on l’a tué. Sa mort a été un assassinat longuement préparé – je ne dis pas prémédité, parce que nous ne saurions faire l’honneur de la conscience à ceux qui l’ont empêché de vivre⁵⁵. » L’une des contributions originales de cette thèse consiste à considérer ces textes « vedettes », souvent commentés par la critique⁵⁶, sous l’angle de leurs ramifications thématiques à l’intérieur du corpus ainsi que de leurs prolongements polémiques. À titre d’exemple, on a parfois l’impression, quand on lit les critiques de la conférence sur Saint-Denys Garneau, qu’elle est l’affaire d’une terrible colère d’un soir ayant éclaté au mois de février 1960, alors qu’en réalité, elle est l’aboutissement d’une longue réflexion, ponctuée par la rédaction de huit textes dont le premier remonte, seize

⁵³ J. Le Moyne « L’atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 46-66. Ce texte a d’abord été publié dans *Cité libre*, mai 1955, p. 1-14.

⁵⁴ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 219-241. Ce texte a d’abord été présenté dans le cadre d’une émission télévisée à Radio-Canada, le 9 février 1960.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 219.

⁵⁶ Presque tous les commentateurs font allusion à l’un ou l’autre de ces essais lors de la réception de *Convergences*. Le cinquième chapitre de la thèse fait état de réactions tantôt favorables, tantôt indignées à leur égard. Parmi les études plus substantielles, on peut mentionner A. Belleau « À propos d’une conférence de Jean Le Moyne. Le nœud éclaté », *Liberté*, mars-avril 1960, p. 74-48; J. Pelletier, « Jean Le Moyne : les pièges de l’idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L’essai et la prose d’idées au Québec*, p. 697-710; Y. Rivard, « Qui a tué Saint-Denys Garneau? », *Liberté*, janvier-février 1982, p. 73-85.

ans plus tôt, à l'hommage posthume rendu dans le numéro spécial de *La Nouvelle Relève* du mois de décembre 1944⁵⁷.

Quant au dernier chapitre de la thèse, il s'intéresse aux trois recueils de Jean Le Moyne ainsi qu'à leur réception critique. Le fonds d'archives conserve une introduction inédite de *Convergences*⁵⁸, document manuscrit qui jette une lumière nouvelle et intéressante sur les motifs de son premier projet éditorial. Les fortes réticences qu'exprime Le Moyne à l'égard de la publication de ses écrits font partie des intérêts de ce chapitre. Ces réticences remontent d'ailleurs en surface avec chaque nouveau projet, que ce soit celui de la traduction de son œuvre ou celui d'une nouvelle anthologie de ses écrits. Écrivain « involontaire », Jean Le Moyne résiste, au fil des ans, aux pressions de nombreux amis et éditeurs. Ce choix contribue sans aucun doute à sa disparition graduelle des ouvrages de référence, mais n'explique pas entièrement le peu d'intérêt que suscite son œuvre chez la critique universitaire aujourd'hui. Il faut, en effet, déplorer l'absence d'une critique d'importance sur l'œuvre de Jean Le Moyne. Les études sont relativement peu nombreuses et ne portent presque exclusivement que sur quelques textes parus dans *Convergences*. On remarque que l'éloge a longtemps dominé les commentaires des ouvrages critiques publiés jusqu'à la fin des années 1970⁵⁹, si bien qu'au

⁵⁷ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *La Nouvelle Relève*, décembre 1944, p. 514-521. À ce sujet, Le Moyne écrit à Serge Proulx : « Avant de le faire par la longue conférence reproduite dans *Convergences*, j'ai "présenté" plusieurs fois Saint-Denys Garneau. Ma pensée à son sujet aura évolué. » J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 18 octobre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a. La liste complète de cet ensemble de textes se trouve dans la section consacrée à Saint-Denys Garneau au quatrième chapitre.

⁵⁸ J. Le Moyne, *Convergences*, notes d'introduction, *FJLM*, vol. 5, no 1.

⁵⁹ À ce sujet, voir entre autres G. Sylvestre, *Panorama des lettres canadiennes-françaises* (1964); F. Dumont et J.-C. Falardeau (dir.), *Littérature et société canadiennes-françaises* (1964); P. de Grandpré, *Dix ans de vie littéraire au Canada français* (1966); G. Sylvestre et H. Golden Green, *Un siècle de littérature canadienne. A Century of Canadian Literature*, (1967), P. de Grandpré (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec* (1969), G. Tougas, *Littérature canadienne-*

dixième anniversaire de *Convergences*, Jean Ménard, professeur à l'Université d'Ottawa, affirme que « Jean Le Moyne est le meilleur critique littéraire, voire le meilleur essayiste du Canada français⁶⁰. » Pourtant, le ton change au cours de la décennie suivante, alors que la critique universitaire remet en cause la réflexion de Le Moyne sur le dualisme, cette « hérésie fondamentale⁶¹ » transmise par le clergé, qu'il juge responsable de l'aliénation des Canadiens français en général et de la mort de Saint-Denys Garneau en particulier. C'est le cas d'Yvon Rivard qui attaque Le Moyne dans un article intitulé « Qui a tué Saint-Denys Garneau? » publié dans la revue *Liberté* :

Eh bien, moi non plus, je ne peux pas parler de Saint-Denys Garneau sans colère, mais pour des raisons complètement opposées à celles de Le Moyne. Ceux qui ont tué Saint-Denys Garneau, pour reprendre cette image elle-même issue du discours moral que Le Moyne condamne, ce ne sont pas ceux qui l'ont empêché de vivre mais ceux qui l'ont empêché de mourir⁶².

Trois ans plus tard, Jacques Pelletier est celui à qui l'on confie la rédaction de l'article sur Le Moyne, destiné à figurer dans *L'essai et la prose d'idées au Québec*. Le titre de son analyse annonce sans détour le jugement défavorable qu'il porte à son

française contemporaine (1969), W. Kilbourn (dir.), *Canada : A Guide to the Peaceable Kingdom* (1970).

⁶⁰ J. Ménard, *La vie littéraire au Canada français*, p. 251.

⁶¹ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 55. Le Moyne affectionne particulièrement ce terme pour décrire le mal qui afflige le Canada français (nous soulignons) : « Le dualisme c'est la grande *hérésie*, l'*hérésie* proprement et directement satanique », J. Le Moyne, « La civilisation canadienne-française et la femme », *CE*, p. 98; « la plus tenace des *hérésies*, le dualisme », J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 229; « une *hérésie* névrotique », J. Le Moyne, « Un apostolat pour la foule », *La Nouvelle Relève*, janvier 1943, p. 177; « l'*hérésie* des *hérésies*, l'*hérésie* antifémine par excellence », J. Le Moyne, « La femme et son avenir ecclésial », *CE*, p. 113. Le Moyne associe le dualisme au jansénisme des XVII^e et XVIII^e siècles en France, doctrine théologique austère à laquelle il rattache les enseignements du clergé canadien.

⁶² Y. Rivard, « Qui a tué Saint-Denys Garneau? », *Liberté*, janvier-février 1982, p. 74.

endroit : « Jean Le Moyne : les pièges de l'idéalisme⁶³ ». Pelletier répète l'exercice en 1993 avec « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences*⁶⁴ ». Il reproduit en substance, dans ces deux articles, les reproches adressés à *La Relève* dans son analyse de 1972⁶⁵ qui se résument aux questions suivantes : « comment peut-on expliquer le caractère déréalisant de la pensée des animateurs de *La Relève*, et plus particulièrement de Jean Le Moyne? Comment rendre compte d'une réflexion qui semble, pour une large part, s'être faite en marge et au-dessus de la société québécoise⁶⁶? » Si l'on en croit Pelletier, le dualisme est la source de ce décalage, car il ne s'agit en fait que d'une « production historiquement et socialement datée exprimant principalement les malaises d'un groupe précis, la petite bourgeoisie intellectuelle à laquelle Le Moyne appartenait⁶⁷ ». Si les conclusions de cette analyse sociocritique lancent un débat pertinent dans l'histoire des idées au Québec, on doit toutefois exprimer des réserves à l'égard du rude traitement qu'inflige Pelletier à son objet d'étude : il force le trait à plus d'un endroit. Le cinquième chapitre de la thèse montrera toute l'importance que cette lecture négative de Pelletier, unique spécialiste de l'œuvre de Jean Le Moyne, aura sur son parcours dans l'institution littéraire ainsi que sur la critique universitaire subséquente.

Les recherches déjà effectuées sur Jean Le Moyne, on vient de le constater, semblent incomplètes sous au moins deux aspects : le premier est celui de la concentration de la

⁶³ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 697-710.

⁶⁴ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, printemps 1993, p. 563-578.

⁶⁵ J. Pelletier, « *La Relève*, une idéologie des années 1930 », *Voix et Images du pays*, 1972, p. 69-139.

⁶⁶ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, printemps 1993, p. 576.

⁶⁷ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 710.

critique autour de *Convergences*; le second est celui de la présence de certains malentendus qui réduisent la pensée de l'auteur. André Burelle est d'avis qu'il faut « souhaiter qu'un jour quelqu'un redonnera audience à l'œuvre de Jean Le Moyne [...], il y a des trésors à découvrir dans les dits et inédits de ce grand écrivain pour qui cherche l'intemporel derrière le flux mouvant des choses qui nous arrivent⁶⁸. » Cette thèse tentera d'emprunter ce chemin en rassemblant et en explorant le corpus élargi des œuvres de Jean Le Moyne afin de préciser davantage sa place dans les réseaux de son époque et de déterminer son influence dans l'histoire intellectuelle du Québec.

⁶⁸ A. Burelle, « Une perspective d'éternité », *PV*, p. 76.

I. L'homme du théologal : Un passeur entre deux mondes

Catholique, Jean Le Moyne l'était totalement, obstinément même, avec des manières d'agent provocateur. L'était-il plus que les autres? En 1961, il prend la peine de servir au lecteur un « avertissement » qui peut paraître austère : « Ce que j'ai eu à dire jusqu'à présent [...] a été parole de foi. C'est la considération théologique [...] qui fait l'unité du présent recueil⁶⁹. » En tournant la page, le lecteur tombe sur le premier essai du recueil, « Dialogue avec mon père », où défile un nombre étonnant de références religieuses : concile de Chalcédoine, Brigandage d'Éphèse, Jean Cassien, Gamaliel, patriarches, grands prophètes, sages de l'Ecclésiaste, chêne de Mambré, Carmel, Garizim, puits de Jacob, plages de Tibériade... Il y a dans cette toute première page pas moins de vingt-cinq noms propres qui, selon Gilles Marcotte, « ont sans doute plongé un grand nombre de lecteurs, fussent-ils porteurs de soutanes, dans une profonde perplexité⁷⁰ ».

Chose certaine, la publication de *Convergences* a sacré Jean Le Moyne « écrivain catholique ». À l'époque, les critiques, laïcs comme clercs, magnifient le caractère spirituel de l'entreprise de Le Moyne : « une bouffée d'air frais religieux⁷¹ », « le cri d'une

⁶⁹ J. Le Moyne, « Avertissement », *CE*, p. 7.

⁷⁰ G. Marcotte, « Jean Le Moyne, hier et aujourd'hui », *Argument*, automne 2008-hiver 2009, p. 160.

⁷¹ L. Bergeron, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Livres et auteurs canadiens*, 1961, p. 44.

génération d'intellectuels chrétiens⁷² », « une pensée chrétienne, religieuse, virile, de la plus grande pureté⁷³ », « il trace les voies à l'humanisme chrétien⁷⁴ ». Pour le lecteur de *Le Moyne* aujourd'hui, ces références religieuses constituent sans doute les éléments les plus difficiles à déchiffrer et à saisir. Et encore, si l'auteur confinait ses réflexions religieuses aux textes consacrés exclusivement à ce sujet, le lecteur ne s'en tirerait pas trop mal; mais il se trouve que Jean Le Moyne aborde toute réalité sous l'angle spirituel : tant les articles sur la littérature et la femme que ceux sur la musique, le nationalisme ou la locomotive comportent une dimension religieuse qui génère à l'intérieur de tout le corpus un réseau sémantique aussi complexe qu'incontournable.

Gilles Marcotte sert cette mise en garde au sujet de sa spiritualité : « il n'est pas facile de dire quelle sorte de croyant, de chrétien, de catholique était Jean Le Moyne⁷⁵ ». Quand l'essayiste affirme au début de *Convergences* que la « considération théologique » constitue « l'unité du recueil », que veut-il faire comprendre? Ce premier chapitre cherchera à saisir comment cet écrivain, né en 1913, a pu devenir un intellectuel catholique de premier plan au Canada français au moment même où, ironie du sort, la société se transformait radicalement en reléguant la religion au dernier rang. Il y a dans la trajectoire spirituelle de cet « opposant prophétique⁷⁶ », comme l'a si bien qualifié Laurent Mailhot, des sources d'influence dans sa formation tantôt très personnelles, comme

⁷² G. Lesage o.m.i, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1962, p. 345.

⁷³ J. Hamelin, « Un livre capital : *Convergences* de Jean Le Moyne », *Le Devoir*, 13 janvier 1962, p. 10.

⁷⁴ P.-É. Roy, « Jean Le Moyne : *Convergences* », *Lectures. Revue mensuelle de bibliographie critique*, mars 1962, p. 202.

⁷⁵ G. Marcotte, « Ce que je lui dois », *PV*, p. 96.

⁷⁶ L. Mailhot, « *Convergences*, essai de Jean Le Moyne », dans M. Lemire, *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*. Tome IV 1960-1969, p. 212.

les enseignements de son père, de saint Paul ou de Teilhard de Chardin, et tantôt tout à fait caractéristiques de son appartenance à un milieu favorisé et à sa génération, comme l'éducation jésuite et l'intérêt pour les réformateurs chrétiens européens des années 1930, en particulier Jacques Maritain. L'examen de chacune de ces sources permettra de faire la lumière sur les principales influences religieuses de Le Moyne et les distances qu'il prendra parfois avec certaines d'entre elles, tout en ciblant les concepts clés et le vocabulaire qui lui permettent de devenir un passeur entre deux mondes, c'est-à-dire un médiateur entre deux champs distincts, celui de la foi et celui de ce qu'il nomme « l'immédiat⁷⁷ ».

Le père, la Résurrection et l'Incarnation

Dans les textes qui font allusion à son enfance, Jean Le Moyne donne vraiment toute la place à son père, le docteur Médéric Le Moyne, un chirurgien, amateur d'oiseaux de basse-cour qu'il élevait à Montréal « à grands frais et au grand scandale de ses voisins⁷⁸ ». Il est, à bien des égards, un être singulier : grand érudit, passionné par la Bible, il fait partie des rares Canadiens français ayant suivi des études en France au début du siècle. Il y aurait fréquenté des nihilistes russes qui furent plus tard arrêtés pour complot⁷⁹. Au charme, à la tendresse et à la sévérité de sa mère, décédée alors qu'il n'avait que douze ans⁸⁰, Le Moyne oppose « l'intelligence désordonnée, et les faiblesses

⁷⁷ Le Moyne désigne, par cette expression, la dimension temporelle, la réalité ambiante. Elle joue un rôle important dans le métier qu'il exerce : « Le journaliste est l'homme de l'immédiat qui le sollicite et l'assiège et l'envahit de mille manières, sous mille formes. » J. Le Moyne, « Le journaliste et l'intérieure occupation », *CE*, p. 147.

⁷⁸ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 18.

⁷⁹ Voir Affaire Wallack-Meer et Freora-Fanny Yanpolska, 1908, *FJLM*, vol. 5, no 14a.

⁸⁰ Le Moyne a aussi deux frères plus jeunes, Jacques et André, auxquels il ne fait qu'une seule allusion dans son journal lors de la mort de son père le jeudi 27 février 1941 : « Dans la matinée,

prodigues, et les parcimonies atterrantes, et les égoïsmes passionnés⁸¹ » de son père qu'il associe affectueusement aux Kamarazov⁸². Le fils parle volontiers d'admiration, mais surtout d'amitié⁸³ lorsqu'il cherche à définir le lien qui l'unit à cet homme, lecteur fervent des chefs-d'œuvre de la littérature mondiale, spécialiste des textes sacrés. Les enseignements du docteur Le Moyne passent d'abord par la Parole : « il m'a donné la Bible, habitation permanente, doublure divine du monde; il m'a initié à l'exégèse, à l'histoire ecclésiastique, de laquelle je suis passé à la théologie, laquelle m'a préparé à la philosophie⁸⁴. » Le don d'évocation du père transforme ses lectures en véritables représentations sacrées : l'Évangile vivant est récité tantôt « les yeux fermés », tantôt « les bras ouverts », avec « un sourire ardent », ou « les poings sur son cœur⁸⁵ ». Parmi les évangélistes, chacun exprime sa préférence : pour le père c'est Luc, un confrère médecin, et Marc, pour « sa manière si concrète et sa dépendance de Pierre », tandis que pour le fils, c'est

papa meurt subitement. Entretemps, le samedi précédent, André s'était marié secrètement. [...] Ruine. Succession acceptée sous bénéfice d'inventaire. Encan. Je sauve les cadres de bibliothèque et quelques livres. Mes frères et moi ne pouvant vivre ensemble, nous nous séparons le 1^{er} mai. » J. Le Moyne, *Fragments d'un journal intermittent*, *FJLM*, vol. 4, no 50. Par ailleurs, le fonds conserve des notes, des lettres et le testament de sa mère. Elle souffre d'un « cœur malade » pendant de nombreuses années. Voir *Documents familiaux*, *FJLM*, vol. 8, no 23-30.

⁸¹ J. Le Moyne, « Itinéraire mécanologique », *PV*, p. 200-201.

⁸² « Il avait des Karamozov la double nature, leurs dons spirituels, leur charme envoûtant, leurs appétits terrifiants. » J. Le Moyne, « Dialogue avec mon père », *CE*, p. 14. Dans un autre essai, Le Moyne évoque son père au sujet de ses lectures des œuvres des patrologues et des exégètes : « je “travillais” avec assiduité, avec un entêtement que rien ne rebutait, sous l'influence de mon Kamarasov de père. » J. Le Moyne, « Les Maritain, de loin, de près », *PV*, p. 129. Andrée-Anne Giguère reprend d'ailleurs la métaphore pour l'accoler cette fois à Jean Le Moyne dans un article paru en 2007 : « Portrait de l'essayiste en Kamarazov. Les *Convergences* de Jean Le Moyne », dans H. Jacques (*et al.*), *Sens communs. Expérience et transmission dans la littérature québécoise*, p. 283-299.

⁸³ « Le père rencontrait en son fils le premier ami avec qui il pouvait s'entretenir de ces choses », J. Le Moyne, « Dialogue avec mon père », *CE*, p. 12; « nous étions devenus des amis », J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 19.

⁸⁴ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 20.

⁸⁵ J. Le Moyne « Dialogue avec mon père », *CE*, p. 14.

Jean, « plus réfléchi, plus évolué, plus mystique, surtout plus pascal⁸⁶ ». Ils s'entendent toutefois au sujet d'un apôtre : « sur saint Paul, notre accord était entier et nous rivalisons de ferveur et d'admiration⁸⁷. » Ce Saul de Tarse, un Juif, un pharisien formé par Gamaliel, persécuteur de saint Étienne, soudainement converti sur le chemin de Damas, offre une image réellement saisissante de la foi. À l'éblouissement de la jeunesse succédera une fréquentation savante des épîtres pauliniennes, si bien qu'au cœur de l'œuvre de Jean Le Moyne, on croise constamment la figure de saint Paul avec lequel il partage plus d'un trait.

L'éducation religieuse paternelle qu'a reçue Jean Le Moyne n'a rien de traditionnel, elle dépasse largement les habitudes de transmission du culte aux jeunes Canadiens français, fussent-ils issus des classes sociales les plus favorisées, dans les années 1920. Catherine Pomeyrols l'a d'ailleurs souligné dans son étude sur les intellectuels québécois :

Le cas de Le Moyne est hors du commun : outre une culture littéraire, son père possède une solide culture religieuse qu'il lui transmet dès l'enfance [...]. Le père de Le Moyne peut être considéré comme atypique. En effet, dans les familles de la plupart des autres intellectuels de notre groupe, la piété catholique est traditionnelle, ou pratiquée comme une habitude sociale⁸⁸.

Cet héritage spirituel le distingue de ses camarades et lui confère une compétence supérieure en la matière dès sa jeunesse. Cette expertise se développera au cours des ans

⁸⁶ *Ibid.*, p. 13. Les fondements de ces préférences seront éclaircis par l'interprétation de la fête de Pâques qui sera analysée quelques pages plus loin.

⁸⁷ *Ibid.* Bien qu'il ne fasse pas partie des douze disciples de Jésus, saint Paul est considéré comme un apôtre (voir l'*Acte des Apôtres*), car il est témoin de la Résurrection du Christ sur le chemin de Damas et il est envoyé pour annoncer cet événement. Il se désigne lui-même comme apôtre dans ses lettres.

⁸⁸ C. Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, p. 179. Pomeyrols fait allusion dans cette citation au groupe de *La Relève*, auquel elle associe Robert Charbonneau, Paul Beaulieu, Claude Hurtubise, Robert Élie, Hector de Saint-Denys Garneau et Jean Le Moyne.

de manière autodidacte à travers de nombreuses lectures et rencontres, si bien qu'à la parution de *Convergences*, plusieurs critiques, comme Roger Duhamel, feront l'éloge des connaissances scripturaires de Le Moyne : « Il parle un langage théologique dans lequel s'égèreraient de nombreux clercs, moins profondément nourris de la Bible et qui ont sans doute moins passionnément médité les mystères de la Vérité⁸⁹ ». Dans les écrits de Le Moyne, les références aux textes sacrés peuvent sembler déroutantes tant par leur nombre que par l'absence de présentation ou de contextualisation. Le Moyne les impose à ses lecteurs comme des évidences.

Ce mode d'insertion de la Parole dans le texte reflète en réalité l'importance qu'il accorde à son authenticité. Le Moyne favorise « un contact plus direct avec les sources vives de la spiritualité chrétienne⁹⁰ » parce qu'il considère que « le seul moyen d'exposer les hautes vérités est de les proposer dans leur intégrité, comme Jésus a fait, sans s'embarrasser de considérants⁹¹. » Par conséquent, tout intermédiaire entre le croyant et les textes sacrés lui semble suspect, voire nocif, car ses commentaires et ses choix éloignent de la présence du Christ. C'est précisément ce que Le Moyne reproche au clergé canadien-français qui, à travers la prédication mais surtout l'éducation, a creusé une distance entre les croyants et les textes sacrés.

Pour revenir à la relation père-fils, Le Moyne s'attarde, dans l'essai « Dialogue avec mon père », à une divergence entre eux relative à la fête de Pâques : « La Résurrection me mettait en joie. Pas lui⁹². » À première vue, cette remarque pourrait sembler anodine, Le Moyne insiste pourtant en précisant que son père « avait dressé sa tente sur le Tha-

⁸⁹ R. Duhamel, « Les *Convergences* de Jean Le Moyne », *La Patrie*, 4 février 1962, p. 17.

⁹⁰ J. Le Moyne, « Les œuvres de saint Augustin », *La Relève*, novembre-décembre 1937, p. 261.

⁹¹ J. Le Moyne, « Un apostolat pour la foule », *La Nouvelle Relève*, janvier 1943, p. 176.

⁹² J. Le Moyne, « Dialogue avec mon père », *CE*, p. 13.

bor⁹³ », lieu de la Transfiguration du Christ où il révèle sa nature divine à Pierre, Jacques et Jean. On comprend, à travers cette inclination, que Médéric Le Moyne éprouve un « besoin de présence incarnée⁹⁴ » en s'attachant à chaque occasion où le Fils de Dieu se trouve parmi ses disciples et en souffrant conséquemment de sa disparition définitive le dimanche de Pâques. Jean Le Moyne, au contraire, puise tout le sens de sa foi dans la Résurrection. Pour bien saisir les motivations de ce choix déterminant, il faut relire la méditation pascale intitulée « Le jour unanime⁹⁵ », parue dans *Le Devoir* en mars 1964. Vingt-cinq ans après la publication de cet article, Le Moyne invite son correspondant Serge Proulx à le consulter parce qu'il révèle encore à ses yeux « la substance de la foi dont [il vit]⁹⁶ », c'est donc dire toute l'importance qu'il accorde à ce texte et à cette fête liturgique⁹⁷. En quoi consiste cette profession de foi? Pour Jean Le Moyne, la Résurrection est ce bouleversement de l'ordre ancien où l'Homme et Dieu, séparés depuis la Création, deviennent intimement associés, charnellement et spirituellement, dans la gloire et pour l'éternité.

Le Christ ressuscité, c'est ça : la perfection de l'œuvre de Dieu, la perfection même de Dieu [...]. Tels sont les biens de Pâques : le Christ rentre dans sa gloire de Verbe et, ressemblants abîmés que nous étions, nous sommes non seu-

⁹³ *Ibid.*, p. 15. Par la métaphore de la « tente », Le Moyne fait allusion aux paroles de Pierre sur le Mont Thabor qui réagit à la scène dont il est témoin en proposant à Jésus : « Si tu le veux, je vais dresser ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, une pour Élie » (Matt 17.4). Toutes les références bibliques de cette thèse renvoient à *La Bible expliquée. Ancien et Nouveau Testament*, Montréal, Société biblique canadienne, 2004.

⁹⁴ J. Le Moyne, « Dialogue avec mon père », *CE*, p. 14.

⁹⁵ J. Le Moyne, « Le jour unanime », *Le Devoir*, 28 mars 1964, p. 11.

⁹⁶ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 18 octobre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

⁹⁷ L'importance de cet article est aussi attestée par le nombre de ses publications : en plus de celle du *Devoir*, il y a la version anglaise de *Convergences* en 1966, une autre publication dans les *Écrits du Canada français* en 1983 et, finalement, une dernière dans le recueil *Une parole véhémente* en 1998. Les références à ce texte dans la thèse seront tirées de cette dernière parution.

lement restaurés mais nous devenons fils de Dieu par congénitalité gracieuse et spécifique. Le Christ glorifié est faveur de Dieu et fruit de la terre, fils de Dieu et fils de l'homme, et nous subissons par lui une mutation véritable qui fait de nous des dieux [...]. Et parce que le Christ est le Résumé, l'univers lui-même accède également à la perfection⁹⁸.

Contrairement aux apparences, le départ du Christ n'appauvrit pas la terre, il la rénove en lui transmettant un caractère divin. Pour décrire l'ampleur du mystère pascal, Le Moyne insiste, dans cet essai, sur sa globalité : l'« unanimité du ciel et de la terre », la « totalité cosmique », et la « somme de la matière⁹⁹ ». Pour Jean Le Moyne, le mystère de la Résurrection du Christ, auquel il fait allusion à la toute première page de son journal personnel par la locution latine *mirabilis reformasti*¹⁰⁰, est rien de moins que « le secret capital¹⁰¹ ».

La Résurrection renvoie à la notion d'Incarnation qui est l'un des concepts clés de la pensée religieuse de Jean Le Moyne. Elle domine le dialogue engagé avec Médéric Le Moyne : « Mon père possédait le Christ des jours et me l'enseignait dans la réalité quotidienne de l'Incarnation, type, garantie et salut de la nôtre, loi déterminante de tout art et de toute pensée¹⁰² ». Le Moyne considère l'Incarnation comme une « loi », il répète cette expression dans un essai consacré à la littérature : « Il n'y a pas de loi plus belle ni

⁹⁸ J. Le Moyne, « Le jour unanime », *PV*, p. 225.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰⁰ Cette formule fait référence à la prière de l'Offertoire du missel romain. Dans l'ancienne liturgie au moment où le prêtre bénissait l'eau destinée au mélange du vin dans le calice, le prêtre prononçait ces paroles : « *Dieu d'une manière admirable, vous avez créé la nature humaine dans sa noblesse, l'avez restaurée d'une manière plus admirable encore* ». Le Moyne a raison de parler de secret capital puisque ces paroles révèlent l'essentiel de mystère du salut. Les textes liturgiques ayant changé ces dernières années, on ne retrouve plus cette formulation dans le texte actuel de l'Offertoire.

¹⁰¹ J. Le Moyne, Fragments d'un journal intermittent, *FJLM*, vol. 4, no 50.

¹⁰² J. Le Moyne, « Dialogue avec mon père », *CE*, p. 15.

plus exigeante. Analogiquement, elle vaut et en vie et en art, elle vaut et en métaphysique et en mystique¹⁰³. » La portée de cette loi est considérable, elle déborde largement les limites du sacré. Ces deux citations illustrent bien l'effet de glissement du discours religieux dans la sphère esthétique. Cécile Facal précise que ce type de transfert sémantique est caractéristique de l'équipe éditoriale de *La Relève* pour qui « la révélation divine, tout en demeurant immuable et éternelle, peut néanmoins prendre au fil du temps une infinité de formulations différentes¹⁰⁴ ».

Le dogme chrétien de l'Incarnation (avec une majuscule), selon lequel Dieu s'est fait homme dans la chair, est central chez Le Moyne. L'Incarnation est ce point de rencontre déterminant, inspirant, entre Dieu et l'homme. L'Évangile est l'histoire de cette rencontre voulue par Dieu, il est l'aboutissement de la pensée de Dieu tournée vers l'homme. « L'Incarnation n'est pas un vêtement extérieur, une apparence ou un masque. C'est une inscription en la condition humaine, entièrement partagée¹⁰⁵ », précise le théologien Pierre Gisel. Le Moyne, lui, parle de « souveraine et originelle implication¹⁰⁶ ». Bien qu'il n'exclue pas l'idée sous cet angle de la matérialisation du Verbe, c'est le mouvement inverse qui l'inspire davantage, celui qui part de l'homme et qui va vers Dieu, car l'incarnation (avec une minuscule) est aussi l'aboutissement de la pensée de l'homme tournée vers Dieu, rendue possible grâce à la Résurrection. Le Moyne exprime le mouvement de cette pensée, qui puise sa force de la vie et de la mort, dans un essai intitulé « Rencontre de Schubert » : « L'esprit créateur de l'homme n'arrive à sa parfaite expression qu'en occupant le corps jusqu'au tréfonds pour connaître par lui le comble de

¹⁰³ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 102.

¹⁰⁴ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 7.

¹⁰⁵ P. Gisel, *Corps et esprit. Les mystères chrétiens de l'incarnation et de la résurrection*, p. 18.

¹⁰⁶ J. Le Moyne, « Le jour unanime », *PV*, p. 225.

la vie et admettre par lui la mort et, avec la mort la dépendance créaturelle pour enfin reconnaître la solidité providente de l'être¹⁰⁷. » Jusqu'à la fin de sa vie, l'intérêt que porte Jean Le Moyne à la question « extrêmement concrète et vitale » de l'incarnation (avec la minuscule) animera ses propos, comme en témoigne son compagnon des derniers jours, ancien collègue de la colline parlementaire à Ottawa, Patrick McDonald : « le Verbe qui veut se faire chair tant qu'il y aura des hommes sur la terre, – et non, selon une vision statique, le Verbe fait chair une fois pour toutes dans le temps¹⁰⁸. »

On retrouve dans ce mouvement de sens les fondements mêmes d'une pensée complexe où toute chose détient un potentiel d'expression, où toute chose peut devenir signifiante. Le caractère catholique de l'œuvre de Jean Le Moyne se caractérise par le fait que, chez lui, la théologie côtoie la création tout entière. Dans ses textes, la portée du regard de Le Moyne est immense. L'éclectisme des sujets qu'il traite en découle tout naturellement : fourmis, cinéma, littérature, mariage, curling, train à vapeur, etc. « Aucune discipline n'échappe à cette loi qui est celle de l'incarnation¹⁰⁹ ». C'est ainsi qu'un simple lied de Schubert devient, sous la plume de Le Moyne, un véritable « bréviaire de vie et de beauté¹¹⁰ » dont l'auteur affirme tirer « une grande leçon d'incarnation¹¹¹ ». D'ailleurs, l'édition de 1969 de *Convergences* prend bien soin de placer le recueil sous cet éclairage précis en mettant en page couverture avant ce texte de présentation :

¹⁰⁷ J. Le Moyne, « Rencontre de Schubert », *CE*, p. 262-263.

¹⁰⁸ P. McDonald, « L'homme excessif », *PV*, p. 55.

¹⁰⁹ J. Le Moyne, « Rencontre de Schubert », *CE*, p. 263.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 260.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 262.

Pour l'auteur, toutes les réalités, tous les événements procèdent d'une seule réalité comme d'un seul événement : l'Incarnation, et convergent vers lui. Jean Le Moyne s'efforce donc de comprendre et d'interpréter la diversité du monde et de l'activité humaine à l'unique lumière d'un principe essentiellement théologique. Tel est le sens de son témoignage. Et ainsi s'explique le titre de ce livre : *Convergences*¹¹².

Curieusement, comme si l'éditeur voulait être tout à fait certain que le lecteur ait bien compris, le texte se poursuit en page couverture arrière et reformule exactement la même idée : « la pensée de l'auteur ne veut obéir qu'à une seule loi : la loi générale de l'incarnation, dont le principe est l'Incarnation du Verbe¹¹³ ». Cette double explication vise sans doute à répondre aux critiques qui, à l'instar de Léandre Bergeron lors de la première parution en 1961, déplorent avoir éprouvé « quelquefois une certaine difficulté à saisir la convergence¹¹⁴ » des textes à l'intérieur du recueil. Elle révèle aussi une volonté de légitimer l'inscription du discours religieux de Le Moyne dans l'ensemble des textes du recueil qui ne portent pas tous sur ce sujet.

Le collège et le dualisme

Chronologiquement, la deuxième étape de formation de la pensée catholique de Jean Le Moyne se déroule au Collège Sainte-Marie, établissement d'enseignement secondaire classique fondé en 1848 par les Jésuites, qu'il a fréquenté de 1927 à 1934. Les principes de l'éducation contenus dans le *Ratio atque Institutio Studiorum Societatis Iesu* exposent les élèves à un enseignement religieux où la place centrale est accordée au développement intellectuel et culturel. On y forme une élite « que l'on ne peut concevoir que

¹¹² J. Le Moyne, *Convergences. Essais*. Montréal, HMH, 1969 [1961].

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ L. Bergeron, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Livres et auteurs canadiens*, 1961, p. 43.

comme activement catholique¹¹⁵ », affirme Claude Corbo. Dans son ouvrage sur les collèges classiques, Claude Galarneau rapporte que dans ces établissements, « la religion imprégnait et encadrait chaque moment de la vie quotidienne, donnait l'argument à toute démonstration et fournissait réponse à toute question¹¹⁶. » La messe matinale, les sermons et le chapelet du soir en sont des preuves bien tangibles, mais la foi pénétrait aussi toutes les matières enseignées telles « la philosophie qui sert à défendre la vérité catholique et à combattre l'erreur que représente tout autre système de pensée, la littérature où l'on n'étudie que les bons auteurs, l'histoire, dévouée à la défense de l'Église¹¹⁷ ». Jean Le Moyne le confirme à sa manière en écrivant dans *Convergences* que le culte y « était servi à haute dose, sans mesure¹¹⁸ ».

Ces années de collège à Sainte-Marie, Saint-Denys Garneau les évoque pour sa part avec nostalgie dans une lettre adressée à Jean Le Moyne, datée du mois d'avril 1934 : « la sagesse séculaire, le culte de l'esprit, de l'idée, de la considération désintéressée, de l'abstrait, de la santé philosophique et de la culture (...) c'est un trésor¹¹⁹! » Michel Biron souligne à juste titre que cet attachement sentimental au cours classique n'est pas étranger au fait que le poète a dû mettre fin prématurément à ses études pour des raisons de santé¹²⁰. C'est aussi le cas de Le Moyne qui a interrompu son cours classique en Philo I, une année après son ami, parce qu'il souffre de surdité partielle. Pourtant, nulle trace

¹¹⁵ C. Corbo, *La mémoire du cours classique*, p. 182.

¹¹⁶ C. Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, p. 215.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 214.

¹¹⁸ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 61.

¹¹⁹ H. de Saint-Denys Garneau, *Lettres à ses amis*, p. 132.

¹²⁰ M. Biron, « Les fissures du poème », dans B. Melançon et P. Popovic (dir), *Saint-Denys Garneau et La Relève. Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, p. 14-15. Dans une autre étude, Biron explique que Garneau éprouve une « fascination » à l'égard de la culture classique et que « le sentiment de manquer de culture sera une véritable hantise tout au long de [sa] vie. » M. Biron, *L'absence du maître. Saint-Denys Garneau, Ferron, Ducharme*, p. 64.

d'attendrissement ni de fascination chez lui. C'est exactement le contraire. Cela dit, il faut reconnaître l'apport du programme du cours classique dans la formation de la pensée de Le Moyne et ce, dans au moins deux domaines, celui de la littérature et de la philosophie.

Chez les jésuites, les auteurs classiques jouent un rôle central et la fréquentation des grandes œuvres est indispensable. Jean Le Moyne n'en garde peut-être pas le meilleur des souvenirs, « les classiques français [...] fournissaient une abondante matière à la “mémoire”, un des pires cauchemars de ces temps heureux¹²¹ », mais il a parfaitement saisi l'intérêt esthétique des œuvres proposées : Rabelais, Montaigne, La Fontaine, Racine, Molière et bien d'autres auteurs constituent des repères normatifs récurrents dans ses articles. Ce qui lui déplait par-dessus tout, c'est la manière jésuite d'aborder les textes, en particulier la prélection qui est l'« étude minutieuse, critique, érudite, méthodique d'un texte¹²² ». Claude Corbo en explique les caractéristiques dans un chapitre portant sur la pédagogie classique : « la prélection développe chez l'élève un ensemble d'habitudes, d'habiletés, de compétences intellectuelles qui sont la marque d'une intelligence cultivée et accomplie¹²³ ». Pour sa part, Jean Le Moyne décrit la méthode d'une façon plus pittoresque : « la prélection [...] transformait pendant d'interminables heures quarante à cinquante misérables élèves en autant de sangsues attachées à un poème ou à un discours. On suçait goutte à goutte, on grignotait rognure par rognure la beauté¹²⁴. » On retiendra de l'évocation de ce souvenir douloureux la position critique de Le Moyne à l'égard du

¹²¹ J. Le Moyne, « La Fontaine », *Le Canada*, 14 février 1944, p. 5.

¹²² C. Corbo, *Les jésuites québécois et le cours classique après 1945*, p. 281.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ J. Le Moyne, « La Fontaine », *Le Canada*, 14 février 1944, p. 5.

morcellement des œuvres, ainsi qu'un plaidoyer sous-entendu en faveur d'une expérience esthétique plus directe et plus totale.

Quant à la philosophie enseignée au Collège Sainte-Marie à l'époque de Jean Le Moyne, il est entendu qu'elle respecte les prescriptions de l'encyclique *Aeterni Patris* du pape Léon XIII qui a désigné en 1879 le thomisme comme philosophie officielle de l'Église. Selon Claude Corbo, la dimension synthétique de cette doctrine convient parfaitement à la mission éducative des collèges classiques : « le thomisme est [...] jugé comme offrant la meilleure défense et illustration des valeurs et des croyances qui constituent l'essence de la civilisation occidentale. [...] Il est lui-même synthèse de l'esprit grec à son meilleur et de la substance de la révélation chrétienne¹²⁵ ». Dans un premier temps, Le Moyne accueille positivement cet enseignement en raison justement de son universalité et de sa double inscription dans le terrestre et le spirituel. À ses yeux, le thomisme, « la plus stable et la plus souple des métaphysiques¹²⁶ », « sait rendre à l'homme ce qui est à l'homme et à la nature ce qui lui appartient. Et si on se donnait la peine d'un examen honnête, on verrait que cette philosophie respecte infiniment plus la nature des choses que toutes les autres, que nulle ne contient plus de “substances” et qu'on ne trouve pas ailleurs recherche plus ardente de la réalité objective¹²⁷. » Le Moyne tient ces propos dans les pages littéraires du *Canada* au milieu des années 1940, c'est donc dire à quel point les leçons thomistes l'ont suivi bien après avoir quitté Sainte-Marie.

Les reproches les plus sévères de Le Moyne concernent l'enseignement de la religion. Il garde un souvenir désagréable des « sermons médiocres à gros effets de diables spécialisés, de flammes ardentes et de supplices variés, qui ont empoisonné [son] adoles-

¹²⁵ C. Corbo, *Les jésuites québécois et le cours classique après 1945*, p. 253.

¹²⁶ J. Le Moyne, « Études sur le moyen âge », *Le Canada*, 29 novembre 1943, p. 5.

¹²⁷ J. Le Moyne, « Philosophie », *Le Canada*, 24 janvier 1944, p. 5.

cence¹²⁸. » Plus de vingt ans après avoir quitté Sainte-Marie, il énumère les failles et les lacunes de cet enseignement dans son réquisitoire « L'atmosphère religieuse au Canada français », publié en mai 1955 dans *Cité libre*. Il reproche aux maîtres qui l'ont formé d'avoir échoué dans l'enseignement central du cours classique, celui de la religion catholique. Ces « funestes parrains », comme il les désigne, non seulement manquaient à son avis de compétence et d'intelligence en la matière, mais ils prêchaient la foi sans avoir recours à la Bible et sans faire connaître le Christ de la Résurrection, « on ne le voyait que sur la Croix ou à la Parousie. Mort à l'homme et catastrophe pour le monde¹²⁹. » Erreur pire encore aux yeux de Le Moyne, la formation des jésuites l'éloignait du mystère de l'Incarnation : « l'enseignement religieux, au point de rencontre des éléments surnaturels et humains. Ils ont réussi à éviter cette coïncidence. Tout contre l'unité, la totalité. Tout dans le sens de la division¹³⁰. » Il est clair que l'absence de la Bible, de la Résurrection et de l'Incarnation heurte de front les principes mêmes de l'éducation familiale qu'il avait reçue et appauvrit considérablement à ses yeux l'expérience spirituelle qu'on lui impose. En cela, la trajectoire du jeune Le Moyne n'a vraiment rien d'exceptionnel. Claude Corbo arrive au même constat en reconstituant la mémoire du cours classique dans la littérature personnelle et les écrits autobiographiques des contemporains de l'essayiste. « Il est tentant de voir », avance Corbo, « dans la pédagogie du cours classique, telle que la décrivent, dans ses traits essentiels, ceux qui l'ont vécue pendant la période de l'entre-deux-guerres, la transposition, dans l'univers scolaire, d'une théologie catholique pessimiste de la nature humaine et de l'existence¹³¹. » Cette

¹²⁸ J. Le Moyne, « Réflexions sur Dante », *La Relève*, janvier 1940, p. 307.

¹²⁹ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p.64.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ C. Corbo, *La mémoire du cours classique*, p. 144.

image négative de la religion, assurément peu attrayante pour des adolescents, aurait nourri, selon Corbo, la désaffection rapide à l'égard du culte ainsi que l'anticléricisme de cette génération dans les années de Révolution tranquille qui vont suivre.

Le séjour au collège aurait pu tout simplement vider Jean Le Moyne de sa foi à l'instar d'ailleurs de tant d'autres qui se trouvent au sortir du cours classique « pas plus avancés que les goyim du parvis¹³² ». Il n'en est rien. Malgré les apparences, le passage à Sainte-Marie constitue un épisode véritablement marquant dans la formation de la pensée religieuse de Le Moyne. L'acharnement des « prophètes de l'avilissement » à le mettre en garde contre les « régions inférieures » l'incitera *a posteriori* à mieux cerner « ce poison » et surtout à le nommer : il s'agit du dualisme.

Issu du manichéisme, le dualisme partage théoriquement le monde en deux : le bien et le mal, le monde céleste et le monde terrestre, l'esprit et la chair. Au Canada français, selon Le Moyne, le dualisme a fait des ravages considérables en transmettant « la peur haineuse et autoritaire du monde, de la matière, de la chair, du sexe, et par voie de conséquence associative la crainte exaspérée de toute liberté¹³³ ».

Grand héraut du dualisme, le clergé local s'est chargé de transmettre « une attitude défectueuse devant la matière et la chair¹³⁴ » qui engendre naturellement un fort sentiment de culpabilité. Le « ferment morbide », bien qu'il loge dans toutes les sphères d'activités, se manifeste de manière flagrante aux yeux de Le Moyne dans « la pauvreté de nos lettres » dont il sera question dans le troisième chapitre de la thèse. Des preuves? L'essayiste désigne volontiers l'image de la femme toujours désincarnée et toujours inaccessible qui domine la littérature canadienne-française; il pointe du doigt les tour-

¹³² J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 58.

¹³³ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 239.

¹³⁴ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 55.

nures suspectes qu’ont prises un certain nombre de nos expressions (« tu vas faire mourir ta mère¹³⁵ », « Dieu – Bondieu, Christ – Petit Jésus, Sacré-Cœur¹³⁶ »); il dénonce surtout avec colère l’effet délétère que ces enseignements ont eu sur la jeunesse qui, dans les cas les plus graves, ont pu mener à « l’assassinat longuement préparé¹³⁷ » de son ami Hector de Saint-Denys Garneau dont il sera question au quatrième chapitre. Ces révélations capitales ne prendront forme, bien entendu, qu’à l’âge adulte, mais on sent chez Le Moyne que l’attaque tire sa force d’un contact intime et prolongé avec le « mal » dualiste. Il gardera toute sa vie un vif ressentiment à l’égard des clercs qui ont trahi, à ses yeux, l’intelligence de la foi durant ses années de formation.

Le groupe de *La Relève* et Jacques Maritain

Les années passées à Sainte-Marie marquent la trajectoire de Jean Le Moyne d’une autre manière tout aussi significative. Au collège, il faisait partie d’un petit groupe d’étudiants « qui avaient pris goût à l’écriture en collaborant à *Nous*, journal des Rhétoriciens fondé par leur professeur, le père Jacques Cousineau, titre que dans notre prétention nous assimilions au mot grec “*nous*” (l’intelligence)¹³⁸ ». À l’automne 1933, Robert Charbonneau, Paul Beaulieu, Hector de Saint-Denys Garneau, Claude Hurtubise, Robert Élie et Jean Le Moyne se réunissent régulièrement pour discuter et préparer la fondation de la future *Relève*, « la première revue de jeunes qui ne soit ni une affaire de collège, ni

¹³⁵ Il ajoute : « Vivre ici, c’est faire mourir quelqu’un ». J. Le Moyne et J. Godbout, *Trouble-Fête*, p. 3.

¹³⁶ Il coiffe ces expressions du titre « dégradations ». J. Le Moyne, « L’atmosphère religieuse au Canada français, *CE*, p. 65.

¹³⁷ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 219.

¹³⁸ P. Beaulieu, « 1930-1940 : sortir de l’ornière », *Écrits du Canada français*, 1984, p. 59.

le porte-parole des opinions d'un groupe particulier¹³⁹ ». Dans le célèbre essai qu'il a consacré à Saint-Denys Garneau, Le Moyne évoque leur camaraderie et la chaleur de leurs rencontres qui se déroulent le dimanche soir dans l'appartement de son père : « nous étions des amis à table, sans autre plan ni intention qu'une quête d'absolu solidement orientée malgré les incohérences de son ardeur, et sans autre ordre du jour que le désordre du soir¹⁴⁰ ». D'autres membres du groupe ont fait le portrait de ces rencontres : Paul Beaulieu se rappelle que « les conversations animées sur les sujets les plus variés se succédaient au milieu d'une grande gaieté avivée par la dégustation de moult bouteilles de bon vin¹⁴¹ », quant à Claude Hurtubise, il évoque le souvenir de « soirées épiques », chez Le Moyne, « au cours desquelles dix ou douze sujets étaient débattus à la fois¹⁴² ».

On sent que chez la jeune équipe, l'influence religieuse du collège, au départ, n'est tout de même pas bien loin, « la désignation de la revue avait été inspirée par le livre d'un autre élève des jésuites, Henry de Montherlant : *La Relève du matin*¹⁴³. » Comme de bons collégiens, ils associent solennellement la publication des cahiers de la première série aux étapes du calendrier liturgique : le premier « est imprimé le 15 mars en l'honneur de l'Annonciation », le second « a été achevé d'imprimer à l'Imprimerie populaire en la vigile de Pâques en l'honneur de la Résurrection », le troisième paraît le « 4^e jour du mois de mai, en l'honneur de Marie, notre dame de la relève », etc. Pas de doute, la nouvelle revue affiche de toutes les manières possibles son orientation catholique. « Les préoccupations du groupe étaient telles que certains d'entre nous passeront pour des religieux lors

¹³⁹ La Direction, « Positions », *La Relève*, mars 1934, p. 1.

¹⁴⁰ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 226.

¹⁴¹ P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 26.

¹⁴² C. Hurtubise, Lettre à Jean Le Moyne, 7 mars 1984, *FJLM*, vol. 4, no 24.

¹⁴³ P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 26.

de la publication de leurs premiers essais¹⁴⁴ », se rappelle avec un certain amusement Le Moyne. Il apporte d'ailleurs des précisions à ce sujet à l'abbé Émile Bégin, l'un de ses correspondants, en 1962 : « j'avais vingt-quatre ans et on me prenait pour un curé, et à la confesse on me demandait parfois si j'étais défroqué! Car la sonorité théologique n'était guère concevable de la part d'une cloche laïque¹⁴⁵ ». Le Moyne fait bien ressortir, à travers ce commentaire, le caractère inusité de sa propre culture théologique, un domaine de compétence savante normalement réservé aux clercs dans le Canada français des années 1930.

À première vue, *La Relève* vient simplement grossir les rangs des mouvements de jeunes comme les JOC, les JEC et les Jeune-Canada qui fourmillent au cours des années 1930 au Canada français. Selon André-J. Bélanger, la revue se distingue des autres par son impact, car elle « opère au Québec un changement important dans l'orientation des choix idéologiques à venir [...]. Refus et angoisse, la revue amorce sa réflexion en scission parfaite à cet égard, avec le réconfort qu'apportait la tradition au nationalisme de son époque¹⁴⁶. » À l'inverse, Jacques Pelletier considère que l'idéologie « déréalisante » de la revue fait en sorte qu'elle « ne déboucha sur aucune action de transformation radicale de la société et n'exerça aucune influence réelle, du moins dans le domaine social et politique, sur la société canadienne-française¹⁴⁷. »

Bélanger et Pelletier dressent des portraits très différents de la revue. *La Relève* est-elle progressiste ou conservatrice? Sa contribution est-elle significative ou négligeable?

¹⁴⁴ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 226.

¹⁴⁵ J. Le Moyne, Lettre à l'abbé Émile Bégin, 8 janvier 1962, *FJLM*, vol. 5, no 8.

¹⁴⁶ A.-J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement* : La Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris, p. 16.

¹⁴⁷ J. Pelletier, « *La Relève* : une idéologie des années 1930 », *Voix et Images du pays*, 1972, p. 138.

Cécile Facal souligne dans sa thèse que les travaux consacrés à *La Relève* et à *La Nouvelle Relève* adoptent à ce sujet des positions contradictoires : « les uns mettent à mal les prétentions révolutionnaires de la revue pour donner l'image d'un organe travaillé par les forces conservatrices, voire, plus récemment, comme une instance censoriale. Les autres voient *La Relève* comme un lieu d'émergence de la modernité culturelle québécoise et d'une subjectivité délivrée du "nous"¹⁴⁸ ». Cette thèse ne cherche pas à résoudre ces questions, mais il importe de souligner qu'elles mettent en lumière la difficulté de déterminer la position exacte qu'occupe *La Relève* dans l'histoire des idées et, par extension, celle de ceux qui y sont rattachés comme Jean Le Moyne. Cette indétermination est largement tributaire de ce que Cécile Facal désigne comme « le problème fondamental¹⁴⁹ » des écrivains de *La Relève*, à savoir la volonté de concilier « modernité » et « foi catholique », « autonomie » et « hétéronomie religieuse », ce qui les entraîne forcément dans des pistes de réflexion marquées par le paradoxe.

Si la revue est catholique, elle est « effrontément catholique¹⁵⁰ », prendra soin de spécifier Paul Beaulieu cinquante ans après sa fondation. Il faut dire que le milieu canadien-français affiche à cette époque une foi toute conventionnelle et peu inspirante. Le Moyne en a toujours déploré la pauvreté. Dans un article sur les Juifs publié dans le journal *Le Canada* en 1943, il en illustre les contradictions : « L'ignorance des choses religieuses chez notre petit peuple, l'un des plus catholiques de la terre, a quelque chose d'effarant¹⁵¹. » Grâce à la circulation de la revue, le rayon d'impact des idées des rédac-

¹⁴⁸ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 4-5.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 11 et 13. Ce paradoxe sera étudié de manière plus détaillée au troisième chapitre de la thèse, lorsqu'il sera question du traitement qu'accorde Le Moyne à des sujets tels que la femme, les Juifs ou la littérature.

¹⁵⁰ P. Beaulieu, « 1930-1940 : sortir de l'ornière », *Écrits du Canada français*, 1984, p. 60.

¹⁵¹ J. Le Moyne, « Les Juifs », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

teurs dépasse le cercle de leurs intimes. En 1965, Jean-Charles Falardeau emploie, pour la première fois, la formule « génération de *La Relève* ¹⁵² » qui accorde un caractère officiel à leurs réflexions et inscrit de manière collective le groupe dans l'institution littéraire canadienne-française.

Les anciens de Sainte-Marie puisent la matière de leur rénovation spirituelle à l'extérieur des frontières du pays, au contact des « coreligionnaires français [qui] jouissent de la présence rayonnante d'un catholicisme métropolitain qui est l'honneur et la lumière de l'Église contemporaine¹⁵³. » Les rédacteurs de *La Relève* ont trouvé des modèles chez les « réformateurs chrétiens des années 1930¹⁵⁴ » en Europe. Claude Hurtubise dresse la liste de leurs sources d'inspiration dans une lettre envoyée à Jean Le Moyne en 1985 : « Il y avait les influences d'une part de *Gringoire*, de cet autre hebdo de Paris où on trouvait Dubont, d'autre part : *Sept*, *La vie intellectuelle*, *La vie spirituelle*, *Études*, *Esprit*, etc.¹⁵⁵ » Ces références renvoient à des écrivains tels que Maritain, Mounier, Berdiaeff, Daniel-Rops ou de Rougemont. Ce sont des laïcs, tout comme les membres de *La Relève*, qui mettent de l'avant une vision neuve du christianisme. Avec le recul d'une dizaine d'années, dans un article publié dans *Le Canada* en janvier 1944, Jean Le Moyne

¹⁵² J.-C. Falardeau, « La génération de *La Relève* », *Recherches sociographiques*, 1965, p. 123-133.

¹⁵³ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 46.

¹⁵⁴ C'est l'expression que forge Cécile Facal pour désigner les auteurs qui influencent les membres de *La Relève*. C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 30 et 31. Elle préfère cette expression à celle de Jean-Louis Loubet del Bayle, reprise par Stéphanie Angers et Gérard Fabre, les « non-conformistes ». Bien que le « non-conformisme » désigne le mouvement des penseurs catholiques français qui succède au « Renouveau catholique » à partir des années 1930, Facal considère que les lectures des collaborateurs de *La Relève* se limitent à une partie de ce réseau, c'est pourquoi elle en précise l'appellation. Voir aussi S. Angers et G. Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec 1930-2000. Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, p. 20-27.

¹⁵⁵ C. Hurtubise, Lettre à Jean Le Moyne, 20 janvier 1985, *FJLM*, vol. 4, no 24.

saisit l'occasion d'une réédition de textes catholiques marquants pour rappeler le dynamisme exceptionnel qui caractérisait cette période :

La France était avant la guerre un centre universel de pensée catholique, un foyer de vie chrétienne où s'alimentaient les catholiques du monde entier. Cette vaste mise en œuvre de toutes les valeurs religieuses à laquelle on procédait dans l'Église de France avait pris, comme on l'a dit souvent, l'ampleur d'une véritable renaissance. Depuis bien longtemps, la théologie n'avait été si vivante, ni l'explicitation du dogme n'avait fait des progrès si considérables; plusieurs penseurs travaillaient à l'élaboration d'une philosophie chrétienne, la doctrine sociale de l'Église s'affirmait de plus en plus nettement. [...] Des revues admirablement conçues et dirigées passionnaient d'innombrables lecteurs pour les questions spirituelles en leur livrant les richesses insoupçonnées de la foi. Des publications qui n'avaient rien à voir avec la bondieuserie et la morale¹⁵⁶.

Dans cet extrait, Le Moyne confesse son admiration pour la France entière, pour l'Église de France. Cet attachement sentimental n'est pas l'apanage de Jean Le Moyne, il est partagé par toute l'équipe éditoriale de *La Relève*. Jacques Pelletier souligne « que la revue, durant ses premières années d'existence, a entretenu à l'endroit de la France un véritable culte. Et on peut presque dire, sans exagérer, qu'elle parla plus, durant toute son existence de la France que du Canada français¹⁵⁷. » Chez Le Moyne, à l'instar de ses collègues, « la donnée française¹⁵⁸ » est incontournable non seulement en matière de spiritualité, mais aussi en ce qui a trait à la culture et à la littérature.

¹⁵⁶ J. Le Moyne, « Catholicisme », *Le Canada*, 31 janvier 1944, p. 5.

¹⁵⁷ J. Pelletier, « *La Relève* : une idéologie des années 1930 », *Voix et Images du pays*, 1972, p. 124.

¹⁵⁸ La « donnée » est une expression qu'utilise Le Moyne pour désigner les caractéristiques culturelles identitaires d'un groupe. Dans certains textes, Le Moyne évoque la contribution des données française, anglaise et américaine pour forger l'identité culturelle canadienne. Ce sujet sera traité au troisième chapitre de la thèse.

Stéphanie Angers et Gérard Fabre, qui ont analysé les liens qui se sont tissés entre *La Relève* et la revue *Esprit*, constatent que les jeunes Canadiens français ont essentiellement transposé les idées des réformateurs chrétiens des années 1930 dans leur propre réalité. Ils considèrent qu'« en l'absence de tels échanges avec l'extérieur, *La Relève* n'aurait pu développer et légitimer son projet de rénovation du catholicisme et de la vie spirituelle au Canada français¹⁵⁹. » Ainsi, leur prise de position n'a rien d'un saut dans le vide, elle « se coiffe de l'autorité rassurante de ces intellectuels français présentés comme les héritiers du patrimoine catholique qui a fait la France¹⁶⁰. » Le renouvellement du discours religieux au Canada français se fait donc avec un certain décalage temporel par rapport à l'Europe et à partir d'une terminologie déjà toute faite et bien rodée. Ici comme là-bas, on retrouve le même ensemble de mots-clés qui renvoient à des concepts mis à jour par les réformateurs : « néothomisme », « humanisme théocentrique », « communauté temporelle », « unité », « personnalisme », « primauté du spirituel », « matérialisme », etc. Il est vrai que Le Moyne emprunte relativement peu ce vocabulaire dans ses articles. Quant aux concepts, il les interprète assez librement. En cela, il n'est pas différent des collaborateurs de la revue qui, selon Cécile Facal, « ne font pas de ces textes une lecture d'érudition, attentive aux détails doctrinaux, mais une “digestion”, devant servir à nourrir leur propre doctrine qui ne prétend nullement à la rigueur philosophique, mais qui cherche à orienter l'action intellectuelle¹⁶¹ ». Les jeunes rédacteurs de *La Relève* n'ont de comptes à rendre à personne, ils opèrent des choix dans leurs lectures qui correspondent à leur milieu et à leur tempérament.

¹⁵⁹ S. Angers et G. Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec 1930-2000*, p. 31-32.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 32.

¹⁶¹ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 29.

Quelles traces l'œuvre de Jean Le Moyne garde-t-elle de ses fréquentations amicales avec les rédacteurs de *La Relève*? Peut-on dire que l'humanisme intégral de Jacques Maritain et le personnalisme d'Emmanuel Mounier, qu'il découvre au cœur de sa jeunesse intellectuelle, constituent les fondements véritables de sa pensée religieuse? Il est vrai que la critique a tendance à établir cette association un peu trop rapidement, semble-t-il, si l'on considère les faits. En comparaison avec les autres membres de la « confrérie », la contribution de Le Moyne à la revue est beaucoup plus modeste. Le premier article qu'il signe, « Le purgatoire et la perfection¹⁶² », porte sur le *Traité du Purgatoire* écrit à la Renaissance par Catherine de Gênes. Cet article ne paraît qu'en 1937, soit trois années après la parution du premier numéro de *La Relève*. Paul Beaulieu commente ainsi ce premier article : « Ces pages apportaient à la revue un message spirituel insufflé par une méditation personnelle et une profonde connaissance des textes sacrés et de l'enseignement des grands penseurs chrétiens de l'époque. Déjà se dégageait la marque distinctive de la collaboration de Jean Le Moyne¹⁶³ ». Au total, Jean Le Moyne n'a rédigé que vingt articles pour cette revue entre 1937 et 1944¹⁶⁴. Il faut préciser que la majorité d'entre eux (treize sur vingt) sont des comptes rendus de lecture¹⁶⁵. Dans ces textes synthétiques, la réflexion personnelle de Le Moyne, bien que présente, est nécessairement reléguée au second plan.

¹⁶² J. Le Moyne, « Le purgatoire et la perfection », *La Relève*, novembre-décembre 1937, p. 231-236.

¹⁶³ P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 26.

¹⁶⁴ Quatorze articles sont publiés à *La Relève*, six autres à *La Nouvelle Relève*.

¹⁶⁵ Outre le livre de sainte Catherine déjà cité, Le Moyne fait notamment le compte rendu des ouvrages de saint Augustin, du théologien Pierre Lavaud, de Pierre Van der Meer de Walcheren sur sa conversion, d'Herbert Doms sur le mariage, de Claude Mélançon sur les oiseaux, de Jacques Maritain sur la pensée de saint Paul.

En parlant de l'équipe éditoriale de *La Relève*, les critiques ont tendance, habituellement, à faire de Jean Le Moyne un membre actif à part entière de l'équipe de *La Relève* au même titre que ses amis Charbonneau, Élie ou Hurtubise. Ainsi, le critique Jacques Pelletier considère Le Moyne comme « l'un des principaux collaborateurs¹⁶⁶ », ainsi que « l'un des principaux animateurs [de la revue] jusqu'à sa disparition en 1948¹⁶⁷ ». Ces derniers chiffres modèrent sensiblement cette hypothèse. D'ailleurs, Jean Le Moyne lui-même « [n'oserait] jamais dire que [sa] "pensée" résume le mieux l'esprit de *La Relève*¹⁶⁸ ». Il ne se considère pas du tout comme un pilier du groupe : quand Serge Proulx s'adresse à lui pour comprendre le rôle de Saint-Denys Garneau dans l'orientation de la revue, il répond en toute honnêteté :

Vous feriez bien de consulter mes amis Paul Beaulieu et Claude Hurtubise, tous deux fondateurs de *La Relève* et beaucoup plus proches que moi de son action (pour autant qu'on puisse parler d'action en ce cas); ils en savent bien plus que moi sur le groupe et ses options, etc. Mes liens avec eux et le groupe étaient strictement d'amitié. Je ne rêvais que de partir et intérieurement j'habitais déjà ailleurs¹⁶⁹.

Le Moyne n'est certainement pas aussi présent que les autres et, pourtant, ce n'est pas faute d'être disponible. En effet, de l'âge de 21 ans à 27 ans (année de son entrée au service de traduction des nouvelles du quotidien *La Presse*), on ne lui connaît pas d'occupation professionnelle : Jean Le Moyne poursuit des études autodidactes en littérature, en philosophie, en musique et en langue allemande. C'est la période à ses yeux la

¹⁶⁶ J. Pelletier, « *La Relève* : une idéologie des années trente », *Voix et Images du pays*, 1972, p. 71.

¹⁶⁷ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, 1993, p. 564.

¹⁶⁸ J. Le Moyne, Lettre à Antoine Sirois, 3 juin 1981, *FJLM*, vol. 1, no 78.

¹⁶⁹ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 18 octobre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

plus « monacale » de sa vie, consacrée à « s'habituer » en toute humilité aux modes de pensée et de contemplation des Pères de l'Église. Il évoque, non sans humour, ses nombreuses visites à la bibliothèque des jésuites du Collège Saint-Marie au printemps 1939, où il avait entrepris des recherches sur le Bon Larron. Laïc en « territoire de chasse gardée », Le Moyne se souvient que sa présence agaçait les bons pères « qui venaient chaque jour, vers quatre heures se partager fébrilement le saint *Devoir*¹⁷⁰ ». C'est aussi au cours de cette période qu'il fera quatre voyages en France¹⁷¹. Toutefois, des ennuis de santé le tiennent souvent à l'écart du groupe. On sait qu'il interrompt ses études en Philo I au Collège Sainte-Marie au printemps 1934 en raison de sa perte de l'ouïe. Saint-Denys Garneau exprime d'ailleurs sa sollicitude et fait parvenir, à travers sa correspondance, des souhaits de prompt rétablissement à l'hiver 1934, à l'automne 1937, ainsi qu'à de nombreuses reprises durant toute l'année 1938.

Cette relative absence de Jean Le Moyne des pages de *La Relève* est compensée par une emprise morale très forte sur la « confrérie ». Selon Paul Beaulieu, « même si son nom n'apparaît pas au sommaire des premiers numéros, son rayonnement se fit tôt sentir après la fondation de la revue¹⁷² ». Les connaissances religieuses, acquises au contact de son père ou à travers ses lectures personnelles, ainsi que sa vaste culture littéraire lui confèrent une indéniable autorité auprès de ses amis qui lui font une réputation de théologien. « Au sein de l'équipe de *La Relève*, il prend figure de prophète, de Père de l'Église », soutient Jean-Charles Falardeau¹⁷³. Jacques Ferron s'en moque dans *Le ciel de*

¹⁷⁰ J. Le Moyne, « Les Maritain, de loin, de près », *PV*, p. 138.

¹⁷¹ À l'été 1934, où il rencontre Jacques Maritain sur le chemin du retour, à l'été 1935, à l'été 1937, avec Saint-Denys Garneau qui retourne au pays au bout de trois semaines, à l'été 1938, où il assiste au Congrès de psychologie religieuse d'Avon-Fontainebleau en compagnie de Maritain.

¹⁷² P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 26.

¹⁷³ J.-C. Falardeau, « La génération de *La Relève* », *Recherches sociographiques*, 1965, p.131.

Québec, il résume comiquement toute l'envergure de l'influence de Jean Le Moyne en le désignant comme « le pape de la coterie des anciens de *La Relève*¹⁷⁴ ».

Parmi les réformateurs chrétiens des années 1930 dont s'inspirent les membres de *La Relève*, c'est indubitablement Jacques Maritain qui exerce le plus d'ascendant sur le groupe. La direction en fait en quelque sorte la figure tutélaire de la revue : en plus des allusions élogieuses au philosophe dans son tout premier texte de présentation, la rédaction publie un compte rendu de ses conférences sur la nouvelle chrétienté en 1934 à Montréal¹⁷⁵, un résumé de ses principes sous la plume de Gilmard¹⁷⁶, un entretien avec lui¹⁷⁷, ainsi que six articles rédigés de sa main. Plusieurs facteurs favorisent ces échanges, selon Yvan Lamonde, « la ferveur de l'admiration pour Maritain [...] est entretenue par les passages que [celui-ci fait] à Montréal, [...] par les correspondants qu'[il conserve] et par [son] accueil à Paris et à Meudon¹⁷⁸ ». Il est évident qu'il existe entre Maritain et les membres de *La Relève* des liens privilégiés qui nourrissent l'estime du groupe à l'égard de leur aîné. Yvan Cloutier, dans une étude sur les usages de Maritain au Québec, montre que cette estime est d'abord fondée sur l'image de marque du philosophe : « Dès les années 1920, Maritain était considéré comme un des plus grands philosophes catholiques et son néothomisme radical était reconnu comme exemplaire du point de vue de la doctrine, notamment parce qu'il alliait orthodoxie et renaissance catholique dans un contexte

¹⁷⁴ J. Ferron, *Le ciel de Québec*, p. 218.

¹⁷⁵ *La Relève*, « Les problèmes spirituels et temporels d'une nouvelle chrétienté », *La Relève*, octobre 1934, p. 118-122.

¹⁷⁶ Gilmard [pseudonyme de Gérard Petit], « Jacques Maritain », *La Relève*, octobre 1937, p. 200-208.

¹⁷⁷ *La Relève*, « Entretien avec Jacques Maritain », *La Relève*, mars 1939, p. 227-230.

¹⁷⁸ Y. Lamonde, « *La Relève* (1934-1939), Maritain et la crise spirituelle des années 1930 », *Le cahier des dix*, 2008, p. 190.

pluraliste où l'action des catholiques était requise¹⁷⁹. » Aux yeux des jeunes rédacteurs, son discours devait revêtir un double charme : non seulement Maritain était-il laïc, mais au surplus philosophe, source de légitimation inattaquable.

Le Moyne figure parmi ceux qui l'ont côtoyé de plus près. À leur première rencontre, il n'a que 21 ans, tandis que le philosophe en a 52 : Le Moyne se trouve par hasard sur le même transatlantique que Jacques Maritain au retour de son premier voyage en France à la fin de l'été 1934 et il l'aborde à la gare maritime du Havre. « Je fus accueilli avec la plus cordiale gentillesse : la simple mention de *La Relève* valait déjà plus qu'une lettre d'introduction. Ce qui m'a toujours étonné. Mais il paraît que nous étions des oiseaux rares¹⁸⁰. » Dans le numéro hommage de la revue *Écrits du Canada français* consacré à Jacques Maritain en 1983, Jean Le Moyne retrace les moments forts de cette relation. Il en ressort trois choses : tout d'abord, l'exemple inspirant d'un laïc qui diffuse sa foi à travers une vision moderne de l'ordre temporel; ensuite, Maritain lui procure pendant presque une décennie un accès extraordinairement privilégié aux débats et aux idées des intellectuels catholiques de premier plan; finalement viendra une rupture qui s'opèrera à partir de 1945 environ : elle est bien sûr physique puisque Maritain devient ambassadeur de France au Vatican, mais l'éloignement est aussi idéologique, car « les risques nécessaires », « des exigences impérieuses d'autonomie », et « l'arrivée de nouvelles présences sur la scène intérieure¹⁸¹ » guideront Le Moyne vers de nouveaux horizons théologiques.

¹⁷⁹ Y. Cloutier, « De quelques usages québécois de Maritain : la génération de *La Relève* », dans B. Melançon et P. Popovic (dir), *Saint-Denys Garneau et La Relève. Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, p. 61.

¹⁸⁰ J. Le Moyne, « Les Maritain de près, de loin », *PV*, p.128.

¹⁸¹ *Ibid.*, p.147.

Au-delà de l'estime, de l'amitié même, qu'il éprouve à l'égard de Maritain, on peut dire que Jean Le Moyne a été personnellement attiré par la nouveauté, la cohérence et l'ampleur de la mission philosophique du « grand chrétien ». Parmi les grandes idées sur lesquelles repose la réflexion de Maritain, il y en a une qui exerce un attrait irrésistible sur Le Moyne, c'est l'Incarnation. Cécile Facal en montre bien l'importance dans le discours des intellectuels européens de cette époque :

L'image centrale de la synthèse recherchée par les réformateurs chrétiens des années 1930 est, en ce qui concerne la conception de l'homme, celle de l'incarnation; elle sera transposée à tous les domaines. Premier dogme et premier mystère du christianisme, l'incarnation de dieu dans le Christ, esprit et chair réunis pour sauver l'humanité, voilà l'icône dont on peut dire qu'elle structure toute leur vision [...]. Chez Maritain, l'humanisme intégral est aussi appelé « humanisme de l'Incarnation »¹⁸².

Dans le parcours intellectuel de Jean Le Moyne, les discussions de la maison paternelle avaient déjà préparé le terrain pour les enseignements de Maritain qui étendent la portée de l'Incarnation bien au-delà de l'épisode biblique. Le Moyne ne cache pas son admiration pour le philosophe et, après l'attaque du bénédictin Dom Albert Jamet que le journal *Le Devoir* a publiée en mai 1943, il défendra avec mordant son héritage : « Nous croyons que le grand philosophe représente une tendance irrésistible de la pensée chrétienne naturellement tournée vers l'universel. [...] Le premier il aura formulé les principes de l'humanisme intégral, le seul digne des chrétiens et qui sera celui de la chrétienté future¹⁸³. » À travers cette réplique, Le Moyne fait ses premiers apprentissages de la

¹⁸² C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 74.

¹⁸³ J. Le Moyne, « Dom Jamet à côté de M. Maritain », *La Nouvelle Relève*, juin 1943, p. 386-387.

polémique. Ce texte fera d'ailleurs l'objet d'une analyse détaillée dans le quatrième chapitre de la thèse.

Il ne fait pas de doute que la « primauté du spirituel » est l'idée maîtresse qui a d'abord séduit Le Moyne et ses amis. L'équipe de rédaction de la revue définit ainsi ce concept en 1934 : « la primauté du spirituel, c'est la primauté sur toutes les autres, de certaines valeurs inhérentes à la personne. C'est dans l'ordre suprême la prééminence de l'éternel sur le temporel, dans l'ordre de la nature, la soumission de ce qui est matériel à l'esprit, et dans l'ordre de l'esprit, la priorité de l'intelligence sur la raison¹⁸⁴. » Cette idée a de quoi inspirer un finissant du cours classique qu'on a contraint aux marques purement extérieures du culte et qu'on a formé essentiellement avec des « morceaux choisis » des textes sacrés. Bien entendu, l'appel du philosophe à placer la personne humaine au cœur de la réflexion suscite l'enthousiasme non seulement des rédacteurs de *La Relève*, mais aussi d'un nombre considérable de Canadiens français, comme le constate Le Moyne lors d'un passage de Maritain à Montréal en 1943. Il s'étonne d'ailleurs de cet engouement, car il sait bien que les théories du théologien « ne s'adressent pas à la foule », mais « le grand public le connaît et a su découvrir spontanément chez lui la sympathie et la ferveur d'un apôtre¹⁸⁵. » Pour Le Moyne, il s'agit là d'un signe certain de l'authenticité de la mission de Maritain et de la justesse de ses propos : « Nous voulons d'abord y voir (et combien cela est encourageant et consolant!) de la part des nôtres un hommage spontané à l'intelligence et au savoir, une admiration sincère, incapable de se manifester autrement que par une présence¹⁸⁶. »

¹⁸⁴ La Direction, « Positions : la notion de personne », *La Relève*, mars 1934, p. 153.

¹⁸⁵ J. Le Moyne, « Dom Jamet à côté de M. Maritain », *La Nouvelle Relève*, juin 1943, p. 386-387.

¹⁸⁶ J. Le Moyne, « Maritain parmi nous », *Le Canada*, 19 novembre 1943, p. 4.

Concrètement, dans les années 1930 et 1940, des allusions à Maritain ou à son épouse Raïssa apparaissent à quelques reprises sous la plume de Le Moyne, que ce soit dans *La Relève*, *La Nouvelle Relève* ou encore dans les pages littéraires du journal *Le Canada*¹⁸⁷. Au total, on compte dans le corpus une douzaine d'articles qui leur rendent hommage de manière plus ou moins directe. Bien qu'il y manifeste toujours son admiration pour le « théologien spirituel », Le Moyne se contente le plus souvent de mentionner au passage le titre de ses œuvres ou d'en évoquer assez rapidement les grands traits : on ne trouvera nulle trace dans ses textes d'un développement soutenu des théories du maître, tout au plus peut-on y trouver quelques citations.

Parmi les œuvres qui ont suscité le plus d'intérêt chez Le Moyne, mentionnons *Les degrés du savoir* publiée en 1932. Dans cet ouvrage qui porte sur la connaissance, Le Moyne admire « la pensée du grand philosophe [qui] gravit un à un les échelons du savoir, nous ouvrant à chaque plan successif d'activité raisonnable des perspectives de plus en plus étendues et qui embrassent une somme croissante de réel¹⁸⁸. » Il convient de souligner ici l'attrait qu'exerce la science chez Le Moyne malgré le fait que ses maîtres du collège classique aient plutôt souhaité l'en détourner, car il se souvient qu'à Sainte-Marie, « la science restait à part dans son inexplicable puissance, déléguée du monde et suspecte comme telle¹⁸⁹ ».

Sa principale dette envers Maritain se situe dans le domaine des arts. Dans ses essais *Art et scolastique* (1920) et *Frontières de la poésie* (1935), le penseur français défend une conception métaphysique de la création artistique fondée sur les enseignements de saint

¹⁸⁷ Jean Le Moyne a créé la page littéraire du *Canada* et il l'alimente de critiques tous les samedis à partir du 13 septembre 1943.

¹⁸⁸ J. Le Moyne, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, décembre 1941, p. 164.

¹⁸⁹ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 65.

Thomas. On peut deviner que Jean Le Moyne s'y est fortement intéressé en raison du fait que Maritain réconcilie, dans un art chrétien accessible, les jumeaux « dualistes » matière et esprit. En effet, par l'entremise de la beauté, l'art devient un point de rencontre entre le matériel et le spirituel :

On constate ainsi une sorte de conflit entre la transcendance de la beauté et l'étroitesse matérielle de l'œuvre à faire, entre la raison formelle de beauté, splendeur de l'être et de tous les transcendants réunis, et la raison formelle d'art, droite industrie des œuvres à faire... Le créateur en art est celui qui trouve un *nouvel analogué* du beau, une nouvelle manière dont la clarté de la forme peut resplendir sur la matière¹⁹⁰.

Dans sa chronique « La revue des revues » du *Canada* en septembre 1943, Le Moyne attire l'attention des lecteurs sur « un texte capital de Maritain sur le jugement artistique¹⁹¹ » publié récemment dans la *Revue dominicaine*. Vérification faite, il s'agit d'un article relativement bref où le philosophe présente l'art du point de vue de celui qui regarde et qui l'interprète. Il est intéressant de voir ce qu'en a retenu Le Moyne. Dans son compte rendu, il revient constamment sur la double nature de l'art : « secrètes correspondances dans les choses », « à la fois de l'œuvre et de notre esprit », « double mystère de la personnalité de l'artiste et de la réalité¹⁹² ». On sent que Le Moyne est enthousiasmé par cette conception de l'art qui touche par son effort créateur au divin, à travers des moyens humains, Maritain le formulera ainsi : « cette divination du spirituel dans le sensible, et qui s'exprimera elle-même dans le sensible¹⁹³. » Les pages littéraires du *Canada*, qui contiennent pas moins d'une centaine d'articles signés par Jean Le Moyne,

¹⁹⁰ J. Maritain, *Art et scolastique*, p. 66-67. L'auteur souligne.

¹⁹¹ J. Le Moyne, « La revue des revues », *Le Canada*, 20 septembre 1943, p. 5.

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ J. Maritain, *Frontières de la poésie*, p. 22.

seront le lieu de prédilection pour mettre à l'épreuve encore et encore cette vision transcendante du travail de l'artiste.

Saint Paul et la charité

Il y a un autre point de convergence entre Le Moyne et Maritain, il réside dans leur admiration commune des écrits de saint Paul. En 1941, Jacques Maritain a publié un essai intitulé *La pensée de saint Paul*¹⁹⁴. Qui de mieux placé dans l'équipe de *La Nouvelle Relève* que Jean Le Moyne pour en faire un compte rendu? Assurément personne d'autre que lui. Rétrospectivement, Le Moyne avouera en toute franchise : « Je n'ai nulle part exprimé avec plus de ferveur ma dette envers ce grand penseur qui n'a pas méprisé ma jeunesse, et qui lui a ouvert les au-delà de la raison¹⁹⁵. » Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relire quelques passages de l'article : Maritain y possède « une intelligence parfaite de la pensée de saint Paul », ses explications « vont toujours droit au fond et à l'essence des choses », sans compter qu'il « se tient toujours sur le même plan élevé¹⁹⁶ » que l'apôtre. Correspondant avec Le Moyne depuis sa résidence de New York, Maritain est sensible à cet hommage et lui retourne le compliment. Il tient à le remercier et à lui dire à quel point il a été touché par cet article, « car non seulement vous avez dégagé excellemment les intentions et l'esprit même de mon livre sur saint Paul, mais vous vous êtes affirmé vous-même avec une force et un talent qui justifient tout mon espoir dans la jeunesse canadienne [...] J'ai rarement lu une étude aussi ferme et aussi profonde, et où le style répond aussi bien à la pensée¹⁹⁷. »

¹⁹⁴ J. Maritain, *La pensée de saint Paul*, New York, Éditions de la Maison française, 1941.

¹⁹⁵ J. Le Moyne, « Les Maritain, de loin, de près », *PV*, p. 142.

¹⁹⁶ J. Le Moyne, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, décembre 1941, p. 171.

¹⁹⁷ J. Maritain, Lettre à Jean Le Moyne, 25 décembre 1941, *FJLM*, vol. 1, no 56.

Avec les premières phrases de *La pensée de saint Paul*, « Le salut vient des Juifs! C'est d'Israël qu'est sorti le Sauveur du monde, c'est dans le sein d'une jeune fille juive [...] que le Verbe par qui tout a été fait a pris chair humaine¹⁹⁸ », Maritain a dû surprendre, voire choquer, plus d'un lecteur en 1941. L'auteur reprend les textes des Actes des apôtres relatifs à la vie de Paul ainsi que ses épîtres tout en insistant sur la situation paradoxale du saint : c'est un « Hébreu fils d'Hébreu » qui convertit les Gentils au christianisme. Tout au long de sa démonstration, le philosophe cherche à faire en sorte que « les barrières tombent entre Juifs et Gentils¹⁹⁹ ». À travers le commentaire des citations de saint Paul, Maritain met en évidence l'interdépendance des deux peuples en soulignant tantôt que c'est la « faute » du peuple élu qui « a enrichi spirituellement le monde » (Rom 11.12) en procurant le salut aux païens ou en expliquant que « la branche d'olivier sauvage » du chrétien, nouvellement greffée, ne produit pas de sève, « c'est la racine [juive] qui [le] porte » (Rom 11.18). Ces idées feront leur chemin dans les écrits de Le Moyne qui consacrera près d'une dizaine de textes à la question juive et qui se rangera avec fermeté aux côtés de Maritain dans le combat contre l'antisémitisme en puisant ses arguments principalement dans la Bible.

S'il est vrai que le compte rendu de cet essai dans *La Nouvelle Relève* reste fidèle aux propos de Maritain, il est vrai aussi que Le Moyne y ajoute une bonne dose du sien. C'est d'ailleurs là l'un des traits caractéristiques de son écriture : il adapte continuellement à ses usages les objets de ses critiques. Par exemple, dans son article sur *La pensée de saint Paul*, Jean Le Moyne accorde une attention disproportionnée à l'un des douze chapitres de Maritain intitulé « C'est la charité qui est la plus grande ». Ce choix, on le devine, trahit sa préférence à l'égard de cette vertu théologique.

¹⁹⁸ J. Maritain, *La pensée de saint Paul*, p. 11.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.130.

La charité est d'ailleurs un autre concept clé de la pensée religieuse de Jean Le Moyne. Il en parle dans le tout premier texte écrit pour *La Relève*. Le jeune essayiste, alors âgé de 24 ans, y soulève une question : « qu'est-ce que la perfection pour l'homme? » Il y répond un peu plus loin : « ce ne sont ni les pénitences, ni la mortification, ni le strict accomplissement des devoirs, qui font la sainteté (...) mais la charité²⁰⁰. » Afin de définir ce concept chez Le Moyne, il faut faire appel à une autre notion religieuse à laquelle la charité est étroitement liée, celle de la grâce. Si le récit de la conversion de Saul de Tarse en route vers Damas en fournit un exemple absolument violent et spectaculaire, la grâce se manifeste d'ordinaire plus discrètement, et de manière plus incertaine aussi : « la grâce n'est pas un élément facilement saisissable et qu'on peut appliquer artificiellement à une âme comme une ventouse²⁰¹ », explique Le Moyne en commentant les qualités d'un roman de Mauriac paru en 1943. Le journaliste ne cesse, dans ses articles, d'en proclamer l'importance et surtout l'actualité : « dès qu'on fait intervenir l'homme, nous sentons la nécessité de la présence de la grâce comme pari indispensable de son existence²⁰². » Simplement dit, « la lumière de la grâce » n'est rien d'autre que l'incarnation (avec une minuscule), car elle est le point de départ d'une prise de conscience qui associe le croyant à Dieu. Or le mystère de la grâce correspond à un état contemplatif, « l'activité est passive et pourtant souverainement libre et personnelle : la grâce achève la nature et unit à Dieu²⁰³ », tandis que la charité, pour sa part, la dépasse par sa composante active en ajoutant à l'amour de Dieu celui du prochain. Le Moyne soutient que la charité est « plénitude de la foi²⁰⁴ », qu'elle est « l'achèvement actif et vital de

²⁰⁰ J. Le Moyne, « Le purgatoire et la perfection », *La Relève*, novembre-décembre 1937, p. 231.

²⁰¹ J. Le Moyne, « Les chemins de la mer », *Le Canada*, 25 octobre 1943, p. 5.

²⁰² J. Le Moyne, « Choix des élues », *Le Canada*, 27 septembre 1943, p. 5.

²⁰³ J. Le Moyne, « Illuminations et sécheresses », *La Relève*, avril 1938, p. 114.

²⁰⁴ J. Le Moyne, « Illuminations et sécheresses (fin) », *La Relève*, mai 1938, p. 148.

notre liberté », « la mise en œuvre en nous de la grâce qui nous a été donnée.²⁰⁵ » Il y a dans la charité un dynamisme, un mouvement, une intention qui expliquent son premier rang parmi les vertus théologales, devant la foi et l'espérance, car elle est la voie qui, selon saint Paul, permet d'aspirer aux dons supérieurs. À ce sujet, Maritain ainsi que Le Moyne invitent le lecteur à relire la première épître aux Corinthiens :

Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis plus qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit. Quand j'aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j'aurais la plénitude de la foi, une foi à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens en aumônes, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien. (1 Cor 13.1-3)

Ce n'est certainement pas l'effet d'un hasard si Jean Le Moyne préfère Paul aux autres apôtres, c'est précisément parce qu'il personnifie cette « ardente charité ». Alors que les synoptiques « racontent », avec un certain recul, le récit de la vie de Jésus-Christ, à partir de l'annonce de sa venue jusqu'à sa résurrection, les épîtres pauliniennes quant à elles « [édifient], au sens propre du mot²⁰⁶ » grâce à la forme même du genre scripturaire privilégié, c'est-à-dire la lettre. En effet, pressée par l'urgence de l'apostolat, l'écriture épistolaire de saint Paul remplit parfaitement le mandat actif qui caractérise la charité, car elle est doublée d'une mission de conversion, d'une volonté de partage avec le prochain que le lecteur peut saisir directement « en action ». On peut donc dire qu'à travers le caractère performatif de ses lettres, saint Paul fait œuvre de suprême charité : il est le Verbe incarné, il est la Parole révélée.

²⁰⁵ J. Maritain, *La pensée de saint Paul*, p. 18 (repris par J. Le Moyne, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, décembre 1941, p. 168).

²⁰⁶ J. Le Moyne, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, décembre 1941, p. 166.

Ces notions religieuses, aussi abstraites puissent-elles paraître, ne sont jamais confinées dans les textes de Jean Le Moyne au pur domaine de la spiritualité. C'est bien exactement le contraire : cette thèse montrera qu'elles soutiennent sa conception du monde, et plus particulièrement celle des arts. Pour Le Moyne, il est impossible de parler de théâtre sans évoquer la grâce, qui est à ses yeux l'équivalent moderne du *fatum* grec, « facteur dramatique²⁰⁷ », « personnage principal ainsi que l'armature même du théâtre²⁰⁸ ». Impossible de parler de Saint-Denys Garneau sans évoquer la notion de charité « qui était la solution de sa vie. Et de son angoisse²⁰⁹. »

Si Jean Le Moyne restera fidèle aux écrits de saint Paul toute sa vie, on ne peut en dire autant pour Jacques Maritain pour qui son intérêt s'effrite avec le temps. Saint-Denys Garneau en explique déjà les raisons à Claude Hurtubise dans une lettre datée du mois d'août 1935 :

Je crois que le thomisme répugnera toujours à Jean au point de vue pratique, parce qu'il a son point de départ dans le raisonnement, dans la distinction, dans l'établissement de principes abstraits, alors que Jean est essentiellement réaliste, dans le sens de réalité concrète, et avance toujours par expérience intime, comme moi d'ailleurs; seulement moi, qui n'ai pas sa force de personnalité, j'accepte des principes qui me viennent de haut comme possibles, comme probables, et puis je tâche à les vérifier à ma façon. Lui, s'oppose²¹⁰.

Les mots du poète se révèlent instructifs à plusieurs égards. D'une part, on ne peut qu'admirer la formule finale de Saint-Denys Garneau, « Lui, s'oppose », qui n'est pas loin de résumer, en fait, toute la vie future de Jean Le Moyne, le mauvais contemporain.

²⁰⁷ J. Le Moyne, « Les chemins de la mer », *Le Canada*, 25 octobre 1943, p. 5.

²⁰⁸ J. Le Moyne, « Violaine et la grâce », *Le Canada*, 20 septembre 1943, p. 5.

²⁰⁹ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 124.

²¹⁰ H. de Saint-Denys Garneau, *Lettres à ses amis*, p. 179.

Par ailleurs, les propos de Saint-Denys Garneau redisent l'importance de son inscription dans une « réalité concrète », on y reconnaît bien entendu son principe d'incarnation (avec la minuscule). Ensuite, ils soulignent sa répugnance pour « le raisonnement » et « la distinction »; on peut en déduire que la hiérarchie personnaliste qui établit la supériorité de certains éléments sur d'autres (éternel/temporel, spirituel/matériel, intelligence/raison) prend aux yeux de Jean Le Moyne les airs suspects du dualisme. C'est sans doute là que réside le point de rupture fondamental avec la pensée de Maritain, car Le Moyne exècre les échelles de valeur doctrinaires qui mènent tout droit au sentiment de culpabilité, elles lui rappellent par trop les prescriptions abusives du clergé. Son collègue parlementaire, André Burelle, fait d'ailleurs allusion aux motifs de cette rupture dans une lettre datée du mois de décembre 1984 : « En déclarant que la pensée de Maritain n'est plus "habitable" [...], j'ai cru comprendre qu'en réalité c'est le "paléothomisme" et l'esprit de système de Maritain qui vous semblent dépassés²¹¹ ». À deux reprises, dans des articles publiés en 1960, Le Moyne utilisera l'expression « l'impasse néothomiste²¹² » pour qualifier l'échec de cette philosophie. Avec le recul, il aura des mots durs à l'égard de cette vision du monde et « de ses commodes tiroirs où on loge avec orgueil les inventions des autres²¹³ ». Dans ces textes, il reproche au néothomisme son incompatibilité fondamentale avec la modernité. À Serge Proulx qui lui demande de préciser sa pensée à ce sujet, Le Moyne répond :

L'impasse néothomiste : c'est bien simple. Catholiques, bien qu'assez peu obéissants et conventionnels, nous subissons constamment de très fortes pressions scolastiques. Je n'ai pas à vous dire l'ampleur du mouvement. Nos pre-

²¹¹ A. Burelle, Lettre à Jean Le Moyne, 11 décembre 1984, *FJLM*, vol. 3, no 18.

²¹² J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 21 et « Teilhard ou la réconciliation », *CE*, p. 193.

²¹³ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 21.

mières « formes » philosophiques proviennent de lui. Et il y avait derrière nous Maritain, en prééminence. Et pourtant, ni lui ni les autres ne pouvaient nous donner « réponse à tout ». Le dynamisme de la pensée collective exprimé débordait tous les cadres de l'École et d'autres expériences d'intelligence et d'existence nous sollicitaient. Les pressions avaient beau être intenses nous désobéissions fermement, fidèlement²¹⁴.

Le ressentiment de Jean Le Moyne est partagé par Robert Charbonneau, qui dira en 1983 : « j'ai mis ensuite trop de temps à me détacher du thomisme, qui avait pris pour moi le visage de l'amitié surtout après nos rencontres avec Jacques et Raïssa Maritain. [...] Il ne s'agit pas de nier la valeur de la philosophie de saint Thomas, mais de faire valoir notre droit de penser par nous-mêmes, en notre temps et pour notre temps, sans avoir à traîner ce boulet de la Somme²¹⁵. » Avec le temps, on comprend que le modèle de jeunesse a perdu son éclat, mais ce qui frappe, c'est l'amertume de la désillusion que partagent Le Moyne et Charbonneau, même à un âge avancé.

À la fin de la guerre, Jean Le Moyne et ses anciens compagnons de Sainte-Marie franchissent alors le cap de la trentaine. Les collaborateurs des premiers jours se dispersent peu à peu : Robert Charbonneau et Claude Hurtubise se consacrent aux Éditions de l'Arbre fondées en 1940, Saint-Denys Garneau est décédé en 1943, Paul Beaulieu, devenu diplomate, vit à Paris à partir de 1945, Robert Élie passe au journalisme. Quant à Jean Le Moyne, il quitte *Le Canada* en 1944 et devient pigiste pour la Presse canadienne.

Véritable laboratoire spirituel, l'expérience collective de *La Relève* leur a permis d'être catholiques différemment au Canada français en s'affranchissant des entraves d'une vision passéiste de la religion et en diffusant les idées des réformateurs chrétiens des années 1930. Cette période de la vie de Jean Le Moyne, davantage propice à la ré-

²¹⁴ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 18 octobre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

²¹⁵ R. Charbonneau, « Rencontre avec Maritain », *Écrits du Canada français*, 1983, p. 41-42.

flexion et à la confrontation d'idées qu'à l'expression d'une pensée personnelle, prépare le chemin aux textes plus importants, plus achevés. On compte à peine six essais ayant été rédigés avant 1950 parmi les vingt-huit retenus dans *Convergences*, tous les autres paraîtront au cours de la décennie suivante.

La découverte de Teilhard de Chardin

La dernière étape significative de la formation religieuse de Jean Le Moine débute par des lectures « sous le manteau » vers la fin des années 1940. Si l'aventure est clandestine, c'est en raison de l'interdit qui frappe les textes de l'auteur, le père Teilhard de Chardin, jésuite paléontologue qui propose une vision du monde contestée par ses supérieurs. Au cœur du litige se trouve le fait que, selon Teilhard, les découvertes scientifiques modernes rendent désuet le discours théologique traditionnel et sa vision du monde « fixiste ». Il cherche à réconcilier science et foi en élaborant un vaste système trouvant ses assises dans la théorie darwinienne de l'évolution des espèces qui fait l'objet de réserves importantes de la part de l'Église. Luc Lepage, qui a rédigé un mémoire de maîtrise sur l'impact de la pensée de Teilhard de Chardin au Québec, synthétise ainsi la démarche du penseur :

La méthode qu'emploie Teilhard pour refaire une alliance entre l'univers et Dieu, l'homme et le Christ, la société et l'Église est d'entreprendre l'histoire de l'univers, de l'homme et de la société en montrant un sens possible. Cette entreprise consiste d'abord à montrer, à partir des faits établis par la Science, le sens possible de l'évolution. Puis dans un second temps, à établir la connexion avec le surnaturel²¹⁶.

²¹⁶ L. Lepage, *L'impact de la pensée de Teilhard de Chardin sur un groupe de biologistes et de théologiens québécois entre 1940 et 1970*, p. 63.

En ces années d'après-guerre, le dialogue entre scientifiques et théologiens se heurte à des difficultés de compréhension mutuelle. Plusieurs tentent de résoudre les « problèmes que pose à l'esprit humain la conciliation de la méthode scientifique positive avec les exigences de la Foi²¹⁷. » Sans conteste, c'est l'*Origine des espèces* de Darwin qui donne lieu aux « discussions les plus délicates » et qui entraîne « les difficultés les plus graves²¹⁸ » dans le débat entre science et foi depuis presque un siècle puisque l'interprétation de la Genèse y est radicalement remise en cause. Si la théorie de Darwin a souvent été récupérée par les non-croyants à des fins antireligieuses, Teilhard de Chardin cherche lui aussi à s'en saisir en tant que croyant afin de la réconcilier avec le dogme chrétien. Ce faisant, il éveille toutefois la méfiance de l'Église. Dès 1940, *Le phénomène humain* est en instance de révision à Rome. Le malaise est confirmé par un décret du Saint-Office en 1957 qui interdit la circulation des écrits de Teilhard, et surtout un *Monitum* daté du 30 juin 1962 :

Il apparaît assez clairement que ces œuvres ont une certaine ambiguïté et présentent parfois même des erreurs graves en matière philosophique et théologique qui offensent la doctrine catholique. C'est pour cela que les pères de la suprême Congrégation du Saint-Office exhortent tous les évêques, ainsi que les supérieurs des instituts religieux, les recteurs des séminaires et des universités, à défendre les esprits, surtout ceux des étudiants, contre les dangers que renferment les œuvres du Père Teilhard de Chardin et de ses disciples²¹⁹.

²¹⁷ Union catholique des scientifiques français, « Liminaire », dans F. Russo, s.j., (et al.), *Pensée scientifique et foi chrétienne*, p. 5. L'Union catholique des scientifiques français cherche à ouvrir le dialogue par ce premier cahier en invitant des scientifiques de premier plan, laïcs et clercs (tel le père Teilhard), ainsi que des philosophes (tel Paul Ricoeur) à participer au débat.

²¹⁸ F. Russo, s.j., « Cent années d'un dialogue difficile entre la science et la foi (1850-1950) », dans F. Russo, s.j., (et al.), *Pensée scientifique et foi chrétienne*, p. 16.

²¹⁹ Le *Monitum* est cité par Action Fatima-France, *Teilhard de Chardin face à l'Évangile de Jésus-Christ, la Science, l'Église*, p. 3. Il sera répété en juillet 1981.

Le premier contact de Le Moyne avec la pensée du controversé père Teilhard remonte à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale alors qu'il « [entendait] parler de lui et [lisait] avidement les articles qui lui étaient de temps à autre consacrés dans la presse française²²⁰ », confiera-t-il à Luc Lepage dans une lettre où il répond aux interrogations de l'étudiant. Le contact direct se fera vers la fin des années 1940 par l'entremise de la peintre Simone Aubry, épouse de Paul Beaulieu, qui a fréquenté le père jésuite durant son séjour à l'ambassade canadienne à Paris. Lors d'une visite à Montréal, elle fait cadeau de trois ou quatre textes « défendus » de Teilhard de Chardin à Jean Le Moyne. Il se souvient qu'« il s'agissait de cahiers grossièrement ronéotypés, “sans apparence”, fragiles, de vrais pauvres parmi les livres²²¹. » Cette rencontre littéraire est capitale. Le Moyne en retrace les étapes émotives dans un texte sur Teilhard rédigé en 1956, repris dans *Convergences* : « Tintements de l'oreille sourde et pie. Résistances des habitudes et des sécurités scolastiques, soudainement durcies par la menace. Quasi-scandale. Mais fascination irrépressible, savoureuse au suprême degré. Et bientôt, long vertige de libération et de joie²²². » Le message du paléontologue donne un sens à la démarche spirituelle de Le Moyne qui y trouve enfin une réconciliation logique, naturelle, de l'opposition entre matière et esprit qui l'exaspère depuis si longtemps.

Des étapes avaient certainement précédé cette rencontre et avaient prédisposé Le Moyne à l'accueil de cette parole. Le Moyne mentionne dans ses souvenirs les discussions sur la biologie qu'il a eues avec Jacques Maritain et les proches de *La Relève* au cours des années 1940 : le philosophe, on l'oublie parfois, étant détenteur d'une licence en sciences de la Sorbonne. Or les réformateurs chrétiens des années 1930 voient

²²⁰ J. Le Moyne, Lettre à Luc Lepage, 22 janvier 1978, *FJLM*, vol. 1, no 53.

²²¹ *Ibid.*

²²² J. Le Moyne, « Teilhard ou la réconciliation », *CE*, p. 189.

d'un mauvais œil les sciences. Cécile Facal en précise les raisons : « Parce que la physique, la chimie, la biologie et l'astronomie se basent essentiellement sur l'observation de phénomènes mesurables, leurs progrès sont conçus, plutôt que comme un élargissement des connaissances, comme une entreprise de rétrécissement du réel, lequel se voit coupé de son versant spirituel²²³. » On en déduit que les échanges avec Maritain au sujet de l'évolution des espèces ont fait surgir certaines oppositions. « Un certain soir nous allâmes trop loin²²⁴ », avoue Le Moyne. Ce soir-là, le spectacle étonnant de poissons cannibales dans l'aquarium de la maison Le Moyne a fait bondir la conversation « de l'ichtyologie à la zoologie en général et, vu la fermentation particulière de nos esprits à ce moment, [elle] glissa vers le darwinisme²²⁵. » Cette question embarrasse visiblement Maritain qui adhère à la vision « statique » traditionnelle anti-scientiste. C'est sans doute le premier désaccord qui se manifeste entre Le Moyne et Maritain : « la réaction et la résistance de notre éminent invité m'avaient déconcerté²²⁶. » Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après la découverte lumineuse des écrits de Teilhard de Chardin, la rupture avec Maritain est devenue pratiquement irréversible, d'autant plus que Le Moyne apprend en décembre 1954 de la bouche d'Albert Béguin (successeur de Mounier à la tête de la revue *Esprit*) que « Teilhard, c'est le diable pour lui²²⁷ ». Le maître spirituel de *La Relève* a alors passé le cap des 72 ans, les échanges que Le Moyne entretiendra avec lui seront désormais limités.

²²³ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 47.

²²⁴ J. Le Moyne, « Les Maritain, de loin, de près », *PV*, p. 144.

²²⁵ *Ibid.*, p.145.

²²⁶ *Ibid.*, p.144.

²²⁷ *Ibid.*, p.147.

Or, au sujet de l'évolution, Le Moyne se montre beaucoup moins convaincu dans le compte rendu, en janvier 1944, d'un ouvrage du biologiste français Pierre Lecomte du Nouy distribué par les éditions Beauchemin²²⁸. Le texte de Le Moyne oscille comme un pendule entre méfiance et adhésion : « Rarement idée fut plus populaire que celle de l'évolution », « on désenchante aujourd'hui », « la doctrine évolutionniste est pleine de difficultés internes », « l'évolution s'impose irrésistiblement à l'esprit : c'est, pour employer un terme anglais très expressif, le *pattern* même qu'offre la vie²²⁹ ». La conclusion de cet article est particulièrement intéressante, car elle met en relief la principale lacune du discours scientifique aux yeux de Le Moyne : la théorie de l'évolution aboutit nécessairement à des considérations morales, seulement le biologiste français n'est ni philosophe, ni théologien. « Si précieuses que soient certaines données qu'apporte le savant, si noble soit son témoignage, le relativisme est inacceptable dans le domaine spirituel²³⁰. » Par ces réflexions, Le Moyne lance un appel prémonitoire à la doctrine de Teilhard de Chardin, on le sent tout à fait disposé à recevoir cet enseignement.

On peut ajouter que l'intérêt de Jean Le Moyne pour les sciences n'ira que grandissant au fil des ans, au point de nourrir à l'âge mûr une véritable passion pour la mécanologie. En 1982, dans l'Avertissement lié aux premiers chapitres de son *Itinéraire mécanologique*, ouvrage qui ne sera jamais publié, Le Moyne écrit : « sous l'influence des machines, des techniques et des sciences, accueillies avec une humilité passionnée, j'aurai vu éclater les cadres de l'humanisme "littéraire" qui était le mien²³¹ ». À partir du milieu des années 1960, Le Moyne se tourne résolument du côté de la cybernétique,

²²⁸ J. Le Moyne, « Évolution », *Le Canada*, 17 janvier 1944, p. 5.

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ J. Le Moyne, « Itinéraire mécanologique », *PV*, p. 188.

multipliant les projets de films, de colloques et en entretenant une abondante correspondance avec des spécialistes tels que l'informaticien John Hart de l'Université Western Ontario et le philosophe Gilbert Simondon.

Il est clair que Jean Le Moyne a trouvé dans les théories de Teilhard de Chardin un remède à ses insatisfactions spirituelles. Le système scientifique du jésuite repose sur une conception de l'univers évoluant depuis sa création, qu'il nomme la « Cosmogénèse », vers un but ultime : le point Oméga, « Foyer universel [...] d'intériorisation psychique²³² », lieu de rencontre entre l'humanité perfectionnée et Dieu. Cette évolution est rendue possible par la présence de l'Énergie universelle qui transforme la Matière grâce à l'« orthogénèse » qui est « la dérive fondamentale suivant laquelle l'Étoffe de l'Univers se comporte à nos yeux comme se déplaçant vers des états corpusculaires toujours plus complexes dans leur arrangement matériel, et, psychologiquement, toujours plus intériorisés ». En d'autres mots, cet Oméga final est le double point de convergence de l'Incarnation et de l'incarnation, concepts si chers à Le Moyne, qui se produira chez « l'ultra-humain » dans la « théosphère », c'est-à-dire « le stade final de l'humanité arrivée à un maximum d'intelligence et de spiritualité²³³ ». Selon Teilhard, l'humanité est en marche depuis toujours vers cet objectif, mais elle est encore bien loin de son atteinte, il lui faudra encore « quelques millions d'années ». Jean Le Moyne martèle d'ailleurs l'idée d'une « jeunesse de l'homme²³⁴ », car la société actuelle se trouve à l'étape intermédiaire de la « Noosphère ».

²³² P. Teilhard de Chardin, s.j., *Le groupe zoologique humain*, p. 156.

²³³ F.-A. Viallet, *Le dépassement. L'univers personnel de Teilhard de Chardin*, p. 222.

²³⁴ C'est le titre d'un article d'abord paru dans *Cité libre* en 1951 : « Si le nombre nous a rapprochés du terme de notre mission, nous sommes encore bien loin d'une authentique domination humaine, de l'aménagement raisonnable et de l'enracinement général, conscient et hiérarchisé » (« Jeunesse de l'homme », *CE*, p. 40). On retrouve aussi cette idée dans « Le retour d'Israël » (1948) et bien sûr dans « Teilhard ou la réconciliation » (1956).

Il est certain que Jean Le Moyne s'est aussi montré très intéressé à la loi de « complexité-conscience » de Teilhard de Chardin : « La Matière purement inerte, la Matière totalement brute n'existe pas. Mais tout élément de l'Univers contient à un degré au moins infinitésimal, quelque germe d'intériorité et de spontanéité, c'est-à-dire de conscience²³⁵. » Dans l'univers du paléontologue, matière et esprit non seulement coexistent et se complètent, mais ils se fondent littéralement l'un dans l'autre. Le concept du dualisme n'a donc aucune prise sur cette fusion essentielle : « une connexion naturelle se dessine entre les deux Mondes, jusqu'ici réputés irréductibles. [...] Matière et Conscience se relient l'une à l'autre²³⁶ ». On comprend ainsi pourquoi Jean Le Moyne parle de l'« effet libérateur et réconciliateur²³⁷ » que ces textes ont pu avoir immédiatement sur lui.

Une autre caractéristique rend Teilhard irrésistible : il est, lui aussi, fervent admirateur de saint Paul. « Depuis ses premiers écrits jusqu'à ses derniers, Teilhard n'a jamais cessé de revendiquer un sens cosmique aux grands textes pauliniens²³⁸ », affirme Luc Lepage. Parmi les textes dont s'inspire le jésuite, les versets de l'épître aux Romains consacrés à la vie du chrétien dans l'Esprit sont sans doute les plus révélateurs :

J'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas comparables à la gloire que Dieu nous révélera. La création entière attend avec impatience le moment où Dieu révélera ses enfants. [...] Il y a toutefois une espérance : c'est que la création elle-même sera libérée un jour du pouvoir destructeur qui la tient en esclavage et qu'elle aura part à la glorieuse liberté des enfants de Dieu. Nous savons, en effet, que maintenant encore la création entière gémit et

²³⁵ P. Teilhard de Chardin, s.j., *Je m'explique*, p. 57.

²³⁶ *Ibid.*, p. 60.

²³⁷ J. Le Moyne, Lettre à Luc Lepage, 22 janvier 1978, *FJLM*, vol. 1, no 53.

²³⁸ L. Lepage, *L'impact de la pensée de Teilhard de Chardin sur un groupe de biologistes et de théologiens québécois entre 1940 et 1970*, p. 53.

souffre comme une femme qui accouche. Et non pas elle seule : nous-mêmes qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons nous aussi intérieurement dans l'attente de la rédemption de notre corps. (Rom 8.18-23)

Teilhard puise dans les mots de saint Paul (« création », « attend », « accouche ») une validation spirituelle de sa démarche scientifique. L'apôtre et le jésuite ont ainsi en commun l'idée d'un univers perfectible qui chemine vers une éventuelle coïncidence entre l'Esprit et l'homme. Ils ont aussi en commun cette idée que la charité est la plus grande des vertus de l'homme. Chez Teilhard, cette qualité prend des dimensions « cosmiques » : il développera le concept d'une « Super-Charité » qui « sous l'influence du Super-Christ », « s'universalise », « se dynamise », « se synthétise²³⁹ ». Par l'entremise de cette charité magnifiée, chaque homme contribue concrètement à l'avancement de la société vers le point Oméga.

En somme, tous les ingrédients sont présents pour faire de cette rencontre avec les écrits du père Teilhard de Chardin un événement particulièrement déterminant dans la formation de la pensée de Jean Le Moyne : Incarnation (et incarnation), disparition du dualisme, inspiration de saint Paul. Il ne manque rien.

La première allusion claire à la théorie de Teilhard de Chardin dans l'œuvre de Le Moyne remonte à l'année 1950, dans un article publié dans la *Revue dominicaine* « Année sainte et l'année liturgique²⁴⁰ ». Dans ce texte, Le Moyne reconstitue les grandes étapes de l'année liturgique du premier dimanche de l'Avent jusqu'à la Pentecôte. Au

²³⁹ P. Teilhard de Chardin, s.j., *Je m'explique*, p. 167. (On peut noter dans cette citation, et dans celles qui précèdent, la propension du père Teilhard à utiliser les superlatifs et les majuscules. Jean Le Moyne avoue dans sa lettre à Luc Lepage que « certaines ferveurs teilhardiennes [le] crispent et que les Majuscules [l]'embêtent ». J. Le Moyne, Lettre à Luc Lepage, 22 janvier 1978, *FJLM*, vol. 1, no 53.)

²⁴⁰ J. Le Moyne, « Année sainte, année liturgique », *Revue dominicaine*, janvier 1950, p. 6-23. Cet article sera repris sous le titre « Année sainte, année ordinaire » dans *Convergences*, p. 117-137.

moment où il aborde Pâques et la Résurrection, Le Moyne offre une lecture toute teilhardienne de cette fête de la foi :

Jésus ressuscitant en gloire, c'est l'homme muté en Dieu, réellement à la fois divinisé et porté à son maximum d'être. L'évolution commencée au limon originel (symbole de l'hérédité et de la solidarité cosmiques), compromise ensuite et redressée, reçoit de par le Christ ressuscité, abrégé et réconciliation de toutes choses et centre élevé attirant tout à soi, une orientation ineffablement énergique vers son terme spirituel. [...] nous sommes désormais parents de Dieu et dieux en quelque sorte. En nous et en Jésus la matière elle-même du cosmos unique et continu est conviée au partage de l'Esprit, selon des modalités d'être ignorées mais qu'insinue à nos intelligences charnelles émerveillées la nature des corps glorieux²⁴¹.

Il est fort à parier que très peu de lecteurs en 1950 ont pu reconnaître à travers cette savante description de Pâques la christogénèse, étape intermédiaire entre la primitive cosmogénèse « l'évolution commencée au limon originel » et la future théosphère « la matière du cosmos conviée au partage de l'Esprit ». Une autre allusion à Teilhard de Chardin se glisse dans le discours que Le Moyne prononce au Gesù en mai 1953 devant les élèves du Collège Sainte-Marie à l'occasion du dixième anniversaire du décès de Saint-Denys Garneau. Son allocution débute de la manière suivante :

La tâche de chaque homme venant en ce monde est la réfection d'une unité compromise à l'origine et la résolution d'une équivoque au moyen des assomptions ou transcendances à lui accessibles selon les états, les dons et les grâces [...], cette confusion subjective correspond à la structure même de l'univers, fabriqué à l'image de Dieu en vue d'une ressemblance éternelle par l'homme, voire d'une identification à Dieu par le Verbe, qui résume tout sans équivoque²⁴².

²⁴¹ J. Le Moyne, « Année sainte, année ordinaire », *CE*, p. 134-135.

²⁴² J. Le Moyne, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 mai 1953, p. 7.

Outre le fait que cette entrée en matière a dû paraître incompréhensible à plus d'un jeune homme dans l'assistance, on peut dire que Le Moyne propose aux jeunes collégiens dans cet incipit de participer pleinement à la noogénèse, la présente étape de l'évolution qui consiste à prendre conscience que la vie universelle est suprêmement cohérente. Peut-être les lecteurs de Le Moyne sont-ils un plus nombreux à avoir saisi l'allusion à Teilhard de Chardin en 1964 en lisant l'édition du *Devoir* du 28 mars, samedi saint, alors que la « totalité cosmique » est évoquée à deux reprises²⁴³. Cette référence teilhardienne n'échappe pas à Rodolphe Bilodeau, c.s.sp., professeur au Collège Saint-Alexandre, qui montre des réticences à l'égard de cette théorie dans une lettre écrite à Le Moyne quelques jours plus tard : « Je vous avoue, cette idée d'un Christ point d'achèvement du Cosmos me laisse froid²⁴⁴. »

Les traces de l'intégration des théories du paléontologue chez Le Moyne se manifestent régulièrement à travers le lexique qu'il emploie dans les années 1960. L'écriture de la sixième partie de *Convergences*, qui consiste en une série de chroniques musicales diffusées sur les ondes de Radio-Canada, en est particulièrement chargée : pratiquement chacune des « rencontres » des grands compositeurs exploite à un moment ou un autre le vocabulaire teilhardien en l'associant à la musique : « Être incréé », « pulsations cosmiques », « homme maximal », « perméabilité cosmique²⁴⁵ », etc. Dans sa lettre à Luc Lepage, Le Moyne précise sa dette envers Teilhard : « Il est avant tout pour moi un prophète, et je le crois un grand prophète. Peu à peu, j'ai si bien absorbé sa prophétie unitaire que je ne pourrais plus la dissocier de ma propre pensée²⁴⁶. » La perspective

²⁴³ J. Le Moyne, « Le jour unanime », *PV*, p.223 et p. 226.

²⁴⁴ R. Bilodeau, c.s.sp., Lettre à Jean Le Moyne, 30 mars 1964, *FJLM*, vol. 1, no 6.

²⁴⁵ J. Le Moyne, *CE*, p. 263, 272, 281 et 321.

²⁴⁶ J. Le Moyne, Lettre à Luc Lepage, 22 janvier 1978, *FJLM*, vol. 1, no 53.

synthétique des théories du père jésuite lui procure un sentiment de réconciliation, c'est d'ailleurs précisément le mot qu'il choisit pour rebaptiser dans *Convergences* le texte sur Teilhard qu'il avait d'abord publié sous le titre « Message du Canada » dans le second numéro des *Cahiers de Pierre Teilhard de Chardin* en 1960²⁴⁷.

Dans une lettre écrite en janvier 1988 au théologien et exégète américain Raymond Brown, Le Moyne confie que peu de temps avant la mort du père Teilhard, au début des années 1950, il avait décidé de lui écrire « pour lui dire comme sa pensée unifiante avait achevé de [le] libérer du dualisme qui empoisonnait l'atmosphère religieuse au Canada français²⁴⁸ ». Même si sa lettre reste sans réponse, Le Moyne garde un souvenir précieux de la démarche, « Je ne vis jamais Teilhard, et ce n'était pas nécessaire : la rencontre essentielle avait eu lieu dans le silence de la grâce²⁴⁹ ». Or, quelques années plus tard, en 1956, le secrétaire général du Comité Teilhard de Chardin, Claude Cuénot²⁵⁰, apprend à Le Moyne que sa lettre, « parmi les plus beaux témoignages suscités par le Père », avait touché le père jésuite au point où il l'avait gardée dans ses archives personnelles alors qu'il « avait la terrible manie de ne jamais conserver les lettres qu'on lui adressait²⁵¹. » Ce geste inattendu de Teilhard émeut profondément Le Moyne qui garde contact pendant

²⁴⁷ J. Le Moyne, « Message du Canada » dans P. Teilhard de Chardin, *Réflexions sur le bonheur. Inédits et témoignages*, Paris, Seuil, 1960, Cahiers Pierre Teilhard de Chardin II, p.129-135. Ce texte a été repris dans la cinquième partie de *Convergences* sous le titre « Teilhard ou la réconciliation », p. 187-194.

²⁴⁸ J. Le Moyne, Lettre à Father Raymond Brown, 5 janvier 1988, *FJLM*, vol. 1, no 9.

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ Il se présente à Le Moyne, le 29 mars 1956, comme le fils de Lucien Cuénot, biologiste. Ce dernier est considéré comme un grand généticien français et l'un des rares scientifiques à adhérer aux thèses de Darwin dans la première moitié du siècle. Son fils, Claude, écrit une première lettre à Le Moyne pour deux raisons : tout d'abord lui dire qu'il a trouvé « dans les papiers du Père une magnifique lettre de [lui], datée de Montréal, le 29 mars 1953 » et ensuite l'inviter à rédiger un article sur la présence du Père au Canada pour les *Cahiers Teilhard de Chardin*. C. Cuénot, Lettre à Jean Le Moyne, 29 mars 1956, *FJLM*, vol. 1, no 21.

²⁵¹ C. Cuénot, Lettre à Jean Le Moyne, 12 juillet 1956, *FJLM*, vol. 1, no 21.

quelques années avec le Comité. Lorsqu'on songe à créer une Association internationale, on lui demande d'en faire partie à titre de représentant du Canada²⁵². Son engagement personnel dans les activités officielles du groupe reste toutefois limité, comme il l'explique dans une lettre à un confrère du Collège Sainte-Marie, Stephen Poisson, qu'il a revu dans les années 1980 : « je n'ai jamais organisé un colloque sur l'œuvre de Teilhard; j'ai participé à une seule rencontre où j'avais cru périr d'ennui. Mes admirations ne tournent jamais à l'adoration²⁵³. »

Si la vision du monde de Teilhard éblouit Le Moyne et le réconcilie avec le catholicisme, on ne peut en dire autant de ses contemporains au Québec. Il est clair, dans un premier temps, que très peu d'intellectuels ont eu la chance de mettre la main sur l'un des fameux cahiers ronéotypés du paléontologue avant 1955. Ensuite, après sa mort, même si l'œuvre posthume publiée aux éditions du Seuil en violation des décrets du Saint-Office devient accessible, il semble que les théories teilhardiennes aient peu influencé le milieu québécois. Le Moyne justifie la faible pénétration de ces idées par « la discrétion de la critique et le silence des autorités religieuses [...]. En certaines institutions, les livres de Teilhard sont interdits. Nos jésuites ont reçu la consigne du froid²⁵⁴. » Dans les cercles d'amis que fréquente Le Moyne, les théories sur l'orthogénèse ont suscité bien peu de réactions : « À ma connaissance, personne dans l'ancien groupe de *La Relève* n'a rigoureusement pratiqué Teilhard²⁵⁵ », avoue Jean Le Moyne. Il suggère une explication pour justifier ce silence : « La publication des œuvres complètes coïncide avec la grande désaffection religieuse au Québec [...]. Le Christ, crucifié, pantocrator ou évoluteur,

²⁵² C. Cuénot, Lettre à Jean Le Moyne, 18 juin 1961, *FJLM*, vol. 1, no 21. Cette association ne verra jamais le jour en raison de tensions qui existent entre les sections belge et française.

²⁵³ J. Le Moyne, Lettre à Stephen Poisson, 6 juin 1983, *FJLM*, vol. 1, no 67.

²⁵⁴ J. Le Moyne, Lettre à Claude Cuénot, 20 juin 1956, *FJLM*, vol. 1, no 21.

²⁵⁵ J. Le Moyne, Lettre à Luc Lepage, 22 janvier 1978, *FJLM*, vol. 1, no 53.

n'aura pas été très populaire, ni même très connu à cette lamentable époque²⁵⁶ ». Cette opinion est partagée par Luc Lepage qui, à la suite d'une enquête faite auprès de théologiens et de biologistes dans les années 1970, en vient à la conclusion que Teilhard au Québec a « un statut de phénomène intellectuel mineur et temporaire²⁵⁷ ». L'intérêt qu'on lui porte a tous les airs d'une mode de courte durée que l'on peut circonscrire tout au plus à une décennie, de 1955 à 1965. « Son importance d'ailleurs, aux yeux de ses sympathisants les plus éclairés, réside davantage dans les questions qu'il a posées à la théologie qu'aux réponses qu'il lui a apportées²⁵⁸. » Autre symptôme de l'anonymat de Teilhard de Chardin au Québec : on ne trouve à peu près aucune étude sur l'influence du paléontologue à l'exception du mémoire de maîtrise de Luc Lepage paru en 1978. Enfin, signe encore plus révélateur, très peu de critiques universitaires signalent l'influence capitale de Teilhard de Chardin sur la pensée de Le Moyne. C'est le cas de Camille R. La Bossière et d'Anne Caumartin, qui en tiennent véritablement compte dans leur analyse de l'œuvre, tandis que Gilles Marcotte et Patrick Imbert y font aussi allusion, mais de manière moins précise. À titre d'exemple, Imbert mentionne que « l'identité que Jean Le Moyne nous propose de découvrir est donc fortement marquée d'idéal, d'évolution vers le point oméga²⁵⁹ ». Il attire l'attention sur le fait que, pour l'essayiste, « la religion est fondamentalement l'expression de l'homme total, [...] dans l'union avec le cosmos et l'ensemble de l'incarnation²⁶⁰. » On peut ajouter à cette courte liste les brèves allusions

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ L. Lepage, *L'impact de la pensée de Teilhard de Chardin sur un groupe de biologistes et de théologiens québécois entre 1940 et 1970*, p. 139.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 91.

²⁵⁹ P. Imbert, « Les livres à revisiter. *Convergences* de Jean Le Moyne », *Lettres québécoises*, septembre 1976, p. 26.

²⁶⁰ P. Imbert, « *Convergences* de Jean Le Moyne : une réédition longuement attendue », *Le Droit*, 26 novembre 1977, p. 21.

faites par Michel Erman dans son anthologie²⁶¹. Ces commentateurs font figures d'exceptions. Bien qu'il reflète une méconnaissance généralisée de Teilhard de Chardin au Québec, le silence de la critique fausse la lecture de l'œuvre de Jean Le Moyne en raison de la place centrale qu'occupe cette théorie dans sa compréhension du monde. Les prochains chapitres de cette thèse montreront à quel point l'enseignement du jésuite constitue une clé d'interprétation utile pour comprendre les jugements de Le Moyne et en mesurer la cohérence.

Manifestement, l'engouement de Jean Le Moyne pour Teilhard de Chardin constitue une excentricité au Canada français. On aurait tort toutefois de voir en Le Moyne un disciple dévoué du « prophète ». Son adhésion loge davantage dans la conception globale de l'évolution du monde que dans les postulats biologiques de la division des cellules. Tout comme on l'a déjà constaté avec la philosophie de Maritain, Le Moyne opère des choix, il sélectionne des idées. Il le confirme lui-même dans sa lettre à Luc Lepage : « [la théorie de Teilhard], je l'ai adaptée à mes usages sans retenir grand-chose de ses formes originelles²⁶² ». Cela dit, la pensée religieuse de Le Moyne passe à travers cette dernière étape de formation par le filtre d'un grossissement cosmique. Tout, absolument tout, devient soudain porteur de signification à ses yeux tant sur l'axe tangentiel de la chronologie universelle que sur l'axe radial de l'épaisseur du monde. Saint Paul n'a-t-il pas précisément écrit : « Tout est pur pour ceux qui sont purs » (Tite 1.15)? Face à ce panorama gigantesque, Jean Le Moyne contemple, non sans éprouver quelque vertige, « la possibilité de tout choisir²⁶³ », reprenant là l'oxymore de sainte Thésèze de Lisieux. Le

²⁶¹ « La pensée de Le Moyne est d'essence chrétienne, mais elle n'a rien de commun avec le catholicisme québécois. Elle se situe plutôt dans la mouvance de Teilhard de Chardin et de Mounier. » M. Erman, *Anthologie critique. Littérature canadienne-française et québécoise*, p. 514.

²⁶² J. Le Moyne, Lettre à Luc Lepage, 22 janvier 1978, *FJLM*, vol. 1, no 53.

²⁶³ J. Le Moyne, « Teilhard ou la réconciliation », *CE*, p. 194.

cinquième chapitre de la thèse montrera que la constitution du recueil d'essais de *Convergences* est une illustration de cette approche.

Conclusion

Gilles Marcotte a accordé à l'œuvre de Jean Le Moyne l'une des neuf places au sein de sa *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, et ce, même s'il reconnaît volontiers que l'œuvre de Le Moyne « s'envole fréquemment vers les hauteurs de la spiritualité et de la théologie, ce qui ne convient pas forcément aux agnostiques que nous sommes tous plus ou moins devenus²⁶⁴. » Peu importe le sujet, sa prose finit par se tourner invariablement vers Dieu. Il est vrai que le caractère catholique des écrits de Le Moyne constitue un obstacle à la lisibilité et à l'accessibilité de son œuvre aujourd'hui. Il a fait rebrousser chemin à plus d'un critique, d'aucuns l'enjambent plus ou moins facilement en fermant les yeux. Rien à faire, Le Moyne est bel et bien l'homme du théologal.

Étape indispensable avant d'aborder l'œuvre concrète, ce premier chapitre visait à mieux comprendre « quelle sorte de croyant » est Jean Le Moyne. On peut dire, en premier lieu, qu'il appartient à une génération de Canadiens français nés au début du XX^e siècle, catholiques par obligation. À plusieurs égards, son parcours reflète parfaitement celui des camarades issus du même milieu social que lui : famille pieuse, fréquentation hebdomadaire de l'église, études dans un collège jésuite, fondation d'une revue de jeunes catholiques. Jusque-là, tout semble « normal ». Même son sentiment d'insatisfaction à l'égard du clergé et du dualisme n'a rien de bien original pour l'époque. Pourtant, dans un texte écrit à la fin de sa carrière en 1982, Le Moyne montre qu'il

²⁶⁴ G. Marcotte, *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, p. 24.

mesure avec une lucidité accrue la portée sournoise de son propre profil sociodémographique : « ce piège, dans lequel j'étais né et grandissais, présentait la perfection, l'infailibilité des dispositifs aménagés avec les immenses ressources d'une culture donnée et de névroses concomitantes, c'est-à-dire que c'était un piège génial²⁶⁵. »

Ce qui distingue vraiment Le Moyne de ses pairs, et cela peut paraître paradoxal, c'est sa foi indéfectible. Au départ, la famille de Jean Le Moyne n'est pas tout à fait comme les autres, on l'a bien vu. Le père et le fils partagent des conversations et des lectures autrement plus spirituelles que la moyenne. Leur religiosité se nourrit essentiellement de la lecture des textes sacrés. Aucune manifestation du culte ne rivalise avec la joie que procure la Bible. L'héritage intellectuel de Médéric Le Moyne permet à son fils de traverser l'épreuve du temps. Si bien que, pendant la Révolution tranquille, même s'il partage l'anticléricalisme ambiant et le dénonce fortement, Jean Le Moyne reste néanmoins profondément attaché à ses racines catholiques, comme il l'affirme clairement en 1960 dans un article qui porte sur la femme et la littérature : « Nous perdons la foi, et il y a de quoi. Mais il y a aussi amplement de quoi dans le Christ qui, lui, ne perd rien, ni personne. Moi je n'en mène pas large là-dedans, dans l'Église et dans le monde, mais mon espérance a toutes les mesures de l'espace et du temps²⁶⁶. » Jacques Pelletier a bien su relever l'originalité de la position de Le Moyne quand il affirme que « cette critique impitoyable d'une religion [...] ne provient pas d'un incroyant en rupture de ban, jugeant de l'extérieur une pratique aliénante, mais bien de l'intérieur même par un croyant se réclamant d'un christianisme authentique²⁶⁷. » Ce positionnement stratégique à l'intérieur

²⁶⁵ J. Le Moyne, « Itinéraire mécanologique », *PV*, p. 201.

²⁶⁶ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 108.

²⁶⁷ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, printemps 1993, p. 570.

du cercle amplifie la portée de sa critique, d'autant plus qu'elle provient d'un érudit, capable de rivaliser avec les clercs les plus savants. En effet, bien qu'elle soit fortement ancrée dans les textes anciens, la pensée religieuse de Jean Le Moyne se veut moderne, car elle s'enrichit continuellement au contact des philosophes et des théologiens de son temps. On a vu en ce sens l'apport successif des thèses de Jacques Maritain et du père Teilhard de Chardin à la formation du journaliste qui s'approprie les idées fortes de chacun, tout en renonçant volontairement à l'illusion de leurs systèmes déjà construits. Le Moyne se méfie des théories, il est plutôt d'avis qu'« il ne saurait y avoir philosophie privilégiée, [...] aucune n'est définitivement informable et informante, car [les philosophies] sont inséparables des mentalités qui les ont structurées. Elles ne se traduisent pas et ne peuvent non plus traduire ce qui vient d'ailleurs²⁶⁸. » Aux systèmes théoriques incertains et changeants, il oppose la pérennité incomparable des épîtres de saint Paul, « prince des mystiques, maître des théologiens et modèle des apôtres²⁶⁹ ». De manière incontestable, saint Paul constitue la grande source d'inspiration de Jean Le Moyne. Sa fidélité au message paulinien ne fait aucun doute, il le fréquente assidûment depuis sa jeunesse. En outre, par la force active de l'écriture épistolaire, Paul constitue pour lui le modèle de l'écrivain idéal : « Où trouver une charité aussi ardente? Où entendre une parole si brûlante, si pénétrante, si chargée de grâce? Où chercher une présence plus entièrement donnée? Comment refouler nos larmes en lisant les reproches qu'il fait aux Galates²⁷⁰? »

Il ressort également de l'examen des influences spirituelles de Jean Le Moyne que l'une des principales caractéristiques de son œuvre réside dans la récurrence de certains

²⁶⁸ J. Le Moyne, « Teilhard ou la réconciliation », *CE*, p. 193.

²⁶⁹ J. Le Moyne, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, décembre 1941, p. 165.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 169.

concepts. On sait que l'essayiste accorde beaucoup d'importance aux mots. Dans *Le ciel de Québec*, Jacques Ferron fait dire au peintre Borduas qui s'adresse à Saint-Denys Garneau : « vous employez de bien grands mots dans votre coterie! L'absolu, pensez donc²⁷¹! » Il est vrai que les grands mots ne font pas peur à Jean Le Moyne : Résurrection, Incarnation, dualisme, grâce, charité. Parmi ceux-ci, l'Incarnation domine tous les autres, vu qu'il les rassemble et les résout. Dans cette mystérieuse intersection entre humain et divin, on trouve deux portes. La première est celle de l'Incarnation (avec une majuscule) qui se manifeste de la manière la plus éclatante par la Résurrection : « Jésus ressuscitant en gloire, c'est l'homme muté en Dieu, réellement à la fois divinisé et porté à son maximum d'être [...] nous sommes désormais parents de Dieu et dieux en quelque sorte²⁷². » La deuxième porte, celle de l'incarnation (avec une minuscule), mise cette fois sur la volonté des hommes de s'unir avec Dieu par le truchement de la grâce et de la charité, car « nous ressemblons au Christ : il s'agit de nous conformer à lui²⁷³. » L'un ou l'autre chemin vers cette synthèse ultime (le point Oméga) laisse deviner chez l'auteur une vision foncièrement optimiste que certains critiques jugeront par trop naïve ou idéaliste.

Par conséquent, le dualisme devient logiquement le grand ennemi à abattre. L'incarnation est exactement le contraire de cette « hérésie névrotique²⁷⁴ » qui s'est emparée du Canada français. Cette bataille deviendra, pour le meilleur et pour le pire, l'étiquette qu'on collera à Le Moyne. Jacques Pelletier, dans *L'essai et la prose d'idées au Québec*, en fait état en affirmant qu'on peut « considérer en Le Moyne le théoricien, le

²⁷¹ J. Ferron, *Le ciel de Québec*, p. 292.

²⁷² J. Le Moyne, « Année sainte, année ordinaire », *CE*, p. 134.

²⁷³ J. Le Moyne, « De l'accommodation », *CE*, p. 159.

²⁷⁴ J. Le Moyne, « Un apostolat pour la foule », *La Nouvelle Relève*, janvier 1943, p. 177.

penseur du dualisme, ce qui, en somme a assuré sa renommée, sa marque dans notre histoire culturelle²⁷⁵. » Il est quand même curieux que la mémoire collective ait davantage retenu le diagnostic du mal plutôt que son remède. Dans *Convergences*, seuls quatre essais²⁷⁶ dénoncent, certes vigoureusement, le piège du dualisme, tandis que la totalité des vingt-huit textes fait référence à l'Incarnation/incarnation. Pour expliquer ce paradoxe, il faut tenir compte du fait que le développement du concept de l'incarnation, dans les écrits de Le Moyne, reste le plus souvent une affaire de pure métaphysique²⁷⁷, tandis que le dualisme, lui, offre plus de prise au lecteur en s'attachant à des objets concrets (l'influence du clergé, l'échec de la littérature, la mort de Saint-Denys Garneau). Jean-Charles Falardeau est le premier à remettre en cause le jugement de Le Moyne sur la société canadienne-française : « Sommes-nous bien sûrs, par exemple, que l'on puisse ramener à la notion univoque d'une "hérésie" dualiste les tensions qu'exige du chrétien le combat en vue de la participation à un Royaume qui essentiellement n'est pas de ce monde²⁷⁸? » Il n'est pas surprenant dans cette perspective de constater que l'éditeur, pour la réimpression de 1969, ait cru bon d'insister lourdement sur le principe d'Incarnation afin de « mieux diriger » les perceptions déjà gauchies par la critique.

²⁷⁵ J. Pelletier, « Jean Le Moyne: les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 707.

²⁷⁶ Il s'agit de « L'atmosphère religieuse au Canada français », « La littérature canadienne-française et la femme », « Teilhard ou la réconciliation » et « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps ».

²⁷⁷ Bien que sa formulation soit antinomique, cette « incarnation spirituelle » rappelle le paradoxe qui caractérise *La Relève*, positionnée entre éternel et modernité, comme le signale avec justesse Jean-Philippe Warren: « La révolution proposée par le groupe de *La Relève* était tout intérieure, spéculative, dans l'intimité du cœur et dans la tension spirituelle de l'individu en quête de son salut. [...] Par un paradoxe propre à la philosophie dont elle se réclamait, *La Relève* était attachée à la fois à un spiritualisme tout ce qu'il y a de plus mystique et à une volonté d'incarnation très forte » dans *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, p. 336.

²⁷⁸ J.-C. Falardeau, « Jean Le Moyne, *Convergences* », *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1962, p. 394.

Entre Ciel et Terre, « passeur entre deux mondes », Jean Le Moyne s'efforce par le biais de l'écriture de lutter pour la survie du sacré dans un monde canadien-français qui est en train de perdre sa foi. Ne contribue-t-il pas d'ailleurs lui-même à la débandade de l'institution religieuse par ses charges virulentes contre le clergé? S'il adopte le point de vue théologal, c'est aussi pour éliminer stratégiquement cet intermédiaire gênant. Il est conscient depuis longtemps « du besoin qui s'affirme de plus en plus dans les milieux catholiques d'un contact plus direct avec les sources vives de la spiritualité chrétienne²⁷⁹ ». Il affirme que « le seul moyen d'exposer les hautes vérités est de les proposer dans leur intégrité, comme Jésus a fait, sans s'embarrasser de considérants²⁸⁰. » C'est dans cette optique qu'il faut considérer la forte présence de l'Écriture dans l'œuvre de Jean Le Moyne : chaque essai comporte son lot de citations et de références religieuses. La Parole n'est-elle pas la manifestation la plus accessible de l'Incarnation? Dictée par Dieu, rédigée par des mortels, la Bible est un point de rencontre permanent entre les deux entités : « au contraire du Coran par exemple (directement dicté par Dieu au Prophète), elle est tout entière faite de paroles humaines. L'Écriture chrétienne cristallise un témoignage indirect, qui passe nécessairement par une reprise pour soi – singulière – de la vérité même dont on entend témoigner²⁸¹. »

L'idée d'Incarnation/incarnation se reflète alors parfaitement dans la dynamique Écriture/écriture chez Le Moyne. Il y a quelque chose de remarquablement cohérent dans la démarche de cet essayiste qui garantit l'élévation scripturale de son propre texte profane par la rencontre de la Parole. À cet égard, la finale de l'essai intitulé « De

²⁷⁹ Jean Le Moyne, « Les œuvres de saint Augustin », *La Relève*, novembre-décembre 1937, p. 261.

²⁸⁰ Jean Le Moyne, « Un apostolat pour la foule », *La Nouvelle Relève*, janvier 1943, p.177.

²⁸¹ P. Gisel, *Corps et esprit. Les mystères chrétiens de l'incarnation et de la résurrection*, p. 30-31.

l'accommodation²⁸² » est vraiment éloquente et très réussie : « Si dans la rectitude et l'humilité nous tirons la Parole à nous, ou plutôt l'invitons chez nous, elle entre volontiers et au cours de l'entretien, c'est elle qui nous accommode secrètement, bienheureusement²⁸³. » De cette manière, Jean Le Moyne élève, à l'instar de l'apôtre saint Paul et de ses épîtres, mais dans une tout autre perspective, le caractère performatif de son écriture à un suprême degré de spiritualité, autrement dit à un suprême degré de charité.

Dans l'hommage posthume qu'il rend à Jean Le Moyne dans *Une parole véhémence*, Paul Beaulieu fait le point sur le parcours intellectuel de son ancien collègue de Sainte-Marie : « je n'étais pleinement conscient ni de l'envergure ni de la profondeur de sa recherche passionnée dans les différentes sphères de la vie de l'esprit : peinture, musique, littérature, philosophie, théologie. Je me rendis compte que, pour lui, il s'agissait d'un engagement total envers lui-même, engagement qui le liait aussi aux autres, plutôt que d'une accumulation de connaissances²⁸⁴. » Il est intéressant de noter, dans cette citation, le caractère actif que donne Beaulieu à l'idée de totalité chez Le Moyne. C'est sous le signe du partage que se transmet le savoir, ce qui lui confère les allures de la charité.

²⁸² Le terme « accommodation » fait référence dans ce texte, et dans d'autres essais, à l'interprétation du texte sacré par « la bouche charnelle » qui porte sur lui un jugement équivoque mais inévitable.

²⁸³ J. Le Moyne, « De l'accommodation », *CE*, p.144.

²⁸⁴ P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 28.

II. Le contrapuntiste : Une esthétique en fugue

Jean Le Moyne considère l'écrivain Paul Claudel comme « l'un des premiers et des plus grands dramaturges de la grâce », il admire chez lui « le don de découvrir et de révéler le sens caché des choses et leur mode d'intégration à l'univers créé²⁸⁵ ». Claudel a d'ailleurs été l'une des grandes sources d'inspiration des membres de *La Relève*. Dans l'un de ses essais sur la poésie, il écrit : « catholique veut dire universel et le Credo nous apprend que l'univers est fait de deux parties, les choses visibles et les choses invisibles²⁸⁶. » Cette prémisse sous-tend l'immense portée de la perspective théologique : rien n'échappe au religieux. L'étymologie grecque du mot « catholique » (« *katholikos* » signifie « universel ») autorise des auteurs comme Jean Le Moyne à se mêler d'à peu près tout ce qui touche aux « choses visibles » en les associant aux « choses invisibles » : actualité, politique, philosophie, religion, arts, mécanologie. On peut dire néanmoins que Le Moyne a construit sa carrière de journaliste en s'intéressant principalement à des œuvres artistiques. Le cinéma, la peinture, la littérature et la musique constituent en ordre croissant ses domaines de prédilection, lesquels se révèlent porteurs, malgré leurs différences intrinsèques, de principes esthétiques communs qui seront examinés dans ce chapitre. Le lecteur de Le Moyne ne peut manquer de repérer un certain nombre de leit-motifs qui caractérisent ses jugements sur les différentes formes d'art : « perfection de l'œuvre », « atteinte de la beauté », « recherche de l'absolu », « homme total », « optique

²⁸⁵ J. Le Moyne, « Violaine et la grâce », *Le Canada*, 20 septembre 1943, p. 5.

²⁸⁶ P. Claudel, *Réflexions sur la poésie*, p. 170.

totalitaire », « habitation de l'universel », « art pur ». D'emblée, le recours à ce lexique de termes abstraits positionne Jean Le Moyne dans une perspective toute « spiritualiste », balisée par d'autres avant et avec lui.

Ce chapitre prend pour point de départ les idées de Jean Le Moyne développées dans le domaine des arts. Il illustrera d'abord la manière dont les connaissances de Le Moyne se raffinent au contact des philosophes pour aboutir à une esthétique spiritualiste et ensuite comment ces connaissances se structurent autour du modèle musical de la fugue pour rendre cet « engagement total » particulièrement cohérent.

Les fondements de l'esthétique spiritualiste

Comme Le Moyne l'a si bien dit : « sur la table de l'instruction, de l'intelligence et des fabrications humaines [...], nous mettons chaque jour du nouveau, mais il y a aussi déjà [...] toujours des mets tout prêts dont on n'a épuisé ni l'abondance ni la saveur. Tout n'est pas à prendre parmi ce qu'il y a d'avance sur cette table – bien sûr, mais il y a quelque chose de nécessaire à prendre, après libre examen²⁸⁷. » À la table de l'esthétique, Jean Le Moyne est d'abord, sans surprise, le convive de Jacques Maritain. Les fondements de sa théorie sur l'art, développée dans plusieurs ouvrages familiers à Le Moyne²⁸⁸, reposent sur une relecture et un prolongement de la doctrine de saint Thomas d'Aquin.

Hervé Serry, dans son étude sur les écrivains du « renouveau catholique » en France des années 1910-1930, souligne parfaitement les immenses difficultés que comportait le projet de Maritain, car « les tentatives pour définir une “esthétique catholique” se

²⁸⁷ J. Le Moyne, « Le froc de Frère Jean des Etommeures », *PV*, p. 155.

²⁸⁸ Notamment *Art et scolastique* (1920), *Frontières de la poésie* (1935) et *Situation de la poésie* (1938).

heurtenant à un double écueil : d'une part, le risque de remettre en cause la doctrine catholique, d'autre part, celui de relativiser son message en l'assignant à être une esthétique parmi d'autres – ce que la “vérité catholique” ne peut concevoir²⁸⁹. » À cet égard, l'esthétique de Maritain se présente en soi comme un véritable tour de force intellectuel : elle concilie à la fois les exigences du milieu ecclésial en fondant sa théorie sur la philosophie officielle de l'Église, le thomisme, ainsi que celles du milieu artistique en insistant sur la liberté et l'autonomie du créateur, et ce, tout en gagnant l'estime des membres influents à l'intérieur de chacun des réseaux, « il offre une alternative esthétique aux artistes de son temps et une théorie pour résoudre les conflits potentiels entre l'œuvre d'art, le créateur et la morale²⁹⁰. » Pour obtenir ce consensus, Maritain a dû résoudre un certain nombre de problèmes métaphysiques.

Pour commencer, comme le précise Le Moyne, « le néothomisme est absolument étranger à ce que, pour la commodité du discours, nous appelons le problème esthétique²⁹¹. » En effet, la notion de beaux-arts ne figure nulle part dans la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Lorsqu'il est question d'art, il est plutôt vu sous l'angle de la fabrication, comme l'explique le critique danois Van Lungaard Simonsen : « chez saint Thomas, l'art est une activité du domaine de la raison pratique et a pour but de produire. Mais cet art embrasse la construction des navires et des maisons aussi bien que la peinture : saint Thomas ne reconnaît pas la distinction entre l'artisan et l'artiste²⁹². » De surcroît, « saint Thomas ne fait pas de l'œuvre d'art une expression de la personnalité, ni de la création artistique une activité qui [...] doit jaillir de la personnalité²⁹³ ». Or, ces

²⁸⁹ H. Serry, *Naissance de l'intellectuel catholique*, p. 346.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 200.

²⁹¹ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 18 octobre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

²⁹² V. Lungaard Simonsen, *L'esthétique de Jacques Maritain*, p. 7.

²⁹³ V. Lungaard Simonsen, *L'esthétique de Jacques Maritain*, p. 9.

représentations utilitaires de l'art, pensées dans le cadre d'un lointain Moyen Âge, s'accordent bien mal avec les paramètres de la modernité artistique. Jacques Maritain en est conscient.

Il propose une solution : à cette conception toute matérielle de « l'art », il associe la notion purement intellectuelle du « Beau ». Le Beau est l'un des noms divins, il est en relation directe avec l'intelligence divine dont il est le reflet, « saint Thomas lui-même a désigné le Beau comme la splendeur de l'intelligence divine, et [il] a indiqué une relation directe entre la beauté divine et la beauté créée, relation qui passe par l'analogie, mais qui est réelle²⁹⁴. » Il s'agit d'un concept abstrait, intellectuel, transcendant qui n'a rien à voir *a priori* avec l'esthétique. La démarche artistique chez Maritain, comme on l'a déjà mentionné, tire profit de cette intersection entre matière et esprit. Il la décrit dans *Art et scolastique* :

L'Art en général tend à faire une œuvre. Mais certains arts tendent à faire une œuvre *belle*, et par là ils diffèrent de tous les autres. L'œuvre à laquelle travaillent tous les autres arts est elle-même ordonnée à l'utilité de l'homme, elle est donc un pur moyen; et elle est tout entière enfermée dans un genre matériel déterminé. L'œuvre à laquelle travaillent les beaux-arts est ordonnée à la beauté; en tant que belle elle est une fin, un absolu, elle se suffit; et si en tant qu'œuvre à faire elle est matérielle et enfermée dans un genre, en tant que belle elle appartient au règne de l'esprit, et plonge dans la transcendance et dans l'infinité de l'être²⁹⁵.

Pour le philosophe, les beaux-arts appartiennent simultanément au matériel à travers la forme choisie et au transcendant parce qu'ils épousent le Beau, manifestation analogue au divin. Il importe au plus haut point à Maritain de ne négliger aucune de ces deux

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 24.

²⁹⁵ J. Maritain, *Art et scolastique*, p. 50.

composantes. Ce faisant, il se positionne à la fois à l'encontre des symbolistes et des surréalistes pour qui ne comptent que « les choses invisibles » (c'est ce que Maritain appelle le « suicide angéliste²⁹⁶ »), ainsi que des réalistes et des naturalistes qui, au contraire, posent leur regard strictement sur les « choses visibles » (et commettent alors, toujours selon Maritain, le « péché de matérialisme²⁹⁷ »). En fin de compte, l'esthétique de Maritain permet de moderniser le regard porté sur l'activité artistique en tenant compte à la fois du travail formel et du travail spirituel de l'artiste qui l'amènent conjointement à vivre une expérience transcendante. Cécile Facal synthétise la conclusion du raisonnement de Maritain : « En affirmant que l'art a pour fin de produire une œuvre belle, Maritain assigne à l'art une fin supérieure à celle de la plupart des activités humaines [...]. Créer en art de la beauté, c'est donc faire apparaître au cœur de la matière un je-ne-sais-quoi d'origine divine²⁹⁸. »

Il est clair que la théorie de Maritain a laissé une forte impression sur Jean Le Moyne. Cette proposition esthétique a de quoi le séduire : elle permet de dépasser le cadre matérialiste qu'il réproche et d'accorder à l'œuvre d'art une valeur supérieure, intemporelle, sacrée²⁹⁹. À titre d'exemple, on constate que les réflexions de Robert Élie

²⁹⁶ J. Maritain, *Frontières de la poésie*, p. 12.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 15.

²⁹⁸ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 103.

²⁹⁹ Toutefois, l'esthétique de Maritain est complexe et sa compréhension n'est pas facile. Roland Bourneuf suppose dans son étude sur les lectures de Saint-Denys Garneau que le poète interprète mal les propos du philosophe : « Maritain stigmatise donc "l'hérésie" qui veut faire de l'art, et plus spécialement de la poésie, non seulement l'instrument mais le substitut de la connaissance et de la contemplation divines. Il renouvelle l'attaque à plusieurs reprises [...] La poésie ne donne pas accès à la vérité absolue [...] La réfutation est catégorique et insistante, Saint-Denys Garneau aurait dû la prendre pour lui-même, et cependant il ne lui donne aucun écho. Au contraire, il ne cesse de s'enfoncer dans cette voie sans issue », R. Bourneuf, *Saint-Denys Garneau et ses lectures européennes*, p. 154.

sur l'œuvre de Baudelaire, citées par Le Moyne dans un article du 25 octobre 1943, se montrent exactes aux enseignements du maître :

Dans sa recherche de l'absolu, le poète ne se satisfait plus de la sensation. [...] L'artiste lui-même dégage la spiritualité du monde quand il fait l'œuvre car, pour réaliser, il doit choisir, être attentif, chercher les lignes de vie donc cette ligne subtile où l'âme rejoint la forme. Toute grande œuvre d'art tient sa lumière de l'âme et la lumière de toute œuvre d'art est spirituelle³⁰⁰.

On note que l'utilisation des superlatifs (« absolu », « spiritualité du monde », « grande œuvre d'art ») sied tout naturellement à cette esthétique spiritualiste et l'associe lexicalement à la métaphysique, voire à la mystique. On retrouvera ces caractéristiques sous la plume de Le Moyne.

Outre la découverte d'une intersection capitale entre matière et esprit, gage de transcendance artistique, Jean Le Moyne a aussi retenu des enseignements de Maritain la notion d'« intégralité ». Dans un ouvrage sur la personnalité et l'action de saint Thomas d'Aquin publié en 1929, *Le Docteur angélique*, Maritain démontre que l'intégralité, concept clé de la théologie aquinienne, est en même temps une preuve éclatante de sa modernité. Selon la sagesse thomiste, la vérité une et originelle est bien présente dans le monde sensible, mais de manière fragmentée. Les « crises spirituelles³⁰¹ » qui ont ponctué l'Histoire ont accéléré cette déroute : l'individualisme et le matérialisme en sont les conséquences les plus alarmantes. À quelles conditions l'unité perdue sera-t-elle recomposée? Maritain répond : « Une vérité me semble ici commander tout le débat : l'homme ne trouve pas son unité en lui-même. Il la trouve hors de lui, au-dessus de lui³⁰² ». On en

³⁰⁰ J. Le Moyne, « Revue des revues », *Le Canada*, 25 octobre 1943, p. 5.

³⁰¹ Maritain en identifie trois : la Renaissance humaniste, la Réforme protestante, l'*Aufklärung* rationaliste, voir J. Maritain, *Le Docteur angélique*, p. 47.

³⁰² *Ibid.*, p. 48-49.

déduit que l'humanisme intégral n'est possible qu'à condition d'embrasser tout l'univers et son Créateur.

L'influence des idées de Maritain dans les lettres canadiennes-françaises ne fait aucun doute pour les critiques aujourd'hui, l'idéal d'intégralité et d'unité qu'il défend s'impose dans les orientations littéraires de la génération d'intellectuels à laquelle appartient Jean Le Moyne. D'ailleurs, François Dumont a bien montré dans *Usages de la poésie* que le discours poétique des années 1940-1950 était dominé par le *topos* de l'unité qu'il définit « comme lieu hiérarchique selon lequel une unité ontologique transcende les contradictions et détermine l'axiologique et le déontique. L'unité transcendantale est le plus souvent religieuse, mais elle se trouve aussi dans des discours antireligieux³⁰³. » Au premier rang des adeptes de l'unité, on retrouve les rédacteurs de *La Relève* pour qui « la littérature fait partie d'un ensemble organique. On lit et on écrit pour atteindre l'unité de la vie, qu'on ne trouve pas ailleurs³⁰⁴. » Bien que la définition de l'unité ne soit pas toujours la même, François Dumont fait la preuve qu'elle organise le discours littéraire d'un grand nombre d'acteurs significatifs de cette époque, à savoir les signataires de *Refus global*, Claude Gauvreau, François Hertel, sans oublier les collaborateurs de la revue *Gants du ciel* fondée par Guy Sylvestre³⁰⁵.

À première vue, les concepts artistiques qui fondent les jugements de Jean Le Moyne ne semblent donc pas particulièrement originaux, ils reposent sur des principes artistiques largement partagés par le milieu auquel il appartient. C'est pourquoi, dans ses articles, il présente ces principes spiritualistes comme des évidences : bien que

³⁰³ F. Dumont, *Usages de la poésie*, p. 205.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 8.

³⁰⁵ Le mémoire de maîtrise de Marie-Christine Lalande est consacré à ce sujet. M-C. Lalande, *La revue Gants du ciel (1943-1946) : une esthétique de l'unité*, Université Laval, mémoire de maîtrise (Département des littératures), 2004.

l'uniformité de cette *doxa* esthétique puisse sembler parfois déroutante pour le lecteur contemporain, nul besoin pour Le Moyne de baliser les paramètres de ce discours abstrait puisque son lectorat parle exactement le même langage que lui. Marie-Christine Lalande a constaté, dans ses recherches sur *Gants du ciel*, l'existence de cet espace référentiel commun « qui va de soi, qui fonde le discours sans être pourtant formulé comme tel », elle constate qu'« il apparaît logique que les lieux faisant déjà l'objet d'un accord entre l'orateur et son auditoire ne soient jamais explicités dans le discours³⁰⁶ ». En effet, Marc Angenot rappelle que « le discours polémique suppose, comme pour l'essai, un milieu topique sous-jacent, c'est-à-dire un terrain commun entre les entreparleurs³⁰⁷. » Le polémiste mise sur le fait qu'il partage un espace de références avec ses interlocuteurs pour affermir ses positions critiques.

Pourtant, Le Moyne se distingue des autres par un élément qui pourrait passer pour une simple particularité lexicale : les mots « unité » ou « intégralité » qui caractérisent le discours dominant de l'époque apparaissent peu dans ses textes, on y retrouve plutôt en abondance le mot « totalité », concept sémantiquement apparenté certes, mais qui trahit une vision du monde sensiblement différente. Alors que « l'unité » ou « l'intégralité » correspond au caractère de ce qui est unique, de ce qui est seul, de ce qui résiste à la fragmentation, la « totalité » de Le Moyne est, quant à elle, englobante, pluridimensionnelle, inclusive, fourmillante : aucune fusion, aucune réduction ni épuration dans cette « totalité », il s'agit plutôt d'une somme. Quand Maritain dit : « [les catholiques] doivent faire face à une œuvre d'intégration universelle³⁰⁸ », Le Moyne, lui, se sent plutôt appelé à ne travailler à rien de moins qu'à la communion avec la terre entière.

³⁰⁶ *Ibid.*, p 36.

³⁰⁷ M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 35.

³⁰⁸ J. Maritain, *Le docteur angélique*, p. viii

L'exemple de Schubert

Il existe un texte où Jean Le Moyne s'est attardé à définir ce qu'il entendait par création artistique. Il s'agit d'une chronique musicale radiophonique consacrée à l'œuvre de Schubert qu'il a faite le 8 octobre 1960 à l'antenne de Radio-Canada³⁰⁹. L'année précédente, Le Moyne avait réalisé près d'une trentaine d'émissions semblables diffusées tous les dimanches entre mars et septembre; elles portaient tantôt sur la musique, tantôt sur la foi. Il vaut la peine qu'on examine le contenu de celle-ci, car Le Moyne y révèle non seulement le secret de ce qu'il appelle les « grandes œuvres ultimes³¹⁰ », mais aussi le lien qu'il établit entre l'art et la foi.

Au fil de la lecture, on se rend vite compte que l'œuvre de Schubert ne constitue qu'un prétexte commode pour parler d'un objet esthétique plus transcendant. En effet, Le Moyne, optant pour un raisonnement inductif, n'y consacre que les deux derniers paragraphes de son exposé : le rythme de la marche de Schubert fournit l'illustration de la théorie qu'il expose. La toute première phrase de cette chronique expose des traits caractéristiques de la rhétorique de Le Moyne. La voici : « On peut ordinairement distinguer dans l'œuvre des grands artistes deux moments qui correspondent aux deux faces de la réalité telle que les hommes l'éprouvent³¹¹. » Cette entrée en matière de Le Moyne, sobre en apparence, met en lumière des stratégies discursives qu'il affectionne : généralisation du propos qui ne laisse place qu'à des exceptions improbables, ton péremptoire, association de la problématique à la classe supérieure des « grands » artistes.

³⁰⁹ Elle est reprise dans l'anthologie posthume, J. Le Moyne, « Le rythme de la marche dans l'œuvre de Schubert », *PV*, p. 171-175.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 173.

³¹¹ *Ibid.*, p. 171.

Pour caractériser les « deux faces de la réalité » des hommes auxquelles il fait allusion, Le Moyne reprend ici essentiellement la distinction claudélienne entre les « choses visibles » et les « choses invisibles » qu'il désigne par les termes « immédiat » (ou « apparence ») et « au-delà » (ou « principal »). Si l'immédiat semble, au premier abord, proche et facilement atteignable, ce n'est qu'une illusion, car Le Moyne considère qu'il demeure « insaisissable », « changeant », « relatif », « inconfortable pour l'intelligence qui cherche toujours son repos dans l'absolu³¹² ». Le texte sur Schubert démontre que les grands artistes empruntent, à l'instar des « mystiques » ou des « philosophes », le passage qui mène du visible à l'invisible :

Mais comment faire pour aller au-delà de l'apparence? Il faut par une pentecôte de conscience descendre en son propre corps avec une lumière amoureuse et consentante. Alors il arrive ceci : l'opacité très habitable de l'apparence acquiert la transparence de l'esprit et l'au-delà devient visible aux yeux de l'âme. L'homme touche alors au but dernier de sa quête : la source de l'être. En d'autres termes, il s'agit de confirmer son incarnation, et pour le grand artiste, de la confirmer en plein génie d'épreuve et d'expression³¹³.

Au cœur de cette expérience esthétique, qui rappelle les postulats de Maritain, apparaît tout à coup le mot-clé « incarnation » (avec la minuscule), cette intersection entre l'humain et le divin sur laquelle repose la pensée théologique de Jean Le Moyne. Le « grand » artiste est donc celui qui, à la manière des symbolistes, se saisit de l'immédiat, le traverse entièrement afin d'atteindre le principal, l'au-delà intangible qui ne peut posséder qu'un caractère religieux pour Le Moyne. Le résultat de son travail, preuve d'incarnation, se compose de tous les contraires : à la fois corps et esprit, forme artistique et foi, vie et mort, humain et divin.

³¹² J. Le Moyne, « Guerre et paix », *Le Canada*, 27 mars 1944, p. 5.

³¹³ J. Le Moyne, « Le rythme de la marche dans l'œuvre de Schubert », *PV*, p. 173.

Le Moyne termine son exposé en s'appuyant sur l'exemple musical de Schubert : il explique la réussite esthétique du compositeur autrichien par le rythme de ses pièces qu'il désigne de plusieurs manières, « rythme organique », « homme marchant », « rythme de la marche ». C'est dans cette humaine cadence que réside le point d'ancrage de son incarnation. Par l'entremise du rythme corporel, Schubert exprime, selon Le Moyne, l'univers entier, qu'il décrit par une longue énumération de réalités à la fois incompatibles et convergentes à la fin de sa chronique musicale :

Par lui, Schubert exprimera les fascinations, les charmes et les ravissements de la vie; les défections de l'amour et les arrachements, les solitudes et les accablancements, les courages et les consentements; par lui il promène dans la précarité universelle, passionnément aimée, sa présence menacée; par lui il se logera dans l'inéluctable et se fera conduire jusqu'à la mort et le don³¹⁴.

La notion de « totalité », constamment reprise par Le Moyne, prend ici tout son sens : l'œuvre d'art à ses yeux n'est vraiment réussie qu'à condition d'en être porteuse. L'atteinte de cet idéal esthétique se révèle notamment par le sentiment d'équilibre qui se dégage des « grandes » œuvres : « les expressions les plus bouleversantes de la douce présence du monde, les plus déchirants aveux d'effroi, de violence, de douleur et de tristesse, ne sont jamais désespérés [...] ils s'inscrivent dans un climat de science, de maîtrise, de détachement et de sérénité³¹⁵. » On trouve cette attente exprimée aussi par Saint-Denys Garneau dans son premier article de *La Relève* en 1934 : « L'art contemporain souffre d'imperfection. Il illustre un désarroi et une incertitude que des manifestations de puissance brutale et de confiance immodérée en soi-même ne font que confirmer [...]. Il n'a pas cette sérénité magistrale qui embrasse le monde en toute quiétude et qui

³¹⁴ *Ibid.*, p. 175.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 173-174.

est le signe de la force véritable³¹⁶ ». Le choix du terme « sérénité » par les deux auteurs n'est pas sans rappeler le principe de la juste mesure de saint Thomas qui caractérise l'origine et la forme intellectuelle de l'expérience du Beau : « le Beau consiste en une certaine clarté et dans la juste proportion, [...] les deux appartiennent à cette raison dont la tâche est de donner la lumière et de donner aux choses leur juste proportion³¹⁷ ».

Incontestablement néothomiste, l'esthétique spiritualiste de Jean Le Moyne n'est pourtant pas qu'une pâle copie de celle de Maritain. Il a su la prolonger et, jusqu'à un certain point, s'en détacher en approfondissant les notions d'incarnation et de totalité. Les critiques n'ont pas pleinement mesuré toute la complexité et l'originalité de la pensée de Le Moyne dans ce domaine. Seul André Brochu a su apprécier, du moins en partie, ce trait original en soulignant le fait qu'il « donne l'expression la plus accomplie de la médiation en nous invitant à concevoir, par-delà ce que nous continuerons d'appeler l'homme de là et l'homme d'ici, l'homme total, lequel ne serait pas réalisable sans le passage par l'intériorité, la subjectivité pleinement assumée³¹⁸. »

En somme, au cours des décennies 1940 et 1950, Le Moyne et ses contemporains partagent un certain nombre de références esthétiques qui constituent assez rapidement une nouvelle *doxa* et qui contribuent au renouvellement du discours littéraire au Canada français. Ce renouvellement est marqué par trois particularités. Premièrement, ce sont des laïcs qui deviennent les figures dominantes de la critique littéraire. En occupant une place grandissante de l'espace des journaux et des revues, ils deviennent les principaux décideurs du milieu. Deuxièmement, leur réflexion est largement nourrie de l'extérieur,

³¹⁶ H. de Saint-Denys Garneau, « L'art spiritualiste », *La Relève*, mai 1934, p. 40.

³¹⁷ V. Lungaard Simonsen, *L'esthétique de Jacques Maritain*, p. 3.

³¹⁸ A. Brochu, « Saint-Denys Garneau, de l'homme d'ici à l'homme total », dans B. Melançon et P. Popovic, *Saint-Denys Garneau et La Relève*, p. 33.

essentiellement par des lectures françaises. Curieusement, leurs préférences littéraires trahissent des tendances quelque peu démodées : Bernanos, Mauriac, Péguy, Rivière, Claudel, abondamment cités, appartiennent à la génération du Renouveau catholique qui a pourtant perdu son influence en France dès 1930. Troisièmement, leur esthétique est marquée par une forte dimension axiologique peu importe qu'elle soit religieuse ou profane. Il est évident que la critique littéraire pratiquée par Le Moyne ou ses collègues dans *La Nouvelle Relève* ou *Gants du ciel*, par exemple, s'intéresse relativement peu à la dimension stylistique des œuvres. Roland Bourneuf en a fait la remarque au sujet des textes de Saint-Denys Garneau : « la relation se fait en effet plus par l'intermédiaire de valeurs morales et spirituelles communes que par l'appréciation d'un style ou d'un mode d'expression³¹⁹ ». L'esthétique spiritualiste repose sur cette idée qu'un auteur est une « personne » dont l'œuvre témoigne de ses valeurs, chez un critique profane, ou de sa relation avec Dieu, chez un critique religieux. Une illustration concrète de ce principe se manifeste dans les chroniques musicales de la sixième partie de *Convergences* : chacune d'entre elles porte le titre de « Rencontre » d'un compositeur. Ce choix lexical trahit une approche toute « personnelle » du travail du critique où l'œuvre est indissociable de son créateur.

Il est maintenant possible, à la lumière des explications apportées, de relire les leit-motifs de Le Moyne cités au début de ce chapitre : « perfection de l'œuvre », « atteinte de la beauté » « recherche de l'absolu », « homme total », « optique totalitaire », « habitation de l'universel », « art pur ». Ce vocabulaire abstrait devient beaucoup plus compréhensible dans la mesure où le lecteur saisit l'importance des notions de totalité et d'incarnation qui constituent, dans les articles de Jean Le Moyne, les balises de « son » esthétique spiritualiste.

³¹⁹ R. Bourneuf, *Saint-Denys Garneau et ses lectures européennes*, p. 44.

Les chroniques musicales

L'exemple précédent de Schubert est important : l'attachement de Jean Le Moyne à la musique ne relève ni du hasard ni de l'anecdote. Dans le texte « Éléments et influences », paru pour la première fois dans *Le Devoir* en avril 1960, Le Moyne confesse son intérêt pour cet art : « La musique, aussi importante pour moi que la chose écrite, est partout présente dans ma vie³²⁰. » Ses articles nous révèlent qu'il a été mis en contact avec la musique classique dès son plus jeune âge. On y apprend entre autres que le piano de la maison paternelle a vu s'asseoir tour à tour à son banc une cousine à la « voix douce, tremblante et voilée³²¹ » qui chantait une romance et du Wagner, ainsi que de redoutables dames pianistes qui « faisaient branler le piano et en tiraient d'affolantes quantités de notes qui ne chantaient presque jamais³²² ». À l'âge de 17 ans, convaincu qu'il avait de la voix, Le Moyne est devenu l'élève du célèbre ténor Rodolphe Plamondon qui « avait un sens exquis de la nuance en même temps qu'une étonnante vertu de contagion dramatique³²³ » et dont les leçons tournaient le plus souvent en récital du maître. Cet amour pour la musique est d'ailleurs partagé par le groupe d'amis de *La Relève* : le journal de Saint-Denys Garneau laisse entendre qu'ils étaient de fidèles auditeurs de l'orchestre de la New York Philharmonic Society, dont le concert était radiodiffusé chaque dimanche soir³²⁴, tandis que Paul Beaulieu se souvient qu'à la fin des repas partagés dans l'appartement de Médéric Le Moyne, « les mélomanes [...] réclamaient le silence pour écouter à la radio les concerts de musique classique dirigés

³²⁰ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 21.

³²¹ J. Le Moyne, « Rencontre de Wagner », *CE*, p. 264.

³²² J. Le Moyne, « Rencontre de Beethoven », *CE*, p. 279.

³²³ J. Le Moyne, « Rencontre de Schubert », *CE*, p. 262.

³²⁴ H. de Saint-Denys Garneau, *Lettres à ses amis*, p. 101.

par Arturo Toscanini diffusés de New York³²⁵. » Les camarades échangeaient régulièrement disques et impressions au sujet des compositeurs les plus variés : Wagner, Beethoven, Rossini, Brahms, Tchaïkovski, Ravel, Strauss, etc. D'ailleurs, Jean Le Moyne établit lui-même une étroite association entre certaines œuvres musicales et ses années de collège : « Je ne peux pas me souvenir de mes premières impressions de la *Cinquième*, de la *Hammerclavier* ou de la *Grande fugue* sans revoir mes amis, sans entendre le murmure de ce qui se disait ces jours-là pendant que l'un de nous changeait l'aiguille et remontait la Victrola. Ce qui se disait ! Bien sûr nous commentions, nous discussions, nous comparions, nous nous fâchions³²⁶ ».

Contre toute attente, l'épisode de la surdité partielle de Le Moyne ne semble pas avoir mis de frein à son engouement. La preuve en est que sa carrière journalistique se tourne, vers la fin des années 1950, du côté de la musicographie : il tient au *Journal musical canadien*, entre 1957 et 1961, une chronique au titre didactique, « À l'école du meilleur disque ». Le Moyne se trouve en même temps à la barre d'une émission radiophonique hebdomadaire à Radio-Canada, tribune complémentaire pour ses critiques musicales orientées vers le répertoire classique.

La mélomanie de Le Moyne s'exprime pleinement dans *Convergences* qui consacre deux de ses sept sections à la musique. On y trouve cinq « rencontres » avec des compositeurs (Schubert, Wagner, Bach, Beethoven, Mozart), une sixième rencontre avec un « genre » (les Spirituals) ainsi qu'un long essai fragmenté de 38 pages portant sur une trentaine de pièces, « Poésie et pensée en musique ». Ces textes, tous en provenance du *Journal musical canadien*, se caractérisent aussi par leur récence par rapport à la date de publication de *Convergences* : le tout dernier, « Rencontre de Mozart », date du mois de

³²⁵ P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 26.

³²⁶ J. Le Moyne, « Rencontre de Beethoven », *CE*, p. 280.

mai 1961, quelques mois à peine avant la parution du recueil. Si l'on se donne la peine d'en faire l'évaluation, on constatera que plus du quart de *Convergences* est consacré à la musique. Pourtant, à peu près aucun commentateur de Le Moyne ne s'est intéressé à cette dimension de l'œuvre lors de la parution du recueil. Si un critique daigne aborder le sujet de la musique, il ne le fait que rapidement et ce, le plus souvent, dans le but d'en faire voir le peu d'intérêt. Les remarques de Léandre Bergeron, dans son compte rendu de *Convergences*, illustrent bien cette attitude : « les réminiscences et les pseudo-analyses de morceaux des grands compositeurs sont plus souvent des transpositions verbales d'impressions musicales et ont toujours une odeur de gratuité de ratiocination³²⁷. » Les commentaires de Jean Ménard, professeur à l'Université d'Ottawa vont dans la même direction : « Nous avons lu avec un intérêt moindre les pages de critique musicale. [...] L'analyse [...] nous paraît discutable : les mots y servent de prétexte à de vagues rêveries³²⁸. »

Or, il semble difficile de passer sous silence la facette musicale de l'œuvre de Le Moyne, ne serait-ce qu'en vertu de son poids relatif dans le corpus : il a écrit 25 chroniques au *Journal musical canadien* et animé une trentaine d'émissions radiophoniques sur le sujet à Radio-Canada. Parmi tous les sujets auxquels Le Moyne s'est intéressé, seule la littérature devance, en nombre d'articles, la musique. Pourtant, malgré leur inscription dans une sphère datée et très circonscrite, les chroniques musicales donnent accès à une clé majeure pour comprendre l'œuvre entière de Jean Le Moyne. Cette clé réside dans la réflexion qu'il développe au sujet d'une hiérarchie des compositeurs classiques. Avant d'arriver à ce palmarès des Grands Musiciens, il serait bon de considérer la facture même de ces articles. La contribution de Le Moyne au *Journal musical canadien*

³²⁷ L. Bergeron, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Livres et auteurs canadiens*, 1961, p. 44.

³²⁸ J. Ménard, « *Convergences* de Le Moyne », *Le Droit*, 3 février 1962, p. 12.

se distingue de celle des autres collaborateurs tout d'abord par le fait qu'il ne vient pas de ce milieu. On sent qu'il y occupe une place à part et, malgré son titre, « l'écoute du meilleur disque » aboutit le plus souvent à bien autre chose qu'une simple appréciation de l'interprétation d'un orchestre ou d'un soliste. En novembre 1959, Andrée Désautels, professeure d'histoire de la musique et de musicologie au Conservatoire de musique de Montréal et rédactrice en chef du journal, présente Jean Le Moyne à ses lecteurs de la manière suivante :

Nous voici en présence d'un homme dont les principales activités se situent dans un ordre intérieur [...] ceux qui fréquentent fidèlement sa chronique « À l'écoute du meilleur disque » ont compris qu'ils étaient en présence de méditations personnelles, reflets d'une densité intérieure peu commune [...] alors que nous, musiciens, constatons le fait sonore, lui sollicite l'inconnu, interroge l'esprit et la pensée qui anime toute chose. [...] Sa présence parmi nous est on ne peut plus heureuse : elle est une invitation aux grandes aventures là où la musique rejoint l'essentiel³²⁹.

La marque spiritualiste de Le Moyne est clairement perceptible à travers ce portrait qui souligne les qualités « intérieures » de ses analyses musicales. Il y a là un indice qui signale que Le Moyne profite de cette tribune pour étendre la perspective théologique au domaine de la musique.

Certes, il faut reconnaître que les analyses musicales de Jean Le Moyne ne sont pas nécessairement des plus fouillées. On peut sans doute lui reprocher la rapidité de son jugement (par exemple, il règle le compte des *Quatre Saisons* de Vivaldi en moins de dix lignes en concluant l'article avec une métaphore dépréciative : « voici l'homme de la

³²⁹ A. Désautels, « Connaissez-vous nos collaborateurs? », *Journal musical canadien*, novembre 1959, p. 2. Désormais, les renvois à ce journal seront indiqués par le sigle *JMC*, suivi de la date de parution du texte cité.

Renaissance encore étendu sous son soleil³³⁰ »), ou son vocabulaire musical approximatif³³¹, mais dans ce domaine, comme dans tous les autres d'ailleurs, ce qui est digne de mention n'est pas tant la matière même de la chronique comme son utilisation. L'intérêt réside principalement dans le lien que Le Moyne crée entre ses textes sur la musique et la considération théologale. Afin de bien le saisir, il importe d'examiner ce que Le Moyne propose comme modèle de réussite musicale.

Parmi la vingtaine de compositeurs convoqués dans ses critiques, nul n'approche aux yeux de Le Moyne le génie de Jean-Sébastien Bach qu'il louange à plusieurs reprises en ces termes : « cette hauteur massive [...] n'a pas encore été dépassée ni en altitude, ni en ampleur, ni en densité³³² », « parfaite liberté de Bach, possession de soi sans égale, maîtrise des formes infailliblement sauvées de la damnation de la formule³³³ », « sa familiarité plus amplement méditée est celle des hauteurs, largeurs et profondeurs³³⁴. » On note, dans cet éloge, la récurrence de termes ayant trait aux formes et à la matière. Le public mélomane du *Journal musical canadien* a pu s'en étonner. Pourtant, cette association entre la musique et le concret n'est ni ornementale ni fortuite chez Le Moyne : ce choix de vocabulaire établit une connexion forte entre l'art et le physique, le spirituel et le matériel. De manière répétée, par l'entremise de ces descriptions, Le Moyne oriente le lecteur vers une compréhension de l'art de Jean-Sébastien Bach qui dépasse largement la question de l'instrumentation.

³³⁰ J. Le Moyne, « Poésie et pensée en musique », *CE*, p. 311.

³³¹ Il oppose, par exemple, des termes ambigus comme « virilité » et « féminité » musicales pour décrire l'impression que lui laissent les pièces. L'emploi de ces expressions sera analysé dans le troisième chapitre de la thèse.

³³² J. Le Moyne, « À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, avril 1958, p. 7.

³³³ J. Le Moyne, « Poésie et pensée en musique », *CE*, p. 319.

³³⁴ J. Le Moyne, « À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, janvier 1959, p. 7.

Jean Le Moyne révère la musique de ce compositeur allemand à un point tel qu'elle joue pour lui le rôle de repère normatif absolu, de « canon, [de] critère valable pour l'esthétique entière³³⁵ ». Il suffit d'en compter le nombre de mentions dans les articles qu'il a rédigés sur d'autres compositeurs, tels que le « douloureux » Beethoven, le « pompeux » Wagner, ou l'« infantile » Mozart, pour constater à quel point la musique de Bach se hisse, pour Jean Le Moyne, au sommet de la musique classique et de l'Art, toutes formes confondues³³⁶. Il en souligne l'importance métaphysique dans « Éléments et influences » : « avec Bach je pénétrais dans un monde suprêmement conscient, incarné et ordonné à l'intelligence et à l'au-delà, un monde en tous points exemplaire³³⁷ ». Est-ce vraiment le fruit du hasard si les sept dernières pages de *Convergences* lui sont entièrement consacrées?

On ne compte que deux critiques contemporains ayant saisi l'importance de ce compositeur dans l'œuvre de Le Moyne. D'une part, Anne Caumartin a examiné avec à-propos la « fonction unificatrice³³⁸ » de la figure de Bach qui « est celui par qui Le Moyne a opéré une profonde – et troublante – révision de ses critères esthétiques³³⁹ », tandis que Gilles Marcotte a sélectionné l'incipit de la « Rencontre de Jean-Sébastien Bach » parmi les neuf textes de sa *Petite anthologie péremptoire de la littérature*

³³⁵ J. Le Moyne, « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », *CE*, p. 277.

³³⁶ Jean-Sébastien Bach sert de repère dans près de la moitié des essais sur la musique dans *Convergences*. Jean Le Moyne a recours à des comparaisons pour mettre en valeur certaines réussites des compositeurs – comme l'abondance musicale chez Wagner, (« Rencontre de Richard Wagner », *CE*, p. 267) ou la qualité de la danse chez Bartok (« À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, mars 1959, p. 7) –, mais elles servent le plus souvent à souligner les lacunes des œuvres – comme l'absence de toute inquiétude chez Vivaldi (« Poésie et pensée en musique », *CE*, p. 317) ou de piété chez Mozart et Haendel, (« Rencontre de Mozart », *CE*, p. 286 et « Poésie et pensée en musique », *CE*, p. 313).

³³⁷ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 21.

³³⁸ A. Caumartin, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, p. 68.

³³⁹ *Ibid.*, p. 69.

québécoise³⁴⁰. À vrai dire, Marcotte ne pouvait mieux choisir, car la « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », loin d'être une chronique musicale empreinte de cette fameuse « odeur de gratuité de ratiocination » comme l'affirmait Léandre Bergeron, figure vraiment parmi les textes les plus significatifs de Jean Le Moyne.

Que révèle cette rencontre? La première partie du texte est consacrée à des souvenirs d'enfance : Le Moyne se plaît à associer avec « ravissement » la puissance de l'orgue de l'église paroissiale à celle de la locomotive à vapeur. Il développe cette analogie progressivement sur les plans mécanique, sensoriel et spirituel (ou « poétique »). Cette entrée en matière constitue une stratégie discursive courante dans ses chroniques musicales³⁴¹, le détour par l'enfance permet à Le Moyne d'ancrer la musique dans sa culture intime et familiale, ce qui lui permet ensuite de légitimer son jugement à la fois à travers l'émotion ressentie et la durabilité de son expérience. Cela dit, le plus important se trouve dans la seconde partie du texte consacrée à la « rencontre » de Jean-Sébastien Bach qui apporte à Le Moyne deux grandes révélations, celle de la gratuité de l'art ainsi que celle du contrepoint.

Au cours des années 1930, l'écoute d'une des pièces les plus connues de Bach, les *Variations Goldberg*, fait subir à Jean Le Moyne « un des moments les plus durs de [sa] vie³⁴² ». Le récit de cet événement, qu'il livre à son correspondant Serge Proulx, reste empreint d'une grande émotion malgré un recul de plus de cinquante ans : « Je peux préciser que l'épisode si secouant pour moi des *Variations Goldberg* avait eu lieu chez Robert Élie, en présence de Claude Hurtubise, de Saint-Denis-Garneau, pendant une de

³⁴⁰ G. Marcotte, *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, p. 23-25.

³⁴¹ Pour Schubert, Le Moyne évoque le souvenir des cours suivis chez Rodolphe Plamondon; pour Wagner, il se rappelle d'une cousine qui chantait Tannhäuser; pour Beethoven, il décrit les prestations musicales de dames pianistes.

³⁴² J. Le Moyne, « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », *CE*, p. 278.

nos longues soirées de musique. Années trente. Je ne saurais vous décrire la violence de ma réaction face à l'évidence devant laquelle j'avais été poussé par eux trois³⁴³. » L'épreuve qu'il traverse alors l'obligera à redéfinir sa conception de l'art. Dans son esprit, Le Moyne avait établi un réseau cohérent et solide d'associations qui partaient de l'église à l'orgue, de l'orgue à la musique de Bach, de Bach aux voies divines, des puissances sacrées à l'Art total. Il avait accordé au compositeur une intention strictement religieuse : « Bach parlait en musique le langage même des saints et des théologiens³⁴⁴ », il n'était rien de moins que « l'égal d'un saint Jean de la Croix³⁴⁵ » à ses yeux. Or, les *Variations Goldberg*, par leurs « nappes charnelles », par leurs « éléments organiques » et par leur « pure gratuité³⁴⁶ », contredisent cruellement la thèse élaborée et plongent Le Moyne dans la plus grande des perplexités. Anne Caumartin explique qu'il arrive à transformer cette expérience négative en expérience positive : « loin d'être une déception préluant au reniement, la découverte de cette dimension de l'œuvre de Bach a mené à la réconciliation³⁴⁷ ». En y réfléchissant, Le Moyne réussit à résoudre ce « déchirement dramatique³⁴⁸ » en élargissant les balises conceptuelles qu'il avait établies pour juger la réussite des réalisations artistiques et humaines, de manière à accepter qu'elles puissent se manifester aussi dans la « gratuité » d'une entière présence terrestre.

[Ce moment] marqua le début d'une longue revision et quête au terme de laquelle je me retrouvai réconcilié non seulement avec les *Variations Goldberg*, mais aussi avec l'art et le monde. La puissance religieuse que j'avais projetée

³⁴³ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 18 octobre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

³⁴⁴ J. Le Moyne, « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », *CE*, p. 277.

³⁴⁵ J. Le Moyne, « Poésie et pensée en musique », *CE*, p. 318.

³⁴⁶ J. Le Moyne, « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », *CE*, p. 277-278.

³⁴⁷ A. Caumartin, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, p. 70.

³⁴⁸ J. Le Moyne, « Rencontre de Mozart », *CE*, p. 286.

[...] en Bach était impure, trouée d'illusion : il lui manquait ses éléments organiques [...]. Bach était bien religieux, mais en homme, mais en artiste pieux. [...] Bach avait bien l'abondance inépuisable qui m'exaltait, mais la source de sa libéralité provenait des nappes charnelles où l'expression de l'être est rythme, danse, chant et symbole, même en référence à l'absolu – ces nappes charnelles que Dieu lui-même a vérifiées par l'Incarnation³⁴⁹.

Cette étape cruciale de l'ouverture à la « gratuité » artistique, malgré les apparences, n'a rien d'une mise à distance du sacré. Le dernier mot de la citation, d'ailleurs le dernier de cet essai, le prouve de manière éloquente. L'Incarnation (avec la majuscule), en tant qu'épreuve divine de la chair, rend digne d'intérêt l'« itinéraire tout terrestre, rien qu'humain³⁵⁰ ». Ainsi peut-on expliquer pourquoi les *Variations Goldberg* deviennent une œuvre signifiante, car elles sont un véhicule de la foi au même titre que les messes, les oratorios et les passions, seulement elles le sont de manière différente, humaine et corporelle. Cette décisive « rencontre de Jean-Sébastien Bach » guide Le Moyne vers le consentement au profane sans pour autant faire le sacrifice de l'au-delà. Vers la fin de sa vie, Le Moyne apporte certaines nuances à cette découverte sans pour autant en renier la portée : « avec les années, j'en suis venu à une position voisine de celle qui était la mienne avant l'épisode Goldberg, mais plus nuancée et, j'ose croire, plus profonde. Même si je reconnais toujours la nécessité du jeu, de la gratuité [...] *comme moment esthétique ouvrant sur l'avenir-mort*, je me suis presque complètement écarté du divertissement artistique³⁵¹ ».

La seconde révélation qu'apporte la « Rencontre avec Jean-Sébastien Bach » est celle de la fugue. Le secret de la réussite de Bach réside, selon Le Moyne, dans sa

³⁴⁹ J. Le Moyne, « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », *CE*, p. 278.

³⁵⁰ J. Le Moyne, « Rencontre de Mozart », *CE*, p. 287.

³⁵¹ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 18 octobre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a. L'auteur souligne.

suprême maîtrise du contrepoint, technique intrinsèque de la fugue : « S'il me fallait désigner le sommet de la création humaine, je nommerais *L'Art de la fugue*³⁵² ». Cette déclaration attire l'attention sur une forme artistique qui permet de mieux comprendre la pensée de Le Moyne. Ainsi, le « sommet » de l'Art est atteint à ses yeux par la célèbre pièce inachevée de Jean-Sébastien Bach publiée pour la première fois peu après sa mort en 1750. *L'Art de la fugue* (*Die Kunst der Fuge*, BWV 1080) est constitué d'un cycle de quatorze fugues (appelées contrepoints) et de quatre canons que les experts considèrent comme le testament musical et le couronnement de l'œuvre entière de Bach.

L'admiration de Le Moyne pour cette oeuvre trahit autre chose qu'une simple préférence musicale. Il faut voir dans la fugue une idée qui transcende son contexte et rend compte de la manière la plus éclatante de l'esthétique de Le Moyne. En langage musical, le contrepoint est une technique de composition fondée sur la superposition de plusieurs lignes mélodiques³⁵³. La fugue est, pour sa part, une œuvre musicale, donc une structure beaucoup plus large et complexe, qui exploite la technique du contrepoint par l'entrée successive de voix qui donne l'impression d'une fuite ou d'une poursuite vers un point commun. Pour mieux comprendre cette forme musicale, on peut citer le texte de Marthe Blackburn, une collègue de Le Moyne au *Journal musical canadien*, qui propose une définition de la fugue dans la parution du mois de juin 1960 :

Composition de style contrapuntique, fondée sur l'usage de l'imitation et procédant d'un thème générateur, court, mais caractéristique. Quel est donc ce thème qui part tout seul, tout simple qu'on fredonne déjà tant il semble facile? Le thème est un sujet de fugue, et il sait très bien où il va, ce qu'il va entraîner

³⁵² J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 21.

³⁵³ Pour en faire une illustration simple, on n'a qu'à penser à la chanson populaire *Frère Jacques* où chaque voix reprend en succession et en contrepoint exactement le même motif. Il s'agit d'un canon, car la mélodie est fondée sur la répétition du même thème. La fugue, elle, est fondée sur l'entrecroisement de voix différentes, mais complémentaires.

à sa suite et tous les dérangements, les perturbations, les bouleversements qu'il va occasionner. Car la fugue, en un sens, c'est une poursuite qui s'organise autour de ce sujet qui veut atteindre son but. Il y a un labeur de fourmi dans la fugue. C'est un sujet impassible qui prend la route, qui guette des réponses, qui fait face à des contre-sujets qui, en le tenant sur le qui-vive, le forceront à changer d'itinéraire. Au cœur de l'aventure, il essaiera toutes sortes de tonalités, il traversera des épisodes modulants qui lui faciliteront des entrées nouvelles et lui donneront encore plus de panache. Puis, fort de sa certitude, et ayant accompli son merveilleux destin, le sujet triomphant s'engagera dans une péroration où toutes les voix qui s'étaient levées sur son passage se rallieront à lui pour l'apothéose finale³⁵⁴.

On note ici que Marthe Blackburn file la métaphore du voyage ou de l'expédition en associant à la fugue des verbes tels que « partir », « aller », « entraîner », « prendre la route », « changer d'itinéraire ». Se dégage ainsi nettement de sa définition le caractère dynamique et imprévisible de la fugue.

Jean Le Moyne, à l'instar de sa collègue, fait ressortir ces mêmes caractéristiques vivantes en faisant allusion à « la fugue ordonnatrice, qui possède et qui range la diversité » et en soulignant « son langage étagé », « ses successions pressées vers la simultanéité³⁵⁵ ». Or, Jean Le Moyne ne se contente pas de l'horizon concret que cette première définition de la fugue suggère, il veut aller plus loin et, fidèle à son principe d'incarnation, il se saisit du concept pour l'ouvrir à une dimension supérieure :

Comme si le contrepoint par la complexité de sa structure et la rigueur de ses lois représentait mieux la variété et le concert des puissances humaines, comme si par la part dominatrice qu'il accorde nécessairement à l'intelligence exerçant activement ses fonctions de logique et d'abstraction, il recevait à sa place due notre différence spécifique : la raison voisine de l'esprit et juge de tout le

³⁵⁴ M. Blackburn, « Fugue », *JMC*, juin 1960, p. 7.

³⁵⁵ J. Le Moyne, « À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, novembre 1958, p. 11.

sensible, imaginaire et réel, comme s'il composait alors une meilleure figure de l'homme. Ainsi par la hiérarchie qu'il respecte et reproduit, le contrepoint constitue une ascèse, si le génie y est fidèle, à la sainteté esthétique, au dépassement de l'art, à sa consommation dans le silence³⁵⁶.

Un musicien chercherait en vain dans ce paragraphe des termes familiers à son domaine. On y voit que Le Moyne fait de la fugue et du contrepoint un lieu de transcendance qui accueille la rencontre entre la matière et l'esprit, entre l'homme et le divin. Il affirme dans une de ses chroniques que le contrepoint est « le lieu suprême de la conscience, c'est l'intelligence ouverte aux choses d'en bas comme aux choses d'en haut, au visible comme à l'invisible³⁵⁷ ».

À la fin de ce texte capital qu'est, en fin de compte, la « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », Le Moyne développe le concept de la fugue jusqu'à ce qui peut être considéré comme son extrême limite : « l'univers de Dieu est le contrepoint de toutes présences, [...] contrepoint objet de cette vigilance amoureuse qui ne néglige aucun de mes cheveux, contrepoint promis à la cadence parousiaque du Christ total, résumé de toutes choses, centre de toute attention³⁵⁸. » Dans ces trois lignes, impossible de rater la quadruple répétition des adjectifs « toute » et « total » qui renforce pleinement l'association entre le contrepoint, cette forme humaine suprême, et l'idée de totalité, mais pas n'importe quelle totalité, la « totalité cosmique » du père Teilhard de Chardin, celle qui se concrétisera à la Parousie, point Oméga de la théosphère, donnant accès à « la somme de la matière et de la chair, de la vie et de la conscience, avec leurs formes, leurs lois, leurs déterminations, leurs virtualités³⁵⁹ ».

³⁵⁶ *Ibid.*

³⁵⁷ J. Le Moyne, « À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, avril 1958, p. 7.

³⁵⁸ J. Le Moyne, « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », *CE*, p. 277.

³⁵⁹ Ainsi la totalité est-elle définie par Le Moyne à la lumière de ses lectures teilhardiennes, dans son article « Le jour unanime », *PV*, p. 223.

Il est fort à parier que les habitués du *Journal musical canadien* ont éprouvé de sérieuses difficultés à saisir tout le chemin parcouru par Jean Le Moyne entre la simple « écoute du meilleur disque » et l'intense réflexion métaphysique qui en découle. L'examen de cette « Rencontre avec Jean-Sébastien Bach » montre bien, en revanche, que le déchiffrement de l'écriture de Le Moyne mène à l'identification de ses sources d'inspiration puisées davantage du côté théologal que musical. Si le texte de cette rencontre avec le compositeur allemand est particulièrement déterminant, c'est en raison des deux grands fondements de l'esthétique de Le Moyne qu'il livre, celui de la gratuité de l'art ainsi que celui du contrepoint. Loin d'être simplement de « vagues rêveries », les chroniques musicales de Le Moyne constituent, tout compte fait, une porte, certes oblique, qui s'ouvre sur une esthétique résolument originale.

Le contrepoint et l'écriture

On aurait tort de croire que la maîtrise de la technique du contrepoint, sur laquelle Jean Le Moyne établit son palmarès des grands compositeurs des siècles derniers, se confine au monde musical. Au contraire, Le Moyne transpose cet idéal artistique dans d'autres domaines, notamment celui de la littérature, où il adapte ses caractéristiques à celles de l'écriture : l'importance d'une idée centrale, l'étagement des voix créatrices (opposées et complémentaires) et surtout l'exigence du dépassement esthétique à travers la notion de totalité. Justement, cette idée de totalité constitue un véritable leitmotiv dans les critiques littéraires de Le Moyne. Par exemple, à travers les reproches qu'il adresse à François Hertel au sujet de son roman *Anatole Laplante*, il rappelle l'importance du jeu de la création qui « exige sans merci l'homme tout entier dans sa vérité totale³⁶⁰ ». Le

³⁶⁰ J. Le Moyne, « Anatole Hertel », *Le Canada*, 21 février 1944, p. 5

même idéal est proposé dans son essai sur la littérature et la femme : « La valeur esthétique des œuvres peut varier amplement sans compromission de leur réalité, à condition qu'au départ de l'expérience, de l'observation et de la fabrication, soit toujours présent l'homme total³⁶¹. » On comprend mieux ainsi l'importance des défauts qu'impute Le Moyne aux écrivains canadiens-français incapables d'atteindre à ses yeux la totalité, car leurs œuvres se limitent « à la vision à facettes des régionalismes [...], qu'importe, tous se valent, aucun ne s'insère dans le contenu de la totalité [...] ils persistent à l'état de fragments isolés³⁶² ». La théorie du contrepoint et de la fugue constitue l'idéal esthétique selon lequel Le Moyne oriente ses jugements non seulement en matière de musique, mais aussi en art en général.

Par ailleurs, le lien entre la fugue et l'esthétique de Le Moyne peut être considéré sous un angle complémentaire, celui de l'écriture de ses propres textes. Laurent Mailhot, dans sa présentation de *Convergences* dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, établit un parallèle avec l'écriture musicale quand il souligne que « la composition du recueil est polyphonique, symphonique. Aucun instrument, – religion, histoire, idéologie, littératures, arts, – ne joue seul³⁶³. » Si l'on réfléchit un instant à la manière dont Le Moyne lui-même construit ses articles, les liens sautent aux yeux. Ne sont-ils pas le plus souvent centrés sur un « thème générateur, court, mais caractéristique³⁶⁴ », à savoir la considération théologique? N'y fait-il pas entrer successivement un ensemble de « voix », de « perturbations », de « contre-sujets », de « tonalités », à savoir le sacré, le

³⁶¹ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 102.

³⁶² J. Le Moyne, « Fitzgerald », *CE*, p. 213-214.

³⁶³ L. Mailhot, « *Convergences*, essai de Jean Le Moyne », dans M. Lemire, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, p. 214.

³⁶⁴ Pour reprendre les éléments de la définition déjà citée de M. Blackburn, « Fugue », *JMC*, juin 1960, p. 7.

profane, la matière, l'esprit, choses qui peuvent sembler en apparence discordantes, et même étrangères l'une à l'autre, mais qui contribuent en réalité à la construction d'une « totalité », d'une « apothéose finale »? Ces différentes dimensions textuelles superposées ne ressemblent-elles pas à une forme de contrepoint littéraire? L'écriture de Le Moyne ne donne-t-elle pas, elle aussi, l'impression d'une « fugue » savamment orchestrée qui mène invariablement à un point de « convergence » : l'incarnation (avec la minuscule)³⁶⁵?

L'animateur de l'émission télévisée « Au bout de mon âge », Pierre Paquette, arrive précisément à cette conclusion après avoir interviewé Jean Le Moyne en mai 1968. Dans les commentaires qui accompagnent la présentation de cette entrevue, Paquette souligne alors que Le Moyne « se livre en paroles par modes d'associations verbales, par mots crochets, chacun appelant le suivant par ses connotations plus que par contraintes rationnelles. Sa parole est une fugue où les thèmes se répondent ou s'opposent et progressent par variations à peine perceptibles dans un mouvement plus dialectique que cartésien³⁶⁶. » Le contrepoint musical offre à Jean Le Moyne un modèle de communication idéal, parfaitement ajusté à sa conception de l'art spiritualiste. Il comporte à la fois une dimension horizontale, celle du parcours linéaire de chacune des lignes mélodiques et une dimension verticale, celle de la simultanéité harmonique de ces différentes voix.

³⁶⁵ On peut relire l'avertissement de *Convergences* qui en témoigne de manière éloquentte: « C'est la considération théologale, plus ou moins explicite selon les sujets traités, mais constante, irrépressible pour mon déchirement et ma joie, qui fait l'unité du présent recueil. C'est elle qui m'a inspiré le titre de *Convergences* », J. Le Moyne, « Avertissement », *CE*, p. 7.

³⁶⁶ J. Le Moyne, P. Paquette (*et.al*), *Au bout de mon âge*, p. 180.

Un exemple d'écriture contrapuntique

Une illustration permettra de mieux comprendre et d'apprécier le style contrapuntique de Jean Le Moyne. Pour les besoins de la démonstration, l'article « Médiocrité et spécialisation³⁶⁷ », paru dans *Le Canada* le 29 janvier 1944, constitue une bonne illustration, car il s'agit d'un texte bref qui comporte un nombre réduit de lignes mélodiques dont les contours sont bien tracés. Cet article a été publié dans la section éditoriale du *Canada* intitulée « Autour et alentour ». Entre septembre 1943 et avril 1944, Le Moyne y signe au moins une vingtaine de textes³⁶⁸ qui couvrent un large éventail de sujets d'actualité comme l'évolution de la guerre en Europe, le programme politique du Bloc populaire d'André Laurendeau, la place de la femme dans la société des années 1940, la position de l'Église face aux conflits mondiaux, etc.

« Médiocrité et spécialisation » est fondé sur une observation qui paraît, au premier abord, plutôt générale et quelque peu banale, à savoir la disproportion qui existe entre le succès matériel que récoltent un certain nombre d'individus et leur médiocrité intellectuelle. Le Moyne présente ainsi le sujet : « on se demande comment les expliquer, comment rendre compte de leur importance démesurée », alors qu'à côté d'eux, « on verra des êtres supérieurs [...] végéter plus ou moins misérablement et en apparence rater leur vie³⁶⁹ ». C'est là le thème générateur du texte, il est court : Le Moyne le présente au lecteur en moins de dix lignes. On y reconnaît facilement, selon la définition déjà citée de

³⁶⁷ J. Le Moyne, « Médiocrité et spécialisation », *Le Canada*, 29 janvier 1944, p.4. Le texte de cet article est reproduit à l'Annexe 2.

³⁶⁸ Le nombre exact de ces articles n'est pas facile à déterminer puisque leur auteur n'est pas toujours identifié. On retrouve dans les archives de Jean Le Moyne une liste non exhaustive de ses éditoriaux. Dans le cas du texte qui nous intéresse, « Médiocrité et spécialisation », l'identité du journaliste ne fait pas de doute, car le nom de Jean Le Moyne apparaît bel et bien au bas de la colonne.

³⁶⁹ J. Le Moyne, « Médiocrité et spécialisation », *Le Canada*, 29 janvier 1944, p.4.

Marthe Blackburn dans le *Journal musical canadien*, « le sujet impassible qui prend la route et attend des réponses³⁷⁰ ». Immédiatement ensuite, on remarque que Le Moyne introduit un premier « dérangement » discursif, il s'agit de références bibliques : « on songe malgré soi au *méchant* que la Bible nous montre jouissant d'un bonheur immérité et faisant impunément le mal, tandis que le *juste* aux inutiles vertus est accablé de malheurs³⁷¹. » Sans les désigner nommément, Le Moyne fait ici allusion aux Proverbes de Salomon (Prov10-12³⁷²), auxquels il associera un peu plus loin un Psaume de David (Ps 37.1-40³⁷³) ainsi que le Livre de Job, personnage biblique éprouvé dans la pauvreté et la souffrance que Dieu finit par récompenser³⁷⁴. En vingt lignes exactement, Jean Le Moyne construit un premier contrepoint à partir de ces trois références bibliques dont la thématique commune repose sur l'idée du renversement paradoxal de la notion de valeur ou de richesse lorsqu'elle est placée dans la perspective plus vaste du salut. Cette première réponse est ensuite reliée au thème générateur qui refait surface par l'entremise d'une phrase de transition où Le Moyne choisit d'attirer l'attention sur la composante terrestre de la problématique : « La théorie biblique du bonheur des méchants n'est pas sans analogie avec celle qu'il est possible d'avancer au sujet des réussites temporelles des êtres médiocres dont nous voulons parler³⁷⁵. » On peut noter, au passage, l'emploi inusité du

³⁷⁰ M. Blackburn, « Fugue », *JMC*, juin 1960, p. 7.

³⁷¹ J. Le Moyne, « Médiocrité et spécialisation », *Le Canada*, 29 janvier 1944, p. 4. L'auteur souligne.

³⁷² « La mort du méchant anéantit tous ses espoirs, en particulier ceux qu'il plaçait en ses richesses. L'homme juste échappe à l'inquiétude; le méchant y est livré à sa place. » (Prov 11.7-8)

³⁷³ « Mieux vaut le peu du juste que l'abondance des nombreux méchants. » (Ps 37.16)

³⁷⁴ « Le méchant est plongé tous les jours dans l'angoisse, et le temps du tyran est strictement compté. » (Job 15.20)

³⁷⁵ J. Le Moyne, « Médiocrité et spécialisation », *Le Canada*, 29 janvier 1944, p. 4.

terme « théorie » pour désigner les enseignements de la Bible. La suite de l'article éclairera ce choix.

Ce retour au sujet principal de la fugue lui permet d'« illustrer le cas » en trente lignes. Le *méchant* moderne est typiquement, aux yeux de Le Moyne, un simple marchand, un homme d'affaires moyen qu'il caractérise non par ses avoirs et ses richesses, mais plutôt par la négative, par ce qu'il ne possède pas : « dépourvu de toute culture », « sans la moindre curiosité pour les idées générales », « petite intelligence », « imagination pauvre », « aucune originalité », « ni bonté ni méchanceté », « dépourvu de relief », « néant ». Il est intéressant de noter ici le déplacement qu'opère Le Moyne au sujet de la notion d'inaccessibilité : à l'instar du *méchant* biblique qui n'a pas accès au salut, le *méchant* moderne, lui, n'a pas accès aux savoirs ni aux valeurs. Ce « changement d'itinéraire », caractéristique de la fugue selon Marthe Blackburn, fait dévier le sujet vers une seconde mélodie, « épisode modulant » qui donne au thème générateur « encore plus de panache³⁷⁶ ».

Le Moyne a d'ailleurs soigneusement préparé cette nouvelle entrée par l'emploi quelques lignes auparavant d'un vocabulaire à connotation scientifique : « théorie biblique », « fiche d'identification », « science du monde et des hommes », « être inférieur », « milieu ». Dans cet article, le second contrepoint se construit en vingt lignes autour de la théorie darwinienne de l'évolution. Le *méchant*, dans cette ligne mélodique, est le représentant d'une espèce primaire, « c'est un être essentiellement spécialisé et fixé, occupant dans l'échelle humaine une place correspondante à celle de certains embranchements de la zoologie³⁷⁷. » Avec cette analogie, Le Moyne procède à un changement soudain de tonalité en expliquant cette fois le succès de ces êtres inférieurs par la

³⁷⁶ M. Blackburn, « Fugue », *JMC*, juin 1960, p. 7.

³⁷⁷ J. Le Moyne, « Médiocrité et spécialisation », *Le Canada*, 29 janvier 1944, p. 4.

spécialisation. Ainsi, tout comme « le mollusque ou le crustacé », le *méchant* se serait parfaitement adapté à son milieu en tissant des relations fonctionnelles étroites où « la correspondance des organes aux sources de vie est exacte, parfaite³⁷⁸ ». Or cette symbiose n'est pas sans désavantage, puisqu'elle ne peut s'opérer qu'au prix d'un lourd sacrifice, celui de l'évolution. Ainsi, le sort qui attend autant le mollusque, le crustacé que le *méchant* est la fixation définitive, ce que Le Moyne exprime de nouveau à l'aide d'une série de négations : « Il n'y a plus d'évolution, il n'y a plus d'avenir pour eux et leurs virtualités sont comptées³⁷⁹. »

Dans la dernière section du texte, si l'on se fie à la définition de la fugue, « le sujet triomphant s'engagera dans une péroration où toutes les voix qui s'étaient levées sur son passage se rallieront à lui pour l'apothéose finale³⁸⁰. » Et c'est bien le cas dans cet essai. Ici, le thème générateur prend un nouveau visage et un nouvel élan : tout à coup, il n'est plus question du *méchant*, toute la place est désormais faite au *juste*. Subtilement, Le Moyne avait bien préparé cette finale par le biais des négations et des sous-entendus dans les paragraphes précédents qui alimentaient une forme de poursuite musicale. Désormais, toutes les voix se répondent : la « théorie » biblique et la théorie darwinienne se relaient pour élever les *justes* au rang supérieur tant spirituellement que matériellement, car ceux-ci « échappent à l'esclavage des déterminations » et « portent en eux trop de lumière ». Comme un long accord musical, la phrase finale du texte amalgame les mélodies biblique et évolutionniste en combinant chacune de leurs caractéristiques : « [la pauvreté des hommes supérieurs] accueille les virtualités infinies de l'intelligence et du

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ Le Moyne reprend presque mot pour mot les citations bibliques des Proverbes et des Psaumes de la première ligne mélodique.

³⁸⁰ M. Blackburn, « Fugue », *JMC*, juin 1960, p. 7.

savoir et invite l'éternité par les puissances spirituelles de l'âme; [la richesse du médiocre spécialisé] est la stagnation de la matérialité, fermée sur elle-même et constituant sa propre récompense³⁸¹. » La juxtaposition de ces trois voix mélodiques (biblique, darwinienne et celle du thème générateur), concentrée dans ces quelques lignes, crée une densité sémantique telle qu'elle rend la conclusion de l'article logique, voire incontestable, alors qu'elle ne repose pourtant que sur de fragiles métaphores.

À la lumière de ce qui précède, on peut apprécier à sa juste valeur la remarque de Gilles Marcotte qui fait allusion, dans sa *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, à une « grande écriture », « où la prose, qui est ici un art au même titre que la poésie, se donne les moyens mêmes de ce dont elle parle³⁸² ».

Conclusion

Le discours esthétique de Jean Le Moyne, qui se développe au cours des années 1940 et 1950 au contact des idées de Jacques Maritain, est représentatif de l'esthétique de « transition » qui inscrit son idéal à l'intérieur de l'étroite intersection entre le champ religieux et le champ artistique. À l'instar de Guy Sylvestre, de Robert Élie ou de Robert Charbonneau, Le Moyne cherche à concilier le spirituel et la production artistique en décodant les œuvres et les appréciant en fonction de leur incarnation, c'est-à-dire de leur union entre matière et esprit : « l'artiste lui-même dégage la spiritualité du monde quand il fait l'œuvre car, pour réaliser, il doit choisir, être attentif, chercher les lignes de vie donc cette ligne subtile où l'âme rejoint la forme. Toute grande œuvre d'art tient sa lumière de l'âme et la lumière de toute œuvre d'art est spirituelle³⁸³. » Bien que cette

³⁸¹ J. Le Moyne, « Médiocrité et spécialisation », *Le Canada*, 29 janvier 1944, p. 4.

³⁸² G. Marcotte, *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, p. 24-25.

³⁸³ J. Le Moyne, « Revue des revues », *Le Canada*, 25 octobre, 1943, p. 5.

lecture spiritualiste s'attache à toutes les œuvres sans exception, car « la littérature n'existe pas à l'état séparé; elle est conscience organisée d'innombrables modes d'incarnation³⁸⁴ », on peut mentionner que le discours de Le Moyne, comparativement à celui des autres, s'intéresse peu à la modernité³⁸⁵.

Le regard esthétique que pose Le Moyne s'exprime généralement à travers des formules abstraites³⁸⁶ qui laissent, le plus souvent, assez peu de place aux œuvres étudiées, devenant dès lors une forme de « pré-texte » aux développements théoriques, comme on a pu le constater dans l'analyse qu'il propose de la marche chez Schubert où les allusions à l'œuvre musicale sont reléguées au second plan.

Ce qui distingue la pensée de Jean Le Moyne de celle de Jacques Maritain ou de celle des critiques contemporains réside dans le fait qu'il préfère la notion de totalité à celle d'unité ou de synthèse pour caractériser son idéal esthétique. À ses yeux, « toute littérature a pour fonction d'appréhender l'homme total en conscience et d'en rendre compte en lumière de forme³⁸⁷. » La fugue illustre d'ailleurs parfaitement cette idée en mettant en valeur la superposition d'une pluralité de voix mélodiques à l'intérieur d'une composition. La perspective élargie du discours de Le Moyne lui donne une ampleur qui

³⁸⁴ J. Le Moyne, « Lectures anglaises », *CE*, p. 26.

³⁸⁵ Ses références en littératures française et étrangère touchent surtout les classiques : Homère, Cervantes, Rabelais, Montaigne, Pascal, Molière, Defoe, Swift, Dickens, Stendhal, Flaubert, Constant, Baudelaire et Tchekhov, parmi les plus cités, pour illustrer « le plan universel » de la littérature. En littérature américaine, il cite volontiers Edgar Poe, Henry James, F. Scott Fitzgerald mais, dans ce corpus, les romans les plus récents datent tout de même de plus de vingt ans. Quant à la littérature canadienne-française, il s'intéresse à un nombre restreint d'auteurs parmi lesquels on compte notamment Laure Conan, Saint-Denys Garneau, Anne Hébert, Robert Charbonneau ou Marie-Claire Blais.

³⁸⁶ Par exemple, « la beauté est sa propre définition et n'en connaît pas d'autre », « l'essence et les conditions de la beauté sollicitent notre conscience », « le faire poétique qui aboutit à la beauté est à la fois subconscient et supraconscient ». J. Le Moyne, « Poésie catholique », *Le Canada*, 3 avril 1944, p. 5.

³⁸⁷ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 102.

deviendra littéralement cosmique au contact des théories du père Teilhard de Chardin au cours des années 1950.

Si Le Moyne est exigeant à l'égard des œuvres qu'il analyse, on constate qu'il ne l'est pas moins à l'égard de sa propre écriture en s'imposant exactement les mêmes attentes. La composition de ses articles s'inspire de la structure du contrepoint, transposant les caractéristiques musicales dans un contexte littéraire. Ne perdant jamais de vue le thème générateur, les mélodies qui l'accompagnent mettent à contribution tour à tour, puis simultanément, l'aliment matériel (comme la théorie de l'évolution dans « Médiocrité et spécialisation ») et l'aliment spirituel (les références bibliques), en conformité avec l'idéal de totalité qui est si chère à Le Moyne.

Il faut une certaine dose de patience pour déchiffrer aujourd'hui les textes de Jean Le Moyne dont les références, savantes et souvent implicites, présentent des défis d'interprétation, mais lorsque l'on prend en considération leur architecture contrapuntique, leur sens devient plus accessible et l'exercice de déchiffrement, plus cohérent. À cet égard, on peut sans doute appliquer à sa démarche la remarque que Le Moyne a déjà formulée au sujet de la Partita numéro 5 de Bach : « Notre plaisir est d'intelligence non pas avant tout mais après tout, c'est-à-dire au terme d'un processus d'incarnation qui n'a rien négligé, selon la possibilité de son moment³⁸⁸ ».

³⁸⁸ J. Le Moyne, « À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, juin 1958, p. 2.

III. Le mélodiste : Avec du vieux, faire du neuf

Les lettres de saint Paul, qui s'adressent aux premiers chrétiens établis à Rome, à Corinthe, en Galatie, à Éphèse, à Philippiques, à Colosses ou à Thessalonique, remplissent les fonctions du ministère religieux confié par le Christ, à savoir « proclamer la Bonne Nouvelle de la grâce de Dieu » (Act 20.24). Or, chez Paul, la prédication n'est pas qu'une affaire d'espérance chrétienne, d'urgence du salut et de recueillement, c'est surtout une action « immédiate », bien ancrée dans la quotidienneté de ses destinataires, un acte de charité. Les épîtres renseignent le lecteur sur la vie des communautés, l'atmosphère religieuse ainsi que sur les coutumes et les préoccupations des Méditerranéens du premier siècle. Au fil de sa correspondance, saint Paul se prononce avec autorité sur les sujets les plus divers : quelle est la pertinence de la circoncision? sur quelles bases le dialogue avec les Juifs est-il possible? doit-on manger la viande offerte aux idoles? les femmes peuvent-elles prier nu-tête? comment favoriser de saines relations entre les maris et les épouses, les enfants et les parents, entre les esclaves et les maîtres?

L'écriture contrapuntique de Jean Le Moyne n'est pas sans rappeler la manière de l'apôtre. Inscrits à la jonction de l'immédiat et de l'au-delà, ses textes ne se préoccupent-ils pas eux aussi de décrire l'atmosphère religieuse de son époque? Ne se prononcent-ils pas avec autorité sur divers sujets? Dans les notes d'introduction inédites de *Convergences*, conservées aux archives à Ottawa, Le Moyne éclaire sa démarche d'écrivain en utilisant des mots qui pourraient aussi caractériser celle de saint Paul : « Analyse – ou description – de la singularité du “parlant de Dieu” [...] comment j'ai parlé de Dieu

incoerciblement. L'oser. [...] Qu'ai-je écrit, dit? J'ai nommé le Seigneur, j'ai prononcé le nom du Seigneur³⁸⁹. »

Pour reprendre l'analogie musicale développée au second chapitre, on peut dire que la perspective théologique constitue le thème générateur qui accompagne chacune des voix mélodiques que développe Le Moyne dans ses articles. L'objectif de ce présent chapitre consiste à déconstruire le langage étagé des compositions contrapuntiques de Le Moyne en exposant trois voix dominantes de son discours. Les deux premières recourent les interrogations de Paul : quelle est la place de la femme dans la société et dans le couple? comment dialoguer avec les Juifs? Tandis que la dernière s'attache à une question contemporaine : comment définir l'identité culturelle canadienne?

La femme

Dans l'un des chapitres de sa *Défense et illustration de la langue québécoise* intitulé « Le jupon du système », Michèle Lalonde engage une réflexion sur les rapports entre les hommes et les femmes du Québec au tournant des années 1980. Au début du texte, elle se demande si « les rapports de couple [sont] plus durs dans une société colonisée³⁹⁰ ». Sa réponse établit plus d'un lien entre l'infériorité de la femme et celle du colonisé canadien-français : « même syndrome de culpabilité morbide [...], même conduite dépendante, même sentiment d'incompétence ou d'impuissance³⁹¹ ». En cours d'analyse, Lalonde prend le détour de la littérature pour illustrer son propos et c'est avec une certaine surprise que le lecteur tombe sur la critique de la position d'un « essayiste à la plume

³⁸⁹ J. Le Moyne, *Convergences*, Notes d'introduction, *FJLM*, vol. 5, no 1.

³⁹⁰ M. Lalonde, *Défense et illustration de la langue québécoise*, p. 194.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 197.

virile³⁹² », Jean Le Moyne. En deux phrases bien tournées, Michèle Lalonde dénonce une sorte de malaise inscrit au cœur des rapports hommes-femmes qu'il évoque dans un certain nombre de ses essais : « On ne voulait pas être la sorte de Madame décrite par Jean Le Moyne. On ne voulait pas trop de l'homme humilié qui se tenait à ses côtés³⁹³. »

La question de la place de la femme dans la société et dans le couple compte parmi les lignes mélodiques dominantes de l'œuvre de Jean Le Moyne. Laurent Mailhot signale qu'il est « un des premiers écrivains masculins du Québec à s'interroger sur la “chose féminine” dans l'Église, la famille, la littérature³⁹⁴ ». En plus de la section entière qu'il consacre à ce sujet dans la troisième partie de *Convergences*³⁹⁵, on compte quatre autres articles portant sur la condition féminine³⁹⁶, dont le tout premier remonte à 1939 dans *La Relève*, sans oublier un nombre important de mentions, plus ou moins développées, dispersées à travers le corpus. Parmi tous ces écrits, il en est un qui possède un statut particulier, il s'agit de « La femme en pensée³⁹⁷ », paru en 1971, qui constitue l'avant-propos d'une étude sur les femmes et les arts, présentée par la journaliste canadienne-anglaise Sandra Gwyn dans le cadre de la Commission royale d'enquête sur la situation

³⁹² *Ibid.*, p. 204.

³⁹³ *Ibid.*, p. 206.

³⁹⁴ L. Mailhot, « *Convergences*, essai de Jean Le Moyne », dans M. Lemire, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, p. 213.

³⁹⁵ On y dénombre quatre essais : « La femme dans la civilisation canadienne-française » (1953), « La littérature canadienne-française et la femme » (1960), « Comprise par elle-même » (1960), « La femme et son avenir ecclésial » (1961).

³⁹⁶ « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, mars 1939, p. 237-243 et juillet 1939, p. 276-282; « Une civilisation de caserne », *Le Canada*, 24 septembre 1943, p. 4; « La femme dans le contexte historique » (1961), *PV*, p. 183-186; « La femme en pensée » (1971), *PV*, p. 177-182.

³⁹⁷ Ce titre n'est pas de Jean Le Moyne : il a été donné par Roger Rolland et Gilles Marcotte lorsqu'il a été inséré dans le recueil posthume de Jean Le Moyne, *Une parole véhémence*. Si Jean Le Moyne a été choisi pour rédiger cet avant-propos c'est parce qu'il est considéré, au cours des années 1960 et 1970, comme un maître à penser, un incontournable. Le succès critique de *Convergences* et les nombreuses distinctions qu'il a récoltées ont contribué à lui donner ce statut.

de la femme au Canada. Cette inscription publique, dans les deux langues officielles, accorde au discours de Jean Le Moyne sur la question féminine une place éminente au sortir de la Révolution tranquille. Quels sont donc les attributs distinctifs de « la sorte de Madame » évoquée par Michèle Lalonde? L'examen de ce corpus restreint permet de repérer deux types de femmes chez Le Moyne : la religieuse et la contemporaine.

L'association entre femme et foi peut d'abord paraître assez austère. On en trouve les premières traces dans un article de *La Relève* sur le mariage, écrit alors que Le Moyne n'a que 26 ans et qu'il est lui-même encore célibataire³⁹⁸. La doctrine traditionnelle de l'époque, « appuyée sur l'autorité de saint Thomas », enseigne que « le mariage est avant tout une institution destinée à la procréation et à l'éducation des enfants³⁹⁹ ». Dans ce texte, Le Moyne prend ses distances avec le dogme en insistant sur le fait que « l'acte de chair » possède une dimension ontologique, voire spirituelle. Il propose une autre fin au mariage, celle de « la représentation et la réalisation vivante de l'unité à deux conjugale⁴⁰⁰ ». Le critique Jacques Pelletier reconnaît qu'« à ce point de vue, la pensée de Le Moyne était assez progressiste⁴⁰¹ » pour la fin des années 1930. Toutefois, elle l'est beaucoup moins si l'on considère qu'il prend bien soin au début de l'article de rappeler que « l'enseignement de l'Église ne saurait être modifié⁴⁰² », particulièrement en ce qui a trait à la contraception, car « il [n'est] permis en aucune manière [à la femme] de fausser⁴⁰³ » l'acte conjugal et surtout en ce qui a trait à la place de l'épouse qui « doit se taire

³⁹⁸ Son mariage avec Gertrude Hodge (Gertie) sera célébré trois ans plus tard en mai 1942.

³⁹⁹ J. Le Moyne, « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, mars 1939, p. 237. Le Moyne fait un compte rendu, dans ce texte, des écrits du théologien allemand Herbert Doms.

⁴⁰⁰ J. Le Moyne, « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, juillet 1939, p. 281.

⁴⁰¹ J. Pelletier, « *La Relève* : une idéologie des années 30 », *Voix et Images du pays*, 1972, p. 124.

⁴⁰² J. Le Moyne, « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, mars 1939, p. 237.

⁴⁰³ J. Le Moyne, « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, juillet 1939, p. 278.

dans l'assemblée des fidèles⁴⁰⁴ »! Si Le Moyne finit éventuellement, quelques années plus tard, par admettre que l'Église, « en réponse aux exigences de la femme contemporaine », ne lui apporte « pas grand-chose, en vérité⁴⁰⁵ », il cherche à faire valoir que l'Église compense en quelque sorte cette lacune par deux dogmes « qui concernent spécialement les femmes et sollicitent leur pensée : les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'Assomption⁴⁰⁶ ». Pour bien suivre le raisonnement de Le Moyne, il faut savoir que le dogme de l'Immaculée Conception, proclamé en 1854 dans la bulle pontificale *Ineffabilis Deus* de Pie IX, affirme que Marie fut préservée intacte de toute souillure du péché originel. Quant au dogme de l'Assomption, dont la proclamation beaucoup plus récente par Pie XII remonte à 1950, il concerne la mort de Marie et exprime l'idée de l'élévation au ciel à la fois de son corps et de son âme à la fin de son parcours terrestre. L'association étroite que Jean Le Moyne établit entre la Sainte Vierge et les femmes en général est reprise et précisée par un commentaire tiré d'une chronique sur trois magnificat⁴⁰⁷ dans le *Journal musical canadien* :

Tout s'accomplit en Marie et la plénitude l'habite en grâce et en Personne. [...] Saint Luc a dit de celle à qui le Magnificat fut inspiré qu'elle était gardeuse de choses en son cœur. Cela est proprement féminin, cela l'est suprêmement dans le cas de la Vierge en qui nous contemplons l'archétype féminin. La considération de la personne de Marie nous invite à imiter l'Église en faisant bien attention au texte du Magnificat : cette simplicité abrite sûrement de grandes choses, des choses ayant valeur universelle, catholique⁴⁰⁸.

⁴⁰⁴ J. Le Moyne, « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, mars 1939, p. 239. Il s'agit d'une citation de saint Paul dans la première épître aux Corinthiens (1Cor 14.34).

⁴⁰⁵ J. Le Moyne, « La femme et son avenir ecclésial », *CE*, p. 112.

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ Les magnificat sont des cantiques de la Vierge chantés aux vêpres.

⁴⁰⁸ J. Le Moyne, « Trois grands Magnificat : C. Monteverdi – M.A. Charpentier – J.S. Bach », *JMC*, mars-avril 1961, p. 4.

Que faut-il donc retenir de cette dévotion mariale? Comment la Vierge Marie, femme entre toutes les femmes, permet-elle concrètement à Jean Le Moyne de définir ou de mieux comprendre celles qui l'entourent? À quoi correspond cet « archétype féminin »? En examinant les rapprochements suggérés, on en déduit que l'image religieuse se caractérise par deux dimensions : d'une part, elle est associée au mystère, à l'inexpliqué et, d'autre part, elle est porteuse d'une grandeur insoupçonnée. L'expression que saint Luc emploie pour la décrire dans la citation précédente, « gardeuse de choses en son cœur », résume bien cette double caractérisation. Le choix de la Vierge Marie comme symbole féminin transmet l'idée d'une mise à distance de la femme dont le corps, dans les récits dogmatiques, est dépouillé de ses fonctions naturelles. À vrai dire, ce discours n'a rien pour attirer les progressistes.

La femme contemporaine est le second type de femme que décrit Jean Le Moyne dans ses articles. Il s'interroge sur sa place dans la société moderne et plus particulièrement dans le couple. On peut dire que Le Moyne adhère à une lecture féministe de l'infériorité et du conditionnement historique des femmes. Ses textes sur le sujet, dont la plupart datent du début des années 60, dénoncent haut et fort « la mise à l'écart et l'amoindrissement de la femme par tous les jeux de l'abaissement et de l'élévation, de l'abjection et de l'exaltation⁴⁰⁹ ». En outre, il est d'avis que la place mineure accordée à la femme engendre des idées incomplètes du couple et de la société, ce qu'il traduit par une expression récurrente : « être à demi-incarné⁴¹⁰ », « la foi demeure à moitié pensée⁴¹¹ », « l'univers n'est pensé qu'à demi⁴¹² ». Quand on sait l'intérêt de l'essayiste pour la notion de totalité, ce défaut de complétude devient encore plus significatif.

⁴⁰⁹ J. Le Moyne, « Comprise par elle-même », *CE*, p. 109-110.

⁴¹⁰ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 102.

⁴¹¹ J. Le Moyne, « La femme et son avenir ecclésial », *CE*, p. 114.

Avec Jean Le Moyne, le modèle biblique n'est jamais bien loin et cette idée de complémentarité entre les sexes, saint Paul l'a déjà exprimée dans la première lettre aux Corinthiens : « la femme n'est pas indépendante de l'homme et l'homme n'est pas indépendant de la femme » (1Cor 11.11). D'ailleurs, c'est précisément cette citation que choisit Jean Le Moyne pour l'incipit de son avant-propos du document présenté à la Commission royale d'enquête sur la situation des femmes au Canada⁴¹³. Si les études présentées dans cette section de l'enquête portent sur le thème de « la femme canadienne et les arts », curieusement le texte de Le Moyne n'en porte pas de trace. Son discours est plutôt centré sur deux constats qui se rapportent davantage à la place de la femme dans le mariage et dans la société : celui du déséquilibre à l'intérieur couple et celui de l'absence d'expression d'une pensée féminine. La charge de Le Moyne à l'égard de la domination des hommes sur les femmes dans ces deux sphères a tous les traits d'une lecture féministe : « Notre monde est un monde interprété, représenté, occupé, civilisé, mis en valeur, exploité, structuré par des hommes. La société est conçue selon un mode exclusivement masculin. Ce n'est pas la première fois qu'on le constate, mais il importe de s'en indigner indéfiniment⁴¹⁴ ». Encore faut-il souligner que rares sont les hommes, au cours des années 1960 et même des années 1970, qui endossent aussi pleinement les postulats de l'analyse féministe. Le Moyne rapporte d'ailleurs dans cet article que la résistance masculine est généralisée : « les hommes, l'immense majorité d'entre eux, ne les aideront pas.

⁴¹² J. Le Moyne, « La femme et la pensée », *PV*, p. 181.

⁴¹³ Il convient de rappeler que sous la pression des groupes de femmes, le premier ministre Lester B. Pearson avait institué en février 1967 cette commission royale d'enquête, la première à être présidée par une femme, Florence Bird, journaliste à Ottawa. Le texte de Le Moyne s'inscrit dans le cadre des 1000 témoignages reçus et des 468 mémoires déposés par divers groupes et individus pour alimenter la réflexion des commissaires.

⁴¹⁴ J. Le Moyne, « La femme et la pensée », *PV*, p. 181.

Les portes du club masculin devront être forcées, littéralement et symboliquement⁴¹⁵. » On en trouve d'ailleurs un exemple éloquent dans le commentaire de Jacques Tardif, étudiant à l'Université de Montréal en 1962, qui porte sur les textes de la section sur les femmes dans *Convergences* :

Il a consacré de très belles pages à l'évolution de la femme dans notre milieu [...] voilà une conception réaliste du rôle de la femme. Il est désastreux de la condamner exclusivement à récurer des chaudrons et à changer des couches alors que l'apport de sa pensée aux sciences, aux arts et à la politique serait si précieux. Évidemment, elle doit d'abord être mère et épouse, mais on a trop longtemps voulu limiter son action à des travaux ménagers. Ses exigences familiales ne devraient pas l'empêcher d'aspirer à une libération sociale et psychologique. Et comme le dit Jean Le Moyne : elles ont tout à attendre à condition de ne pas attendre⁴¹⁶.

Comme on peut le constater, la notion d'émancipation de la femme est ambiguë au début des années 1960 même dans les pages d'un journal étudiant comme *Le Quartier latin* qu'on pourrait croire plus ouvert à ce sujet.

Jean Le Moyne propose une « action commune » pour changer la situation qu'il dénonce. Toutefois, au lieu de déboucher sur l'action concrète, ce discours progressiste est emporté, à la fin du texte, par la ligne mélodique de la théorie darwinienne de l'évolution : « mais le véritable intérêt réside en ceci qu'entre toutes les espèces, seule l'espèce humaine a la possibilité de rectifier le compromis de son évolution⁴¹⁷. » L'écriture en fugue de Le Moyne donne à la voix mélodique, dans sa portion finale, un nouveau visage et un nouvel élan : le « problème féminin » contemporain se règlera grâce à l'orthogénèse et la progression constante vers la théosphère décrite par le père Teilhard

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 180.

⁴¹⁶ J. Tardif, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Le Quartier latin*, 27 mars 1962, p. 8.

⁴¹⁷ J. Le Moyne, « La femme et la pensée », *PV*, p. 181.

de Chardin. Si l'on peut croire que les féministes partagent volontiers cet espoir d'« évolution » des mentalités dans la société québécoise, on devine qu'elles souhaitent voir apparaître des résultats tangibles un peu plus rapidement que dans les millions d'années prévues par la théorie du père Teilhard pour atteindre l'Oméga.

Malgré les apparences, l'image religieuse et l'image contemporaine de la femme chez Le Moyne se ressemblent, car elles se rejoignent toutes deux dans le mystère et l'attente d'une révélation, d'une prise de parole. On peut ajouter que même dans le domaine littéraire, la notion de mystère est associée par Le Moyne à la réussite des personnages féminins : « Les femmes de nos livres n'apportent rien de neuf. Elles sont toutes pareilles et sans mystère sous leurs déguisements de temps, de lieu, de classe. Je n'en connais pas une qui soit surprenante de cette surprise inusable qui provient de la véritable autonomie individuelle du personnage⁴¹⁸. » Le jugement qui se dessine à travers ces propos est quelque peu troublant : le personnage féminin des romans (tout comme la femme contemporaine ou bien la Vierge Marie) n'est intéressant que dans la mesure où sa présence apporte de l'inattendu, de la différence, du ravissement, voire du divertissement. Sous cet angle, le « secret » et le « mystère féminin », que valorise Le Moyne, ne mènent certainement pas à l'égalité des sexes.

Il semble fort peu probable par ailleurs que les militantes féministes des années 1960, comme Michèle Lalonde, aient pu voir en la Sainte Vierge, son Assomption et son Immaculée Conception des modèles féminins propres à inspirer un nouvel équilibre entre hommes et femmes. Assurément, la ligne mélodique de la femme, développée dans l'œuvre de Le Moyne, est fondée sur des stratégies discursives pour le moins déroutantes. Décrite tantôt comme étrangère à l'homme, tantôt comme son complément, la femme conserve toujours dans les textes une image qui est distante par rapport à la réalité et sa

⁴¹⁸ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 103.

libération reste un concept abstrait associé à une interprétation théologique de l'évolution des espèces.

Ce malaise est aussi présent dans les chroniques musicales où l'on remarque une singulière ambivalence dans le vocabulaire que Jean Le Moyne emploie pour qualifier les compositions qu'il écoute. La façon dont il parle des œuvres « féminines » ou « masculines » ne laisse aucun doute sur la supériorité du second adjectif sur le premier. La chronique musicale de février 1950 l'illustre bien : « La forme du lied qui faiblit et se teinte d'un impressionnisme un peu féminin avec Schumann, retrouve chez Brahms la pleine virilité qui lui est propre⁴¹⁹ ». Dans une lettre écrite à Claude Hurtubise en 1981, Le Moyne se souvient, avec un certain embarras, de l'usage de ces qualificatifs :

Quelques bons éléments, mais bourdes énormes concernant l'interprétation du masculin et du féminin. Mes amies féministes me passeraient au tordeur! M'étais vaguement fait reprendre par la vieille théologie de la femme (Gertrude von Lefort, Doms, Hildebrandt, Rocholl, les Orthodoxes, Evdokimov...) que je garde au freezer en attendant voir. Les théologiennes que j'ai consultées ou que j'« entretiens » sur mes rayons ne veulent rien savoir. Je pense que les femmes ont été « eues » à cet égard et nous autres itou... il serait intéressant d'y revenir⁴²⁰.

Ces références théologiques empreintes d'une vision conservatrice des relations hommes-femmes refont surface quelques années plus tard alors qu'il prodigue des conseils à la députée Céline Hervieux-Payette au sujet d'un discours qu'elle souhaite livrer sur la place de la femme dans l'Église. Le Moyne émet des commentaires prudents sur le

⁴¹⁹ J. Le Moyne, « À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, février 1959, p. 7. Sans surprise, l'adjectif masculin est associé au musicien qui est le modèle de Le Moyne : « Bach est un des hommes les plus parfaitement masculins qui furent jamais », « Trois grands Magnificat : C. Monteverdi – M.A. Charpentier – J.S. Bach », *JMC*, mars-avril 1961, p. 5.

⁴²⁰ J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

sacerdoce des femmes : « Notez que je ne suis pas contre [...]. Seulement, je me sens incapable d'être pour à la façon radicale et emportée d'une Rosemary Ruether. Je doute même qu'il soit possible de faire plus que poser la question... Au fond, ce qui me retient encore, c'est la théologie de l'Image. Cf. Doms, Rocholl, Hildebrand et surtout Evdokimov⁴²¹ ». Pour mieux comprendre la fidélité de Le Moyne à cette école de pensée, il serait bon d'ajouter quelques mots au sujet de Paul Evdokimov. Ce théologien orthodoxe d'origine russe, qui a passé presque toute sa vie à Paris, considère que la vocation des laïcs est tout aussi sacrée que celle des ecclésiastiques. Les pages qui nourrissent la pensée de Le Moyne au sujet de la femme proviennent notamment du *Sacrement de l'amour : Le mystère conjugal à la lumière de la tradition orthodoxe* (1962) où Evdokimov fait l'éloge du « sacerdoce conjugal ». Ce théologien fait partie, aux yeux de Le Moyne, des « éminents personnages » avec qui il partage des « affinités orthodoxes⁴²² ». Préparant un séjour à Paris en 1962, Le Moyne lui envoie une copie de *Convergences* et lui demande un entretien. La réponse d'Evdokimov lui parvient juste avant son départ en juin, le théologien écrit : « Je voudrais avant tout vous remercier pour l'envoi de votre beau livre *Convergences*. Je retrouve dans ces pages inspirées la sève et la violence de Léon Bloy. Je trouve aussi avec une certaine émotion une grande parenté de pensée, surtout au sujet de la femme⁴²³ ». Le Moyne confie à Céline Hervieux-Payette qu'Evdokimov lui a tenu, lors du repas qu'ils ont partagé par la suite à Paris, « des propos de grâce dont [il vit] encore⁴²⁴ ».

⁴²¹ J. Le Moyne, Lettre à Céline Hervieux-Payette, 25 février 1983, *FJLM*, vol. 1, no 37a.

⁴²² J. Le Moyne, Lettre à Father Raymond Brown, 5 janvier 1988, *FJLM*, vol. 1, no 9.

⁴²³ P. Evdokimov, Lettre à Jean Le Moyne, 14 juin 1962, *FJLM*, vol. 1, no 29.

⁴²⁴ J. Le Moyne, Lettre à Céline Hervieux-Payette, 25 février 1983, *FJLM*, vol. 1, no 37a.

Il apparaît clairement, à travers les confessions de Le Moyne à ses correspondants, que sa pensée progressiste sur la femme est freinée par sa ferveur théologique jusqu'à la fin de sa vie. Patrick McDonald, collègue de la colline parlementaire à Ottawa, souligne lui aussi cet écart entre la théorie et la pratique : « Il avait bien avant l'avènement du féminisme triomphant, défendu les droits des femmes, mais il avait quelque difficulté à reconnaître leur égalité dans le quotidien⁴²⁵. »

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que les idées qu'avance Jean Le Moyne sur le statut de la femme dans les années 1950 et 1960, à défaut d'être entièrement progressistes, sont tout de même novatrices. Dans cette perspective, Mario Pelletier a partiellement raison d'affirmer qu'« il tient un discours de féministe avant l'heure et avant la lettre⁴²⁶ ». Ce qui fait de Le Moyne un précurseur du féminisme, c'est que, bien avant la fondation de la Fédération des femmes du Québec par Thérèse Casgrain en 1966, il attire l'attention sur « le problème féminin⁴²⁷ » par sa notoriété d'intellectuel bien établie et par le nombre d'articles qu'il consacre à ce sujet. Par contre, ce qui éloigne Le Moyne du féminisme est justement mis en évidence par l'expression « problème féminin » qu'il emploie. Cette expression péjorative résume bien une mentalité sexiste qui isole la femme et l'enferme dans son « mystère ». Bien que Le Moyne cherche à attirer l'attention tantôt sur des sujets importants tels que le « déséquilibre du couple⁴²⁸ », le « conditionnement plusieurs fois millénaire⁴²⁹ » des femmes, ou l'« image simplifiée [du

⁴²⁵ P. McDonald, « L'homme excessif », *PV*, p. 52.

⁴²⁶ M. Pelletier, « *Convergences*, 30 ans après », *Écrits du Canada français*, 1993, p. 171.

⁴²⁷ J. Le Moyne, « La femme et la pensée », *PV*, p. 177.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 180.

⁴²⁹ J. Le Moyne, « La femme dans le contexte historique », *PV*, p. 185.

mythe de la mère canadienne-française⁴³⁰ », ses réflexions, centrées sur les différences, restent toujours éloignées d'une véritable égalité entre homme et femme.

Il n'empêche que ce qui étonne le plus dans ses propos, c'est qu'il cherche paradoxalement à valider un discours réformiste et ouvert par le détour de dogmes catholiques les plus traditionnels, les moins propres à éveiller l'idée d'une émancipation de la femme. On constate ici que la volonté d'intégration de la considération théologique aux sujets profanes comporte des limites. Il est difficile d'être un ambassadeur du féminisme moderne quand on voit en sainte Marie « le plus haut secret féminin qui soit, l'essentiel secret de la femme⁴³¹. »

Les Juifs

Jean Le Moyne s'est intéressé à plusieurs reprises, au cours des années 1940, à l'image et à la place des Juifs tant au Canada français qu'à travers le monde. Chaque texte reprend avec force le même propos : « l'antisémitisme est une maladie de l'esprit⁴³² », « l'antisémitisme [est] le produit de ces consciences basses, ignobles, inférieures en tout⁴³³ », « l'antisémitisme [...] révèle une déplorable malhonnêteté intellectuelle⁴³⁴ ».

Les premières traces de cette ligne mélodique apparaissent en 1941 dans un article de *La Nouvelle Relève*, « la pensée de saint Paul⁴³⁵ ». L'argumentaire de Le Moyne se

⁴³⁰ J. Le Moyne, « La femme dans la civilisation », *CE*, p. 71.

⁴³¹ J. Le Moyne, « À l'écoute du meilleur disque », *JMC*, janvier 1959, p. 7.

⁴³² J. Le Moyne, « Les Juifs au Canada », *Revue dominicaine*, février 1947, p. 79.

⁴³³ J. Le Moyne, « Le retour d'Israël », *CE*, p. 174.

⁴³⁴ J. Le Moyne, « *Les Juifs*. Par Paul Claudel, Jacques Maritain et plusieurs autres distingués écrivains », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

⁴³⁵ J. Le Moyne, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, décembre 1941, p. 164-175.

développe ensuite à travers deux textes publiés en 1943 : la réponse au controversé benédictin Dom Jamet⁴³⁶ et un compte rendu, dans *Le Canada*, du livre « *Les Juifs*. Par Paul Claudel, Jacques Maritain et plusieurs autres distingués écrivains⁴³⁷ ». Puis, des articles plus étoffés sur le sujet sont parus dans la *Revue dominicaine* : il s'agit des « Juifs au Canada⁴³⁸ » (1947) et du « Retour d'Israël⁴³⁹ » (1948). Celui-ci sera d'ailleurs sélectionné pour faire partie de la quatrième section de *Convergences* sur la religion.

La ligne mélodique des textes sur les Juifs partage un trait commun avec celle des femmes. Tout comme celle-ci, deux types de discours s'y croisent : celui de la religion et celui de l'actualité. D'emblée, l'association entre Juifs et foi semble beaucoup plus évidente qu'avec les femmes. Dans les deux cas, Le Moyne procède de la même façon : il construit l'image du sujet en fonction de préceptes religieux et d'un modèle exemplaire. Ainsi, la femme était déchiffrée par l'entremise de la Sainte Vierge, les Juifs, eux, sont compris par l'entremise de saint Paul.

Faut-il rappeler que saint Paul a déjà porté le nom de « Saul de Tarse, Hébreu fils d'Hébreu; pharisien, pour ce qui est de la Loi; persécuteur de l'Église, pour ce qui est du zèle⁴⁴⁰ »? L'argumentation philosémite de Le Moyne repose d'abord sur le fait que non seulement Paul, mais Jérémie, Ezéchiel, David, la Vierge Marie et son fils Jésus sont tous juifs. Dans cette perspective, « cette haine et ce mépris deviennent un épouvantable

⁴³⁶ J. Le Moyne, « Dom Jamet à côté de M. Maritain », *La Nouvelle Relève*, juin 1943, p. 385-390.

⁴³⁷ J. Le Moyne, « *Les Juifs*. Par Paul Claudel, Jacques Maritain et plusieurs autres distingués écrivains », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

⁴³⁸ J. Le Moyne, « Les Juifs au Canada », *Revue dominicaine*, février 1947, p. 79-87.

⁴³⁹ J. Le Moyne, « Le retour d'Israël », *Revue dominicaine*, septembre 1948, p. 82-91 et octobre 1948, p. 143-150.

⁴⁴⁰ J. Le Moyne, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, décembre 1941, p. 168.

blasphème⁴⁴¹ ». C'est également la raison pour laquelle Le Moyne dit de Raïssa Maritain, l'épouse juive du philosophe, qu'elle est « simplement un peu plus proche parente du Christ et de Marie que vous et moi⁴⁴² ». Par ailleurs, cette idée de préséance des Israélites sur les Gentils est soutenue historiquement par son « droit d'aînesse sur l'humanité entière⁴⁴³ », car il a été choisi par Dieu. Jean Le Moyne rappelle la métaphore de l'arbre dont saint Paul se sert dans son épître adressée aux Romains pour expliquer la place première des Juifs : « Israël est comme un olivier auquel Dieu a coupé quelques branches; à leur place, il t'a greffé, toi qui n'es pas juif, comme une branche d'olivier sauvage : tu profites maintenant aussi de la sève montant de la racine de l'olivier. » (Rom 11.17) Ainsi, tout comme avec les femmes, la perspective théologique façonne entièrement le jugement de Jean Le Moyne sur les Juifs : « Quoi qu'on en ait, Israël échappe toujours aux mesures ordinaires [...] et nous demeure incompréhensible si nous n'empruntons quelque chose du regard de Dieu. Or, à ce sujet, seule la Bible nous place dans la juste perspective⁴⁴⁴. » Il convient de souligner que, tout comme avec le sujet des femmes, Le Moyne opère évidemment des choix dans les pages du Livre dont il s'inspire pour réhabiliter son sujet. Si l'image biblique de « l'essentiel secret de la femme » est bien Marie et non Marie-Madeleine, l'image des Juifs est celle de la « nation sainte, peuple de prêtres et christophore [...] qui déborde de sacré⁴⁴⁵ » et non celle du peuple qui a condamné le Christ à la croix.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 172.

⁴⁴² J. Le Moyne, « Dom Jamet à côté de M. Maritain », *La Nouvelle Relève*, juin 1943, p. 389.

⁴⁴³ J. Le Moyne, « Les Juifs au Canada », *Revue dominicaine*, février 1947, p. 79.

⁴⁴⁴ J. Le Moyne, « Le retour d'Israël », *CE*, p. 177.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 165.

La place d'Israël dans l'actualité est le second type de discours que tient Jean Le Moyne dans ses articles. Malgré l'ampleur et l'horreur de la Shoah, découverte au cours des années 40, ce type de discours occupe dans ses textes une place moindre que les allusions à la Bible. Le Moyne dénonce néanmoins vigoureusement l'antisémitisme et se prononce en faveur du sionisme. Cette prise de position, affirmée dans la *Revue dominicaine* en février 1947, attire l'attention du Congrès juif canadien (Canadian Jewish Congress). Le Moyne a conservé dans ses archives deux textes dactylographiés faisant allusion à cet article qui ont paru dans le quotidien yiddish montréalais le *Keneder Adler* (*Jewish Daily Eagle*)⁴⁴⁶. Les commentateurs, Lippes et Rabinovitch, saluent avec émotion le changement de perspective qu'apporte Le Moyne dans les thèses que défendent habituellement les Canadiens français sur les Juifs. Le Moyne est, à leurs yeux, le tout premier à témoigner de la sympathie et de l'ouverture au peuple juif. Le fait que son article paraisse dans la *Revue dominicaine*, une publication catholique, ajoute à leur surprise et à l'estime qu'ils lui accordent⁴⁴⁷.

Dans « Le retour d'Israël », publié l'année suivante dans la même revue, Le Moyne évoque les horreurs de la Shoah lorsqu'il justifie son appui à « l'aventure sioniste » en rappelant qui sont les aspirants citoyens de l'État juif :

Ils sont les fils de familles qui ont connu les derniers pogroms (le nazisme allait modifier le style des massacres). Ce sont des gens dont la vie, même en temps de paix, ne fut qu'une longue brimade. Ils se recrutent parmi les survivants de

⁴⁴⁶ Traduction du yiddish à l'anglais : G. Lippes, « Let us not forget that the history of the Jews was started by God himself » (s.d.) et I. Rabinovitch, « Concerning a friendly voice » (s.d.), dans J. Le Moyne, Correspondance, Canadian Jewish Congress, *FJLM*, vol. 1, no 12.

⁴⁴⁷ Selon G. Lippes, « It is a fact that has never occurred before. Nobody has hitherto ever written in a local church paper with so much sympathy and whole-hearted friendliness about the Jews ». Quant à Israël Rabinovitch, il mentionne le fait suivant : « Catholic thinkers are re-appraising their attitude towards the Jewish people [...] we must greet this change as an important development », *ibid.*

la campagne d'extermination nazie, parmi ceux que les épurateurs n'ont pas eu le temps d'exécuter au bord des fosses communes et dans les chambres à gaz. Ils sont de ceux-là qui furent entassés par milliers dans des wagons à bestiaux pour d'innombrables voyages, torturés, crevés de travail dans les camps, arrachés à leurs enfants, triés, classés comme des animaux à l'abattoir. Ils comptent parmi les principaux témoins et victimes de la pire honte que se soit infligée l'humanité⁴⁴⁸.

Ce texte, repris dans *Convergences*, est remarqué par des critiques comme Dominique Beaudin qui considère que « le chapitre sur “le retour d'Israël” résume magnifiquement le passé et le destin du peuple élu. Ces dix pages ont plus de sens et de justesse que le mystérieux *Salut par les Juifs* du prophète Léon Bloy⁴⁴⁹. » De son côté, Naïm Kattan a publié un compte rendu de *Convergences* dans le *Bulletin du Cercle juif* où il parle de Le Moyne en termes admiratifs, car « il ne souffre pas [...] de ce sentiment de claustrophobie que ressentent certains minoritaires⁴⁵⁰ », mettant en évidence, tout comme les journalistes du *Keneder Adler*, le caractère singulier des propos de Le Moyne dans le milieu canadien-français. Kattan se dit « touché par l'hommage qu'il adresse aux Juifs et à Israël » dans lequel « il condamne avec violence la folie antisémite⁴⁵¹ ». Cette rencontre intellectuelle entre Kattan et Le Moyne se prolonge en 1964, notamment par l'invitation de Kattan à publier trois essais de *Convergences* dans la revue littéraire torontoise *The*

⁴⁴⁸ J. Le Moyne, « Le retour d'Israël », *CE*, p. 182-183.

⁴⁴⁹ D. Beaudin, « Convergences et divergences », *L'Action nationale*, avril 1962, p. 711.

⁴⁵⁰ N. Kattan, « *Convergences* par Jean Le Moyne », *Bulletin du cercle juif*, août-septembre 1962, p. 3.

⁴⁵¹ *Ibid.*

*Tamarack Review*⁴⁵² qui seront traduits par Philip Stratford ainsi que par une enquête du *Bulletin du Cercle juif* sur « L'Église et la synagogue » à laquelle répond Le Moyne⁴⁵³.

Bien des années plus tard, dans le témoignage qu'il livre dans *Une parole véhémente*, Naïm Kattan se souvient que « les pages qu'il consacrait aux Juifs et à Israël étaient, pour [lui], les plus émouvantes. [...] Dans ces années, Le Moyne était, parmi les siens, l'un de ceux qui laissaient libre cours à l'élan de fraternité envers les Juifs⁴⁵⁴. » À cet égard, Jean Le Moyne n'est pas le seul au Canada à faire évoluer le regard porté sur la communauté juive, la critique Sherry Simon trace un parallèle intéressant avec les figures juives dans l'œuvre de Gabrielle Roy. Elle explique que ce changement de sensibilité peut être attribué « à un grand nombre de facteurs, les plus évidents étant la prise de conscience brutale de l'Holocauste, et donc des conséquences extrêmes du discours antisémite, et l'appui international donné à la bataille pour l'existence de l'État d'Israël⁴⁵⁵. » Simon, qui a examiné les postulats des textes de Le Moyne et de Roy sur les Juifs écrits après la guerre, voit dans l'évocation du Juif « une figure discursive faite de contradiction ». Elle souligne avec raison que « le Juif est en tout temps le site d'une contradiction logique : lieu d'élection et de malédiction, de souffrance et d'orgueil, de promesse et de négligence. La surimposition des vocabulaires positifs et négatifs, leur enveloppement dans une syntaxe d'ironie persistante, permet à Le Moyne de reconduire

⁴⁵² Philip Stratford en assure la traduction. Il s'agit des essais « Universal Fraternity », « Meeting Bach » et « Woman and French-Canadian Literature ». J. Le Moyne, « Three Essays », trans. by Philip Stratford, *The Tamarack Review*, 1964, p. 17-29.

⁴⁵³ J. Le Moyne, « L'Église et la synagogue », *Bulletin du Cercle juif*, février 1964, p.1. Le Moyne y fait état, encore une fois, de sa proximité avec le peuple juif : « Ma foi anime en moi l'Ancien Testament tout entier, et prêché par Moïse et les prophètes, je me circoncis toujours et deviens Juif indéfiniment. En ce sens, Dieu ne parle pas qu'aux Juifs, mais qu'à des Juifs ».

⁴⁵⁴ N. Kattan, « D'abord et avant tout, la Bible », *PV*, p. 86.

⁴⁵⁵ S. Simon, « Le discours du juif au Québec en 1948 : Jean Le Moyne, Gabrielle Roy », *Quebec Studies*, Fall 1992-Winter 1993, p. 78.

avec impunité tout l'éventail des termes péjoratifs⁴⁵⁶. » Cette ambivalence du discours n'est pas sans rappeler celle qui entoure l'image de la femme. Ces lignes mélodiques construites par Jean Le Moyne sont en quelque sorte déchirées entre deux pôles contradictoires : le premier se veut moderne, actuel, dénonciateur d'oppression séculaire et le second, biblique, conservateur, fortement daté. On reconnaît ici la marque des réformateurs chrétiens des années 1930 dont les propos visent une paradoxale synthèse entre l'éternité et le changement. Il apparaît clairement chez Le Moyne que l'hétéronomie du discours religieux freine le développement de son discours novateur sur les femmes et sur les Juifs.

L'identité culturelle

« Je ne me reconnais que comme écrivain canadien-français⁴⁵⁷. » C'est en ces termes que Jean Le Moyne indique à Antoine Sirois, en 1981, qu'il refuse catégoriquement le statut d'écrivain québécois. Son aversion du Québec remonte jusqu'à l'enfance, si l'on en croit les confidences faites à l'un de ses correspondants, Michel Dupuy : « À sept ans, je rêvais déjà de partir! Je ne peux pas m'intéresser réellement au Québec, je n'en attends rien et je ne voudrais à aucun prix y retourner vivre. Pareil état d'esprit fait de moi un cas un peu spécial⁴⁵⁸. » Les déclarations ouvertement anti-québécoises de Le Moyne n'ont rien fait pour mousser sa popularité à l'Est de la rivière des Outaouais, c'est tout le con-

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 80.

⁴⁵⁷ J. Le Moyne, Lettre à Antoine Sirois, 3 juin 1981, *FJLM*, vol. 1, no 78. Dans une lettre précédente, Sirois s'adresse à Le Moyne pour valider des renseignements biographiques à son sujet, car il a été invité à rédiger sa notice dans *l'Oxford Companion to Canadian Literature*. A. Sirois, « Jean Le Moyne », dans W. Toye, *Oxford Companion to Canadian Literature*, p. 447-448.

⁴⁵⁸ J. Le Moyne, Lettre à Michel Dupuy, 17 juillet 1990, *FJLM*, vol. 1, no 26. Michel Dupuy est un diplomate canadien qui a été candidat libéral à l'élection fédérale de 1988. Il sera élu en 1993 et deviendra ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

traire. Il y a dans son œuvre, en basse continue, une critique presque toujours défavorable de la société québécoise en général et de sa littérature en particulier. Les relations identitaires entre l'écrivain et sa province d'origine sont, de toute évidence, discordantes. Pourtant, loin d'être un caprice, ce sentiment de non-appartenance est étroitement lié à la réflexion sur l'identité culturelle, l'une des lignes mélodiques les plus détaillées et les plus complexes dans son corpus.

Anne Caumartin apporte une précision importante dans sa réflexion sur le discours culturel des essayistes québécois, elle affirme que celui de Le Moyne désigne « non plus la culture en tant qu'expérience individuelle mais bien en tant que phénomène collectif, véhiculé par la société⁴⁵⁹ ». Chronologiquement, son cadre de référence identitaire s'est d'abord construit à travers le regard qu'il porte sur la littérature américaine. Les articles « Henry James et *Les ambassadeurs*⁴⁶⁰ » ainsi que « Fitzgerald⁴⁶¹ », tous deux rédigés en 1951, cadrent les interrogations identitaires dans le contexte intercontinental Europe-Amérique. À la réussite éclatante de James, « géniale expression d'une singularité historique⁴⁶² » réconciliant les deux continents, Le Moyne oppose l'échec de Fitzgerald, « cadavre galvanisé⁴⁶³ », témoin de la pauvreté d'une expérience exclusivement américaine. Parallèlement aux exemples américains, il cherche à définir l'identité canadienne et développe un argumentaire à l'intérieur de textes comme les « Notes sur les Canadiens

⁴⁵⁹ A. Caumartin, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, p. 71.

⁴⁶⁰ J. Le Moyne, « Henry James et *Les ambassadeurs* », *Cité libre*, mai 1951, p. 47-52. Texte repris dans *CE*, p. 199-211.

⁴⁶¹ J. Le Moyne, « Fitzgerald », *CE*, p. 212-218. Ce dernier article a d'abord fait l'objet d'une diffusion radiophonique à l'antenne de Radio-Canada, le 28 septembre 1951.

⁴⁶² J. Le Moyne, « Henry James et *Les ambassadeurs* », *CE*, p. 199.

⁴⁶³ J. Le Moyne, « Fitzgerald », *CE*, p. 212.

français, l'Europe et la guerre⁴⁶⁴ » (1964), « L'identité canadienne⁴⁶⁵ » (1969), « Les industries culturelles au Canada⁴⁶⁶ » (1985). L'analyse de cet ensemble, auquel se greffe un certain nombre de développements inscrits dans d'autres essais⁴⁶⁷, permet de tracer les contours discursifs d'un idéal culturel, l'une des voix dominantes de l'œuvre de Le Moyne.

Cette ligne mélodique repose sur trois « facteurs de détermination » : la donnée anglaise, la donnée française et la donnée américaine. Selon lui, « quelle que soit sa langue, ou sa race, aucun Canadien ne peut être existentiellement indifférent à aucune de ces données⁴⁶⁸. » L'identité nationale est, dans cette perspective, une « invention » créée à partir de ces trois influences externes dont chacune exerce une attraction différente sur la réalité canadienne⁴⁶⁹. La perspective psychosociologique qu'adopte ici Le Moyne sera aussi celle qu'il utilisera pour analyser l'œuvre de Saint-Denys Garneau dont le « témoi-

⁴⁶⁴ J. Le Moyne, « Notes sur les Canadiens français, l'Europe et la guerre », *FJLM*, vol. 5, no 15. Ces notes ont été rédigées lors du séjour à l'ONF en 1964 pour préparer une coproduction avec des cinéastes italiens qui n'a jamais vu le jour.

⁴⁶⁵ J. Le Moyne, « L'identité canadienne », dans Centre culturel international, *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, p. 23-32.

⁴⁶⁶ J. Le Moyne, « Les industries culturelles au Canada », *FJLM*, vol. 6, no 27. Il s'agit d'un discours prononcé au sénat.

⁴⁶⁷ Notamment dans « L'atmosphère religieuse au Canada français », *Cité libre*, mai 1955, p. 1-14; « À propos de lectures anglaises », *Le Devoir*, 22 novembre 1956; « La femme dans la civilisation canadienne-française », *Cité libre*, juin 1957, p. 14-36.

⁴⁶⁸ J. Le Moyne, « L'identité canadienne », dans Centre culturel international, *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, p. 26.

⁴⁶⁹ Dans son article sur les usages de l'Europe chez Jean Le Moyne et André Laurendeau, Élisabeth Nardout-Lafarge signale que les références culturelles nationales de Le Moyne se présentent souvent comme des amalgames. Il faudra garder en tête que ces frontières peuvent parfois devenir floues : « Pas plus qu'il ne sépare la France du reste de l'ensemble européen, Jean Le Moyne ne distingue les États-Unis du Québec comme l'atteste la mention du "nous". On voit ici le profit qu'il y a pour sa réflexion à sortir de la singularité d'une situation historique précise pour se situer au plan plus général de l'appartenance à des espaces culturels différents. » E. Nardout-Lafarge, « Usages de l'Europe chez André Laurendeau et Jean Le Moyne », dans J.-P. Dufiet et A. Ferraro (dir.), *L'Europe de la culture québécoise*, p. 142-143.

gnage » poétique est révélateur des problèmes de la société canadienne-française, comme on pourra le constater dans le quatrième chapitre de la thèse. Il n'est pas anodin de souligner la fonction de miroir que prête Le Moyne à la littérature. À ses yeux, « les domaines les plus explicites de l'activité humaine, là où la conscience atteint son maximum d'ampleur, à savoir les domaines de la philosophie et de la littérature⁴⁷⁰ », rendent compte, par leur production, de l'originalité d'une culture et de l'identité de la communauté à laquelle ils appartiennent. Le choix particulier de la littérature et de la philosophie, à titre de vecteurs de cette correspondance, est révélateur de l'univers de référence humaniste dans lequel Le Moyne a été éduqué et a bâti sa carrière professionnelle.

Parmi les trois facteurs identifiés par Le Moyne, les marques de la donnée française sont celles qui dominent le plus largement son discours⁴⁷¹. Partout présente dans son œuvre, la culture française constitue sans surprise la référence première, le sommet de la hiérarchie identitaire, doublement sanctionnée par la formation classique du Collège Sainte-Marie ainsi que par le dialogue avec son père. S'il déclare avoir un faible en littérature pour des auteurs tels que Rabelais, Montaigne, Molière, Jarry et Bernanos, Le Moyne possède une très vaste culture et, selon Paul-Émile Roy, « c'est cette passion de la connaissance globale qui caractérise la manière de Jean Le Moyne et le classe tout de suite au-dessus de la plupart de nos écrivains⁴⁷² ». Il considère la donnée française

⁴⁷⁰ J. Le Moyne, « L'identité canadienne », dans Centre culturel international, *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, p. 30-31.

⁴⁷¹ Curieusement, Élisabeth Nardout-Lafarge affirme que « dans le recueil d'essais *Convergences*, la question de l'Europe paraît, à première vue, secondaire par rapport à celle, omniprésente de l'Amérique ». Elle nuance un peu plus loin cette affirmation, mais il n'en reste pas moins que presque chaque essai de Le Moyne porte la trace de l'héritage culturel français. É. Nardout-Lafarge, « Usages de l'Europe chez André Laurendeau et Jean Le Moyne », dans J.-P. Dufiet et A. Ferraro (dir.), *L'Europe de la culture québécoise*, p. 133.

⁴⁷² P.-E. Roy, « Jean Le Moyne : *Convergences* », *Lectures. Revue mensuelle de bibliographie*, mars 1962, p. 202.

comme « la plus homogène⁴⁷³ » des trois et il la présente sous l'angle d'une permanence culturelle, comme en témoigne ce commentaire inspiré par la parution des *Lettres aux Américains* du médiéviste Gustave Cohen aux Éditions de l'Arbre en 1943 :

Les preuves se multiplient que nous sommes capables de recevoir, de garder, de faire fructifier ce trésor immense de la culture française par laquelle nous accédons à l'humanisme [...]. Nous sommes au nombre des héritiers directs des richesses culturelles de la France [...]. Souvenez-vous que vous participez par votre langue et vos origines à la même tradition que la France que vous n'appartenez donc pas à une jeune, mais à une très vieille nation, héritière de l'humanisme occidental, votre plus valable trésor [...]. La langue française nous apparaît donc comme l'armature de l'humanisme; sans la connaissance du français, l'humanisme est toujours incomplet⁴⁷⁴.

Incontournable univers référentiel, la donnée française façonne, selon Le Moyne, le cadre identitaire canadien par le prolongement et la transposition de sa culture sur le nouveau continent. Toutefois, ce « trésor immense » ne compte pas que des avantages, certaines parties de l'héritage engendrent des effets indésirables et pernicieux. À cet égard, Jean Le Moyne identifie à plusieurs reprises un legs fortement empoisonné, celui du « dualisme de notre catholicisme ancestral, par une religion du Vendredi Saint plutôt que de Pâques, pathogène, génératrice d'une culpabilité viscérale que nous sommes encore bien loin d'avoir évacuée, ainsi qu'en témoigne d'irrécusable façon notre littérature⁴⁷⁵ ». Le transfert culturel de cette « hérésie fondamentale⁴⁷⁶ » est à l'origine du

⁴⁷³ J. Le Moyne, « Les industries culturelles au Canada », *FJLM*, vol. 6, no 27, p. 6.

⁴⁷⁴ G. Cohen est en exil aux États-Unis, il a participé à la fondation, avec Jacques Maritain, de l'École libre des hautes études à New York. J. Le Moyne, « Leçon d'humanisme », *Le Canada*, 4 octobre 1943, p. 5.

⁴⁷⁵ J. Le Moyne, « L'identité canadienne », dans Centre culturel international, *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, p. 28.

⁴⁷⁶ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 55.

drame collectif des Canadiens français que dénonce vigoureusement Le Moyne dans un grand nombre de ses articles.

La donnée anglaise n'échappe pas, elle non plus, à la « détermination religieuse », car Le Moyne rappelle qu'au XVII^e siècle « les colonies anglaises et françaises [étaient] placées sous le signe d'un dualisme foncièrement identique⁴⁷⁷. » Au rigorisme du catholicisme français correspond le puritanisme de la Nouvelle-Angleterre. Or le protestantisme possède un certain nombre de caractéristiques salutaires que Le Moyne désigne comme des facteurs « autothérapeutiques » : « la bénédiction divine de la réussite matérielle », « le libre examen », « la foi en la raison humaine » et « l'exercice de la démocratie⁴⁷⁸ ». Ces facteurs jouent un double rôle de protection contre les excès de la religion et d'ouverture au monde. Dans « L'atmosphère religieuse au Canada français », Le Moyne émet l'hypothèse que la proximité de la majorité anglo-saxonne procure aux Canadiens français « la différence et l'équilibre⁴⁷⁹ ». La situation biculturelle canadienne permet d'élargir les horizons : « dans notre cas à nous, la perméabilité protestante nous sert en contribuant à nous exposer un peu plus aux aventures humaines⁴⁸⁰ ». C'est donc dire que la donnée anglaise, dans le discours de Le Moyne, contribue à la construction d'une identité culturelle plus progressiste et dynamique.

Avec la troisième donnée, celle de l'Amérique, Le Moyne développe une réflexion personnelle où il décortique et met en valeur « l'identité achevée qui est en tous les cas individuels et collectifs la source de l'originalité créatrice⁴⁸¹ » des États-Unis. Ses con-

⁴⁷⁷ J. Le Moyne, « Notes sur les Canadiens français, l'Europe et la guerre », *FJLM*, vol. 5, no 15.

⁴⁷⁸ *Ibid.*

⁴⁷⁹ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 52.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 53.

⁴⁸¹ J. Le Moyne, « L'identité canadienne », dans Centre culturel international, *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, p. 27.

clusions ne passeront pas inaperçues aux yeux des critiques. Au cours des années 1960, s'il s'attire les louanges de Léandre Bergeron qui considère qu'à ce sujet, « il fait montre d'une lucidité et d'un sens des réalités peu fréquents au Canada français⁴⁸² », il s'attire aussi les vifs reproches du directeur de la revue *Relations*, René Dionne s.j., pour qui un bon catholique ne peut appartenir qu'à la « fine fleur » de la tradition française : « Se confesser américain, ou simplement se dire tellement à l'aise dans un milieu anglo-saxon qu'on y découvre "comme des saveurs de patrie", n'est-ce pas renier sa race en même temps qu'avouer sa propre dégradation au niveau du matérialisme et de l'empirisme de qui vous savez⁴⁸³? » Plus récemment, particulièrement au tournant des années 2000, la critique universitaire s'est intéressée au concept d'américanité dans les essais de Le Moyne. Dans *Intérieurs du Nouveau Monde*, Pierre Nepveu soutient « qu'il est le premier au Québec à avoir sondé l'expérience américaine à une profondeur culturelle et philosophique qui va bien au-delà des simples intentions et des vagues projets⁴⁸⁴. » Quant à Yvan Lamonde, il croit que « Jean Le Moyne fait franchir une étape cruciale à la réflexion sur la culture québécoise : il la fait passer d'une fixation immobilisante sur l'américanisation à l'exploration risquée de l'américanité⁴⁸⁵. » La réflexion sur la donnée américaine constitue donc un apport original de la pensée de Jean Le Moyne. Ce troisième facteur de détermination de l'identité culturelle mérite qu'on s'y attarde un peu.

Les textes sur la donnée américaine situent ce cadre de référence identitaire dans l'espace nord-américain sans toutefois le détacher de ses origines européennes, car Le Moyne rappelle qu'au point de départ, « notre Amérique est [...] une affaire exclusi-

⁴⁸² L. Bergeron, « Convergences de Jean Le Moyne », *Livres et auteurs canadiens*, 1961, p. 43.

⁴⁸³ R. Dionne, s.j., « Notre différenciation nord-américaine », *Relations*, août 1963, p. 234.

⁴⁸⁴ P. Nepveu, *Intérieurs du Nouveau Monde : essais sur les littératures du Québec et des Amériques*, p. 8.

⁴⁸⁵ Y. Lamonde, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, p. 95.

vement européenne [...]. À ce décisif enracinement succède une transplantation massive : l'Européen ne cessera plus d'arriver. L'Europe invente constamment l'Amérique et c'est confronté à son type originel, contemporain et toujours en devenir que se fera l'Américain⁴⁸⁶. » Culturellement, les Nord-Américains sont des êtres dédoublés parce qu'ils sont « à la fois séparés de [leur] référence classique et vitalement liés au dynamisme de [leur] devenir actuel⁴⁸⁷. » On a déjà vu dans les chapitres précédents de la thèse quelle opinion hostile Le Moyne manifeste ordinairement à l'endroit de tout ce qui s'oppose, se dédouble ou se divise. Son idéal repose, au contraire, sur les principes de la réconciliation et de la totalité auxquels il fait d'ailleurs allusion dans son essai sur Fitzgerald : « certes, on part toujours de quelque chose et de quelque part, il y a une localisation d'origine, un résumé personnel, mais là et de là, et c'est l'absolu de l'art, il faut [...] choisir tout⁴⁸⁸ ». Partant de cette prémisse, l'identité culturelle du Nord-Américain « achevé » se construit à partir de la confrontation⁴⁸⁹ des deux continents où « il s'agit donc de reconnaître la totalité du partiel, de situer organiquement la partie en son tout. Il s'agit donc de doser selon l'être deux informations essentielles⁴⁹⁰ ». C'est ce qu'Anne Caumartin appelle la « fonction unificatrice⁴⁹¹ » du discours de Le Moyne chez qui la culture devient « un phénomène opératoire pour l'atteinte de l'idéal antidualiste⁴⁹² ».

⁴⁸⁶ J. Le Moyne, « Henry James et *Les ambassadeurs* », *CE*, p.199-200.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 211.

⁴⁸⁸ J. Le Moyne, « Fitzgerald », *CE*, p. 214.

⁴⁸⁹ Élisabeth Nardout-Lafarge insiste sur la nature confrontante de cette rencontre culturelle : « Plus clairement que beaucoup de ses contemporains, Jean Le Moyne se réclame d'une Amérique qui intègre l'Europe, la confronte; "l'expérience essentielle" que James incarne c'est justement la confrontation européenne. » É. Nardout-Lafarge, « Usages de l'Europe chez André Laurendeau et Jean Le Moyne », dans J.-P. Dufiet et A. Ferrarro (dir.), *L'Europe de la culture québécoise*, p. 133.

⁴⁹⁰ J. Le Moyne, « Henry James et *Les ambassadeurs* », *CE*, p. 210.

⁴⁹¹ A. Caumartin, *Le discours culturel chez les essayistes québécois (1960-2000)*, p. 68.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 71.

Le roman *Les ambassadeurs* d'Henry James, publié en 1903, fournit la meilleure illustration d'une identité américaine « achevée ». Son intrigue est bâtie autour du séjour à Paris de Lambert Strether qui est chargé par son amie, Mme Newsome, de ramener son fils à Woollett au Massachusetts. Sur place, Strether succombe lui aussi aux charmes de l'Europe et trahit sa mission. Le Moyne considère que la réussite de James repose sur une intégration de la double allégeance culturelle à travers une sorte de synthèse des codes européens et américains :

L'œuvre universelle [...] ne pouvait procéder que d'une synthèse existentielle. Le génie d'Henry James, assez ample pour dominer et embrasser les éléments de notre être double, les amène au dialogue : leur réconciliation est une expérience, et une expression unifiante constitue son œuvre entière et l'acte permanent de son existence. Avec James nous nous insérons dans la continuité européenne et notre originalité américaine fait son premier acte de pleine conscience créatrice⁴⁹³.

A contrario, pour Le Moyne, le roman *Tendre est la nuit* de Francis Scott Fitzgerald incarne l'échec du parachèvement de la différenciation nord-américaine par son « incapacité à dépasser une certaine moyenne et par le voisinage plutôt que l'habitation de l'universel⁴⁹⁴ ». Dick et Nicole Diver, les personnages principaux de ce récit, sont des Américains qui voyagent eux aussi en Europe, « mais nous sommes conduits par un guide qui n'a pas unifié en sa présence la situation du visiteur et du visité. Nous accompagnerons ce groupe de touristes sans découvrir les intimités européennes⁴⁹⁵. » Le Moyne dénonce ce repli identitaire qu'il décrit comme un « plafonnement » chez Fitzgerald. Cette œuvre partielle à ses yeux n'arrive pas à intégrer la réalité totale qui caractérise le

⁴⁹³ J. Le Moyne, « Henry James et *Les ambassadeurs* », *CE*, p. 211.

⁴⁹⁴ J. Le Moyne, « Fitzgerald », *CE*, p. 212.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 215.

succès de James. Pierre Nepveu attire l'attention sur l'originalité de cette perspective : « Le Moyne est assez perspicace, on le voit, pour saisir l'expérience américaine non pas comme un élargissement grandiose, mais au contraire comme un rétrécissement (de l'espace et du temps). Le risque de tout américanisme, c'est le provincialisme et le régionalisme⁴⁹⁶. »

Il n'est pas difficile d'établir un lien entre le « plafonnement » fitzgéraldien et la « pauvreté » des lettres canadiennes-françaises. Dans « La littérature canadienne-française et la femme », Le Moyne pose le problème précisément en ces termes :

La perspective globale, en effet, est généralement intolérable à nos œuvres et le jugement selon les normes universelles donne bien souvent mauvaise conscience [...]. Si le jugement de la stricte et large humanité est si redoutable à notre littérature, si la considération de nos contextes particuliers lui est si nécessaire, que conclure sinon qu'une part essentielle de la réalité lui fait défaut⁴⁹⁷?

Anne Caumartin en vient à la conclusion que la « conception de la culture de l'essayiste est problématique⁴⁹⁸ ». Au fil de ses essais, Le Moyne dresse une longue liste des attitudes défectueuses responsables de ce blocage : orientation rétrograde, refus de la « visitation européenne », perversion du dualisme, incurable culpabilité collective, mythe de la mère « en tablier sur le prélat », femmes fictives inaccessibles... Aucun écrivain canadien-français n'a atteint, à ses yeux, le parachèvement de son identité culturelle. Ce constat prend des allures de condamnation irrévocable dans « Lectures anglaises » (1956) :

⁴⁹⁶ P. Nepveu, *Intérieurs du Nouveau Monde : essais sur les littératures du Québec et des Amériques*, p. 166.

⁴⁹⁷ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 101-102.

⁴⁹⁸ A. Caumartin, *Le discours culturel chez les essayistes québécois (1960-2000)*, p. 71.

Et aujourd'hui nous n'avons pas encore réussi à faire pour notre propre compte et de notre propre fonds un acte de conscience d'une ampleur ou d'une valeur égale à celui de James. Rien n'annonce que nous approchions d'une interprétation totale de nous-mêmes; si nous en sommes incapables, c'est que nos cadres sont trop étroits et ne correspondent pas de quelque manière à l'exigence humaine, c'est que nous sommes inhabitables⁴⁹⁹.

Il est intéressant de mettre en parallèle le jugement de Le Moyne avec celui de Gilles Marcotte, exprimé à peu près à la même époque dans l'avertissement d'*Une littérature qui se fait* (1962) :

Je laisse à d'autres d'attendre le grand livre, le chef-d'œuvre indiscutable, avant d'admettre l'existence possible d'une littérature canadienne-française. Pour moi, je n'ai pas le loisir d'attendre. Des livres, des œuvres existent – parfois très imparfaites, réduites à la seule valeur du témoignage; parfois au seuil de la grandeur – avec lesquelles je veux engager dès maintenant le dialogue⁵⁰⁰.

Les visions de Le Moyne et de Marcotte s'opposent radicalement quant à la valeur du corpus littéraire au Canada français. Le pessimisme de Le Moyne est par ailleurs renforcé par la situation minoritaire de la langue française en Amérique : il avoue « ne plus croire que nous puissions jamais rendre compte de nous-mêmes en français à cause d'un fait primordial : l'invention et la forme de l'Amérique ne sont pas françaises. Il en résulte que nous sommes soumis à une pression osmotique qu'aucune paroi ne saurait

⁴⁹⁹ J. Le Moyne, « Lectures anglaises », *CE*, p. 27.

⁵⁰⁰ G. Marcotte, *Une littérature qui se fait*, p. 7. Pierre-Henri Simon, critique littéraire du *Monde*, relève cette opposition dans un article sur *Convergences* publié en janvier 1963 dans le quotidien français : « Littéralement, c'est la patience critique de M. Marcotte qui a raison de chercher et de reconnaître les valeurs d'une littérature déjà drue bien qu'à peine sortie de ses langes; mais, dans l'intention et pour l'effet à produire, la sévérité polémique de M. Le Moyne se comprend et peut être bienfaisante. J'ajouterai que la liberté d'un tel jugement, de la part d'un critique que l'on sent armé d'une ample culture et d'un tempérament vigoureux, est, pour un milieu littéraire, un signe de maturité et de force. » P.-H. Simon, « Le domaine canadien. Essais, romans et poèmes », *Le Monde*, 2 janvier 1963, p. 7.

contenir⁵⁰¹. » Yvan Lamonde considère que « cette analyse est cruciale pour le Canada français : le fait que l'Amérique soit une invention européenne (comprendre anglo-saxonne, espagnole et secondairement portugaise) dit toute la difficulté d'être français en Amérique, souligne l'isolement des francophones [...] et particularise le rapport de continuité ou de rupture avec l'ex-métropole⁵⁰² ». Ainsi, la donnée américaine, troisième facteur de détermination, peut se révéler particulièrement néfaste pour l'identité canadienne, autant francophone qu'anglophone⁵⁰³, car son rayonnement « si intense et si pressant » débouche sur « la menace d'une ressemblance, et d'une ressemblance criante⁵⁰⁴. »

Malgré les apparences, la vision de Le Moyne ne sombre pas entièrement dans le défaitisme, puisqu'il ouvre la porte à la création d'une véritable identité culturelle canadienne à certaines conditions : « Le Canada a des chances de parachever la différenciation nord-américaine de ses éléments, et de mûrir, et de préciser son identité [...] en devenant un carrefour de cultures où se renouvelleraient la parenté de l'Europe et de l'Amérique et leur fécondité⁵⁰⁵. » Cette idée de « carrefour des cultures », émise par Le Moyne en 1969, n'est pas sans rappeler celle de la « mosaïque culturelle », modèle canadien d'intégration des nouveaux arrivants⁵⁰⁶. On peut ajouter que l'année de parution

⁵⁰¹ J. Le Moyne, « Lectures anglaises », *CE*, p. 27.

⁵⁰² Y. Lamonde, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, p. 96

⁵⁰³ « Toute la fécondité des deux cultures du Canada ne suffit pas à nous donner une distinction assez nette pour fonder sur elle notre identité ou assurer notre permanence. Car dans un cas comme dans l'autre nos richesses n'ont pas atteint le degré d'originalité où nous reconnâtrions notre signature collective. » J. Le Moyne, « L'identité canadienne », dans Centre culturel international, *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, p. 30.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 29.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 30.

⁵⁰⁶ À distinguer du « melting-pot » américain, modèle que Le Moyne juge répressif, car « ne se fond pas qui veut dans ce creuset, où toute absorption est le résultat d'un choix dont la rigueur

de cet article coïncide avec le départ de Le Moyne pour la colline parlementaire à Ottawa et que c'est en octobre 1971, deux ans plus tard, que le gouvernement libéral du premier ministre Trudeau annoncera la mise en œuvre d'une politique gouvernementale du multiculturalisme à la suite des recommandations de la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. Bien que le fonds d'archives de Le Moyne à Ottawa ne garde pas de trace matérielle d'une participation à la rédaction du discours prononcé le 8 octobre 1971 par Pierre Elliott Trudeau, il n'en reste pas moins que le premier ministre présente ce projet d'une manière qui reflète l'idéal antidualiste de Le Moyne :

Pour que l'unité nationale ait une portée personnelle profonde, il faut qu'elle repose sur le sens que chacun doit avoir de sa propre identité, c'est ainsi que peuvent naître le respect pour les autres et le désir de partager des idées, des façons de voir. Une politique dynamique de multiculturalisme nous aidera à créer cette confiance en soi qui pourrait être le fondement d'une société où régnerait une même justice pour tous⁵⁰⁷.

Une autre preuve d'ouverture à l'égard de l'affirmation culturelle canadienne réside dans le fait que la composition de *Convergences* met en application les principes énoncés par Le Moyne pour « parachever » sa propre affirmation identitaire nord-américaine. Il est clair que sa démarche éditoriale cherche à tenir compte de tous les facteurs de détermination : « mon héritage français, je veux le conserver, mais je veux tout autant garder mon bien anglais et aller au bout de mon invention américaine. Il me faut tout ça pour faire l'homme total⁵⁰⁸. » Pour s'en convaincre, il suffit de relire la table des matières où

n'est pas prête de s'adoucir. Combien de millions d'hommes en feront encore l'amère et humiliante expérience! » J. Le Moyne, « La fraternité universelle », *CE*, p. 37.

⁵⁰⁷ <http://www.quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/la-politique-canadienne-du-multiculturalisme-de-1971>

⁵⁰⁸ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 108.

se côtoient les Frères Marx, Marcel Jouhandeau, Teilhard de Chardin et Saint-Denys Garneau. En y regardant de plus près, le choix des essais vise effectivement à consolider la « fonction unificatrice » de la culture en fixant en contrepoint les diverses composantes de la mélodie identitaire à travers tout le recueil. Si l'on mesure cet ouvrage à l'aune même qu'a fixée l'auteur en matière de réussite culturelle, on conviendra que Le Moyne a bel et bien favorisé la confrontation des appartenances à l'Europe et à l'Amérique dans le but d'atteindre une « qualité universelle » et une « expression unifiante » de la totalité. Le moins qu'on puisse dire c'est que Le Moyne est tout à fait cohérent dans sa pratique discursive tant sur le plan du fond que celui de la forme.

On ne peut clore la description de la ligne mélodique de l'identité culturelle sans ajouter quelques mots sur le nationalisme. La position de Le Moyne n'est un secret ni une surprise pour personne : il considère les nationalistes comme une « engeance » et leur projet comme un « éteignoir⁵⁰⁹ ». Ce rejet puise d'abord sa source dans l'éducation paternelle⁵¹⁰, mais elle a aussi été nourrie par son aversion face aux conclusions que tantôt le clergé canadien-français et tantôt le national-socialisme en Europe⁵¹¹ ont imposées en s'appuyant sur ce concept. Jacques Pelletier associe à juste raison les convictions politiques de Le Moyne à son discours sur l'identité culturelle : « Cette ouverture au monde est de la sorte l'envers positif d'une fermeture à l'univers culturel québécois disqualifié

⁵⁰⁹ J. Le Moyne, « L'ennemi intérieur », *Le Canada*, 21 janvier 1944, p. 4.

⁵¹⁰ « Je n'ai jamais été nationaliste [...]. L'ambiance familiale, l'influence de mon père surtout me rendaient le nationalisme incompréhensible, inadmissible. » J. Le Moyne, P. Paquette (*et. al.*), *Au bout de mon âge*, p. 183.

⁵¹¹ Au sujet du nationalisme clérical, Le Moyne affirme que « ses affinités l'allieront aux éléments réactionnaires et autoritaires, chez qui la survivance est un délire, et elle rêvera un de ces concubinages dont l'histoire ne l'a jamais guérie. Or nous ne manquons pas d'aspirants-Franco conformes au modèle – taille comprise – et on frémit à la pensée de ce qui arriverait à un peuple canadien-français constitué en État indépendant. » J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 50-51.

pour cause d'étroitesse. Cette attitude d'accueil, d'ouverture, de curiosité à l'égard du monde, sans doute singulièrement originale à l'époque, a cependant son prix qui n'est pas négligeable : le refus violent du nationalisme québécois⁵¹². » En toute logique, Le Moyne ne peut consentir à ce rétrécissement identitaire. Pelletier insiste sur le caractère violent de cette opposition, on en voit la démonstration la plus éloquente dans la réponse donnée en 1962 à la question « que pensez-vous du séparatisme? » posée à une quinzaine de personnalités⁵¹³ par Hubert Aquin, alors directeur de la revue *Liberté* :

Imaginant instantanément les Canadiens français livrés à eux-mêmes, nous voyant seuls entre nous, refermés sur nous-mêmes et prisonniers de nous-mêmes [...], j'étouffe, je me révolte, j'ai un violent réflexe de liberté [...], je vérifie mon passeport canadien et je pars pour le Canada, les États-Unis ou le Marché commun. [...] Le séparatisme m'apparaît comme un bon abcès de fixation, un bon furoncle pas neuf, bien placé [...]. Je recommanderais volontiers [aux Canadiens français] de manger un peu plus de Planète et de prendre beaucoup moins de Laurentie⁵¹⁴.

Au cours des années 1980, le sénateur Le Moyne n'a rien perdu de ses convictions anti-indépendantistes, il continue à dénoncer cet « ennemi intérieur » en recyclant de manière inattendue le discours qu'il avait développé trente ans auparavant au sujet des hommes d'Église. En entrevue avec le journaliste Murray Maltais du *Droit*, il soutient « que le gouvernement actuel du Parti québécois a, en quelque sorte, remplacé le pouvoir

⁵¹² J. Pelletier, « Jean Le Moyne, les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard, *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 699.

⁵¹³ Outre Le Moyne, on a interrogé le syndicaliste Claude Jodoin, le jésuite Richard Arès, le psychanalyste Théo Chentrier, le sociologue Jean-Charles Falardeau, les journalistes et écrivains Paul Toupin, Hermine Beauregard, Naïm Kattan, Robert Hollier, Scott Symons, etc. « Témoignages », *Liberté*, mars 1962, p. 159-171.

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 170-171. Vingt ans plus tard, Le Moyne commente cette réponse dans une lettre adressée à Claude Hurtubise : « Profession de foi fédéraliste. Nous serions encore plus rudes aujourd'hui. », J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

clérical, disparu avec Duplessis⁵¹⁵ ». Ce rapprochement, dans la bouche de Jean Le Moyne, est lourd de signification : il accuse le « cléricalisme péquiste » de présenter une vision partielle de la réalité, de détourner à son profit les enjeux collectifs et d’empoisonner la société québécoise à l’instar des anciennes forces du clergé qui contrôlaient la vie des Canadiens français.

Conclusion

Le fait d’isoler les lignes mélodiques dans ce chapitre, en les séparant de leur contexte, a pour conséquence qu’on perd de vue le dynamisme du dialogue qui s’établit entre elles à l’intérieur des essais, mais on y gagne, en revanche, une vision plus complète et plus claire des préoccupations de Le Moyne. Quand on considère les trois voix analysées, la cohérence interne du discours livré par Le Moyne est le premier constat qui s’en dégage. Cette cohérence marque d’abord chacune des voix prise isolément : en mettant côte à côte l’ensemble des textes porteurs d’une mélodie, on est saisi par l’invariabilité de la pensée de l’auteur, malgré que les circonstances et les époques de rédaction varient considérablement. Que ce soit au sujet de la place de la femme, du dialogue avec les Juifs ou de l’identité culturelle, les convictions de Le Moyne sont bien assises dès les années 1940, si bien assises qu’on pourrait presque parler d’opiniâtreté. Le Moyne structure sa pensée en revisitant les mêmes lieux, en exprimant les mêmes réticences, en soutenant le même idéal. On chercherait en vain un doute, même une vague hésitation, dans son positionnement. Cécile Facal observe aussi chez Robert Élie ce trait de l’écriture qui

⁵¹⁵ M. Maltais, « Jean Le Moyne au sénat : “J’ai la volonté de travailler, car nous pouvons faire énormément” », *Le Droit*, 25 février 1983, p. 7.

relève du « domaine de l'affirmation plus que celui du doute⁵¹⁶ ». Pour Le Moyne, comme pour Élie, ce mode d'expression renvoie à la foi inébranlable qui les habite. On conviendra qu'il y a peu de place pour l'indécision dans un discours qui juge le monde par l'entremise de l'incarnation. Cécile Facal prolonge la réflexion de manière intéressante en évoquant les difficultés que pose cette « écriture de la certitude » quant à son appartenance au genre de l'essai. Elle rappelle que « les théories de l'essai tendent à valoriser une subjectivité qui doute plus qu'elle n'affirme⁵¹⁷ », ce qui entraîne une « incompatibilité entre la définition de l'essai littéraire et certains aspects de l'écriture et de la pensée de Le Moyne et d'Élie⁵¹⁸ ». Ces difficultés constituent possiblement l'un des facteurs de la disparition graduelle de Le Moyne des anthologies littéraires, sujet qui sera abordé dans le cinquième chapitre de la thèse.

La constance se manifeste également quand on compare le rôle que joue la religion dans chacune des lignes mélodiques. On a vu que les références bibliques associées à la femme et aux Juifs plombent lourdement le discours progressiste de Le Moyne, alors que « la détermination religieuse » affecte négativement les données française et anglaise de l'identité culturelle. Dans chacune des voix, on constate que la religion est un facteur de déraillement du discours, malgré que l'effet inverse soit précisément recherché par Le Moyne. Sherry Simon l'a bien noté : « ce qui ressort le plus aujourd'hui c'est le poids incontournable du vocabulaire rétrograde [...]. C'est beaucoup moins son message

⁵¹⁶ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 499-500.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 498.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 497. Un peu plus loin, Cécile Facal considère tout de même que les essais d'Élie sont bien des essais littéraires, « car leur forme signifie la certitude fondamentale qu'ils portent. » C. Facal, *ibid.*, p. 500. Il est à noter que cette inscription formelle du projet d'écriture est semblable à celle du contrepoint dans les écrits de Le Moyne. Ces deux auteurs cherchent à faire l'adéquation entre leurs principes et l'écriture.

progressiste, beaucoup plus sa rhétorique condescendante et arrogante que l'on entend aujourd'hui⁵¹⁹. » Tout porte à croire que c'est la considération théologale, « constante, irrépressible⁵²⁰ », qui joue en sa défaveur. Pourtant, chacune des voix mélodiques décrites dans ce chapitre montre à quel point Jean Le Moyne était porteur d'une vision de la société qui se voulait moderne et ouverte : il est à l'avant-garde de l'analyse féministe, la communauté juive le considère comme un rénovateur du discours canadien-français, il a une compréhension vraiment originale de l'identité culturelle nord-américaine. Ne serait-ce que pour l'apport de ces trois lignes mélodiques, Le Moyne devrait en toute logique être classé parmi les essayistes les plus visionnaires du Canada français avant la Révolution tranquille. Il faut tout de même nuancer ce jugement en tenant compte du fait que sa vision de la femme « libre » demeure tributaire du modèle catholique qui met au premier plan le rôle d'épouse et de mère, que son anti-sémitisme, aussi méritoire soit-il, prône un sionisme inspiré de sources bibliques et que sa conception du nationalisme demeure étroite et fermée.

⁵¹⁹ S. Simon, « Le discours du juif au Québec en 1948 : Jean Le Moyne, Gabrielle Roy », *Quebec Studies*, Fall 1992-Winter 1993, p. 80.

⁵²⁰ J. Le Moyne, « Avertissement », *CE*, p. 7.

IV. Le polémiste : Une pensée qui gesticule

Jean Le Moyne traîne une réputation de bougonneur, de rouspéteur dans le milieu de la critique littéraire d'hier et d'aujourd'hui au Québec. C'est, entre autres, ce qu'on retient d'un curieux pastiche de *Convergences*, intitulé « Confluences », paru dans la revue *L'Action nationale* en 1962, où le double de Jean Le Moyne, un certain Jean La Toupye, affiche un ostensible « mépris » pour tous les écrivains canadiens-français, « ces artisans du néant⁵²¹ ». Le Moyne n'est qu'« un grotesque râleur » qui écrit « la haine au poing⁵²² », claironne Jean Marcel en 1965. En termes plus mesurés, Pierre Nepveu évoque plutôt la figure d'un « pessimiste de l'écriture française en Amérique⁵²³ » en 1998.

À tort ou à raison, l'histoire littéraire a ainsi régulièrement classé ce « mauvais contemporain » dans la catégorie de ceux qui « [rament] à contre-courant⁵²⁴ », les polémistes, qui ont « pour tâche d'arracher la vérité à l'erreur représentée par la partie adverse⁵²⁵ ». Il y a, sans contredit, dans les écrits de Le Moyne une « pensée qui gesticule⁵²⁶ », pour

⁵²¹ Un rédacteur, « *Confluences* par Jean La Toupye », *L'Action nationale*, décembre 1962, p. 372.

⁵²² J. Marcel, « Sur la traduction en anglais de *Convergences* de Jean Le Moyne », *L'Action nationale*, mai 1965, p. 936.

⁵²³ P. Nepveu, *Intérieurs du Nouveau Monde*, p. 8.

⁵²⁴ L. Mailhot, « *Convergences*, essai de Jean Le Moyne », dans M. Lemire, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, p. 213.

⁵²⁵ M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 38.

⁵²⁶ Le Moyne utilise cette formule pour qualifier l'écriture d'Ignace d'Antioche et de Paul : « don du raccourci, de l'ellipse, de ces concisions inépuisablement dynamiques, capables de conserver

reprendre une expression métaphorique qu'il utilise lui-même pour qualifier l'écriture d'Ignace d'Antioche et de saint Paul. S'il est vrai qu'Anne Hébert se souvient d'un homme qui « dit toute la vie, à voix haute », elle ajoute aussi que c'est tantôt « en joie » ou tantôt « en colère⁵²⁷ ». Mario Pelletier, ancien collègue de Le Moyne à Ottawa, formule une remarque semblable : « sa puissance d'indignation est contrebalancée par une égale puissance de célébration quand il se tourne vers la prodigieuse multiplicité de la vie⁵²⁸ ». Hébert et Pelletier ont raison de rappeler la présence chez Le Moyne d'un équilibre entre la critique et l'engagement, versants complémentaires de l'idée de totalité qui lui est si chère.

Dans le monde du journalisme canadien-français des années 1940 et 1950, Jean Le Moyne est un interlocuteur parmi les plus cultivés et les plus réfléchis de sa génération; il bénéficie en outre de tribunes médiatiques influentes pour faire valoir ses idées. Les revues *La Nouvelle Relève*, *Cité libre*, *la Revue moderne*, le quotidien montréalais *Le Canada* ainsi que les émissions radiophoniques à Radio-Canada, pour ne nommer que ses diffuseurs les plus connus, constituent un réseau dont la portée est certes inégale, mais qui permet à Le Moyne d'acquérir au fil des ans une réputation d'intellectuel catholique telle que, selon André Major, « pour les gens de sa génération [...] c'est presque le guide, le modèle⁵²⁹ ».

Ce chapitre s'intéresse à l'écriture de Jean Le Moyne sous les angles de la polémique et de son influence au Canada français. Il y sera d'abord question de deux

jusqu'à la fin des temps leur vertu de radiation ». J. Le Moyne, « Ignace, appelé aussi Théophore », *PV*, p. 164.

⁵²⁷ A. Hébert, « Une si profonde amitié », *PV*, p. 24.

⁵²⁸ M. Pelletier, « Convergences 30 ans après », *Écrits du Canada français*, 1993, p. 167.

⁵²⁹ A. Major, « Jean Le Moyne et Glenn Gould, prix Molson », *Le Devoir*, 10 septembre 1968, p. 10.

éléments contextuels qui permettent de mieux cerner l'apport de Le Moyne, à savoir l'état de l'institution et de la critique littéraires à la fin de la première moitié du XX^e siècle ainsi que l'influence de Georges Bernanos, écrivain phare pour les membres de *La Relève*. Par la suite, après avoir examiné la première intervention à caractère polémique de Le Moyne dans un affrontement épistolaire opposant Jacques Maritain au bénédictin Dom Albert Jamet, il sera question des jugements controversés qu'il a exprimés au regard de deux sujets qui ont marqué sa carrière : l'œuvre de Saint-Denys Garneau ainsi que la vie spirituelle au Canada français.

L'institution littéraire canadienne-française après 1945

L'ouvrage collectif dirigé par Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, *Littérature et société canadiennes-françaises*, publié en 1964, fournit de précieuses informations sur la production culturelle des années 1940 et 1950. Il s'agit d'un recueil des travaux du second colloque de la revue *Recherches sociographiques*, organisé par le Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval. On peut y prendre connaissance, notamment, des résultats de la première enquête sur « Le statut de l'écrivain et la diffusion de la littérature » qui repose sur des données statistiques recueillies entre 1937 et 1961. On y apprend qu'au cours des années 1950, les maisons d'édition ont publié annuellement en moyenne 205 titres⁵³⁰ comprenant des œuvres littéraires, des manuels scolaires, des ouvrages de vulgarisation, des annuaires, etc. Les ouvrages de littérature (romans et recueils de poèmes) ne constituent que 10 % de la production, c'est-à-dire à peine 20 titres par année en moyenne⁵³¹. De toute évidence, l'industrie canadienne-

⁵³⁰ F. Dumont et J.-C. Falardeau (dir.), *Littérature et société canadiennes-françaises*, p. 76.

⁵³¹ *Ibid.*, p. 79.

française du livre est en péril : après une période de croissance continue au cours des années 1940, entièrement due aux difficultés éditoriales vécues en Europe lors de la Deuxième Guerre mondiale, s'ensuit un effondrement brutal du réseau. Lucie Robert apporte, à ce sujet, certaines précisions :

Sur les vingt-sept éditeurs actifs que comptait le Québec (à la fin de la guerre), il n'en reste que quatre en 1954 [...]. La crise du livre s'accompagne également d'un autre phénomène issu de la guerre. En 1943, quatorze journaux avaient institué une page littéraire publiée le plus souvent dans la livraison du samedi. Cette page littéraire offrait à la fois une information, une publicité et une critique de la littérature constituée de recensions, de bilans annuels, parfois d'études. Au début des années 1950, seules demeurent la page littéraire du *Devoir* et celle du *Droit*⁵³².

L'industrie périclité, les écrivains se font rares, aucun chef-d'œuvre ne se profile à l'horizon, à l'exception de *Bonheur d'occasion*. Les critiques de l'époque ne manquent d'ailleurs pas de déplorer la pauvreté de la production canadienne-française. Jean Le Moyne fait partie des plus pessimistes, il dresse un portrait particulièrement affligeant du milieu dans « Éléments et influences », un article qui date de 1960 : « Presque tous les penseurs, les écrivains et les artistes que j'aime sont des géants et je connais ma condition et ma place parmi eux : petit chien sous la table. Mais au Canada, il n'y a pas de tables d'où tombe de quoi et je ne me sens petit chien devant personne⁵³³. »

Ces commentaires de Le Moyne, ajoutés à ceux qu'il formule au sujet du « plafonnement » de l'identité culturelle canadienne-française, soulèvent l'importante question de la légitimité et de la valeur du corpus local. La littérature du pays est-elle confinée à un modeste rayonnement local où, selon les mots d'Octave Crémazie écrits dans une lettre

⁵³² L. Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, p. 136.

⁵³³ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 22.

d'exil en 1867, l'écrivain canadien « doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux s'il peut instruire et charmer ses compatriotes⁵³⁴ », ou bien est-elle appelée à produire un jour des œuvres marquantes de la littérature mondiale? Cette question a été posée bien avant les années 1950, elle le sera encore longtemps. À ce sujet, Lucie Robert fait la remarque suivante : « toutes les personnes qui ont [...] fait carrière dans la république des lettres [ont] à un moment donné ou à un autre ressenti le besoin d'y répondre [...]. C'est même là une des questions les plus débattues de toute l'histoire de la critique littéraire au Québec⁵³⁵. » Il est à noter qu'au fil des années, la position de Jean Le Moyne à ce sujet demeure inchangée : dans une entrevue qu'il accorde au journaliste Murray Maltais du quotidien *Le Droit* en 1983, alors qu'il est âgé de 70 ans, Le Moyne est convaincu que « la littérature québécoise actuelle [...] ne nourrit pas suffisamment l'intellect, [...] elle reste secondaire comme dans les années 30 : nos écrivains (tout comme ceux du Canada anglais) ne font pas le poids⁵³⁶. » Il concède toutefois une exception, son amie Anne Hébert.

Si l'état de santé de la littérature canadienne-française peut sembler fragile au cours de la décennie 1950, la critique littéraire, en revanche, se porte relativement bien, du moins si l'on considère son abondance. Dès les années 1930, elle s'est développée à travers la publication de chroniques et de comptes rendus dans les journaux, les revues et sous forme de livres. Gilles Marcotte, dans *Littérature et circonstances*, s'est intéressé aux conditions d'émergence de la critique littéraire au Canada français, il en décrit le caractère prépondérant dans l'institution littéraire naissante :

⁵³⁴ La lettre d'Octave Crémazie est citée par G. Marcotte, *Littérature et circonstances*, p. 21.

⁵³⁵ L. Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, p. 186-187.

⁵³⁶ M. Maltais, « Jean Le Moyne au sénat : “J'ai la volonté de travailler, car nous pouvons faire énormément” », *Le Droit*, 25 février 1983, p. 7.

Ce qui est étonnant, singulier, ce n'est pas seulement, ce n'est pas d'abord qu'on écrive tant sur une littérature – romans, poèmes – somme toute assez maigre et de peu d'éclat. C'est que ces articles, destinés à des revues ou des journaux, accèdent si tôt au livre, et que les livres des critiques, dans la première partie de la décennie [1930] tout au moins, aient un retentissement égal sinon supérieur aux œuvres dites de création qui se publient durant les mêmes années⁵³⁷.

On en déduit que le discours critique domine, dans la première moitié du siècle, la sphère littéraire canadienne, mais il ne s'exerce pas partout avec la même rigueur ni avec la même finesse. Ce n'est véritablement qu'au cours des années 1960 qu'une critique littéraire savante peut se développer grâce à l'essor des facultés de Lettres et l'arrivée des spécialistes formés à l'université.

Quelle est la place qu'occupe Le Moyne, un autodidacte, dans le milieu de la critique canadienne-française? Le second chapitre de la thèse a révélé qu'il s'est inspiré partiellement de la conception de l'art de Jacques Maritain, « l'esthétique spiritualiste » qu'il a prolongée et dont il a tiré un certain nombre de critères d'appréciation personnels : inscription dans le visible, recherche de l'absolu, totalité, méthode du contrepoint. Lorsqu'ils considèrent l'ensemble de la production de cette époque, Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau classent Le Moyne parmi les « critiques plus lucides » qui « ont commencé de renouveler nos perspectives⁵³⁸ ». Ils l'incluent dans une courte liste dont font aussi partie Ernest Gagnon, Monique Bosco, Jeanne Lapointe et Gilles Marcotte. Dans le chapitre du même ouvrage sur les tendances de la critique littéraire au Canada, Paul Wyczynski associe Le Moyne à « un progrès notable dans le domaine des essais⁵³⁹ » en

⁵³⁷ G. Marcotte, *Littérature et circonstances*, p. 53.

⁵³⁸ F. Dumont et J.-C. Falardeau (dir.), *Littérature et société canadiennes-françaises*, p. 8.

⁵³⁹ P. Wyczynski, « Histoire et critique littéraires au Canada français », dans F. Dumont et J.-C. Falardeau (dir.), *Littérature et société canadiennes-françaises*, p. 48.

ajoutant que son recueil a connu « un succès sans précédent⁵⁴⁰ ». Bien des années plus tard, Jacques Pelletier soulignera la pertinence de ses réflexions et l'originalité de son attitude critique « qui relève pour l'essentiel de ce que l'on a convenu d'appeler la critique d'identification, c'est-à-dire cette position face à l'objet qui consiste à s'en pénétrer et à le laisser résonner en soi, attitude moderne qui contrastait fort heureusement avec la critique moralisatrice et patriotarde qui régnait alors dans le champ de la critique⁵⁴¹. » Robert Dion le considère même comme l'un des précurseurs de la sociocritique au Québec : « un ouvrage tel que *Convergences* de Jean Le Moyne (1961) comportait déjà certains éléments d'analyse de la représentation de la société dans la littérature canadienne-française⁵⁴². » Il en ressort que Le Moyne occupe donc une position avantageuse dans le milieu de la critique littéraire. Quand on y fait référence, on le caractérise toutefois bien davantage par son style flamboyant et par l'éclectisme des sujets qu'il aborde que par son approche critique. Autrement dit, l'esthétique spiritualiste, qui soutient ses jugements littéraires et artistiques, passe à peu près inaperçue aux yeux de ses contemporains et même aux yeux des critiques plus récents. Tout cela n'empêche pas Le Moyne de se forger au cours des années 1950 une renommée croissante qui n'est sans doute pas étrangère au tournant polémique que prendra son travail de journaliste.

⁵⁴⁰ *Ibid.*

⁵⁴¹ J. Pelletier, « Jean Le Moyne : les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 707. Pelletier voit juste en disant que l'approche de Le Moyne s'éloigne de la « critique moralisatrice et patriotarde », mais son utilisation du terme « critique d'identification » semble ici un peu réductrice. S'il est exact que l'esthétique spiritualiste cherche à « laisser résonner » l'objet, la démarche va cependant bien au-delà des limites du « soi » en aspirant à la totalité et, plus particulièrement chez Le Moyne, à l'incarnation.

⁵⁴² R. Dion, « La critique littéraire », dans D. Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, p. 410.

Le modèle de Georges Bernanos

La lecture des ouvrages écrits par les intellectuels catholiques français aura une influence déterminante sur l'idée que se fait Jean Le Moyne d'un polémiste. Il voue une admiration particulière à ceux qu'il désigne comme « prophètes » : Léon Bloy, Jacques Maritain, Paul Claudel, Marcel Schwob, Jacques Rivière et, au tout premier rang, Georges Bernanos⁵⁴³. « Ils sont surnaturellement “mal élevés”, n'ont aucun sens des convenances et rien ne les intimide⁵⁴⁴. » Le Moyne considère que « dans cette vie, ils n'ont pas que quelque chose “à faire”, ils ont aussi quelque chose de très spécial “à dire”⁵⁴⁵. » On reconnaît des signes de leur sainteté, selon lui, dans le message spirituel qu'ils ont à livrer, mais aussi dans l'urgence de leur témoignage. Il est frappant, en relisant les textes de Le Moyne sur ces individus, de voir à quel point il associe le don de prophétie à une forme de souffrance aiguë. Ainsi, les mots « brûlure », « vocation douloureuse », « pressante angoisse », « terrible regard » caractérisent à tour de rôle leur engagement. Le Moyne emploie d'ailleurs une métaphore évocatrice pour illustrer l'impact de leurs paroles : « Dieu semble leur avoir ordonné, sans souci de leur dignité ou de leur indignité, de brûler des charbons ardents sur la tête de leurs frères⁵⁴⁶. » Sans surprise, on apprend que ces prophètes ne sont pas particulièrement appréciés par leurs prochains.

⁵⁴³ Le Moyne dresse cette liste d'auteurs et y fait allusion de manière régulière dans une demi-douzaine d'articles publiés dans la page littéraire du *Canada* en 1943 et en 1944. Voir particulièrement : « À la trace de Dieu » 4 octobre 1943, « Nous autres Français » 2 novembre 1943, « Maritain parmi nous » 19 novembre 1943, « Vie d'un curé » 14 février 1944.

⁵⁴⁴ J. Le Moyne, « Vie d'un curé », *Le Canada*, 14 février 1944, p. 5.

⁵⁴⁵ J. Le Moyne, « À la trace de Dieu », *Le Canada*, 4 octobre 1943, p. 5.

⁵⁴⁶ *Ibid.*

Au moment où il consacre à Bernanos un article dans *Le Canada* le 2 novembre 1943, Jean Le Moyne affirme avoir lu tous ses essais : *La grande peur des bien-pensants* (1931), *Les grands cimetières sous la lune* (1938), *Scandale de la vérité* (1939), *Nous autres Français* (1939), ainsi que *Lettres aux Anglais* (1942)⁵⁴⁷. Cet intérêt pour Georges Bernanos est d'ailleurs partagé par les membres de *La Relève* qui le considèrent, selon Roland Bourneuf qui a étudié les lectures européennes de Saint-Denys Garneau, « comme un des grands inspirateurs de la renaissance catholique qu'il fallait opérer sur le continent américain d'après l'exemple européen⁵⁴⁸ ». Claude Hurtubise et Robert Charbonneau lui consacrent, quant à eux, chacun un article dans la revue⁵⁴⁹. De plus, *La Nouvelle Relève* publie onze textes de Bernanos transmis du Brésil où l'écrivain réside durant la guerre⁵⁵⁰.

En examinant de plus près les textes consacrés à Bernanos, on se fait une idée plus précise de ce que Le Moyne considère comme les qualités d'un grand pamphlétaire et pourquoi il est à ses yeux un modèle d'expression de l'indignation. Si, dans son œuvre polémique, Bernanos prend la défense des victimes des doctrines conservatrices et réactionnaires tout en critiquant les régimes qui les exploitent, on chercherait en vain chez Le Moyne des allusions précises au contenu de ces pamphlets, aux accusations virulentes

⁵⁴⁷ J. Le Moyne, « Vie d'un curé », *Le Canada*, 14 février 1944 p. 5 et « Un prophète sans titres », *CE*, p. 196.

⁵⁴⁸ R. Bourneuf, *Saint-Denys Garneau et ses lectures européennes*, p. 225. Le critique a recensé quatre passages du *Journal* de Saint-Denys Garneau ainsi que sept remarques de sa correspondance qui témoignent de son admiration à l'égard de celui qui « a peint le mal et le bien avec une profondeur de vision, une acuité semblables ». H. de Saint-Denys Garneau, *Journal*, p. 48.

⁵⁴⁹ Claude Hurtubise aborde la question de la rédemption dans « Bernanos et l'héroïsme chrétien », (avril 1935), tandis que Robert Charbonneau souligne les qualités du roman policier « *Un crime* de Georges Bernanos », (avril 1936).

⁵⁵⁰ Ces textes ont paru entre septembre 1941 et avril 1943 : sept dans le volume 1 et quatre dans le volume 2 de *La Nouvelle Relève*. Bernanos y dénonce l'aveuglement idéologique de la guerre et s'attaque aux responsables de la défaite française.

que porte Bernanos à l'endroit de la bourgeoisie, des franquistes, du clergé ou du régime de Vichy. À l'instar des chroniques musicales qui détournent leur sujet vers des considérations esthétiques et spirituelles, les textes de Le Moyne sur Bernanos s'écartent invariablement de leur contenu immédiat pour s'intéresser aux « vérités absolues » qui y sont formulées.

Dans la confrérie des prophètes « sans titres⁵⁵¹ », Bernanos s'illustre, aux yeux de Jean Le Moyne, au moyen d'« une protestation cruelle et véhémence⁵⁵² ». Toutefois, pour Le Moyne, la virulence des propos n'est pas nécessairement un gage de postérité : il constate que très nombreux sont les polémistes oubliés dont les ouvrages témoignent d'une « passion démesurée pour quelque chose de purement relatif, qui n'a jamais cessé d'être relatif et auquel personnel ne pourra plus s'attacher⁵⁵³. » Toutefois, Jean Le Moyne croit Bernanos supérieur à ces pamphlétaires circonstanciels pour une raison fondamentale, c'est qu'il défend des vérités toujours actuelles : « l'absolu des vérités évangéliques [...] de la justice, de la foi et de la charité⁵⁵⁴ ». Le Moyne semble d'ailleurs insister sur la vertu théologale de la charité pour caractériser Bernanos, car le terme revient à deux

⁵⁵¹ Cette expression provient du texte « Un prophète sans titres », publié dans *Convergences*, p. 195-198. Parmi les 28 essais du recueil, Le Moyne n'a modifié le titre original de ses articles qu'à cinq reprises. Celui-ci a d'abord été publié dans *Le Canada* du 2 novembre 1943 sous le titre « Nous autres Français », qui reprend celui du pamphlet de Bernanos. Cette reformulation, qui fait le choix d'attirer l'attention sur le statut de l'écrivain, souligne clairement le fait que Le Moyne accorde à son auteur une plus grande importance que le sujet qu'il traite dans son pamphlet.

⁵⁵² J. Le Moyne, « À la trace de Dieu », *Le Canada*, p. 5. Il s'agit du même adjectif qu'emploie Anne Hébert pour qualifier la parole de Le Moyne (« une parole véhémence à la plus haute tension de l'être » *PV*, p. 22.) Cette expression sera d'ailleurs celle qui sera retenue comme titre du recueil posthume que Gilles Marcotte et Roger Rolland ont fait paraître en 1996.

⁵⁵³ J. Le Moyne, « Un prophète sans titres », *CE*, p. 195.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 196-197.

reprises dans « Vie de curé » pour qualifier sa démarche et son écriture⁵⁵⁵. Contrairement aux autres, Bernanos échappe au « relatif », car les événements de l'actualité auxquels il fait allusion (l'accord de Munich, la droite espagnole, Charles Maurras) « ne semblent que l'armature extérieure [...] ou encore une *provocation* à l'affirmation, au rappel de quelque chose d'éternel et transcendant infiniment le point de départ⁵⁵⁶. » Le Moyne attire l'attention du lecteur sur le mot « provocation » mis en italique comme pour lui signaler que la véritable audace chez le polémiste réside dans son enracinement religieux plutôt que dans son commentaire controversé sur l'actualité.

Georges Bernanos est, pour Jean Le Moyne, un de ces saints laïcs qui montrent la voie de l'engagement et de l'indignation. Le choix même du mot « prophète » pour le désigner n'est certainement pas neutre, il établit un rapport avec ceux qui ont « des titres », les prophètes de l'Église, que Le Moyne fréquente assidûment depuis l'enfance. Bernanos, en tant qu'héritier, prend le relais de leur « brûlure » dans un contexte moderne et profane. Pour bien sentir leur parenté, on n'a qu'à relire l'essai « Ignace, appelé aussi Théophore⁵⁵⁷ » rédigé par Le Moyne en 1962 où il est question de saint Ignace, troisième évêque d'Antioche qui a vécu au premier siècle.

Dans cet essai, Le Moyne décrit la pensée et le parcours de ce Père de l'Église qu'il admire profondément et qu'il associe à saint Paul, son devancier. Dans le rapprochement qu'il établit entre les deux épistoliers, Le Moyne fait ressortir leurs qualités : « Il est plus qu'un écho de Paul, il en est une suite [...] : sens de la transcendance et du mystère; sens

⁵⁵⁵ Le Moyne indique d'abord que Bernanos fait partie des « vrais appelés dont le cœur brûle de la brûlure de la charité sacerdotale et prophétique ». Il ajoute plus loin que Bernanos possède « un regard spirituel en même temps terrible, aigu et charitable et un souffle d'absolu, familier de l'orage et de la douceur ». J. Le Moyne, « Vie de curé », *Le Canada*, 14 février 1944, p. 5.

⁵⁵⁶ J. Le Moyne, « Un prophète sans titres », *CE*, p. 196. L'auteur souligne.

⁵⁵⁷ J. Le Moyne, « Ignace, appelé aussi Théophore », *PV*, p. 163-170.

de l'Incarnation; sens de toutes les urgences du salut, c'est-à-dire des biens et des exigences de la foi et de la charité; [...] vertu prophétique [...] tempérament, feu, présence, autorité, zèle, force de la résolution⁵⁵⁸ ». À bien y regarder, ces traits ne caractérisent-ils pas tout autant les écrits de Bernanos? Lui aussi est « théophore » (c'est-à-dire porteur de Dieu, chargé de Dieu), lui aussi assume sa vocation d'évangéliser par l'écriture, lui aussi possède la faculté de s'indigner prodigieusement.

C'est ainsi que Jean Le Moyne qui, en ce début des années 1940 n'est pas encore le polémiste qu'il deviendra, prend assurément des notes en lisant et en commentant les modèles que représentent pour lui saint Paul, Ignace d'Antioche et Bernanos, « voisins dans l'Histoire comme dans la dilection du Saint-Esprit⁵⁵⁹ ». Quand viendra éventuellement son tour de s'engager et d'exprimer son indignation, Le Moyne saura profiter pleinement de ces références. D'ailleurs, à la parution de *Convergences* en 1961, certains critiques soulignent la parenté entre l'auteur et ses sources d'inspiration. C'est le cas de Gérard Pelletier qui rapporte les propos d'Albert Béguin, directeur de la revue *Esprit* : « Jean Le Moyne, plus que tout autre homme de ma connaissance, me rappelle Georges Bernanos⁵⁶⁰ ».

Les premières expériences de la polémique

Au cours de sa carrière journalistique, Jean Le Moyne se taille une réputation grandissante de polémiste. Pourtant, rien ne laissait présager ce trait avant 1942, puisque sa notoriété reposait bien davantage sur des textes savants qui mettaient en valeur ses connaissances théologiques. C'est le travail de journaliste qui a changé radicalement sa

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 164.

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 163.

⁵⁶⁰ G. Pelletier, « Jean Le Moyne : écrivain nécessaire », *Cité libre*, février 1962, p. 3.

perspective. D'un coup, il quitte l'intimité des Pères de l'Église pour se joindre à la salle de rédaction d'un quotidien réputé, en l'occurrence *Le Canada*, en plein cœur de la Seconde Guerre mondiale. Il vit un choc. D'ailleurs, les mots qu'il choisit pour parler du journalisme en 1959 en portent manifestement la trace : « le journaliste est l'homme de l'immédiat qui le sollicite et l'assiège et l'envahit de mille manières sous mille formes⁵⁶¹. » Le passage qui suit cette phrase dans le texte exprime encore plus nettement l'idée de la vitalité que lui procure la confrontation avec une réalité multiforme, contradictoire, bousculante :

L'immédiat grave, énorme, accablant, terrifiant, soulageant, réjouissant; l'immédiat infime, subtil, précieux, mesquin, bête; l'immédiat à guetter, à espérer, à redouter, à chercher, voire à provoquer; l'immédiat sûr, radoteur, imprévisible; l'immédiat d'ici et d'ailleurs; l'immédiat d'une ville, d'un peuple, d'une nation, du monde entier; l'immédiat – rumeurs de vies et de morts, de choses faites et défaites, de réussites et d'échecs, de paroles, d'opinions, d'idées, de vérités et d'erreurs, de beautés et de laideurs, de génie et de sottise; l'immédiat – courant d'événements incessants où les valeurs en jeu, pressées les unes contre les autres, risquent de se confondre, où la répétition quotidienne compromet le jugement⁵⁶².

À partir de 1943, « l'immédiat », pour Jean Le Moyne, c'est la situation au Canada français qui, à plus d'un titre, l'exaspère. Pour se faire entendre, il adopte un discours à la fois progressiste par ses idées et incisif par le ton.

Les premiers emportements de Jean Le Moyne remontent, on l'a déjà signalé, à un article publié dans *La Nouvelle Relève* en juin 1943 où il se porte à la défense de Jacques Maritain que le bénédictin Dom Jamet avait attaqué dans une lettre d'opinion parue dans

⁵⁶¹ J. Le Moyne, « Le journaliste et l'intérieure occupation », *CE*, p. 147.

⁵⁶² *Ibid.*

Le Devoir du 15 mai 1943, « M. Maritain. Un penseur? Oui. Mais un chef?⁵⁶³ ». Dom Jamet s'attaque à la crédibilité du philosophe en affirmant qu'il « ne conduit personne », que les « catholiques ne le connaissent pas » et qu'il « est un apôtre, rien de mieux⁵⁶⁴ ». L'article en question n'est pas passé inaperçu, puisqu'il a suscité un échange épistolaire soutenu durant près d'un mois tantôt dans les pages du *Devoir*, tantôt dans celles du *Canada*, auquel ont participé une demi-douzaine de personnes dont Maritain et le critique littéraire Marcel Raymond⁵⁶⁵.

La riposte de Jean Le Moyne à la « critique lamentablement faible⁵⁶⁶ » de Dom Jamet suit de près cette controverse, car elle sera publiée dans le numéro de juin de *La Nouvelle Relève*. Elle se caractérise par une argumentation cohérente, progressive et rationnelle, soutenue par une connaissance approfondie des idées et de l'influence du philosophe en Europe et en Amérique. Il reproche à Dom Jamet d'être porte-parole, en

⁵⁶³ Dom A. Jamet, « M. Maritain. Un penseur? Oui. Mais un chef? », *Le Devoir*, 15 mai 1943, p. 1-2. Le point de départ de cette controverse remonte au mois d'avril alors qu'un journaliste du *Devoir* a demandé à Maritain de s'exprimer sur les liens qu'entretient Jacques Hadamard, un compatriote qui enseigne tout comme lui à l'École libre des Hautes Études à New York (une institution française nouvellement établie pour les universitaires exilés), avec des groupes anticléricaux tels que les francs-maçons et la Ligue des droits de l'homme. Maritain, envoie une réponse (publiée sous le titre « Qui est M. Hadamard », *Le Devoir*, 3 mai 1943, p. 10) qui prend la défense du mathématicien en faisant une liste de ses titres et de ses distinctions internationales, tout en évitant soigneusement de répondre aux interrogations du journaliste.

⁵⁶⁴ Dom A. Jamet, « M. Maritain. Un penseur? Oui. Mais un chef? », *Le Devoir*, 15 mai 1943, p. 1.

⁵⁶⁵ La réponse évasive de Maritain au sujet de Jacques Hadamard suscite des réactions en cascade : un auteur anonyme, qui se désigne comme un universitaire de langue française, signe le 3 mai dans *Le Devoir* un texte critiquant le philosophe (« Réponse à M. Maritain »). Dom Jamet plonge dans la mêlée le 15 mai avec « M. Maritain. Un penseur? Oui. Mais un chef? ». Par la suite, *Le Devoir* met côte à côte la réplique de Maritain et celle de Dom Jamet (« Le cas de M. Jacques Maritain »). Un auteur anonyme de la chronique « Autour et alentour » du *Canada* (Le Moyne?) prend sa défense le 20 mai. Le critique Marcel Raymond publie le 21 mai dans ce quotidien « Jacques Maritain, le Roseau d'Or et la *Nouvelle Revue française* » et le 2 juin « Dom Jamet ou l'art d'avoir raison ». Dom Jamet répond à Marcel Raymond le 27 mai dans *Le Canada* et rédige « Un mot final », dans *Le Devoir* du 3 juin.

⁵⁶⁶ J. Le Moyne, « Dom Jamet à côté de M. Maritain », *La Nouvelle Relève*, juin 1943, p. 385.

ces années de guerre, de « l'esprit de droite dans toute son étroitesse, son inhumaine rigueur et son goût des réalisations immédiates⁵⁶⁷ ». L'attaque atteint pleinement la cible. Il faut dire que Le Moyne avait dû, au préalable, obtenir le sceau d'approbation de Jacques Maritain lui-même : « de passage à Montréal, et averti de mon intention, Maritain m'invita aussitôt à lui communiquer mon article avant de l'envoyer à la revue, parce que, m'avait-il dit, votre texte doit être théologiquement irréprochable, "ces gens-là étant capables de tout"⁵⁶⁸. » Dans cet article, Le Moyne fait la démonstration qu'il maîtrise bien les ressources du polémiste en complétant sa réfutation logique par une bonne dose de pathos⁵⁶⁹. Ainsi, vers la fin de son article, Le Moyne s'emporte, devient émotif et use volontiers de l'ironie lorsqu'il défend Maritain des attaques mesquines de Dom Jamet au sujet des origines juives de son épouse Raïssa : « Madame Maritain est juive. Et après, mon père? Elle est simplement un peu plus proche parente du Christ et de Marie que vous et moi⁵⁷⁰. » Un peu plus loin, les antiphrases de Le Moyne rendent son commentaire encore plus cinglant lorsqu'il défend la conversion au catholicisme de ce couple remise en cause par le bénédictin :

Jacques et Raïssa Maritain, que les lampions éblouissent, cachez-vous derrière des colonnes d'humilité et mettez des verres fumés avant de nous dire ce que vous avez vu. [...] Insupportable orgueil, incompréhensible assurance des convertis, bâtards et intrus, qui osent élever la voix dans notre Église, brûlant les

⁵⁶⁷ *Ibid.*, p. 389.

⁵⁶⁸ J. Le Moyne, « Les Maritain, de loin, de près », *PV*, p. 146.

⁵⁶⁹ Une stratégie discursive distinctive de la « littérature d'idée » selon Marc Angenot : « à côté des preuves rationnelles, l'écrivain peut faire figurer ce que l'ancienne rhétorique appelait les "marques des Passions". C'est un trait général des discours doxologiques de ne pouvoir se contenter de démonstrations dans leur rationalité nue. La polémique doit non seulement augmenter l'adhésion de l'auditoire mais aussi le faire sortir de son apathie, l'inciter à agir. » M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 41.

⁵⁷⁰ J. Le Moyne, « Dom Jamet à côté de M. Maritain », *La Nouvelle Relève*, juin 1943, p. 389.

étapes des convenances que ne négligent pas facilement, eux, les vieux routiers de la vie spirituelle, comme Dom Jamet, par exemple⁵⁷¹!

Le texte se termine sur une analogie peu flatteuse (et à vrai dire quelque peu étrange) qui associe le moine bénédictin à une autruche qui lance des pierres en fuyant. Après quarante ans de recul, Jean Le Moyne, loin d'être repentant, en rajoute : « au sujet de mon article, je n'ai rien à dire que ceci : s'il était à refaire, je taperais beaucoup plus dru sur le Jamet⁵⁷². »

On devine aisément la satisfaction que procure pour la première fois au journaliste recrue du *Canada* cette possibilité de « dire la vie à voix haute », pour reprendre la formule d'Anne Hébert. La controverse Dom Jamet-Maritain constitue véritablement un tournant dans la carrière de Jean Le Moyne : elle le plonge dans l'arène des débats; elle le fait passer du discours savant qu'il avait produit jusque-là au discours agonique⁵⁷³. C'est son baptême de « l'immédiat ». Avant que n'éclate cette polémique, l'écriture de Le Moyne se cantonnait dans la neutralité des comptes rendus d'ouvrages à caractère religieux : nouvelles éditions de textes sacrés, biographies de saintes et de saints, récits de conversion, etc.

En juin 1943, Jean Le Moyne rompt alors manifestement avec son ancienne manière désengagée. L'un des articles de la première page littéraire du *Canada*, publiée le lundi 13 septembre 1943, confirme ce changement de registre. Placés sous la bienveillante protection d'un aphorisme de Montaigne, « Les livres ont beaucoup de qualité agréables, à ceux qui les savent choisir; c'est la meilleur munition que j'aye trouvé à

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 390.

⁵⁷² J. Le Moyne, « Les Maritain, de loin, de près », *PV*, p. 146.

⁵⁷³ Le discours agonique « suppose un contre-discours antagoniste impliqué dans la trame du discours actuel, lequel vise dès lors une double stratégie : démonstration de la thèse et réfutation/disqualification d'une thèse adverse. » M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 34.

cet humain voyage », les trois premiers comptes rendus de Le Moyne portent sur des publications récentes : le tout premier numéro de la revue littéraire de Guy Sylvestre *Gants du ciel*, une étude théâtrale de Marcel Raymond (l'un des détracteurs de Dom Jamet) ainsi qu'un ouvrage du Révérend Père Sertillanges sur la France occupée.

C'est le second paragraphe de la critique du livre de Raymond qui attire l'attention. Immédiatement après avoir commenté une citation élogieuse du préfacier de l'ouvrage, Jean Le Moyne décide de situer l'auteur dans son contexte local : « Raymond a réussi un tour de force sans exemple dans la production littéraire canadienne-française. Il fallait pour cela un amour authentique du sujet, une maturité intellectuelle achevée et une érudition hors pair, toutes choses encore très rares chez nous où [...] on ne connaît guère la passion des choses de l'esprit⁵⁷⁴. » En visant la faiblesse intellectuelle de ses compatriotes, Jean Le Moyne choisit une cible névralgique qui suscitera, au cours des années à venir, autant de déclarations incendiaires de sa part que de réactions hostiles dans le milieu. André Major cerne d'ailleurs très bien cette réalité conflictuelle lorsqu'il présente à ses lecteurs du *Devoir* en 1968 le lauréat du prix Molson en ces mots : « c'est le bonhomme qui parle de Jésus comme d'un vieux camarade [et] qui en veut à la société canadienne-française⁵⁷⁵ ». Avec les années, on verra bientôt que la « parole véhémence » de Le Moyne deviendra par moments une véritable « parole pamphlétaire⁵⁷⁶ ». Ces textes, s'ils ne sont pas les plus nombreux, sont probablement les plus connus de son répertoire. Les meilleurs exemples se rapportent à deux sujets précis : la vie et l'œuvre de Saint-

⁵⁷⁴ J. Le Moyne, « Le jeu retrouvé par Marcel Raymond », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

⁵⁷⁵ A. Major, « Jean Le Moyne et Glenn Gould, prix Molson », *Le Devoir*, 10 septembre 1968, p. 10.

⁵⁷⁶ C'est-à-dire le « lieu d'une parole impossible, sans mandat, sans statut, animée d'un impératif de for intérieur, sans stratégie heureuse pour substituer l'évidence de la vérité à l'imposture établie. » M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 39.

Denys Garneau, auxquelles Le Moyne a consacré huit textes, ainsi que la critique de la vie spirituelle au Canada français.

Le regard sur la vie et l'œuvre de Saint-Denys Garneau

Si l'on souhaite rendre compte du parcours polémique de Jean Le Moyne, il est impossible d'ignorer la controverse déclenchée autour de la conférence qu'il a faite à la télévision de Radio-Canada le 9 février 1960. Ce soir-là, Jean Le Moyne, « avec sa tête d'Apollinaire, son débit heurté, son lyrisme très spécial⁵⁷⁷ », propose une analyse percutante, voire dérangeante, des causes spirituelles de la mort de son ami Hector de Saint-Denys Garneau qu'il associe à l'influence néfaste du clergé canadien-français. Cette présentation a eu un impact considérable comme en témoigne un téléspectateur de l'époque, l'essayiste André Belleau : « nous fûmes profondément remués [...] Je n'ai pas souvenance d'avoir entendu des choses aussi atroces dites avec une telle douceur et une telle pondération⁵⁷⁸ ». La jeune Michèle Lalonde, qui a 23 ans à l'époque, prend la peine d'écrire une lettre à Le Moyne pour lui faire part de ses impressions : « ce premier contact m'a causé un tel choc que je manque de souffle [...]. Vous avez rendu un témoignage dont la lucidité est effrayante⁵⁷⁹ ». L'impact de la présentation de Le Moyne sera augmenté par la publication de sa version écrite à trois reprises en moins de deux ans : elle est d'abord reproduite avec le titre « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps » dans

⁵⁷⁷ G. Hénault, « Conférence de Jean Le Moyne sur le poète Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 15 février 1960, p. 9

⁵⁷⁸ A. Belleau, « À propos d'une conférence de Jean Le Moyne. Le nœud éclaté », *Liberté*, mars-avril 1960, p. 74.

⁵⁷⁹ M. Lalonde, Lettre à Jean Le Moyne, 21 mars 1960, *FJLM*, vol. 1, no 48.

La Semaine à Radio-Canada, puis dans les *Écrits du Canada français* et, finalement, dans la cinquième section du recueil *Convergences* en décembre 1961⁵⁸⁰.

Au seuil de la Révolution tranquille, cette intervention retient l'attention, car Le Moyne porte de lourdes accusations à l'endroit du clergé qu'il tient responsable de l'aliénation de la société canadienne-française. Michèle Lalonde salue le courage de Le Moyne en ces termes : « le mal que vous dénoncez, celui qui a paralysé le cœur des générations qui nous ont précédés et qui nous crispe encore aujourd'hui, n'est pas beau à contempler à la lumière de conscience enfin déclarée⁵⁸¹. » Cette conférence connaît un sort sans pareil dans les lettres québécoises, car elle a fait l'objet de critiques pendant des décennies⁵⁸², suscitant autant l'admiration que le dénigrement. Ce n'est assurément pas du jour au lendemain que Le Moyne arrive à établir en 1960 un lien entre le destin de son ami Saint-Denys Garneau, décédé à l'automne 1943, et l'atmosphère religieuse qui règne, selon lui, depuis toujours au Canada français. Bien au contraire, on peut dire que ce texte représente l'aboutissement d'une longue fréquentation à la fois personnelle et professionnelle du poète et de son œuvre. Si la plupart des critiques font allusion à la relation amicale, parfois trouble, que ces deux hommes partagent, personne ne s'est penché sur le corpus de textes (on en compte huit au total) que Le Moyne consacre à son ami. On fait comme si « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps » était un pamphlet isolé, sans précédent. Mettre côte à côte ces textes écrits entre 1944 et 1967 permettra de mieux

⁵⁸⁰ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *La semaine à Radio-Canada*, 19 au 25 mars 1960, p. 15-19; J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *Écrits du Canada français*, 1960, p. 9-34; J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 219-241.

⁵⁸¹ M. Lalonde, Lettre à Jean Le Moyne, 21 mars 1960, *FJLM*, vol. 1, no 48.

⁵⁸² Le dernier à s'inscrire sur la liste des commentateurs est Pierre Vadeboncoeur dans un article publié dans la revue *Contre-jour*, « Les fécondes perplexités d'Yvon Rivard », automne 2006, p. 219-230.

saisir l'évolution des idées de Le Moyne sur ce qu'il désignera éventuellement comme « l'échec » garnélien et de comprendre à quel moment l'écriture de Le Moyne se tourne vers les ressources du discours persuasif. Avant d'y arriver, il convient de décrire les liens d'« amitié véritable et profonde⁵⁸³ » qui se nouent entre ces deux camarades de collège, car la dimension sentimentale joue un rôle non négligeable dans la perception de Le Moyne.

« Saint-Denys Garneau fut mon plus cher et mon plus proche ami⁵⁸⁴ », déclare Le Moyne à Serge Proulx, alors qu'il a 76 ans. On sait déjà qu'issus d'« un milieu de collégiens favorisés de Sainte-Marie, affichant des préoccupations religieuses⁵⁸⁵ », Le Moyne et Garneau se lient d'amitié à la fin des années 1920. Leur correspondance régulière, dont les débuts remontent dans le fonds d'archives au mois de juillet 1931⁵⁸⁶ alors que Le Moyne a 18 ans, garde la trace d'échanges d'idées et d'expériences variées, enrichis par des intérêts communs pour les arts et pour la foi. Il est vrai que leur dialogue épistolaire rapporte un certain nombre d'événements malheureux qui ponctuent et marquent leur relation : l'avènement de la surdité de Jean Le Moyne en 1934, leur désastreux voyage en France que Garneau désigne comme « une saison en enfer⁵⁸⁷ » en 1937, la réclusion volontaire de Saint-Denys Garneau par la suite au manoir familial à Sainte-

⁵⁸³ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 113.

⁵⁸⁴ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

⁵⁸⁵ S. Angers et G. Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec 1930-2000*, p. 19.

⁵⁸⁶ J. Le Moyne, « Correspondance », *FJLM*, vol. 3, no 33.

⁵⁸⁷ H. de Saint-Denys Garneau, *Lettres à ses amis*, p. 275. Le Moyne évoque les souvenirs déchirants du premier (et dernier) voyage de Saint-Denys Garneau en France dans la lettre à Serge Proulx : « c'est moi qui l'ai accompagné en Europe, en 1937, cette Europe qui l'a immédiatement écrasé et dont je ne pus l'empêcher de revenir après trois semaines désastreuses. Je l'avais quitté à Montauban, un jour d'été à la Mauriac; sous le soleil tuant, je vois toujours son regard d'enfant perdu, éperdu. Il rentrait par Bourges. Je poursuivais vers Luchon. Je ne pouvais rien de rien, mais je me sentais comme un assassin. » J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

Catherine « le nid de son enfance et le nid de sa mort⁵⁸⁸ », la mort du père de Le Moyne en 1941, le silence progressif de Garneau ainsi que son refus obstiné de recevoir quiconque à partir de l'été 1943. Dans les fragments de son journal intime, conservés dans les archives à Ottawa, Le Moyne fait le récit d'une troublante visite au manoir de Sainte-Catherine de Fossambault en compagnie de Claude Hurtubise le 24 juin 1940. Cette entrée du journal montre toute l'impuissance que ressentent les deux amis à l'égard du poète :

Tous nos efforts ont échoué : il n'y a pas moyen de sortir notre ami de son désespoir, il semble hors d'atteinte. [...] Chez lui la maladie et le drame intérieur réel se mêlent de façon inextricable. De même les aspects physiques et moraux ou intellectuels de son cas. Il est souvent difficile de savoir qui domine... Les événements de là-bas m'ont bouleversé. J'en suis venu à un fatalisme à peu près complet. Je les prends comme une catastrophe cosmique⁵⁸⁹.

Le Moyne associe déjà en 1940 le physique et le spirituel dans son diagnostic et il utilise l'expression « drame intérieur » pour qualifier l'état de Garneau. Il développera précisément ces idées dans son allocution télévisée, vingt ans plus tard.

Il est certain que la mort prématurée de Saint-Denys Garneau, survenue dans les derniers jours du mois d'octobre 1943, dévaste Jean Le Moyne. À cette époque, il travaille au quotidien *Le Canada* et fait paraître dans la page éditoriale du 27 octobre un entrefilet sobre intitulé « La mort d'un poète » :

⁵⁸⁸ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 229. Le Moyne précise, dans une lettre à son traducteur, Philip Stratford, la signification du mot « nid » : « allusion à un de ses derniers poèmes où on lit ceci "s'endormir en oiseau". D'ailleurs Sainte-Catherine (maison et pays) était pour lui le nid de sa vie. » J. Le Moyne, Lettre à Philip Stratford, 31 janvier 1966, *FJLM*, vol. 1, no 80.

⁵⁸⁹ J. Le Moyne, Fragments d'un journal intermittent, *FJLM*, vol. 4, no 50.

Le Canada français vient de perdre sinon son plus grand poète contemporain, du moins l'un des plus estimés de la jeune génération... Hector de Saint-Denys Garneau est décédé lundi à Sainte-Catherine de Portneuf, succombant à une syncope, à l'âge de 31 ans. Les dernières années de sa vie, assombries par la maladie, se passèrent dans la retraite [...], cette mort prématurée endeuille nos lettres à une époque où elles paraissent en pleine efflorescence chez nous, après tant d'années d'attente⁵⁹⁰.

Quinze ans après le tragique événement, Jeanne Lapointe, professeure à la Faculté des Lettres de l'Université Laval, envoie une lettre à Jean Le Moyne où elle raconte le pèlerinage qu'elle vient de faire sur les lieux du drame en compagnie d'un groupe d'étudiants. Sa description lugubre du manoir et de la rivière Jacques-Cartier ranime chez Le Moyne les pénibles souvenirs de l'enterrement qui sont perceptibles dans la réponse qu'il lui fait parvenir :

Il avait plu pendant la nuit, la terre était détrempée sous les feuilles mortes. Dans les allées il y avait des boîtes de conserve et des bouteilles vides, ce qui m'avait indigné. On soutenait M. Garneau qui faisait de grands gestes éplorés au-dessus de la fosse. La veille, à côté de la bière, nous nous étions mutuellement crié et grincé notre sympathie. [...] Le damné manoir était plein de lumières et de paroles. [...] À la fin de la soirée, M. Garneau était monté avec nous dans un petit salon et nous avons eu une conversation à tue-tête, farcie d'explications qui n'en étaient pas et sous lesquelles je sentais bouger en moi un courant de haine. Comme avec leurs maudites vieilleries : ils l'adoraient, ne l'avaient respecté qu'après la reconnaissance officielle des journaux et l'avaient tué, après avoir extrêmement dérangé ses frères et presque détruit sa sœur⁵⁹¹.

On voit que la mort prématurée de Saint-Denys Garneau emplit Le Moyne d'une immense colère. Les accusations, d'abord dirigées contre la famille Garneau, seront

⁵⁹⁰ J. Le Moyne, « La mort d'un poète », *Le Canada*, 27 octobre 1943, p. 4.

⁵⁹¹ J. Le Moyne, Lettre à Jeanne Lapointe, 28 novembre 1958, *FJLM*, vol. 4, no 28.

éventuellement portées contre la société canadienne-française entière dans la fameuse conférence de 1960.

Inévitablement, le caractère tragique de la mort de Garneau ainsi que la notoriété grandissante de son œuvre sortent de l'ombre la relation privée qu'ils entretenaient. Tout à coup, compter, parmi ses proches, un poète aux « dons extraordinaires⁵⁹² » que l'on considère « au premier rang des poètes français⁵⁹³ » et être son correspondant principal, c'est jouir d'un privilège rare et fort précieux. La relation d'amitié qui lie Jean Le Moyne à Hector de Saint-Denys Garneau se transforme en objet d'intérêt public : d'aucuns ont reproché à Le Moyne, l'ami, son ascendant moral sur le poète, à Le Moyne, le critique, son interprétation de l'œuvre et à Le Moyne, l'éditeur, son choix de textes. En vérité, on trouve bien peu d'exemples dans l'histoire littéraire du Québec d'une relation intime aussi bien documentée et aussi controversée. À quoi cela tient-il? Il existe un contraste marqué entre les deux personnalités que caricature Jacques Ferron dans *Le ciel de Québec* en décrivant Jean Le Moyne comme un « grand jeune homme impulsif, épris de religion⁵⁹⁴ » et Saint-Denys Garneau, comme un « garçon malingre et intelligent⁵⁹⁵ », « faiblard et déprimé⁵⁹⁶ ». Cet écart dans leur tempérament, Saint-Denys Garneau le perçoit à cette époque davantage comme une forme de complémentarité : « si, comme tu dis, mon cher ami, je t'aide à comprendre, ta présence à toi m'est nécessaire pour m'exalter complètement et que je sente jusqu'au fond les grandes choses de la vie, et ce que nous faisons l'un sans l'autre manque d'une certaine plénitude que notre union lui

⁵⁹² J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 114.

⁵⁹³ *Ibid.*, p. 116.

⁵⁹⁴ J. Ferron, *Le ciel de Québec*, p. 248,

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 200.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 248.

donne⁵⁹⁷. » L'idée d'un rapport fraternel, quasi fusionnel, apparaît dans la très belle dédicace de Garneau inscrite dans l'exemplaire de *Regards et jeux dans l'espace* qu'il offre à Le Moyne : « Sans commentaires, puisque nous sommes l'un pour l'autre clairs comme des os⁵⁹⁸. » Elle apparaît aussi sous la plume de Le Moyne dans le premier texte qu'il consacre au poète, un an après sa mort : « je trouve de pénibles difficultés à me dégager de lui, et lui, à le dégager de moi⁵⁹⁹ ». Il achève cet article en citant le « parce c'était lui, parce que c'était moi », hommage de Montaigne à son ami de La Boétie, établissant par là une association étroite entre ces deux couples d'amis littéraires.

Sur le plan de l'écriture, l'évocation de l'amitié agira parfois comme un frein, parfois comme une caution de véracité pour l'analyse. Dans le premier cas, on comprend que Le Moyne éprouve un malaise face à l'idée d'écrire au sujet de Garneau. « Sommes-nous capables de rendre témoignage à l'ami autrement que par l'amitié? Pouvons-nous maintenant ajouter un seul mot au dialogue interrompu par la mort⁶⁰⁰? », demande-t-il dès les premières lignes du texte qu'il présente dans le numéro spécial de *La Nouvelle Relève* en hommage au poète un an après sa mort. Cette difficulté ne semble guère s'estomper avec le temps puisque, dix ans plus tard en 1954, Le Moyne confie à Gilles Marcotte le soin d'écrire la préface du *Journal* dont il a soigneusement préparé l'édition. Marcotte se souvient que Le Moyne était alors « incapable de mener à son terme une tâche, une histoire dans laquelle il était trop personnellement compromis⁶⁰¹ ». Les mêmes tiraillements refont surface en 1964 alors qu'il prépare l'édition de la correspondance de Saint-

⁵⁹⁷ H. de Saint-Denys Garneau, *Lettres à ses amis*, p. 141.

⁵⁹⁸ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

⁵⁹⁹ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 114.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 113.

⁶⁰¹ G. Marcotte, « Ce que je lui dois », *PV*, p. 92-93.

Denys Garneau. Il confie à André Laurendeau dans une lettre que « ce travail est pénible » et que sa « ferveur est douloureuse », mais qu'il trouve néanmoins consolation dans sa profonde conviction « que le témoignage de Garneau importe à notre conscience collective⁶⁰² ». Enfin, il précise en 1989 les motifs de son blocage : « Si vous vous demandez pourquoi mon nom ne figure pas aux préfaces de ses livres, c'est à cause de tout cela. La douleur de l'avoir perdu sans avoir pu le secourir m'avait ravagé, vidé⁶⁰³. » En contrepartie, on peut dire que la position de témoin privilégié qu'occupe Le Moyne crée un effet d'authenticité qui confère aux jugements qu'il formule une autorité difficilement récusable. En outre, l'évocation des détails de la vie commune avec Saint-Denys Garneau constitue un moyen efficace pour amplifier l'intensité affective de son discours, comme on le verra un peu plus loin.

Au cours de sa carrière de critique littéraire, Jean Le Moyne a consacré huit articles à l'œuvre de Garneau. Dans le corpus, aucun autre écrivain canadien-français ou étranger n'a fait l'objet d'autant d'attention de sa part. Il s'agit de textes qui ont tous été rédigés après la mort du poète. Le premier, publié en décembre 1944 dans le numéro spécial de *La Nouvelle Relève*⁶⁰⁴, marque la triste date du premier anniversaire du décès de Saint-Denys Garneau. Celui-ci fera d'ailleurs partie des douze textes sélectionnés par Gilles Marcotte et Roger Rolland pour la section anthologique du recueil *Jean Le Moyne : une parole véhémence* en 1998. Quatre autres articles s'échelonnent sur les deux décennies suivantes : « Le témoignage de Saint-Denys Garneau⁶⁰⁵ », paru dans le journal montréal-

⁶⁰² J. Le Moyne, Lettre à André Laurendeau, 18 février 1964, *FJLM*, vol. 1, no 49.

⁶⁰³ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, *FJLM*, vol 1, no 67a.

⁶⁰⁴ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *La Nouvelle Relève*, décembre 1944, p. 514-521. Ce numéro consacré à Saint-Denys Garneau comporte aussi des textes de Robert Élie, Raïssa Maritain, Anne Hébert et Robert Charbonneau.

⁶⁰⁵ J. Le Moyne, « Le témoignage de Saint-Denys Garneau », *Notre temps*, 17 mai 1947, p. 3.

lais *Notre temps* en 1947, souligne le dixième anniversaire de la publication du recueil *Regards et jeux dans l'espace*; « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau⁶⁰⁶ » (1953) a d'abord été un discours prononcé au Gesù devant les élèves du Collège Sainte-Marie rassemblés en hommage au poète décédé dix ans plus tôt, il a ensuite été reproduit dans *Le Devoir*; « Solitude de Saint-Denys Garneau⁶⁰⁷ » (1954) précède et annonce la publication du *Journal* du poète aux Éditions Beauchemin; enfin, le texte « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps⁶⁰⁸ » (1960), la plus célèbre de ses interventions, a été présenté à la télévision et a fait l'objet de trois publications distinctes. Il faut ajouter à cette liste trois « Avertissements » relativement brefs qui accompagnent la publication posthume des différentes composantes de l'œuvre de Saint-Denys Garneau dans diverses maisons d'édition. Les deux premiers ont été écrits en collaboration avec Robert Élie, il s'agit des *Poésies complètes*⁶⁰⁹ (1949) et du *Journal*⁶¹⁰ (1954). Claude Hurtubise s'est joint à l'équipe de rédaction pour le troisième avertissement des *Lettres à ses amis*⁶¹¹ (1967).

Au premier coup d'œil, on constate qu'à l'exception du plus célèbre d'entre eux, chacun des textes de ce corpus est étroitement lié à une forme de célébration. La moitié souligne un anniversaire (soit celui de la mort du poète ou celui de la publication de son recueil), l'autre moitié est associée à la première édition de l'une ou l'autre des œuvres

⁶⁰⁶ J. Le Moyne, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 et 23 mai 1953, p. 7 et 9.

⁶⁰⁷ J. Le Moyne, « Solitude de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 6 mars 1954, p. 6.

⁶⁰⁸ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *Écrits du Canada français*, 1960, p. 9-34.

⁶⁰⁹ J. Le Moyne et R. Élie, « Avertissement », dans H. de Saint-Denys Garneau, *Poésies complètes*, p. 9-10.

⁶¹⁰ J. Le Moyne et R. Élie, « Avertissement », dans H. de Saint-Denys Garneau, *Journal*, p. 7-11.

⁶¹¹ J. Le Moyne, R. Élie et C. Hurtubise, « Avertissement », dans H. de Saint-Denys Garneau, *Lettres à ses amis*, p. 7-8.

posthumes de Garneau. Cette inscription fortement marquée par les circonstances n'est pas du tout neutre⁶¹². Il en ressort que ce contexte de rédaction particulier rehausse, par son caractère officiel, la légitimité de l'image du poète qui en découle. Le statut d'ami intime autorise, et même oblige, Jean Le Moyne à intervenir à intervalles réguliers dans la sphère médiatique. Il fait partie de ceux qui, par leur travail intellectuel, « programment », dès le début, la mémoire de Saint-Denys Garneau.

L'examen du corpus permet de reconnaître deux leitmotifs chez Le Moyne lorsqu'il aborde l'œuvre de son ami poète. En premier lieu, chacun des textes, même les plus brefs, dresse le portrait d'un individu dont le destin se trouve entravé par de graves obstacles. Les expressions les plus diverses surgissent au fil de la lecture et se répondent pour composer la mémoire d'un Saint-Denys Garneau habité par le tourment : « drame intime⁶¹³ », « malédiction⁶¹⁴ », « crise intérieure⁶¹⁵ », « orientation défectueuse⁶¹⁶ », « culpabilité monstrueuse⁶¹⁷ », « incompréhension⁶¹⁸ », « épreuve⁶¹⁹ », « misère irrémédiable⁶²⁰ », etc. Dans cet espace discursif marqué par le malaise, il est important de rappeler que l'angle qu'adopte Le Moyne est toujours celui de l'esthétique spiritualiste qui associe l'homme et l'œuvre et les considère comme un tout. Or, sous cet éclairage spiri-

⁶¹² À ce sujet, l'historien Pierre Nora, spécialiste de la mémoire et de la commémoration, signale que « l'anniversaire commémoratif est devenu l'indicatif d'un choix, [...] l'instrument d'un programme de travail intellectuel et savant. » P. Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 3, p. 4696.

⁶¹³ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 116.

⁶¹⁴ J. Le Moyne, « Le témoignage de Saint-Denis Garneau », *Notre temps*, 17 mai 1947, p. 3.

⁶¹⁵ J. Le Moyne et R. Élie, « Avertissement », dans H. de Saint-Denys Garneau, *Poésies complètes*, p. 10.

⁶¹⁶ J. Le Moyne, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 mai 1953, p. 7.

⁶¹⁷ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 223.

⁶¹⁸ J. Le Moyne et R. Élie, « Avertissement », dans H. de Saint-Denys Garneau, *Journal*, p. 10.

⁶¹⁹ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 240.

⁶²⁰ J. Le Moyne, « Solitude de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 6 mars 1954, p. 6.

tualiste, Saint-Denys Garneau est une « personne » dont l'œuvre donne des signes tangibles de sa relation problématique avec Dieu. La perspective théologique est indispensable, ici encore, pour comprendre qu'aux yeux de Le Moyne, le drame individuel de Garneau se joue dans un registre existentiel. Selon lui, les difficultés qu'éprouve le poète sont étroitement associées à sa foi. Son écriture est reléguée au second plan. On comprend mieux pourquoi Le Moyne considère que *Regards et jeux dans l'espace* représente « le point culminant et la synthèse d'une expérience autant intellectuelle que spirituelle⁶²¹ ». D'ailleurs, le fait que Le Moyne ne cite à peu près jamais Saint-Denys Garneau dans ses articles⁶²² confine *de facto* l'œuvre du poète à un rôle de moindre importance.

En second lieu, il est intéressant de noter le fait que Le Moyne accorde aux expressions « témoignage » et « conscience » une importance singulière. Ces termes que l'on voit présents dans trois titres⁶²³ se trouvent aussi constamment repris dans leur contenu. Ainsi, Garneau fait partie « des grands conscients⁶²⁴ » et son recueil de poèmes est la « première œuvre venue d'une source [...] consciente⁶²⁵ ». Le leitmotiv du témoignage est, quant à lui, constamment associé à la réalité canadienne-française : « le témoignage

⁶²¹ J. Le Moyne, « Le témoignage de Saint-Denys Garneau », *Notre temps*, 17 mai 1947, p. 3.

⁶²² En effet, Le Moyne accorde très peu de place aux textes et aux poèmes de Garneau dans ses articles. Parmi ses œuvres, Le Moyne cite plus volontiers le *Journal* que les poèmes ou la correspondance. D'ailleurs, dans une lettre adressée à André Laurendeau en 1964, alors qu'il prépare l'édition de la correspondance de Saint-Denys Garneau, Le Moyne donne des indications claires sur ce qu'il pense de la dimension littéraire de l'œuvre : « plus je vais, moins j'y attache d'importance. Presque rien n'échappe ici au dossier psychologique ou sociologique. » J. Le Moyne, Lettre à André Laurendeau, 18 février 1964, *FJLM*, vol. 1, no 49.

⁶²³ « Le témoignage de Saint-Denys Garneau », « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps ».

⁶²⁴ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 118.

⁶²⁵ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 230.

de Saint-Denys Garneau marque encore de notre conscience intellectuelle une étape⁶²⁶ », « il témoigne de nous, mais l'ampleur de ses symboles accueille plus que nous⁶²⁷ ». La prédominance de ces deux expressions dans les descriptions de Le Moyne joue un rôle actif dans la construction de la mémoire de Saint-Denys Garneau : l'emploi de ce langage mélioratif accorde à la vie et à l'œuvre de Garneau une valeur supérieure autant à travers la qualité de son inspiration (l'acte de conscience) que dans son aboutissement (le témoignage). Il s'agit en quelque sorte de la contrepartie de la précédente mémoire du « tourment individuel », non seulement en raison de son caractère positif, mais aussi parce qu'elle engage la mémoire de Garneau dans une dimension collective, morale et exemplaire.

C'est précisément par cette association établie entre la vie intime de Saint-Denys Garneau et les caractéristiques de la société canadienne-française que Jean Le Moyne contribue le plus directement à la construction d'un lieu de mémoire⁶²⁸. De cette manière, Le Moyne fait de son ami poète un type, un emblème du milieu. Cette équation est particulièrement explicite dans le dernier texte dont le titre révélateur fixe sur-le-champ la métamorphose de Garneau en homme-mémoire : « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps »⁶²⁹. La cohérence relationnelle instaurée entre Garneau et le Canada français constitue, en fait, le point final de l'analyse de Le Moyne qui, au départ, proposait une lecture tout individuelle du drame du poète. Il vaut la peine de s'attarder à ce déplace-

⁶²⁶ J. Le Moyne, « Le témoignage de Saint-Denys Garneau », *Notre temps*, 17 mai 1947, p. 3.

⁶²⁷ J. Le Moyne, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 mai 1953, p. 7.

⁶²⁸ Selon Pierre Nora, « moins la mémoire est vécue collectivement, plus elle a besoin d'hommes particuliers qui se font eux-mêmes des hommes-mémoire. » P. Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 1, p. 34.

⁶²⁹ D'ailleurs, cet élargissement de la perspective est le propre du discours polémique tel que Marc Angenot le définit : « le discours enthymématique est composé d'énoncés lacunaires qui mettent en rapport le particulier et l'universel et supposent une cohérence relationnelle de l'univers du discours. » M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 31.

ment discursif de la sphère du privé à celle du collectif parce qu'il éclaire l'évolution de la pensée de Le Moyne entre 1944 et 1960 ainsi que son tournant polémique.

Un examen de la structure argumentative des cinq articles du corpus qui ont été publiés dans les revues ou les journaux révèle des ressemblances qui peuvent sembler étonnantes compte tenu des seize années qui séparent le premier du dernier texte. En y regardant de plus près, on constate que Le Moyne a composé à chaque fois une variante de la même « fugue » dont le thème générateur, « rendre témoignage à l'ami⁶³⁰ », est alimenté par les mêmes trois lignes mélodiques : l'affirmation des qualités exceptionnelles du poète (la mémoire positive); la recension des facteurs qui contribuent à sa chute (la mémoire du tourment); et les explications qu'apporte la considération théologale (l'esthétique spiritualiste).

Conformément au style contrapuntique, l'ensemble des cinq articles forme « une poursuite qui s'organise autour de ce sujet [...] qui essaiera toutes sortes de tonalités⁶³¹ ». Il est clair qu'entre le premier et le dernier article, la tonalité n'est plus du tout la même : le discours de Le Moyne sur Saint-Denys Garneau passe progressivement de l'intime au public, du personnel au collectif. Cette transformation de la mémoire du poète se fait d'ailleurs parallèlement à celle du mode d'écriture qui passe, quant à lui, de l'éloge funèbre empreint de sensibilité au pamphlet virulent.

Dans le premier article, « Saint-Denys Garneau » (1944), rédigé un an à peine après la mort tragique du poète, tout l'espace discursif est occupé par la considération individuelle. Le Moyne compose une fugue qui fait entrer successivement des voix intérieures, ainsi il écrit que « la qualité de son regard⁶³² », « la pureté de son œuvre⁶³³ » se manifeste-

⁶³⁰ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 113.

⁶³¹ Pour reprendre la définition de la fugue déjà citée dans le second chapitre de la thèse. M. Blackburn, « Fugue », *JMC*, juin 1960, p. 7.

⁶³² J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 115.

tent dans des poèmes qui sont « chargés de la plus haute somme de vérité [...]; vérité où le poète a mis [...] la substance de sa vie et de son être⁶³⁴ ». C'est à l'individu incomparable qu'a été son ami que Le Moyne rend hommage dans ce texte. Et lorsque Le Moyne rapporte le fait que Garneau a sombré dans l'angoisse, c'est du côté de « son impitoyable sévérité » et de « sa rigide honnêteté⁶³⁵ » qu'il faut regarder pour en découvrir la source. Garneau n'est-il pas victime de « la nature très élevée de ses démarches⁶³⁶ »? À travers chacune des voix mélodiques qui s'entrelacent dans ce texte, Le Moyne montre à quel point le parcours de Saint-Denys Garneau est unique, personnel et exceptionnel.

Le second texte, écrit à l'occasion du 10^e anniversaire de la parution de *Regards et jeux dans l'espace*, modifie déjà substantiellement la donne. Au premier paragraphe, Le Moyne présente le recueil comme « un sommet dominant de notre littérature, et le témoignage de Saint-Denys Garneau marque encore de notre conscience intellectuelle une étape [...] que nous ne sommes pas prêts de dépasser⁶³⁷. » L'usage insistant du « nous » et du « notre » tranche résolument avec le mode d'expression du texte précédent. Ce faisant, Le Moyne repositionne l'objet de son analyse dans un cadre plus large tout en établissant une « cohérence relationnelle entre le particulier et l'universel⁶³⁸ ». Le Saint-Denys Garneau du premier article, individu immensément talentueux, mais victime de sa propre intransigeance, devient un Saint-Denys Garneau trônant au « sommet de notre littérature », victime d'une « malédiction dont sont frappés les romanciers et poètes

⁶³³ *Ibid.*, p. 116.

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 123.

⁶³⁵ *Ibid.*, p. 116.

⁶³⁶ *Ibid.*

⁶³⁷ J. Le Moyne, « Le témoignage de Saint-Denys Garneau », *Notre temps*, 17 mai 1947, p. 3.

⁶³⁸ Comme le soutient M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 31.

canadiens-français⁶³⁹ ». Le poète n'est plus un cas isolé, Le Moyne lui accorde une position exemplaire dans le champ littéraire, son destin est un « témoignage impitoyable et douloureux à l'encontre de tant d'autres qui ont fui dans la démission ou la prostitution de leurs dons⁶⁴⁰ ». Le drame garnélien qui, dans le premier article, apparaissait comme la conséquence d'une foi mal ajustée, devient ici le symptôme d'une communauté d'écrivains mal portante.

Ce déplacement de perspective, loin d'être insignifiant, sous-tend une charge polémique contre la littérature canadienne-française. D'entrée de jeu, Le Moyne fait une déclaration à l'emporte-pièce : « personne parmi nous n'a encore réussi⁶⁴¹ ». Si l'on mesure la réussite artistique à partir des critères de l'esthétique spiritualiste et de ses exigences de totalité et d'incarnation, il est certain que la littérature des années 1940 au Canada français fait pâle figure. Le Moyne ne se fait pas prier pour en faire la démonstration. Puisque « le polémiste a pour tâche d'arracher la vérité à l'erreur⁶⁴² », Le Moyne s'attaque d'abord à ce qu'il considère être une erreur typiquement canadienne-française : un manque de rigueur et de substance dans les œuvres. Il le soutient en affirmant que « la fausse représentation [...] est presque toute l'histoire de nos lettres, encombrées de survivances forcenées, de lamentables timidités et de ridicules présomptions⁶⁴³. » Dans cette phrase, l'énumération des tares dans une perspective historique contribue à donner un caractère doxologique au jugement que porte Le Moyne. Devant tant d'évidences et de bon sens, qui oserait être d'avis contraire? Or la vérité qui se cache et qu'il veut faire

⁶³⁹ J. Le Moyne, « De Saint-Denys Garneau », *PV*, p. 116.

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ *Ibid.*

⁶⁴² M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 38.

⁶⁴³ J. Le Moyne, « Le témoignage de Saint-Denys Garneau », *Notre temps*, 17 mai 1947, p. 3.

connaître réside dans cette « malédiction » qui a affligé Saint-Denys Garneau à l'instar de ses collègues écrivains, c'est « la solitude, la nécessité de mener seul une expérience durant laquelle tout est mis en question, soi-même et le reste, sans le secours d'un milieu vivant, nombreux, divers, résistant⁶⁴⁴ ». Ce qui prête à controverse dans cet article, ce n'est pas tant la dénonciation de la faiblesse de l'institution littéraire canadienne-française, une évidence, que la dureté des expressions que choisit Le Moyne pour décrire la situation. N'évoque-t-il pas une « malédiction » qui frappe tous les écrivains sans exception? Ne porte-t-il pas, en fin d'analyse, un jugement lapidaire sur l'œuvre de son ami en affirmant que « si l'on considère l'ensemble des écrits de Garneau [...], on échappe difficilement au sentiment d'un échec⁶⁴⁵ »? Ici, le recours à la rhétorique de l'emphase impose une vision pessimiste de l'état et de l'avenir des lettres canadiennes : il s'agit là d'un trait distinctif du discours polémique de Le Moyne.

Les deux articles suivants, rédigés à une année d'intervalle, proposent un contenu qui est semblable. « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau » (1953) et « Solitude de Saint-Denys Garneau » (1954) mettent en évidence eux aussi la dimension collective du tourment du poète, tout en l'élargissant davantage. En effet, Le Moyne établit une relation causale entre l'« orientation défectueuse⁶⁴⁶ » du poète, à savoir « l'angoisse équivoque de sa vocation⁶⁴⁷ », et « notre situation [qui] fait de nous des insuffisants [...] voués au partiel et à l'inachevé⁶⁴⁸ ». Cette fois, le drame garnélien est bien plus qu'une simple affaire de malédiction littéraire, il dépasse le cercle restreint des écrivains pour

⁶⁴⁴ *Ibid.*

⁶⁴⁵ *Ibid.*

⁶⁴⁶ J. Le Moyne, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 mai 1953, p. 7.

⁶⁴⁷ J. Le Moyne, « Solitude de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 6 mars 1954, p. 6.

⁶⁴⁸ J. Le Moyne, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 mai 1953, p. 7.

s'appliquer à la société canadienne-française tout entière. Le discours de Le Moyne cherche à ébranler le lecteur par le recours à la forme accusative :

S'il s'interrompt, s'il se tait trop tôt, c'est à cause de nous. Nous sommes mesquins et nous l'écorchons, [...] nous sommes empêtrés et nous l'empêchons; nous sommes courts et nous laissons sa conscience s'ériger dans un intolérable isolement. Nous autres, Français d'ici, nous ne présentons pas une densité et une expérience humaine suffisantes pour qu'un homme comme lui puisse s'alimenter à notre diversité, s'appuyer sur nos résistances⁶⁴⁹.

On remarque que le discours de Le Moyne se rapproche d'un cran de celui du pamphlet : la rhétorique de l'emphase, à laquelle il a recours d'habitude, cède ici la place au mode de l'agression, beaucoup plus mordant. Absolument rien n'est favorable dans le jugement que porte Le Moyne sur la société canadienne-française. Le Moyne est bien conscient que « la polémique n'a que faire du détachement et de l'impartialité⁶⁵⁰ ». Cette remarque, formulée dix ans plus tôt au sujet de l'œuvre de Bernanos, il la met lui-même en pratique, elle caractérise désormais sa propre écriture.

Si les cibles restent les mêmes, c'est-à-dire un manque criant de substance et un isolement suffoquant, elles sont cette fois transposées à la hauteur de toute une nation. On ne peut reprocher à Le Moyne de perdre de vue ce qu'il fustige (le partiel), ni ce qu'il idéalise (la totalité). À cet égard, les premières phrases de « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », conférence prononcée par Le Moyne au Collège Sainte-Marie en 1953 définissent cette attente dans une perspective encore plus large, celle de la théosphère du père Teilhard de Chardin : « La tâche de chaque homme venant en ce monde est la réfection d'une unité compromise à l'origine et la résolution d'une équivoque [...] cette confusion subjective correspond à la structure même de l'univers, fabriqué à l'image de Dieu

⁶⁴⁹ *Ibid.*

⁶⁵⁰ J. Le Moyne, « Un prophète sans titres », *CE*, p.195.

en vue d'une ressemblance éternelle par l'homme⁶⁵¹ ». L'invitation à rétablir une alliance entre l'univers et Dieu ainsi que les allusions au progrès de l'univers vers la totalité, que le paléontologue nomme l'Oméga, élargissent considérablement la portée des propos de Le Moyne.

Dans le système du père Teilhard, la matière et l'esprit sont indissociables, c'est pourquoi, pour revenir à Saint-Denys Garneau, Jean Le Moyne qualifie l'orientation de son ami de « défectueuse », car elle s'est forgée au contact d'une doctrine fondée sur la division, le dualisme. Le Moyne décrit l'influence néfaste de « ce poison qui, après avoir isolé l'esprit et porté sur la chair la condamnation de la peur, se présente comme une suprême confirmation de la culpabilité⁶⁵² ». Pour la première fois dans le corpus sur Garneau, Le Moyne procède à l'identification des responsables du mal : il s'agit de « l'équivoque janséniste » de « notre vieille religion française » portée par « les esprits ténébreux⁶⁵³ ». Cette dénonciation, formulée avec une certaine retenue dans les articles de 1953 et 1954, devient le véritable centre de « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps » (1960) qui contribuera à faire de Le Moyne, aux yeux des critiques, le théoricien du dualisme.

Pareillement aux articles qui le précèdent, ce long essai de vingt-deux pages entrecroise trois lignes contrapuntiques : les qualités du poète (« la première œuvre venue d'une source à tel point épurée, personnelle et consciente⁶⁵⁴ »); les facteurs qui contribuent à sa chute (« Saint-Denys Garneau éprouvait le malaise de l'équivoque et de l'aliénation⁶⁵⁵ »); et l'explication religieuse (« [le dualisme enferme] tout dans un faux

⁶⁵¹ J. Le Moyne, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 mai 1953, p. 7.

⁶⁵² J. Le Moyne, « Solitude de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 6 mars 1954, p. 6.

⁶⁵³ *Ibid.*

⁶⁵⁴ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 230.

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 226.

péché, au profit d'une fallacieuse réalité spirituelle⁶⁵⁶ »). La seconde mélodie domine toutefois l'ensemble de la composition. Le Moyne s'étend longuement sur les symptômes et les causes de l'égarement de son ami, victime de la dangereuse confusion de deux culpabilités : l'une, « subjective », « inévitable », « saine », qui est le fruit du détachement normal de tout individu face à l'autorité et l'autre, « objective », « monstrueuse », « paralysante », qui est le fruit d'un endoctrinement religieux séculaire, l'hérésie dualiste, imposé par le clergé à Saint-Denys Garneau comme à l'ensemble de la population canadienne-française.

Si le sujet reste essentiellement le même, c'est du côté de la forme qu'on note un changement, et ce, dès les premières lignes. Nul ne peut nier le caractère explosif de l'incipit qui contient une mise en accusation fracassante (« je ne peux parler... sans colère », « on l'a tué », « un assassinat longuement préparé⁶⁵⁷ »). Cette éclatante entrée en matière fera dire au critique Mario Pelletier : « C'est le *J'accuse* vibrant d'un homme scandalisé⁶⁵⁸ ». Il est vrai que Le Moyne emprunte, dans cet essai, les outils rhétoriques propres au genre pamphlétaire : présence forte de l'énonciateur, intrusion du langage affectif, figures de style frappantes, interrogations répétées, etc. Ainsi, l'essayiste multiplie les assauts contre les coupables⁶⁵⁹ : « on lui a ôté la faculté du bonheur⁶⁶⁰ »,

⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 239.

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 219.

⁶⁵⁸ M. Pelletier, « Convergences, trente ans après », *Écrits du Canada français*, 1993, p. 164. Marc Angenot explique que « le pamphlet est un spectacle; le pamphlétaire y “fait une scène”, au sens hystérique de ce mot [...] le pamphlétaire joue une violence verbale. » M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 342.

⁶⁵⁹ Le pamphlétaire « n'est pas porteur d'une conviction modérée mais d'une évidence et l'évidence est de l'ordre du tout ou rien; elle ne se transmet pas par une stratégie progressive, mais elle éclate. » M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 41.

⁶⁶⁰ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 221.

« j'affirme que cette confusion l'a fait mourir⁶⁶¹ », « en un éclair de colère, le poète identifiera ses ennemis immédiats qui demeurent les nôtres⁶⁶² ». Le discours passe à l'attaque sans merci. Ce n'est pas un hasard si le mot « scandale » apparaît à deux reprises pour qualifier la prise de conscience de Le Moyne : « un long scandale débutait pour moi qui m'atteindra jusqu'à la moelle⁶⁶³ », « je ne renoncerai pas à mon scandale. Y renoncer serait risquer d'accorder quelque part une absolution de complicité, sous prétexte de grâce⁶⁶⁴ ». À vrai dire, ces lignes auraient tout aussi bien pu être écrites par n'importe quel des « prophètes sans titres » qu'admire Le Moyne, que ce soit Bernanos, Bloy, Maritain ou Claudel, parce qu'elles en ont les accents et la pleine vigueur. Avec le constat d'échec de Saint-Denys Garneau et du milieu canadien-français, semblablement rongés par une névrose assassine, Le Moyne prend le relais de la « brûlure » prophétique et se fait le porteur d'indignation en sol canadien.

Pouvait-il se douter, ce soir de février 1960, de l'ampleur des réactions que sa conférence sur les ondes de Radio-Canada allait provoquer? Pouvait-il deviner que ce pamphlet deviendrait l'objet du plus grand nombre de commentaires critiques à son endroit? Aurait-il soupçonné qu'il continuerait à alimenter la controverse quarante ans plus tard, faisant ainsi mentir sa propre déclaration au sujet des ouvrages des polémistes qui, selon lui, « ne laissent généralement pas de traces. On les oublie avec la controverse qui en suscita la publication et une fois l'ardeur éteinte bien peu sont tentés d'y retourner⁶⁶⁵ »? Tout porte à croire que non. Jean Le Moyne, à ce moment, a tout juste 47 ans, il vient de

⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 222.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 235.

⁶⁶³ *Ibid.*, p. 227.

⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 238-239.

⁶⁶⁵ J. Le Moyne, « Un prophète sans titres », *CE*, p. 195.

prendre sa retraite du journalisme pour occuper un poste de scénariste à l'Office national du film, il ne rédigera plus qu'une vingtaine d'articles par la suite au cours de son existence. « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps » constitue en quelque sorte le point culminant de sa carrière littéraire. Loin d'être un coup de gueule improvisé, c'est un texte qu'il porte en lui depuis presque vingt ans, qu'il a mûri par l'entremise de l'écriture de six articles précédents, c'est un texte douloureux qui attaque l'Église catholique, au risque même de provoquer exactement le contraire de ce qu'il cherche à protéger, c'est-à-dire « la désaffection totale vis-à-vis de la foi⁶⁶⁶ ». S'il est vrai que « le pamphlétaire est une Cassandra [...] annonçant la mort de quelque chose⁶⁶⁷ », on n'aura pas tort de considérer cet essai de Jean Le Moyne comme l'un des textes précurseurs de la Révolution tranquille et de la défection religieuse de la population.

« On n'a pas fini de discuter les terribles accusations qu'il a portées contre le milieu canadien-français, dans sa conférence télévisée sur Saint-Denys Garneau⁶⁶⁸ », prédisait avec justesse Gilles Marcotte dans sa critique de *Convergences* dès 1962. « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps » ne laisse pas indifférent. Sa quadruple diffusion (télévisuelle et imprimée) à bref intervalle a sans doute à voir avec les réactions qu'il suscite, mais ce pamphlet n'a rien d'un vulgaire feu de paille, car la polémique qu'il a soulevée a connu des rebondissements jusque dans les années 2000. « Tout le monde tient à répliquer d'une façon ou d'une autre à la thèse de Jean Le Moyne⁶⁶⁹ », indique Laurent Mailhot qui dresse en 1994, presque 35 ans après la parution, une liste de quelques-uns de ses répliqueurs les plus incisifs parmi lesquels on compte Dominique Beaudin, Jacques

⁶⁶⁶ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 241.

⁶⁶⁷ M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 42.

⁶⁶⁸ G. Marcotte, « Un grand livre : *Convergences* », *La Presse*, 6 janvier 1962, p. 9.

⁶⁶⁹ L. Mailhot, « Saint-Denys Garneau ou l'équilibre impondérable de l'homme et du poète », *University of Toronto Quaterly*, summer 1994, p. 521.

Ferron et Yvon Rivard. Pourtant, la hargne de Le Moyne contre le cléricalisme s'était déjà exprimée quelques années plus tôt dans « L'atmosphère religieuse au Canada français » (1955) sans provoquer de vague de protestation⁶⁷⁰. Cette fois, avec « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », Le Moyne fournit un exemple concret, une victime, et pas n'importe quelle victime : il s'agit du tout premier poète de la modernité au Québec qui, de surcroît, se trouve être son ami intime ! Ces caractéristiques donnent au texte un supplément de pathos et en font un puissant catalyseur de scandale. On comprend qu'il y a aussi en jeu, dans cette polémique, un tiraillement des spécialistes au sujet de la construction de la mémoire de Garneau.

Le champ des critiques est partagé de manière à peu près égale en deux clans : d'un côté, les admirateurs de Le Moyne qui formulent une « critique de célébration⁶⁷¹ » ; de l'autre, un groupe hétérogène d'opposants qui déclenchent et alimentent la controverse. Avec son texte, Le Moyne se fait des ennemis principalement pour trois raisons. La première est liée à l'écriture pamphlétaire qui heurte un certain nombre de sensibilités des années 1960. René Dionne s.j., rédacteur de la revue *Relations*, exprime un malaise à l'égard de « l'agressivité » du style : « M. Le Moyne, n'aimant naturellement pas qu'on dorme pendant qu'il prêche, sent souvent le besoin de donner de la voix et de frapper du poing les bords de sa chaire⁶⁷² ». Romain Légaré, o.f.m., quant à lui, se console en prédi-

⁶⁷⁰ Gilles Marcotte fait allusion à un « petit scandale » au moment de sa publication dans son article « Un grand livre : *Convergences* », *La Presse*, 6 janvier 1962, p. 9. Paru dans *Cité libre* en 1955, l'essai de Le Moyne bénéficie à son tour d'une nouvelle vie dans les pages de *Convergences*. Les critiques qui ont commenté le recueil associeront souvent cet essai à celui sur Garneau en raison de leur attaque commune contre la source de l'immobilisme au Canada français : « la contagion de la culpabilité » *CE* p. 62. Il sera question de ce texte dans la prochaine section de ce chapitre qui porte sur la vie spirituelle au Canada français. En revanche, la notoriété de « L'atmosphère religieuse au Canada français » n'atteindra jamais celle de « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps ».

⁶⁷¹ C'est la formule qu'emploie avec une certaine ironie J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, printemps 1993, p. 573.

⁶⁷² R. Dionne, s.j., « Notre différenciation nord-américaine », *Relations*, août 1963, p. 236.

sant que « certaines parties de critique “polémique”, [sont] sujettes à la caducité⁶⁷³ ». Dominique Beaudin, ancien directeur de la revue *L’Action nationale*, est le commentateur le plus choqué par la vigueur de cette prose. Il associe l’écriture de Le Moyne au « langage d’une extrême violence » des prophètes de la Bible, mais à ses yeux « un plaidoyer aussi visiblement exagéré est à rejeter en bloc. [...] Une condamnation globale aussi systématique est insoutenable⁶⁷⁴ ».

On voit à leurs titres et à leurs lieux de publication que ces détracteurs de Le Moyne sont eux-mêmes des membres ou des proches du clergé. On peut sentir qu’au-delà de la forme, le contenu les a indisposés tout autant sinon davantage. En effet, prendre pour cible les représentants de l’Église constitue la deuxième raison pour laquelle Le Moyne se fait des ennemis. Lorsqu’il commente la thèse sur la mort de Saint-Denys Garneau, Romain Légaré ne mâche pas ses mots : « des simplifications téméraires », « une explication simpliste⁶⁷⁵ »! Quant à Dominique Beaudin, il s’attaque à la logique même du discours de Le Moyne et tourne en raillerie ses allégations :

« Car, on l’a tué », affirme Le Moyne. « On », cela veut dire le clergé, les prêtres. Si Garneau n’avait pas subi leur influence meurtrière, si on ne lui avait pas appris l’existence du bien et du mal, il aurait eu un cœur robuste, un cœur à toute épreuve et il vivrait encore dans le grand bonheur de la nature bienfaisante. Que les gendarmes sont mal avisés advenant un crime de ne pas se diriger immédiatement vers les collègues et les presbytères! C’est là que sont les assassins⁶⁷⁶...

⁶⁷³ R. Légaré, o.f.m., « Jean Le Moyne, *Convergences* », *Culture*, 1962, p. 198.

⁶⁷⁴ D. Beaudin, « *Convergences et divergences* », *L’Action nationale*, avril 1962, p. 717.

⁶⁷⁵ R. Légaré, o.f.m., « Jean Le Moyne, *Convergences* », *Culture*, 1962, p. 197.

⁶⁷⁶ D. Beaudin, « *Convergences et divergences* », *L’Action nationale*, avril 1962, p. 714.

On peut ajouter le nom de Jacques Ferron à ce groupe d'ennemis, mais pour des raisons complètement opposées. En 1962, il affirme qu'« on a voulu faire de [Garneau] la victime d'une religion désincarnée : c'est une manie en ce pays de tout expliquer par la religion⁶⁷⁷ ». Il ne sera pas tendre à l'endroit de « Sieur Le Moyne », ce « lourd penseur » qui fait du « vocabulaire philosophico-religieux », un vrai « pensum⁶⁷⁸ ». À la même époque, Jean-Charles Falardeau pose une question, le ton narquois en moins, qui va à peu près dans la même direction : « Est-il bien nécessaire de remonter aussi loin, dans le temps et dans l'espace, qu'à ce mystérieux débat théologique pour rendre compte des interdits qui pèsent sur les écrivains canadiens depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle⁶⁷⁹? » Pour compléter la liste des opposants, il faut ajouter Jacques Pelletier qui s'interroge au cours des années 1980 sur la validité du portrait social que dresse Jean Le Moyne dans son essai : « Le dualisme explique-t-il bien la psychologie collective de l'ensemble de la communauté canadienne-française? Pourquoi Saint-Denys Garneau en a-t-il souffert plus qu'un autre⁶⁸⁰? » Après toutes ces remises en question radicales de la lecture dualiste de la société des années 1930, Pierre Nepveu tient des propos plus nuancés sur Le Moyne : « J'ai de l'indulgence, aujourd'hui, pour cette lecture tronquée [...], car elle était le fruit d'un sentiment réel d'anémie collective et de pauvreté intellectuelle éprouvé par tous les écrivains de l'époque, jusqu'à l'aube de la Révolution tranquille⁶⁸¹ ». L'essayiste Pierre Vadeboncoeur se porte lui aussi à la défense de Le Moyne dans un de

⁶⁷⁷ J. Ferron, « Tout recommence en '40 », *La littérature par elle-même*, p. 32.

⁶⁷⁸ J. Ferron, « Lettres à Yvan Lamonde », *Littératures*, 1988, p. 141-142.

⁶⁷⁹ J.-C. Falardeau, « Jean Le Moyne, *Convergences* », *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1968, p. 394.

⁶⁸⁰ J. Pelletier, « Jean Le Moyne : les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 706.

⁶⁸¹ P. Nepveu, *Intérieurs du Nouveau Monde*, p. 165.

ses derniers articles paru dans la revue *Contre-jour* : « Garneau tombait dans une spiritualité dont on meurt, mauvaise, malsaine [...]. Il y a certes lieu d'accuser la société de ce temps-là [...]. J'ai une clef. Je la possède en propre. Elle tourne l'analyse vers la réalité, une réalité non flattée. Je sais ce que c'est que cette réalité. Je l'ai vécue jadis⁶⁸². » *Argumentum ad verecundiam*, Vadeboncoeur fait ici appel à son autorité et sa propre expérience pour relancer la polémique, cette fois sous l'angle de l'appartenance à une génération. Il est tout de même remarquable que l'on continue à se positionner par rapport à l'analyse sociale de Le Moyne quelque quarante années après sa conférence de Radio-Canada. Non seulement la longévité de cette polémique est-elle hors du commun, mais il faut souligner que ceux qui y ont pris part sont des interlocuteurs de premier plan au Québec.

Il y a une troisième raison pour laquelle Le Moyne se fait des ennemis avec son essai, c'est l'image du poète qu'il transmet. Dans « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », Jean Le Moyne évoque de manière assez précise le souvenir de ses rencontres avec les amis du Collège Sainte-Marie, y introduisant ainsi une dimension affective. Il s'agit d'une stratégie discursive typique des pamphlétaires qui apporte à l'argumentation un surcroît de crédibilité et d'émotion⁶⁸³. Le cadre choisi est celui des réunions « du dimanche soir » qui sont l'occasion « du tumultueux résumé » de leurs « semaines comblées de découvertes et de ravissements, percées de perspectives exaltantes et assombries d'angoisse⁶⁸⁴ ». Dans ce décor familial et sympathique, Le Moyne tient à mettre en

⁶⁸² P. Vadeboncoeur, « Les fécondes perplexités d'Yvon Rivard », *Contre-jour*, automne 2006, p. 227 et 229.

⁶⁸³ Dans le discours pamphlétaire, Angenot note qu'il y a « une présence plus grande du pathos dans la dialectique, c'est-à-dire d'intensités affectives », *La parole pamphlétaire*, p. 35. Il est à noter que dans les quatre articles précédents sur Saint-Denys Garneau, qui ne sont pas des pamphlets, Le Moyne n'évoque aucun souvenir personnel de cette époque ni de son ami.

⁶⁸⁴ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 226-227.

évidence la fantaisie et la joie de vivre du jeune poète à l'aide de superlatifs : « Parmi les convives, Saint-Denys Garneau était un des plus présents, des plus capables, des plus gais, et il était le plus fin, le plus spirituel [...] Qu'on se garde bien de se représenter notre ami nous arrivant triste et morne⁶⁸⁵. » Ce faisant, Le Moyne rend son « assassinat » encore plus choquant, voire illogique, puisque Garneau est décrit comme un être plein de charme et de vitalité. Un peu plus loin dans le texte, Le Moyne multiplie les associations pittoresques afin de décrire l'attitude de son ami : « bohème de grande classe », « accouplements [de] beatniks », « moujik broussailleux », « le plus élégant des barines⁶⁸⁶ ». Devant un tel foisonnement de références contradictoires, Laurent Mailhot ne peut s'empêcher de reprocher à Le Moyne d'être un « spectateur enthousiaste qui mélange un peu les genres, les masques⁶⁸⁷ ». Il faut reconnaître que, malgré ses excès lyriques, Le Moyne marque fortement de son empreinte la mémoire de Saint-Denys Garneau à la fois en raison de sa position privilégiée d'intime du poète ainsi que du rayonnement de son essai. En l'associant au type du poète tourmenté, énigmatique et complexe, il participe à ce que Jacques Blais appelle le « mythe du poète » qui est fondé sur « l'attraction des misères et des mystères de la condition humaine chez Garneau⁶⁸⁸ ». Le Moyne nie catégoriquement avoir participé à cette construction : « On nous a accusés, mes amis et moi, d'avoir forgé tout un mythe autour de Saint-Denys Garneau. Un mythe? Je n'y

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 227.

⁶⁸⁶ J. Le Moyne, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *CE*, p. 229. Le Moyne demande à son traducteur, Philip Stratford, de conserver si possible ces expressions russes, car elles leur « étaient familières (lui-même [Garneau] signait parfois une lettre : le moujik.) Je ne saurais dire à quel point elles décrivent bien deux aspects extrêmes de sa personnalité. » J. Le Moyne, Lettre à Philip Stratford, 31 janvier 1966, *FJLM*, vol. 1, no 80.

⁶⁸⁷ L. Mailhot, « Saint-Denys Garneau, ou l'«équilibre impondérable» de l'homme et du poète », *University of Toronto Quaterly*, summer 1994, p. 521.

⁶⁸⁸ J. Blais, « Complément à une bibliographie de Saint-Denys Garneau », *Études françaises*, 1984, p. 114.

comprends rien. Si encore on disait : légende. Mais alors tous les membres de *La Relève* deviennent légendaires et plus ou moins a-historiques⁶⁸⁹. » À travers ces commentaires, Le Moyne repositionne le sujet dans une perspective collective : celle de *La Relève* et celle de la société canadienne-française. Pour Le Moyne, l'œuvre de Garneau est bel et bien un « témoignage » de son époque.

Tout le monde n'est pas d'accord avec ce portrait, à commencer par Yvon Rivard qui considère que ce « culte du poète incompris » n'est rien d'autre qu'une manifestation du « discours compréhensif et paternel de ce bon vieil humanisme⁶⁹⁰ ». Il a publié dans la revue *Liberté*, en 1982, une chronique au titre frappant : « Qui a tué Saint-Denys Garneau? » Pour répondre à cette question, Rivard « [inverse] les données du problème tel que conçu par Le Moyne » et arrive à la conclusion que ceux qui ont tué Garneau, « ce ne sont pas ceux qui l'ont empêché de vivre, mais ceux qui l'ont empêché de mourir. Ceux qui l'ont empêché de vivre cette mort qui était intimement liée non seulement à son œuvre mais à sa quête spirituelle⁶⁹¹ ». Selon Rivard, les amis de Garneau en sont les véritables assassins parce qu'ils n'ont pas compris que son silence était lié à la pureté des exigences poétiques de son œuvre. Il opère par conséquent un brutal revirement de situation : Le Moyne, l'accusateur, se voit poussé au banc des accusés! Pour contester la thèse de Le Moyne, Rivard choisit le registre de la satire dans laquelle « la vérité serait tout entière du côté de l'énonciateur. Le satirique ne peut que reproduire en un miroir déformant l'absurdité de l'adversaire. Le rapport de celui-ci à la logique universelle est celui de l'inversion, du monde à l'envers⁶⁹². » Si la riposte de Rivard est une réussite sur le

⁶⁸⁹ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

⁶⁹⁰ Y. Rivard, « Qui a tué Saint-Denys Garneau? », *Liberté*, janvier-février 1982, p. 78.

⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 74.

⁶⁹² M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 38.

plan oratoire, elle provoque cependant un malaise chez le lecteur parce que « le genre satirique développe une rhétorique du mépris⁶⁹³ ». La tournure personnelle que prend l'attaque de Rivard à l'égard de Jean Le Moyne semble, sous cet angle, particulièrement agressive et un peu incongrue.

« Je crois qu'Yvon Rivard force le trait ici, et plus d'une fois », affirme Pierre Vadeboncoeur qui prend, toujours en 2006, la défense de Le Moyne, « comme si chercher à guérir Garneau eût été contraire à une valeur, sa poésie. Ce n'est voir là qu'une partie de la réalité⁶⁹⁴. » Cette fois, le centre de la polémique suscitée par la conférence de 1960 se déplace sur la « mort » du poète : pour Le Moyne, elle est la conséquence psychosociologique de l'atmosphère religieuse, tandis que pour Rivard, elle est un droit, une nécessité de l'écriture. À l'évidence, les deux critiques ne parlent pas du tout le même langage, leurs postulats esthétiques sont aux antipodes l'un de l'autre. Le terrain commun entre ces « entre-parleurs » est réduit au strict minimum. En passant complètement sous silence la foi de Garneau, Rivard a-t-il trahi sa mémoire⁶⁹⁵? En négligeant la dimension littéraire de l'œuvre, Le Moyne en avait-il fait autant? À qui donner raison dans cette controverse? À personne si l'on en croit Pierre Nora parce que les lieux de mémoire appartiennent à la fois au passé et au présent, « c'est ce qui fait leur intérêt, mais aussi leur complexité : simples et ambigus, naturels et artificiels, immédiatement offerts à l'expérience la plus sensible et, en même temps, relevant de l'élaboration la plus abstraite⁶⁹⁶. » En raison de

⁶⁹³ *Ibid.*, p. 36.

⁶⁹⁴ P. Vadeboncoeur, « Les fécondes perplexités d'Yvon Rivard », *Contre-jour*, automne 2006, p. 227.

⁶⁹⁵ Il faut croire que Le Moyne serait de cet avis. Il écrit à Serge Proulx en 1989 : « il se peut que les dimensions spirituelles, l'aspect proprement chrétien de son drame ait été par nos trotte-menu de l'irréligion considéré comme mythique. Alors, ça c'est une autre affaire, et singulièrement méprisable, entre autres raisons parce que honteusement superficielle. » J. Le Moyne, *Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, FJLM*, vol. 1, no 67a.

⁶⁹⁶ P. Nora, *Les lieux de mémoire*, tome I, p. 37.

son statut d'« homme-mémoire » de la littérature québécoise, Saint-Denys Garneau n'est pas exclusivement le « témoin de son temps » à lui, il est aussi témoin de chacun des temps où l'on écrit à son sujet.

Parmi tous les articles qu'a rédigés Jean Le Moyne durant sa carrière, les huit textes qui forment le corpus garnélien constituent la meilleure illustration de la constance de sa pensée et de la progression de son écriture. Seize années se sont écoulées entre le premier et le dernier sans que Le Moyne ait changé le moindre des trois lignes mélodiques qui composent l'hommage à son ami. Supériorité de l'œuvre, tourment du poète, considération théologique forment les trois piliers sur lesquels repose toute son argumentation. Or la progression, quant à elle, se manifeste à travers l'élargissement du point de vue de l'auteur, qui passe du privé au collectif, et à travers la tonalité du discours, semblable à un crescendo, qui aboutit à l'écriture pamphlétaire du célèbre « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps ». Avec ce texte, Le Moyne a subi les attaques de bon nombre de critiques qui s'en sont pris tantôt à la forme, tantôt au contenu. Il est tout de même intéressant de souligner que Le Moyne n'a jamais cru bon relancer lui-même ses détracteurs : après la spectaculaire mise au jeu de sa conférence télévisée, seuls les critiques littéraires ont poursuivi le débat. La correspondance avec Serge Proulx apporte une explication partielle de ce mutisme : Le Moyne lui indique qu'il « [n'entend] rien à ce que la critique dite nouvelle raconte [au sujet de Saint-Denys Garneau]⁶⁹⁷ » et qu'il considère que le poète est « interprété à gogo depuis tant d'années⁶⁹⁸ ». Tout au plus, Le Moyne a-t-il exprimé son désaccord avec les positions de Jacques Pelletier en refusant son texte, destiné à servir d'introduction à la réédition de *Convergences* dans la collection « Nénuphar » des éditions Fides en 1991. Pelletier le fera tout de même paraître quelques années

⁶⁹⁷ J. Le Moyne, Lettre à Serge Proulx, 19 novembre 1989, *FJLM*, vol. 1, no 67a.

⁶⁹⁸ *Ibid.*

plus tard dans la revue *Voix et Images*. Au début de cet article, qui est d'ailleurs truffé d'inexactitudes au sujet du recueil⁶⁹⁹, il donne quelques précisions quant au refus de l'auteur : « en ce qui concerne plus spécifiquement mon texte, il semble que Jean Le Moyne, à qui on l'a fait lire, ait montré quelque irritation. Cela ne me surprend pas vraiment, compte tenu de la lecture critique que je propose de son ouvrage⁷⁰⁰. » Le froid entre Pelletier et Le Moyne remonte sans aucun doute à la première analyse intitulée « Jean Le Moyne : les pièges de l'idéalisme », contribution de Pelletier à l'ouvrage collectif *L'essai et la prose d'idées au Québec* publié en 1985. D'entrée de jeu, le critique annonce qu'il a tout fait pour qu'on ne lui confie pas cette œuvre « qui [l]'agace, et paradoxalement, [le] laisse froid⁷⁰¹ ». On verra, au prochain chapitre de la thèse, la portée qu'aura cette lecture à reculons sur l'interprétation de *Convergences*.

Il reste que, sans l'avoir désiré, Le Moyne deviendra aux yeux du public le champion du dualisme. Sans doute aurait-il préféré être reconnu comme le champion de la totalité, le penseur de la synthèse teilhardienne. Cet idéal de réconciliation, pourtant inscrit dans chacun de ses textes, ne semble pas retenir autant l'attention des commentateurs que l'hérésie qu'il dénonce. Est-ce en lien avec « la tactique maximaliste » du genre pamphlétaire qui « entraîne une globalisation des problèmes⁷⁰² »? Avec le peu de rayon-

⁶⁹⁹ Dans les premières pages de son article (« Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, printemps 1993, p.563 et 564), Pelletier accumule les erreurs, ce qui est fort désolant si l'on considère que ce texte était destiné à introduire la nouvelle édition du recueil. Par exemple, il indique que *Convergences* a été édité pour la première fois en 1962, alors qu'il l'a été en 1961; il affirme aussi que, chronologiquement, le premier texte est « Un prophète sans titres » publié en 1943 dans *La Nouvelle Relève*, alors que ce texte a été publié dans *Le Canada* sous le titre « Nous autres Français », le 2 novembre 1943. C'est plutôt « les frères Marx », publié en 1941 dans *La Relève*, qui est le tout premier article écrit par Jean Le Moyne.

⁷⁰⁰ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, printemps 1993, p. 563.

⁷⁰¹ J. Pelletier, « Jean Le Moyne : les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 697.

⁷⁰² M. Angenot, *La parole pamphlétaire*, p. 42.

nement de l'œuvre Teilhard de Chardin au Québec? Ou encore avec l'hermétisme des allusions de Le Moyne? Toutes ces hypothèses contribuent sans doute à forger cette interprétation un peu trop univoque de sa pensée.

La vie spirituelle au Canada français

En comparaison avec les débats lancés par la conférence sur Saint-Denys Garneau, ceux qui touchent la question religieuse paraîtront moins vifs et plus diffus. Cette impression est liée au fait que la considération théologique traverse l'ensemble du corpus et que les attaques de Jean Le Moyne à l'égard du clergé sont dispersées dans un grand nombre de textes qui ne s'intéressent pas qu'à l'Église. On en a déjà examiné la teneur dans le corpus sur Saint-Denys Garneau, on en trouve aussi un exemple dans « La littérature canadienne-française et la femme » (1960), où le destin des personnages féminins, qui s'apparente invariablement à un « désastre monotone⁷⁰³ », s'explique, selon Le Moyne, par l'emprise de « notre catholicisme exproprié par le cléricalisme et perverti par le dualisme⁷⁰⁴ ». Cette formule ne peut passer inaperçue tant la condamnation est infamante pour le clergé. Pourtant, l'attaque ne retient pas nécessairement l'attention du lecteur. Le fait de lier la critique de la religion à celle de la littérature (ou à celle de la musique) a certes l'avantage d'enrichir l'analyse, mais elle a aussi le désavantage d'en diluer la charge polémique, ne serait-ce que parce qu'elle la répartit sur un plus grand nombre d'enjeux.

Il existe toutefois une demi-douzaine de textes consacrés exclusivement à la vie spirituelle au Canada français. Ils sont tous virulents, ils font tous le portrait d'une grave

⁷⁰³ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 105.

⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 107.

déficience, que Le Moyne a résumé par la formule « notre suffisance cléricale⁷⁰⁵ ». Chronologiquement, le premier article consacré à ce sujet s'intitule « la messe d'ici », il a été publié en 1943 dans *La Nouvelle Relève*. Jean Le Moyne s'amuse dans ce texte à faire le récit du déroulement de l'office dominical du point de vue des « deux mille croupes chrétiennes [qui] s'écrasent sur les bancs durs⁷⁰⁶ ». Entre le chant de l'*Introït* et les derniers *Dominus Vobiscum*, il y est davantage question de l'ennui du fidèle et de ses genoux endoloris que de la sincérité de ses prières. Ce portrait peu flatteur du peuple canadien-français, pourtant « l'un des plus catholiques de la terre⁷⁰⁷ », résume en quelques pages les principaux « défauts », selon Le Moyne, de la vie spirituelle au Canada français. Jacques Pelletier qualifie cet article de « texte très dur⁷⁰⁸ » et il reproche à Le Moyne de ne pas fournir d'explication au phénomène : « comment se fait-il que dans un pays officiellement catholique comme le Québec, la foi vive, la vraie foi, soit si faible? [...] Le conformisme religieux des chrétiens d'ici est dénoncé, mais il n'est pas expliqué⁷⁰⁹ ». Pourtant, une lecture attentive de l'article de Le Moyne met justement en évidence les raisons de cette désaffection collective. Elles se résument, à l'instar des autres articles polémiques sur la vie spirituelle, à un constat de distance. Distance du clergé qui s'exprime dans cet article par l'image frappante des « vêtements intouchables » du prêtre et de « la sainte table » qui « le sépare de ses frères⁷¹⁰ ». Distance avec l'Écriture, car Le Moyne insiste deux fois sur le fait que les pratiquants à la messe « n'ont jamais eu de

⁷⁰⁵ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 49.

⁷⁰⁶ J. Le Moyne, « La messe d'ici », *La Nouvelle Relève*, mars 1943, p. 306.

⁷⁰⁷ J. Le Moyne, « Les Juifs », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

⁷⁰⁸ J. Pelletier, « *La Relève* : une idéologie des années 30 », *Voix et Images*, printemps 1993, p. 105.

⁷⁰⁹ *Ibid.*

⁷¹⁰ J. Le Moyne, « La messe d'ici », *La Nouvelle Relève*, mars 1943, p. 306.

livre », qu'« ils n'ont jamais lu la Bible⁷¹¹ ». Distance, enfin, avec la Parole même, car le prêtre compte sur les « ressources de son imagination » pour prononcer son homélie, attitude que Le Moyne déplore : il devrait plutôt « parler comme le Christ et le proposer comme il nous est montré dans l'Évangile avec son amour et ses mystères⁷¹² ». Si, en apparence, Le Moyne se moque des paroissiens qui peinent à suivre la cérémonie dominicale, il devient clair en examinant de plus près le texte que c'est le clergé et sa « suffisance » qui constituent la véritable cible de sa critique. Cette messe est d'ailleurs bien « d'ici », et l'historien Jean Hamelin confirme non seulement le diagnostic de Le Moyne, mais en précise l'étendue en écrivant dans *Histoire du catholicisme québécois* que « dans la plupart des communautés paroissiales, la liturgie, encore dans les années 1950, n'est qu'un langage extraterrestre, incapable de prendre en compte les temps présents⁷¹³. » Cela dit, Jacques Pelletier a tout à fait raison de qualifier ce texte de « très dur », car l'éloignement décrit dans le cadre de cette messe, tant physique, psychologique que théologique, est radical⁷¹⁴. Par contraste, le ton humoristique et le point de vue interne

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 307.

⁷¹² *Ibid.*, p. 308.

⁷¹³ J. Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 2, p. 221.

⁷¹⁴ Les dérives qui résultent de cette distance par rapport à une foi authentique constituent l'une des voix mineures de l'écriture contrapuntique de Le Moyne. Il y fait souvent allusion dans ses premiers articles de *La Relève* et de *La Nouvelle Relève*, par exemple dans « Les œuvres de saint Augustin » (1940) p. 261, « La pensée de saint Paul » (1941), p. 165, ou bien « Un apostolat pour la foule » (1943), p. 177-178. Il a d'ailleurs consacré à ce sujet un article intitulé « De l'accommodation » qui a été publié dans *La Revue dominicaine* à l'été 1954 et qui a été repris dans la quatrième partie de *Convergences*. La valeur accordée au respect du texte sacré est établie dès la première phrase : « l'Écriture est à l'image de la Trinité : elle présente l'immuable densité de la vérité qui ne souffre d'autre lumière que la sienne propre » (*CE*, p. 138). Le Moyne encourage le lecteur à vivre ce contact direct, à l'instar de celui que favorisait son père, afin qu'il lise la Bible avec « un sans-gêne qui est si loin de l'irrespect » (*CE*, p. 140). À la fin de l'article, il le met en garde contre les intermédiaires dont « l'attribution accommodatrice n'est pas toujours légitime » et dont la démarche, « dès que l'orthodoxie et la piété ne la soutiennent pas, se perd dans la vanité, ou tombe aisément dans le saugrenu, si on prétend mêler les ordres des choses et de la pensée » (*CE*, p. 144). C'est précisément ce qu'il reproche au clergé canadien-français, accommodateur privilégié, qui est tombé dans le piège de la suffisance, créant une distance avec la

qu'adopte le narrateur visent à recueillir l'adhésion du lecteur et à rendre familière cette « messe d'ici ». L'énorme écart entre les ouailles et leur pasteur pourrait bien se dérouler un dimanche dans n'importe quelle paroisse du Canada français.

Le Moyne poursuit sa réflexion dans l'essai « L'atmosphère religieuse du Canada français », publié dans *Cité libre* en 1955. Il y brosse un tableau de la « multiplicité des excroissances⁷¹⁵ » du cléricalisme : « manie apologétique⁷¹⁶ », « affaiblissement désastreux de la proposition ecclésiale⁷¹⁷ », « censure qui détermine une peur diffuse⁷¹⁸ », « corruption presque indéracinable de la culpabilité⁷¹⁹ », « impositions de l'éducation officielle⁷²⁰ ». La liste des récriminations est aussi longue que celle des procédés rhétoriques employés pour provoquer l'indignation du lecteur. Le Moyne impose à son milieu un discours qui a des airs, selon Gilles Marcotte, d'une thérapie de choc : « personne au Canada français ne s'est exprimé plus fortement et plus librement à ce propos⁷²¹. » Jean-Paul Desbiens a d'ailleurs rendu un bel hommage à ce texte dans ses *Insolences* un an avant sa seconde parution dans *Convergences* :

Nous avons peur de l'autorité. Jean Le Moyne l'a dit de manière définitive dans son désormais célèbre article [...]. Si je reprends la chose, ce n'est pas dans la pensée d'ajouter à cette magistrale analyse; c'est dans la certitude que la répétition est une part importante de la formation et de l'information. Donc, nous

Parole divine. On a vu que les conséquences de cette accommodation erronée se révèlent aliénantes, voire meurtrières.

⁷¹⁵ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 58.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 48.

⁷¹⁷ *Ibid.*

⁷¹⁸ *Ibid.*, p. 51.

⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 54.

⁷²⁰ *Ibid.*, p. 57.

⁷²¹ G. Marcotte, « Un grand livre : *Convergences* », *La Presse*, 6 janvier 1962, p. 9.

avons peur de l'autorité; nous vivons dans un climat magique, où il s'agit, sous peine de mort, au moins, de n'enfreindre aucun tabou, de respecter toutes les formules, tous les conformismes⁷²².

Contrairement au Frère Untel, la plupart des hommes d'Église n'apprécient guère l'analyse de Le Moyne. Il s'attirera les foudres de Jean Genest, s.j., dans la revue *L'Action nationale* : en citant à l'appui un passage de cet essai, Genest déplore le fait que Jean Le Moyne « révèle une agressivité farouche, parfois méchante, comme lorsqu'il parle de concubinage à propos de l'Église du Québec » et comme lorsqu'il se permet « d'injurier dans un style sibyllin mais caractéristique, sans nuance, toute la formation morale enseignée universellement par l'Église et le Christ⁷²³. » Le désaccord s'exprime de manière encore plus vigoureuse chez Dominique Beaudin qui critique *Convergences* dans la même revue :

Nous avons chez nous la génération qui ne sait ce qu'elle veut, à part le mépris et la démolition. [...] Ce n'est pas l'Église que combattent les anticléricaux. Alors quoi? C'est l'influence indue du clergé, c'est son accaparement des fonctions soudain rendues laïques, c'est sa domination sur l'enseignement, etc. [...] La vertu du laïc, aujourd'hui, c'est de contrecarrer et de diminuer le curé. Il y a assez longtemps que les pasteurs paissent les brebis; le temps est venu d'implanter la démocratie dans les pâturages⁷²⁴!

Il faut voir dans la dernière phrase de Beaudin une charge dirigée contre les orientations du Mouvement laïque de langue française (MLF) auquel s'est joint Jean Le Moyne. À l'occasion de son congrès de fondation à l'Université de Montréal le 8 avril 1961,

⁷²² J.-P. Desbiens, *Les insolences du Frère Untel*, p. 86-87.

⁷²³ J. Genest, s.j., « Le Mouvement laïque de langue française au Québec », *L'Action nationale*, février 1963, p. 547.

⁷²⁴ D. Beaudin, « Convergences et divergences », *L'Action nationale*, avril 1962, p. 719.

auquel ont assisté près de 800 sympathisants⁷²⁵, le MLF donnera la parole à une demi-douzaine de conférenciers issus d'horizons très différents parmi lesquels se trouvent le notaire Maurice Blain (premier président de l'organisme), l'anthropologue Marcel Rioux, le cinéaste Jacques Godbout, le journaliste Gérard Pelletier, le révérend Jacques Beaudon de l'Église unie du Canada, David Amar de confession juive et Jean Le Moyne⁷²⁶. « La journée de fondation permit à des pensées diverses de s'exprimer. Les conférenciers furent par les circonstances transformés en hommes d'action⁷²⁷ », soutient Pierre Lebeuf, premier secrétaire du comité exécutif, dans le bilan qu'il fait des deux premières années de vie du mouvement. Le dénigrement des hommes d'Église atteint de véritables sommets dans la conférence que Le Moyne prononce à l'Université de Montréal. Non seulement y est-il question de leur « mentalité moyenâgeuse⁷²⁸ » et de « l'affaïssement de l'ecclésial dans l'ecclésiastique⁷²⁹ », mais Le Moyne s'en prend à l'attitude complaisante des membres du clergé envers le pouvoir séculier : « irrecevables, ils le sont pour avoir été mondains, et leur descendance qui, malgré son affaiblissement, encombre encore l'Église et notre monde, est doublement irrecevable pour cause de mondanité elle aussi, et pour cause d'attardement⁷³⁰ ». Il est à noter que la critique de l'ultramontanisme est un angle d'attaque qu'on voit rarement dans les textes de Le Moyne. Sa critique vise surtout, on l'a déjà constaté, l'emprise du clergé sur l'éducation et la formation de la pensée au Canada français, plutôt que son emprise sur la société civile. On peut penser ici que cet

⁷²⁵ P. Lebeuf, « Le mouvement laïque, deux ans après », *Liberté*, 1963, p. 180.

⁷²⁶ Les textes de ces conférences ont été rassemblés dans un ouvrage collectif, *L'école laïque*, publié en 1961 aux Éditions du Jour. Celui de Jean Le Moyne s'intitule « Foi et laïcité », p. 69-78.

⁷²⁷ P. Lebeuf, « Le mouvement laïque, deux ans après », *Liberté*, 1963, p. 180.

⁷²⁸ J. Le Moyne, « Foi et laïcité », dans J. Mackay (et al.), *L'école laïque*, p. 76.

⁷²⁹ *Ibid.*, p. 75.

⁷³⁰ *Ibid.*, p. 73.

élargissement de perspective est en lien avec les orientations politiques et les revendications sociales du MLF.

Dès les débuts du mouvement, Jean Le Moyne fait partie d'un groupe de catholiques qui s'y impliquent. Jean Genest, s.j., se désole de constater que « dans aucun autre pays du monde on a vu ce phénomène de catholiques qui, au nom même leur catholicisme, viennent au secours de l'école neutre⁷³¹ ». Pour Le Moyne, foi et société laïque ne sont pas incompatibles : « la question qui se pose à moi, homme croyant, n'est rien moins que celle de mes rapports avec les hommes incroyants⁷³² ». Le MLF milite pour la reconnaissance et l'établissement de la laïcité au sein des institutions publiques et il défend plus particulièrement l'idée de la création d'un secteur scolaire non confessionnel qui répondrait aux attentes d'un nombre grandissant de parents, fonctionnant parallèlement aux secteurs catholiques et protestants déjà établis. Aux yeux de Le Moyne, la mainmise cléricale sur l'éducation a des conséquences néfastes sur tous les ordres d'enseignement. Deux ans plus tôt, dans la revue *Cité libre*, il déplorait le carcan religieux dans lequel l'université québécoise est enfermée. À son avis, la santé de cette institution passe par la liberté académique : « Si le risque n'est pas couru, l'intellectuel n'est qu'un mouton et l'université n'est qu'une bergerie ecclésiastique, une institution de surveillance vouée à l'atténuation de la vie et elle s'expose et expose à une scandaleuse désaffection⁷³³. »

« Notre suffisance cléricale », pour reprendre l'expression de Le Moyne, a tellement « empoisonné » le milieu de l'éducation que « nous en sommes au point où presque

⁷³¹ J. Genest, s.j., « Le Mouvement laïc de langue française au Québec », *L'Action nationale*, février 1963, p. 546.

⁷³² J. Le Moyne, « Foi et laïcité », dans J. Mackay (*et al.*), *L'école laïque*, p. 71.

⁷³³ J. Le Moyne, « La liberté académique », *Cité libre*, janvier 1958, p. 15.

n'importe quoi semble souhaitable qui sera de nature à ralentir, à atténuer la transmission d'une culpabilité morbide devenue chez nous un second péché originel⁷³⁴ ». En apparence, l'appui de Le Moyne à la mise sur pied d'une telle commission scolaire a des airs de sauve-qui-peut, mais dans les faits, il croit que pareille initiative, paradoxalement, « serait même le salut du système catholique par la réaction d'assainissement et de maturation que déterminerait l'attrait de l'enseignement neutre⁷³⁵ ». En ce mois d'avril 1961, ses espoirs sont nourris par l'approche du concile Vatican II, qui doit se tenir l'année suivante, et dont le but, exprimé par le pape Jean XXIII, est l'*aggiornamento* de l'Église. D'ailleurs, Jean Le Moyne fait partie des laïcs qui répondent à l'invitation du cardinal Paul-Émile Léger pour réfléchir à cette « mise à jour »⁷³⁶.

Pour revenir au MLF, l'appui de Le Moyne aux revendications du mouvement se révèle de nature à renforcer son image de polémiste. Nicolas Tessier, qui a étudié les notions de laïcité et d'identité durant les années 1960, soutient que la création du mouvement « fut suivie d'une levée de boucliers de la part de la société québécoise en général⁷³⁷ ». Au cours des mois suivant la fondation du mouvement, la Société Saint-Jean-Baptiste, l'éditorialiste du *Devoir*, Gérald Filion, le chef de l'Union nationale, Daniel Johnson, et même le premier ministre Jean Lesage se sont tous prononcés contre les visées du MLF. Ces réactions peuvent paraître disproportionnées compte tenu de la

⁷³⁴ J. Le Moyne, « Foi et laïcité », dans J. Mackay (*et. al*), *L'école laïque*, p. 78.

⁷³⁵ *Ibid.*, p. 77.

⁷³⁶ Dans l'essai « Ignace, appelé Théophore », Le Moyne rapporte les impressions que lui ont laissées cet événement : « Nous, de l'Église qui est à Montréal, nous avons eu cette joie inexprimable de « consoler » l'évêque et de reconnaître nos visages spirituels sur son saint visage [...] lors d'une journée de consultation mémorable. [...] L'évêque nous avait réunis en prévision du concile œcuménique dont il sera un des Pères. Il s'en va siéger en cette Église où se noue l'unité de l'Église universelle, cette Église qui en a tant vu depuis saint Pierre et qui n'a jamais eu peur de tant en voir et de tant en faire. » J. Le Moyne, « Ignace, appelé Théophore », *PV*, p. 169.

⁷³⁷ N. Tessier, *Laïcité et identité québécoise dans les années 1960*, p. 18.

jeunesse de ce groupe et du fait qu'il ne compte que quelques centaines d'adhérents, mais elles s'expliquent par l'importance des enjeux que le MLF soulève, à savoir les rapports entre l'Église et l'État.

On cherche à discréditer le MLF en lui accolant l'étiquette de radical. Selon Nicolas Tessier, « même si le mouvement ne s'est pas donné comme objectif premier la laïcisation intégrale du système scolaire, ses détracteurs ne semblent pas le reconnaître et s'opposent fortement à ses propositions au nom de l'unité catholique⁷³⁸. » Jean Hamelin propose la même lecture et rapporte que plusieurs « assimilent le mouvement à une machine de guerre fabriquée par les agnostiques, les protestants et les communistes pour saper les assises de la société⁷³⁹. » À cet égard, le commentaire éditorial de Jacques Hébert en quatrième de couverture de *L'école laïque* en dit long à ce sujet :

Un éditeur doit-il répandre seulement les idées avec lesquelles il est entièrement d'accord? Pour ma part, je crois qu'il lui suffit d'être convaincu de la bonne foi des auteurs d'un livre et d'être persuadé que les idées qu'il contient méritent audience. En publiant les textes rassemblés sous le titre un peu ambigu de *L'école laïque*, je ne les endosse pas : je les sou mets à ceux qui, sur la foi de comptes rendus de journaux, forcément incomplets, ont déclenché un débat acerbe qui menace de dégénérer en guerre sainte. Ces textes méritent d'être discutés et critiqués. En les publiant intégralement, les Éditions du Jour empêcheront peut-être qu'on continue à les dénaturer.

En tant que directeur d'une toute nouvelle maison d'édition (les Éditions du Jour viennent d'être fondées), on comprend qu'Hébert s'assure de maintenir une indépendance par rapport aux orientations controversées du MLF, mais on constate qu'il cherche du

⁷³⁸ *Ibid.*, p. 50.

⁷³⁹ J. Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, p. 237.

même coup à piquer la curiosité du public à l'égard des instigateurs de cette nouvelle « guerre sainte » au Canada français.

Jean Le Moyne occupe, durant la première année d'existence du MLF, le poste de conseiller au comité consultatif qui est composé d'intellectuels montréalais tels que Judith Jasmin, Jacques Godbout, Marcel Dubé, Robert Élie et Solange Chaput-Rolland. Avec le recul, on peut dire que le MLF avait trouvé en Le Moyne un allié sans doute plutôt circonstanciel. Son nom ne fait surface, au cours des années suivantes, ni dans les textes ni dans les débats entourant des sujets controversés auxquels a participé le MLF comme le rapport Parent ou le *Bill* 60. Cela s'explique en grande partie par le fait que l'emploi de Le Moyne à l'ONF occupe presque tout son temps. Cela s'explique aussi par le fait que le MLF se radicalise au milieu des années 1960 avec l'élection de Jacques Godbout à la présidence du mouvement. Celui-ci prône une laïcisation intégrale du système scolaire, la nationalisation des collèges classiques et la promotion d'une éducation nationaliste. Comme ces nouvelles orientations à connotation indépendantiste ne peuvent d'aucune manière convenir à Jean Le Moyne, il ne fait pas de doute qu'il est alors sorti du cercle d'influence du mouvement.

En toute logique, la carrière de polémiste de Jean Le Moyne aurait dû prendre fin avec son départ pour la colline parlementaire à Ottawa en 1969. Les fonctions de conseiller au cabinet du premier ministre Trudeau sont habituellement peu compatibles avec les esclandres et les controverses. Pourtant, à l'âge de 74 ans, Le Moyne contribue à alimenter une intense polémique qui s'est déroulée dans l'enceinte du Sénat canadien où il occupe un siège depuis cinq ans.

Ce dernier épisode commence lorsque Rhéal Bélisle, sénateur conservateur, dépose le 2 avril 1987 un projet de loi privé, le projet de loi S-7, qui vise à constituer en personne morale le vicaire régional pour le Canada de l'*Opus Dei*. Il cherche ainsi à accorder à l'organisation religieuse une forme de reconnaissance officielle en lui conférant le statut légal d'organisme sans but lucratif. Pour bien comprendre les enjeux de ce projet, il faut

savoir que l'*Opus Dei* est un institut catholique séculier, fondé en 1928 par un prêtre espagnol, Josemaria Escriva de Balaguer. L'organisme, considéré comme très conservateur au sein de l'Église, compte près de 70 000 membres au milieu des années 1980, dont 98 % sont des laïcs en provenance surtout de l'Europe et de l'Amérique du Sud. La réputation de l'Œuvre n'est pas toujours nette : elle a fait l'objet de controverses en raison de son caractère secret, de son influence politique et de l'importance de ses moyens financiers. Néanmoins, le Pape Jean-Paul II a assigné à l'*Opus Dei* en 1982 la fonction de « prélatrice personnelle », c'est-à-dire un statut juridique particulier, inscrit dans le code de droit canonique, qui lui confie la réalisation d'une charge pastorale spéciale, indépendante des structures territoriales et diocésaines. Pour compléter le portrait, on peut ajouter qu'au moment où se déroule le débat au Sénat canadien, Escriva de Balaguer est en instance de béatification à Rome. Il sera éventuellement canonisé en 2002, un peu plus de 25 ans après sa mort.

Sans nul doute, le projet de loi S-7 ravive, chez Jean Le Moyne, les réflexes du polémiste. Il oppose un refus catégorique à ce projet qui, comme l'indique Paul Beaulieu, « tant par son objectif démesuré que par les éléments rétrogrades du caractère religieux de l'institut, [...] était en contradiction avec [son] évolution intellectuelle et spirituelle⁷⁴⁰ ». Le Moyne se saisit du dossier et en fait une affaire personnelle. Selon Patrick McDonald, son collègue de la colline parlementaire, « il s'opposait à l'*Opus Dei* comme si les valeurs de sa propre vie étaient en jeu⁷⁴¹ ».

C'est le 2 juin 1987 qu'il prononce au Sénat devant ses collègues « un discours passionné dénonçant l'inspiration et la source de l'*Opus Dei*⁷⁴². » Les remarques d'ouverture

⁷⁴⁰ P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 31.

⁷⁴¹ P. McDonald, « L'homme excessif », *PV*, p. 52.

⁷⁴² P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 32.

de son allocution frappent par leur virulence et prouvent que l'honorable sénateur n'a rien perdu de son éloquence ni de son style provocateur :

L'Opus Dei est une chose qui fuit à travers les parois de toutes les définitions qu'on tente de lui imposer. On a affaire à une pieuse anguille, lisse, onctueuse, glissante, insaisissable. En effet, *l'Opus Dei* est une institution religieuse mais mondaine; séculière mais cléricale; ouverte mais tamisée; publique mais dissimulatrice; libre mais autoritaire; soi-disant accueillante aux femmes mais patriarcale; pauvre mais riche; humble mais arrogante; contemporaine mais rétrograde... On aurait beau allonger la litanie des contradictions qu'on ne parviendrait pas à cerner son caractère protéen. Comment alors rendre compte de cette vague monstruosité⁷⁴³?

Dans un texte bilingue⁷⁴⁴ de 15 pages, Le Moyne déploie tous les efforts possibles afin de mettre en garde ses collègues contre l'imposture de cette organisation. Il cherche d'abord à discréditer le fondateur de l'Œuvre en le comparant aux « évangelistes de tout poil » qui « sont d'extraordinaires aspirateurs à argent⁷⁴⁵ ». Il le décrit en proie à une longue série de névroses : « la monomanie, la mégalomanie et la papimanie, avec une forte dose de sado-masochisme⁷⁴⁶. » Il va jusqu'à associer Balaguer, un « forcené du totalitarisme », aux nazis⁷⁴⁷. On constate que Le Moyne pousse le dénigrement de ce

⁷⁴³ J. Le Moyne, Projet de loi S-7, loi constituant en personne morale le vicaire régional pour le Canada de la prélatrice de la Sainte-Croix et *Opus Dei*, 2 juin 1987, *FJLM*, vol. 6, no 30.

⁷⁴⁴ *Ibid.* Sur la page titre du discours conservé à la Bibliothèque et Archives nationales du Canada, on peut lire une note manuscrite de Jean Le Moyne immédiatement après la mention « Texte original anglais-français, traductions anglais et français révisées » : « Je ne *reconnais pas* les traductions officielles non révisées par moi de mes interventions (il est facile de *voir* pourquoi). » L'auteur souligne. Cette mention trahit non seulement l'exaspération qu'éprouve le sénateur au sujet des services fédéraux de traduction, mais elle montre aussi toute l'importance qu'il accorde à l'intégrité de ses propos.

⁷⁴⁵ *Ibid.*

⁷⁴⁶ *Ibid.*

⁷⁴⁷ *Ibid.* « Vous avez entendu : forcer la main de Dieu; le désir que ça marche, que ça saute, que ça éclate, que le monde enfin leur appartienne à eux, les opusdéistes, comme les nazis naguère le

futur saint de l'Église catholique, faut-il le rappeler, parfois jusqu'à l'outrage. Cependant, au-delà de la perspective individuelle, cette attaque vise surtout à mettre en évidence, encore une fois, les excès de la « suffisance cléricale ». Au milieu de son discours, Le Moyne fait d'ailleurs un rapprochement éclairant entre l'*Opus Dei* et le clergé qu'il a combattu dans sa jeunesse en affirmant que « la fondation d'Escriva représente chez nous une résurgence dangereuse, inadmissible, de la fameuse “influence indue”, de cette ingérence cléricale qui a empoisonné pendant si longtemps l'atmosphère politique et intellectuelle au Canada français⁷⁴⁸ ». L'aversion de Le Moyne contre les opusdéistes s'explique naturellement par la lutte qu'il mène depuis plus de quarante ans « contre cette même forme d'obscurantisme fondamental, cette même mentalité régressive, ce même esprit de dualisme⁷⁴⁹. »

Le discours enflammé de Le Moyne, qu'il considère comme la tâche la plus odieuse qu'il ait accomplie depuis sa nomination au Sénat, contribue très certainement à l'échec du projet de loi du sénateur Bélisle. Ce projet ne passera pas l'étape du rapport du comité sénatorial des affaires juridiques et la dissolution de la chambre du Sénat un an plus tard, le 30 septembre 1988, mettra un point final à cette mésaventure.

Conclusion

À partir de la querelle entre Jacques Maritain et le bénédictin Dom Jamet qui s'est développée au cours du printemps 1943, le mode d'expression de Jean Le Moyne change considérablement : il passe du discours savant de l'exégète biblique au discours polé-

voulaient pour eux. Le saint homme de l'*Opus Dei* nous apparaît ici sous l'aspect d'un forcené du totalitarisme. Qu'importe que la croix soit chrétienne ou gammée ; l'esclavage serait le même. »

⁷⁴⁸ *Ibid.*

⁷⁴⁹ *Ibid.*

mique du journaliste plongé dans l'immédiat. Sa nouvelle carrière le pousse à prendre position et se lancer dans la mêlée. Le Moyne prend tour à tour pour cible « la structure spirituelle de notre petit peuple⁷⁵⁰ », son « provincialisme étriqué⁷⁵¹ » ainsi que « la pauvreté de nos lettres⁷⁵² ». Ses textes critiques les plus percutants et les plus remarquables seront rédigés à la fin des années 1950 et au début des années 1960 alors que sa pensée a suivi une progression qui l'a menée du jugement individuel à la perspective collective. Le Moyne se penche alors sur les causes des problèmes qu'il perçoit.

À la lumière de l'ensemble des controverses qu'ont suscitées ses interventions publiques au sujet de la vie spirituelle au Canada français, on peut dire que Jean Le Moyne mérite pleinement sa réputation de grand pourfendeur du clergé. Depuis le début des années 1940, alors qu'il rédige le récit des pensées vagabondes du malheureux fidèle qui s'ennuie à « La messe d'ici », Le Moyne établit les bases de sa critique des gens d'Église. La dénonciation de l'inauthenticité est au cœur du jugement qu'il porte sur le catholicisme canadien-français. Se servant de l'arsenal du polémiste, il dénonce les dérives de l'enseignement religieux et de la prédication tous deux empreints de dualisme. L'écrivain André Major considère que « sa réflexion théologique est un effort pour réduire la marge entre un Dieu lointain, terrible, et un Dieu fait homme, amoureux de sa créature⁷⁵³. » Major voit juste, car ce « Dieu fait homme » renvoie précisément au dogme de l'Incarnation qui éclaire toute la pensée de Le Moyne. Suivre la loi de l'incarnation, c'est aspirer à l'immédiateté du Christ à travers toutes les activités humaines et, à plus forte raison, à travers celles qui intéressent la vie religieuse.

⁷⁵⁰ J. Le Moyne, « Avides et bigots », *Le Canada*, 27 décembre 1943, p. 5.

⁷⁵¹ J. Le Moyne, « Henri Laugier », *Le Canada*, 4 janvier 1944, p. 5.

⁷⁵² J. Le Moyne, « *Gants du ciel* », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

⁷⁵³ A. Major, « Jean Le Moyne et Glenn Gould, prix Molson », *Le Devoir*, 10 septembre 1968, p. 10.

Si Le Moyne a diagnostiqué un déficit spirituel dans son milieu, il ne sombre pas pour autant, comme on l'a déjà souligné, dans l'impiété. Dans « L'atmosphère religieuse au Canada français », il déclare qu'il parle « de l'intérieur de l'Église sans la moindre envie d'être ailleurs, grâce à Dieu⁷⁵⁴! » Cette position irrite d'ailleurs visiblement Dominique Beaudin de *L'Action nationale* qui ne se prive pas pour la tourner en ridicule : « C'est par affection filiale qu'il morigène sa mère. On sait bien aujourd'hui que ce sont les enfants qui élèvent les parents et le cas découle de l'observation courante. Les agnostiques, athées distingués, sont neutres, évidemment, et ce sont les pieux catholiques qui dans leur "ferveur anticléricale" méprisent et attaquent leur Église⁷⁵⁵ ». Le discours anticléricale de Jean Le Moyne, aussi réprobateur qu'il soit, sort de la bouche d'un croyant sincère qui mise sur les capacités de renouvellement de l'Église catholique. C'est pour cette raison que son analyse de la vie spirituelle au Canada français est particulièrement dérangeante pour les autorités. La position qu'il occupe n'est pas de tout repos, car elle cautionne aussi, indirectement, la désaffection collective du culte qu'il réproche. Au catholicisme ambigu, autoritaire et hiérarchisé qui caractérise la pratique de la religion au Canada français, Jean Le Moyne oppose une expérience de la foi personnelle, libre, incarnée, exempte d'intermédiaires.

Or le remède qu'il prescrit contre la « suffisance cléricale » ne capte pas l'attention d'un grand nombre d'observateurs. De nouveau, on peut affirmer que la critique retient du discours de Le Moyne les insuffisances qu'il dénonce bien plus que les solutions qu'il propose. Manifestement, son indignation est davantage partagée par ses contemporains que sa conviction religieuse. Dans sa critique de *Convergences*, André Belleau souligne précisément cette dichotomie en rangeant d'abord Le Moyne dans les rangs « du commun

⁷⁵⁴ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 53.

⁷⁵⁵ D. Beaudin, « Convergences et divergences », *L'Action nationale*, avril 1962, p. 712-713.

combat », celui « d'en finir avec le cléricalisme, les sept têtes de l'hydre dussent-elles repousser septante fois sept fois⁷⁵⁶ », mais à la fin de son analyse il considère que les essais de Le Moyne « proposent moins des réponses qu'une aventure, une aventure que je n'imagine pas sans périls⁷⁵⁷ ».

Cette « aventure » ne semble pas davantage ajustée au contexte social que ne le seront, par ailleurs, la réforme liturgique et la nouvelle théologie issues du concile Vatican II, qui invitent « à vivre le christianisme sur le mode de la communion et du témoignage⁷⁵⁸ ». Elles n'ont pu donner à l'Église canadienne-française le nouvel élan qu'espérait Le Moyne pour s'adapter aux transformations en cours. L'historien Jean Hamelin décrit le caractère irréversible du processus : « Dans les années 1960 apparaissent les premiers projets collectifs sans référence à des croyances religieuses. La sécularisation atteint alors son niveau le plus profond : la déchristianisation des individus et des cultures⁷⁵⁹. »

Au cours de sa carrière de journaliste, la tournure polémique, voire pamphlétaire, qu'a prise à certains moments l'écriture de Le Moyne n'a jamais été le fruit du hasard, mais plutôt celui d'une profonde conviction. La parole véhémence de Jean Le Moyne compte parmi celles qui ont peut-être raté leur rendez-vous avec l'histoire en raison de circonstances adverses, elle reste néanmoins porteuse d'un discours qui cherche à rénover la foi. Certes, ses jugements peuvent sembler sévères et sa mise en scène quelque peu théâtrale, mais jamais Le Moyne ne verse totalement dans le défaitisme ou l'idée d'une

⁷⁵⁶ A. Belleau, « Si l'essentiel m'était conté... », *Liberté*, mars 1962, p. 186.

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 189.

⁷⁵⁸ J. Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois*, p. 270.

⁷⁵⁹ *Ibid.*, p. 213.

damnation collective, car la perspective théologique à laquelle il souscrit entièrement s'y oppose comme un contrepoids temporel et lumineux.

V. L'essayiste : Un écrivain en voie de disparition

En principe, le critique et l'écrivain occupent deux positions distinctes sur l'échiquier de l'institution littéraire. Ils se côtoient naturellement, ils collaborent à l'occasion, ils s'affrontent aussi parfois. Aucune règle n'interdit que l'on fasse double emploi et il arrive souvent qu'une même personne joue sur les deux plans. Dans le Canada français des années 1950 et 1960, on peut recenser de nombreux exemples de ces « agents doubles », tels que Claude-Henri Grignon, Gilles Marcotte, Robert Charbonneau ou Robert Élie qui publient tantôt des romans, tantôt des critiques, tantôt des recueils de leurs articles. Jean Le Moyne n'est donc pas un cas d'exception lorsqu'il décide de faire paraître, à la fin de l'année 1961, un recueil d'essais intitulé *Convergences*, le premier titre de la collection éponyme⁷⁶⁰ chez l'éditeur HMH. On se rappellera que ce recueil est composé de vingt-huit textes rédigés entre 1941 et 1961, parus dans une dizaine de revues et de journaux dont *La Relève*, *Cité Libre*, *La Revue dominicaine*, *Le Canada* ou *Le Journal musical canadien*. En les présentant sous cette forme, Le Moyne leur accorde

⁷⁶⁰ Le nom de la collection deviendra « Constantes » dès la première réimpression du recueil et sera repris pour le second titre, *Une littérature qui se fait*, de Gilles Marcotte, en 1962, et les suivants. Martin Doré explique le changement de cette désignation : « Le livre fut imprimé au Canada et envoyé en France pour diffusion. C'est Mame qui se chargeait de l'affaire. On se rendit compte alors qu'il existait déjà en France une collection qui portait le même nom et qu'il était donc impossible de distribuer le livre de Le Moyne sans se mettre en infraction avec la loi française. On changea donc le nom de la collection, qui devint “ Constantes ”, et on refit la couverture du livre, avec une nouvelle maquette qui devint celle de la collection pour de nombreuses années. » M. Doré, *Le catalogue des éditions Hurtubise HMH (1960-2003)*, p. 479.

une nouvelle vie ainsi qu'un nouveau statut : les articles publiés séparément autrefois sous la plume du journaliste n'ont plus la même essence puisqu'ils sont regroupés cette fois sous le titre officiel d'« essais » et dans un ordre qui n'est pas celui de leur chronologie. Parallèlement, leur auteur passe du statut de journaliste littéraire à celui d'essayiste et devient, par conséquent, lui-même objet de la critique.

Le passage du statut de critique à celui d'essayiste implique nécessairement un repositionnement dans l'institution littéraire. Jean Le Moyne aborde ce changement avec une bonne dose de prudence. Pour s'en convaincre, il suffit de reproduire les premiers mots de l'« Avertissement » : « Voici les pièces principales d'un témoignage donné petit à petit, ici et là, en plus de vingt ans. De moi-même, je n'aurais sans doute pas songé à les réunir en volume, tellement les circonstances m'avaient habitué à leur dispersion. Je remercie mes amis de la fraternelle intervention qui m'a décidé⁷⁶¹. » Dans ce court passage apparaissent quelques mots clés : « témoignage », « ne pas songer à réunir », « les circonstances », « habitué à la dispersion », « fraternelle intervention ». Tout indique que Jean Le Moyne est en quelque sorte un essayiste involontaire. Il ajoute quelques lignes plus bas : « plaise à Dieu que je n'aie jamais autre chose à dire⁷⁶²! » et il avoue, à l'intérieur du second essai du recueil, qu'il est « trop peu écrivain⁷⁶³ ». Modestie? Coquetterie d'auteur? Il est intéressant de noter que Le Moyne n'endosse pas aisément le statut de l'écrivain, ses nombreuses précautions signalent tout au moins un inconfort avec son inscription. L'auteur se réclame donc lui-même d'un positionnement accidentel dans les lettres québécoises.

⁷⁶¹ J. Le Moyne, « Avertissement », *CE*, p. 7.

⁷⁶² *Ibid.*

⁷⁶³ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 17.

Peu importe qu'elle soit de la main d'un essayiste pleinement assumé ou non, l'œuvre, elle, a été accueillie très favorablement par la grande majorité des critiques. Pour donner un aperçu de sa réception, il suffit de relire les propos de Gérard Pelletier, dans *Cité libre*, en février 1962 : « Je n'ai pas lu, de fort longtemps, un livre aussi vivant, aussi robuste, aussi riche en sève [...]. Avec *Convergences*, la certitude nous est donnée que nous possédons cet homme indispensable, cet écrivain nécessaire. Jean Le Moyne, plus que tout autre Canadien, me fait songer à un grand écrivain⁷⁶⁴. » Pelletier témoigne, par cette opinion, de l'intérêt que suscite ce livre non seulement sur le plan des idées, mais aussi sur celui de sa contribution à l'institution littéraire québécoise.

À la consécration des collègues s'ajoute une moisson plus qu'impressionnante de prix et de distinctions : Prix du Gouverneur général, Grand Lauréat du Prix du Jury des Lettres, Premier prix des concours littéraires de la province de Québec, Prix France-Canada. Dans les faits, Jean Le Moyne rafle avec ses essais toutes les récompenses majeures de l'année 1962⁷⁶⁵. Ainsi, les bases matérielles attestent la canonisation de l'œuvre de Le Moyne : elle a reçu la reconnaissance d'une large part de la critique de l'époque et la sanction officielle des prix. Si le passage du statut de journaliste à celui d'écrivain s'est accompagné de réticences plus ou moins importantes, le passage des articles à l'essai est marqué par un franc succès. Pourtant, aujourd'hui, plus de cinquante

⁷⁶⁴ G. Pelletier, « Jean Le Moyne : écrivain nécessaire », *Cité libre*, février 1962, p. 2.

⁷⁶⁵ Les prix littéraires d'importance sont au nombre de 8 entre 1940-1960 selon l'étude de Liette Gaudreau, (« Les prix littéraires québécois (1940-1960) », dans M. Lemire (dir.). *L'institution littéraire*, p. 172). À titre comparatif, Lucie Robert en recense 113 pour l'année 1983 (« L'institution littéraire », dans D. Lemieux (dir.). *Traité de la culture*, p. 357). Ces marques d'estime ont cependant peu d'impact sur le marché du livre. Liette Gaudreau en a fait l'analyse pour la période 1940-1960. Elle compare les instances de consécration canadiennes à celles de la France : « Les prix littéraires français possèdent un pouvoir de consécration beaucoup plus important que les prix québécois [...]. Pour ce qui est de la situation québécoise, tous les articles consultés s'entendent pour dire que les prix littéraires québécois possèdent peu ou pas du tout de pouvoir de consécration », p. 172-173.

ans après la publication de *Convergences*, Jean Le Moyne est tombé dans un anonymat presque total. La ferveur des premiers lecteurs de son recueil ne s'est pas transmise aux générations suivantes. Malgré toute l'estime accordée à son œuvre lors de sa parution en 1961, on peut dire que Jean Le Moyne est, depuis un certain temps, un essayiste en voie de disparition dans le paysage littéraire québécois.

Le dernier chapitre de cette thèse s'intéresse de plus près à *Convergences*, principale publication de son auteur, ainsi qu'à ses deux autres recueils : *Convergence. Essays from Quebec* (1966) et *Une parole véhémence* (1998). L'analyse des caractéristiques de leur organisation, de la réception critique et des ouvrages de référence permettra d'émettre des hypothèses sur la disparition progressive de Jean Le Moyne du paysage littéraire québécois. La dernière section du chapitre sera consacrée aux motifs de son refus de publier à partir des années 1970. Pour employer une analogie musicale qui ne serait pas sans déplaire au contrapuntiste, Le Moyne fera le choix de garder le tacet⁷⁶⁶ jusqu'à la fin de ses jours.

Le projet d'un recueil

En décembre 1961, date de la parution de *Convergences*, Jean Le Moyne a 48 ans. Il travaille à l'Office national du film depuis un peu plus de deux ans et participe, cette année-là, à quatre courts-métrages⁷⁶⁷. Il signe une chronique régulière dans le *Journal musical canadien* depuis quatre ans. Outre ses activités professionnelles, Le Moyne est

⁷⁶⁶ C'est-à-dire le silence dans une composition musicale.

⁷⁶⁷ Les années 1961 et 1964 comptent, avec quatre films, le plus grand nombre de projets auxquels Le Moyne a participé durant une année à l'ONF. Habituellement, on en compte un ou deux par an. Ainsi, en 1961, Le Moyne est chercheur pour les deux volets du documentaire *Les femmes parmi nous* de Jacques Bobet et il est scénariste des courts métrages *Alexis Ladouceur*, *métis* de Raymond Garceau ainsi que *Golden Gloves* de Gilles Groulx.

impliqué dans le Mouvement laïque de langue française, fondé au mois d'avril, où il occupe le poste de conseiller au comité consultatif. C'est en 1961 qu'il reçoit une bourse du Conseil des arts du Canada pour poursuivre des recherches sur les philosophes américains⁷⁶⁸ et séjourne, au cours de l'été, à Chicago, San Francisco et Los Angeles « résolu de se prêter à un dépaysement plus complet » et « d'habiter ces trois villes, de s'imprégner d'une réalité humaine⁷⁶⁹ ». Il s'agit, tout compte fait, d'une année bien remplie.

On devine qu'au premier rang des amis dont « la fraternelle intervention » a décidé Le Moyne à publier un recueil d'essais figure Claude Hurtubise qui a fondé l'année précédente la maison d'édition HMH en s'associant aux éditeurs français Mame et Hatier. Le tout premier livre de son catalogue imprimé au Canada écrit par un auteur canadien-français est *Convergences*, il est vendu en librairie pour la somme de trois dollars. L'impression initiale de 2000 exemplaires est épuisée en quelques semaines. Le texte sera réimprimé à de nombreuses reprises, si bien que le tirage atteindra en quelques années le nombre considérable de 25 000 copies⁷⁷⁰. Cette réelle popularité déjoue les prédictions des critiques, dont celle de la journaliste Solange Chaput-Rolland qui écrit en mars 1962, dans *Le magazine MacLean*, que malgré toute son admiration pour « l'universalité de pensée » et « la lucidité de [la] vision » de Le Moyne, elle « doute fort

⁷⁶⁸ Les seules traces de ce séjour américain se trouvent dans un article publié par Gilles Marcotte (« Les livres. Découverte de l'Amérique », *La Presse*, 16 septembre 1961, p. 6). On y apprend que « sa recherche passait principalement par la Nouvelle-Angleterre (James, Emerson, etc.) où il retrouvait des questions analogues à celles du Canada français. Celle, notamment, de l'insertion de l'héritage européen dans le paysage nord-américain. » Le philosophe William James, frère aîné de l'écrivain Henry auquel Le Moyne consacre un essai dans *Convergences*, développe une réflexion sur le pragmatisme, tandis que Ralph Waldo Emerson est à l'origine du mouvement transcendantaliste.

⁷⁶⁹ G. Marcotte, « Les livres. Découverte de l'Amérique », *La Presse*, 16 septembre 1961, p. 6.

⁷⁷⁰ S.A., « Notice d'inventaire », Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Claude Hurtubise, R644, p. iv.

que *Convergences* soit un best-seller sur le marché littéraire québécois. Les amateurs d'anticléricisme tonitruant, les agnostiques passionnés de confessions publiques, les anarchistes à barbes blondes et à espresso ne vont peut-être pas goûter le mysticisme de Jean Le Moyne⁷⁷¹. » *Convergences* est bel et bien un succès d'édition du début des années 1960 au Québec, certes moins spectaculaire que celui des *Insolences du frère Untel*, livre publié l'année précédente et vendu à plus de 100 000 exemplaires, mais tout de même fort respectable compte tenu de la perspective théologique qui est au cœur de la démarche de cet auteur.

Sa réussite s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, « tout enfin commence à changer⁷⁷² » dans la province selon Chaput-Rolland et les essayistes comme Le Moyne profitent d'un lectorat qui s'élargit. D'autre part, la réputation d'intellectuel catholique et de polémiste que s'est faite Le Moyne au cours des années précédentes a joué un rôle non négligeable dans l'intérêt que le milieu littéraire a accordé à la sortie de son livre. Jean Ménard, professeur de lettres de l'Université d'Ottawa, le souligne au début de sa critique de *Convergences* dans *Le Droit* : « Depuis quelques années, on entend dire un peu partout que Jean Le Moyne est le meilleur critique littéraire, voire le meilleur essayiste du Canada français⁷⁷³. » En outre, l'abondance des récompenses honorifiques, parmi lesquelles on compte le prix du Gouverneur général remporté deux mois à peine après la parution du recueil, contribue à maintenir son nom dans les pages littéraires des journaux, tout en lui donnant une visibilité qui dépasse les frontières de la province.

Délaissant une organisation chronologique, Le Moyne a opté pour un regroupement thématique en sept parties des 28 essais qui composent *Convergences*. L'index reste muet

⁷⁷¹ S. Chaput-Rolland, « Les livres », *Le magazine MacLean*, mars 1962, p. 57.

⁷⁷² *Ibid.*

⁷⁷³ J. Ménard, « *Convergences* de Le Moyne », *Le Droit*, 3 février 1962, p. 12.

sur le titre de ces parties, mais le lecteur peut en déduire la nature en considérant les points communs des textes regroupés : ainsi se succèdent les influences, l'histoire, la femme, la religion, la littérature, la musique classique et enfin une dernière section composée d'un seul essai, la « poésie et pensée en musique »⁷⁷⁴. Au départ, le manuscrit comportait un vingt-neuvième texte, « Science mystique », que Le Moyne avait publié dans *Le Canada* en 1944. Dans cet article, il jette un regard sur les traités spirituels de saint Jean de la Croix, un mystique espagnol de la Renaissance. Le Moyne considère cet auteur comme « le grand conscient de l'indicible, le grand savant [...] de l'absolu »⁷⁷⁵. Cet article devait clore la section sur la religion. Malgré qu'aux yeux de Le Moyne, le saint soit un modèle d'incarnation, car « ce que le théologien ou le directeur expose et explique, le saint l'a expérimenté dans sa chair et son esprit »⁷⁷⁶, il abandonne l'idée d'ajouter cet essai⁷⁷⁷.

⁷⁷⁴ Ces titres inventés correspondent à ceux de Laurent Mailhot (*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, p. 212) à l'exception de la seconde partie qu'il intitule « L'humanisme ». Anne Caumartin, quant à elle, la désigne par « La fraternité » (*Le discours culturel des essayistes québécois*, p. 67), tandis que Germain Lesage, o.m.i., utilise le terme « Position du monde » pour la qualifier (« *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1962, p. 342). Bien que ces options soient défendables, elles proposent une vision inégale des contenus des trois textes. La perspective historique, une voix mélodique plus fréquente chez Le Moyne, nous semble un meilleur choix pour rendre compte du lien entre les trois textes de cette section – histoire de la chrétienté (« La fraternité universelle »), histoire de l'humanité (« Jeunesse de l'homme », histoire du Canada français (« L'atmosphère religieuse au Canada français »).

⁷⁷⁵ J. Le Moyne, « Science mystique », *Le Canada*, 13 mars 1944, p. 5.

⁷⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷⁷ « Science mystique » apparaissait sur la liste d'essais d'un recueil projeté dans les années 1980 avec André Vanasse, collègue parlementaire. Dans une lettre à Claude Hurtubise, datée du mois de novembre 1981, Le Moyne l'élimine de nouveau en faisant le commentaire suivant : « N'avait pas été retenu pour *Convergences*. Je ne vois pas pourquoi Vanasse et moi l'avions repris pour *Convergences II*. Coupable complaisance. » J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24. Il sera question de ce projet de publication dans la dernière section de ce chapitre.

Exactement la moitié des essais a été rédigée moins de deux ans avant la parution, dix autres textes datent de la décennie 1950 et on n'en compte que quatre qui remontent aux années 1940⁷⁷⁸. Tous les essais ont déjà paru dans des journaux ou des revues, à l'exception de « Dialogue avec mon père », un inédit, qui ouvre le recueil. Dans sa sélection finale, Le Moyne fait une large part au *Journal musical canadien* (sept textes) dont les chroniques alimentent les deux dernières sections, ainsi qu'aux articles publiés dans la revue *Cité libre* (six textes)⁷⁷⁹ qui sont intégrés à quatre sections différentes.

Bon nombre de critiques se plaisent à souligner l'éclectisme de *Convergences* en insistant, par exemple, sur les vingt années qui séparent le premier du dernier essai, en évoquant « une série d'articles épars⁷⁸⁰ » ou encore « des thèmes [...] disparates⁷⁸¹ » et en faisant de Le Moyne « un homme multiple, un homme-orchestre⁷⁸² ». Ces remarques contribuent à faire de l'auteur un inclassable, un atypique. Les choix éditoriaux de Le Moyne disent pourtant tout le contraire, ils confèrent à ce recueil une véritable homogénéité en raison de sa composition organisée autour de sept sujets précis, de la concentration de temps et de lieux de publication qui accentue son caractère polémique et contemporain, sans oublier la fameuse considération théologique « qui fait l'unité du [...] recueil⁷⁸³ ».

⁷⁷⁸ La liste des essais est reproduite à l'Annexe 1.

⁷⁷⁹ Durant sa carrière, Jean Le Moyne a publié sept articles dans *Cité libre*. Il n'a laissé de côté pour la composition de *Convergences* que « La liberté académique » (janvier 1958), un court texte de trois pages où le point de vue de Le Moyne sur le caractère catholique des universités québécoises est confronté à celui du doyen de la faculté des sciences de l'Université Laval, Cyrias Ouellet, et à celui d'un étudiant, Jacques Norbert.

⁷⁸⁰ J. Hamelin, « *Convergences* de Jean Le Moyne, un livre capital », *Le Devoir*, 13 janvier 1962, p. 10.

⁷⁸¹ G. Lesage, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1962, p. 342.

⁷⁸² R. Duhamel, « Les *Convergences* de Jean Le Moyne », *La Patrie*, 4 février 1962, p. 17.

⁷⁸³ J. Le Moyne, « Avertissement », *CE*, p. 7.

Anne Caumartin propose une interprétation intéressante de la structure de *Convergences*. Elle considère que « le centre du recueil (tant au propre qu'au figuré) est la quatrième partie⁷⁸⁴ » qui porte sur la religion. Elle conçoit le recueil comme un diptyque qui s'articulerait autour de cette charnière :

[...] cette section peut être abordée comme l'axe autour duquel se referment comme en un livre les deux pans du recueil : les sections sur les origines culturelles, la fraternité et la femme constituant le premier dans lequel la culture se donne par le biais anthropologique, davantage incarnée, et un deuxième, proposant un portrait de la culture seconde, faite des commentaires sur les représentations qu'offrent la littérature et la musique. Deux champs, deux points de vue sur la culture, diamétralement opposés pourrait-on dire (l'un sur le vécu, l'autre sur les représentations), qui fournissent une vision unifiée du monde⁷⁸⁵.

De cette manière, le recueil présenterait non seulement intellectuellement mais aussi matériellement, par le biais de ces deux blocs de textes, une « rhétorique de la (ré)conciliation » qui procède au « gommage des dualités⁷⁸⁶ ». L'idée de l'inscription d'une complémentarité (le particulier et le collectif, le vécu et ses représentations, la nature et la culture) à l'intérieur de *Convergences* semble logique. Si les dénominateurs communs des différentes parties tendent à valider cette piste, le contenu des essais rend toutefois l'hypothèse moins probante. En effet, chez Le Moyne, le « biais anthropologique » et la « culture seconde » se côtoient dans chacun des textes. Que l'on soit au début ou à la fin du recueil, ces deux lignes mélodiques s'entrecroisent et se poursuivent inlassablement. Par exemple, la figure paternelle, évoquée dans les premiers essais, est indissociable des personnages et des œuvres littéraires, tandis que le souvenir d'une

⁷⁸⁴ A. Caumartin, *Le discours culturel des essayistes québécois* (1960-2000), p. 66.

⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 67-68.

⁷⁸⁶ *Ibid.*, p. 66.

audition désastreuse chez Rodolphe Plamondon se superpose, à la fin du recueil, aux découvertes esthétiques capitales qu'apporte la « Rencontre de Schubert ». On a constaté au second chapitre de la thèse qu'aucune mélodie ne dominait véritablement l'autre, d'ailleurs Le Moyne l'exprime lui-même avec clarté au début d'« Éléments et influences » : « J'envisage la très générale formation humaine plutôt que la particulière formation littéraire [...] je ne sépare absolument pas entre elles les sources, les pédagogies et les influences culturelles et naturelles⁷⁸⁷. » Au-delà de cette nuance d'interprétation, il faut retenir une idée importante que formule Anne Caumartin au sujet de l'aspect novateur de *Convergences*, à savoir qu'il « réside en une argumentation qui [...] articule, incarne l'idéal antidualiste qui se veut le nouvel horizon culturel du Canada français, et représente de fait un tournant significatif de la pensée sur la culture⁷⁸⁸. » Ici, Caumartin met bien en évidence la dimension performative du discours de Le Moyne qui incorpore l'idée dans l'écrit. Son recueil, dans sa substance même, est la parfaite illustration de l'antidualisme, exactement de la même manière que son écriture porte l'empreinte du contrepoint ou que ses choix de sujets reflètent son idéal identitaire multiculturel.

Selon Camille R. La Bossière, de l'Université d'Ottawa, le centre de *Convergences* se trouverait plutôt au milieu du volume et coïnciderait avec l'essai « Teilhard ou la réconciliation⁷⁸⁹ ». Il est vrai que ce quinzième texte est positionné exactement au milieu du livre, immédiatement après les textes sur la religion et au début de ceux qui portent sur la littérature⁷⁹⁰. Cette lecture de La Bossière attire l'attention sur le caractère central de la

⁷⁸⁷ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 17.

⁷⁸⁸ A. Caumartin, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, p. 60-61. L'auteur souligne.

⁷⁸⁹ C. La Bossière, « Of Unity and Equivocation : Jean Le Moyne's *Convergences* », *Essays on Canadian writing*, Summer 1979, p. 55.

⁷⁹⁰ Il est tout de même curieux que Le Moyne ait placé « Teilhard ou la réconciliation » dans la section portant sur la littérature plutôt que dans celle sur la religion qui reflète davantage son

philosophie moniste et optimiste du Père Teilhard dans la fabrication de *Convergences*. Tous les essais font, en effet, référence de manière plus ou moins évidente aux thèses du père jésuite sur « la totalité et l'unification des biens intérieurs et extérieurs⁷⁹¹ » par l'entremise de l'idée maîtresse de Le Moyne, celle de l'incarnation, qui fait en sorte qu'« en nous et en Jésus la matière elle-même du cosmos unique et continu est conviée au partage de l'Esprit⁷⁹² ». Le Moyne ne cache d'ailleurs pas la dette qu'il a envers Teilhard dans une entrevue accordée à Jean Keable le jour même du lancement du recueil. À une question posée par le journaliste sur le sens à donner à *Convergences*, Le Moyne répond : « J'ai l'impression de répondre à une attente... Les gens espèrent toujours et la venue du Père Teilhard de Chardin, pour moi en tout cas et pour beaucoup de monde, a apporté une solution satisfaisante. Teilhard de Chardin a apporté une réponse aux angoisses du terrible dualisme esprit et matière⁷⁹³. » En réaction aux théories du paléontologue exposées dans *Convergences*, Yves Thériault tient, en mars 1962, des propos qui éclairent le contexte : il considère que « parler ici de Teilhard de Chardin » est un geste « téméraire⁷⁹⁴ ». Thériault fait allusion à la réserve du milieu catholique à l'égard des assises évolutionnistes de la doctrine du père Teilhard qui a été présentée au premier chapitre de la thèse. Il n'est donc pas surprenant de constater que, malgré l'importance qu'accorde Le Moyne à la *coincidentia oppositorum* de Teilhard, relativement peu de contemporains s'y sont

contenu. La classification des essais est souple, pour ne pas dire floue, car plusieurs d'entre eux pourraient figurer dans plus d'une section.

⁷⁹¹ J. Le Moyne, « Jeunesse de l'homme », *CE*, p. 45.

⁷⁹² J. Le Moyne, « Année sainte, année ordinaire », *CE*, p. 134.

⁷⁹³ J. Keable, « Jean Le Moyne publie ses essais : *Convergences* », *La Presse*, 19 décembre 1961, p. 8.

⁷⁹⁴ Y. Thériault, « *Convergences* », *Le Nouveau Journal*, 5 mars 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]

montrés sensibles. D'ailleurs, on compte sur les doigts de la main les critiques universitaires qui en ont fait un objet de réflexion⁷⁹⁵.

Quant à la composition de *Convergences*, Jean Le Moyne nous fournit lui-même des informations grâce à une série de documents qu'il a rassemblés dans le cinquième volume du fonds d'archives à Ottawa. Outre le manuscrit original, on y trouve le contrat de publication avec la maison HMH, des coupures de presse, ainsi qu'un texte non daté qui porte le titre de « Notes d'introduction⁷⁹⁶ ». Cet autographe contient des renseignements sur la démarche éditoriale de Le Moyne. Bien qu'il ait éventuellement renoncé à joindre une introduction à son recueil, il lui avait réservé une place dans le manuscrit final⁷⁹⁷. Les notes de Le Moyne indiquent qu'il considère à un certain moment l'option d'utiliser le texte inédit « Dialogue avec mon père » comme introduction au recueil⁷⁹⁸; il choisira finalement de le placer au début de la première section sur les influences tout de suite après le bref « Avertissement ».

Le texte des notes d'introduction des archives comporte deux volets : tout d'abord une ébauche d'avant-propos d'une longueur de six pages, puis une série d'idées présentées en vrac sur quatre autres pages. Cet inachevé porte la trace de réflexions qui valent la peine d'être exposées un peu plus longuement. En commençant par la fin, on constate que les quatre pages de réflexion cherchent à cerner la constante qui unit les vingt-huit essais de *Convergences*. Le Moyne dégage un certain nombre de pistes : « transcendance », « sens communion », « liberté pensante », « le point de vue de la liberté », « les efforts de

⁷⁹⁵ Nous avons déjà mentionné que Camille La Bossière et Anne Caumartin font exception. On peut aussi ajouter, dans une mesure moindre, Patrick Imbert et Gilles Marcotte.

⁷⁹⁶ J. Le Moyne, *Convergences*, Notes d'introduction, *FJLM*, vol. 5, no 1.

⁷⁹⁷ J. Le Moyne, *Convergences*, manuscrit final (copie de l'imprimeur?), *FJLM*, vol. 5, no 4. La table des matières annonce un avant-propos et une « page d'introduction (à rédiger) ».

⁷⁹⁸ J. Le Moyne, *Convergences*, notes d'introduction, *FJLM*, vol. 5, no 1.

libération », « effort vers liberté », « effort vers transcendance », « témoignage ». Cette exploration éclaire l'œuvre de manière intéressante. L'insistance avec laquelle revient, dans ces pages, les notions de liberté et d'effort n'est pas sans rappeler le *conatus*, concept de l'*Éthique* de Spinoza, ouvrage que Le Moyne fréquente alors depuis cinq ans⁷⁹⁹ et auquel il fait allusion dans la seconde page de ces notes d'introduction⁸⁰⁰. Le livre de ce philosophe moniste, il n'est pas indifférent de le souligner, présente le *conatus* comme un mode d'affirmation qui tisse un lien étroit entre Dieu et l'homme à travers l'effort de persévérer dans son être⁸⁰¹. Si Le Moyne songe un moment à donner le titre « Dominantes⁸⁰² » à son recueil, il est clair que « Convergences » constitue un choix plus judicieux pour exprimer cet effort.

Quant à la première section des notes d'introduction, la première phrase donne l'impression au lecteur d'entrer dans les secrets de la confidence de Le Moyne : « Bien avant d'être occupé en pleine conscience à quoi ou à quoi que ce fût, je me suis senti préoccupé ». Le mot « préoccupation » apparaît à quatorze reprises dans les dix pages de notes, c'est dire toute l'importance qu'il accorde à cette idée. Quelle inquiétude accapare

⁷⁹⁹ Une entrée de son journal intime, datée du 3 mars 1956, y fait allusion : « Lente progression dans Spinoza. En toute humilité. Comment ne pas avoir honte de si mal discerner ce paysage intellectuel? » J. Le Moyne, *Fragments d'un journal intermittent*, *FJLM*, vol. 4, no 50.

⁸⁰⁰ Jean Le Moyne fait aussi allusion à Spinoza dans « Essais et influences » en évoquant « la substance unique et lisse » du philosophe qui a la « riche saveur d'être disponible à toute modalité. » *CE*, p. 19.

⁸⁰¹ On peut lire, par exemple, la proposition VI de la troisième partie de l'*Éthique* : « Les choses particulières [...] sont des modes, par lesquels les attributs de Dieu sont exprimés d'une façon certaine et déterminée; c'est-à-dire des choses qui expriment de façon certaine et déterminée la puissance de Dieu, par laquelle Dieu est et agit; et nulle chose n'a rien en soi de quoi elle puisse être détruite, autrement dit qui lui enlève l'existence; mais, au contraire, elle s'oppose à tout ce que peut lui enlever l'existence; par conséquent, autant qu'elle peut et qu'il est en elle, elle s'efforce de persévérer dans son être. » B. Spinoza, *Éthique*, Paris, Les Éditions Ivrea, 1993, p. 149.

⁸⁰² J. Le Moyne, *Convergences*, notes d'introduction, *FJLM*, vol. 5, no 1.

donc l'esprit de Le Moyne? Quel souci l'habite, semble-t-il, depuis la plus tendre enfance? En réalité, l'auteur nous lance sur une fausse piste. Sa préoccupation n'a rien à voir avec le sens commun du terme, Le Moyne lui substitue une autre signification en la définissant comme « absolue antécédence et prévenance » en lui et en décrivant ses effets, semblables à la sensation d'être « occupé, habité, possédé par quelque chose ou quelqu'un ». On reconnaît dans cette « pré-occupation », l'idée de l'incarnation qui prend, à travers cette désignation singulière, une forme personnelle et intime. L'expression qui s'en rapproche le plus dans *Convergences* est « Le journaliste et l'intérieure occupation⁸⁰³ », texte d'abord publié dans *Cité libre* en avril 1960. Cet article insiste sur le regard spirituel que doit poser le journaliste dans l'exercice de sa profession. Son intérieure occupation « n'est donc pas autre chose que l'expression et le travail d'un besoin d'identité maximum et de rapprochement, de personnalisation et d'unité [...], il s'agit de l'avancement de la communion voulue et résumée par le Christ⁸⁰⁴. » On peut remarquer, dans cette courte citation, l'emploi abondant de termes qui s'apparentent au *conatus* spinoziste : « travail », « besoin », « rapprochement », « avancement », « communion voulue ». Qu'elle porte le nom d'intérieure occupation ou encore celui de préoccupation, l'incarnation est à la fois une révélation et une responsabilité qui construit l'identité de Le Moyne. On remarque, particulièrement dans l'avant-propos, qu'il emploie le vocabulaire théologique de la grâce, du surnaturel de la présence de Dieu, en décrivant sa préoccupation comme « ce que j'ai le moins, ce que je n'ai pas du tout⁸⁰⁵. » Il termine l'avant-propos par une phrase qui montre le caractère inattendu de

⁸⁰³ J. Le Moyne, « Le journaliste et l'intérieure occupation », *CE*, p. 145-163.

⁸⁰⁴ *Ibid.*, p. 150.

⁸⁰⁵ J. Le Moyne, *Convergences*, notes d'introduction, *FJLM*, vol. 5, no 1. Le Moyne répète quelques pages plus loin une variante de cette formule : « Il s'agit – il s'agissait – de donner ce que je n'ai pas (c'est-à-dire préoccupation) ».

l'incarnation : « ma préoccupation m'est une constante surprise. Elle est la surprise permanente de ma vie ». Une note, quelques pages plus loin, reprend exactement la même idée, mais en l'associant cette fois au projet de *Convergences* : « Préoccupation : constante surprise de ma vie. Motif publication. »

Cet avant-propos, même s'il ne sera jamais publié, ne laisse aucun doute quant à la place centrale qu'accorde Le Moyne à la voix mélodique de l'incarnation dans son recueil. On peut établir un parallèle entre cette définition de l'incarnation et le nouveau statut d'écrivain de Le Moyne : dans l'Avertissement, l'essayiste insiste sur le côté accidentel de sa publication, alors que dans cet avant-propos inédit, l'incarnation est présentée comme un « reçu », un « donné ». Ce positionnement doublement involontaire contribue à l'effacement de l'auteur au profit du message qu'il veut livrer et des textes qui le portent. La dernière phrase des notes d'introduction appuie explicitement cette hypothèse tout en trahissant une ferveur que l'on pourrait qualifier de prophétique : « Qu'ai-je écrit, dit? J'ai nommé le Seigneur, j'ai prononcé le nom du Seigneur⁸⁰⁶ ». Pour des raisons qui ne sont pas précisées dans les archives, Jean Le Moyne renonce à publier cette introduction et réduit sa présentation aux treize lignes que constitue l'Avertissement.

La réception du recueil

Quelques semaines après sa publication, en janvier 1962, *Convergences* déclenche un petit scandale dans la ville de Québec. Des « bruits cancaniers, bien propres au pays

⁸⁰⁶ J. Le Moyne, *Convergences*, notes d'introduction, *FJLM*, vol. 5, no 1. Cette phrase rappelle celle de saint Paul dans la deuxième lettre à Timothée (2Tim 2.19) : « Cependant les solides fondations posées par Dieu tiennent bon, marquées du sceau de ces paroles : Le Seigneur connaît les siens, et : Qu'il évite l'iniquité, celui qui prononce le nom du Seigneur. »

du Québec⁸⁰⁷ », circulent au sujet de l'ouvrage. Dans son édition du 4 janvier, le quotidien montréalais *Le Nouveau Journal* rapporte les détails de cette mésaventure avec une certaine malice :

À Québec, on peut se procurer le dernier livre de Jean Le Moyne, *Convergences*, des essais, mais si on le cherche à la Librairie de l'Action Catholique ou à la Librairie Garneau, on ne l'obtiendra qu'en usant d'une certaine astuce, c'est-à-dire en demandant au libraire de le passer sous le comptoir. *Convergences* a été retiré des étagères de ces deux librairies, sur l'ordre du censeur auquel elles font appel habituellement, et que la rumeur désigne comme étant un haut personnage de l'Université Laval⁸⁰⁸.

La description de cette scène a des airs de parenté avec des pages du *Libraire* de Gérard Bessette, publié l'année précédente. Or le jour même de la publication de cet article, l'abbé Émile Bégin s'empresse de rédiger une lettre à Jean Le Moyne dans laquelle il précise que « la petite note parue dans *Le Nouveau Journal* n'est pas exacte. Les propos tenus à la librairie Garneau ont été défigurés⁸⁰⁹ ». Le zèle rectificatif de l'abbé se justifie d'une part par son appartenance, à l'instar du « haut personnage », au Grand Séminaire, mais aussi par son intention de « parler [du] livre dans la *Revue de l'Université Laval* », tout en étant « juste⁸¹⁰ » envers Le Moyne. Dans cette lettre, les reproches les plus graves sont formulés sous le mode interrogatif : « voudriez-vous m'expliquer votre présence dans ce bizarre mouvement qui n'est plus ce qu'il a été, qu'est-ce qu'il est? » Émile Bégin est incapable de nommer le MLF, mais il semble se

⁸⁰⁷ É. Bégin, ptre, Lettre à Jean Le Moyne, 4 janvier 1962, *FJLM*, vol. 5, no 8.

⁸⁰⁸ S.A. « À la conquête de l'alphabet », *Le Nouveau Journal*, 4 janvier 1962, p. 3.

⁸⁰⁹ É. Bégin, ptre, Lettre à Jean Le Moyne, 4 janvier 1962, *FJLM*, vol. 5, no 8.

⁸¹⁰ Cet article sera publié trois mois plus tard. É. Bégin, ptre, « *Convergences* », *Revue de l'Université Laval*, avril 1962, p. 756-758.

consoler en terminant la lettre par un cri du cœur : « Dieu merci, vous n'êtes pas séparatiste! »

Alors que l'ouvrage de Le Moyne retrouve discrètement sa place sur les tablettes des librairies de Québec vers la fin du mois de janvier, *Le Nouveau Journal* a pris le temps d'élargir son enquête :

Le livre *Convergences* [...] n'est pas traité avec un bonheur égal à travers le reste de la province. Alors que les librairies dépendant des Éditions Fides se gardent de l'offrir, les trois grandes librairies de Nicolet, Drummondville et Victoriaville le vendent ouvertement, suivant en cela les directives de S.E. Mgr Albertus Martin qui recommande, dans son diocèse de Nicolet, la diffusion des œuvres exposant un point de vue « laïque »⁸¹¹.

De toute évidence, la publication de *Convergences* et sa circulation ne laissent pas le clergé canadien-français indifférent. Le malaise, chez certains, est si grand qu'il conduit à des coups d'éclat. C'est ainsi qu'on peut lire dans *La Presse* du 23 novembre 1962 une lettre du viatorien Gustave Lamarche, membre de l'Académie canadienne-française et du jury des Concours littéraires du Québec. Il tient à faire connaître son opposition au premier prix accordé à Jean Le Moyne : « je juge nécessaire de rendre publique ma dissidence à propos de ce choix. J'ai refusé ma voix au livre en question parce que l'idéologie dont il s'inspire m'a paru, en plus d'un endroit, au plus haut point pernicieuse ; et en outre, parce que les interprétations historiques commandées par cette idéologie m'ont paru insoutenables devant les faits⁸¹². » Le père Lamarche résume en ces quelques lignes les principaux reproches que les membres du clergé adressent à Le Moyne, à savoir son adhésion à « l'idéologie pernicieuse » du MLF et sa lecture « historique » du rôle des

⁸¹¹ S.A. « À la conquête de l'alphabet », *Le Nouveau Journal*, 14 février 1962, p. 3.

⁸¹² G. Lamarche, c.s.v., « Dissidence à propos de *Convergences* », *La Presse*, 23 novembre 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]

hommes d'Église dans le conditionnement morbide de la société canadienne-française. Un certain nombre d'entre eux contre-attaqueront par le biais de critiques sévères de *Convergences*. On a déjà vu au quatrième chapitre de la thèse comment les textes polémiques sur Saint-Denys Garneau et sur l'atmosphère religieuse se sont attirés les foudres des représentants de l'Église et de certains commentateurs. Parmi ceux-ci, on peut rappeler les noms de René Dionne, s.j., dans la revue *Relations*, Paul Gay, c.s.sp., dans le journal *Le Droit*, Jean Genest, s.j., et Dominique Beaudin dans *L'Action nationale*, Romain Légaré, o.f.m., dans la revue *Culture*, en ajoutant celui de l'abbé Émile Bégin de Québec qui finit, quelques mois plus tard, par critiquer durement le recueil dans la *Revue de l'Université Laval* en affirmant que « Monsieur Le Moyne s'en prend avec rigueur et une superbe injustice à l'Église canadienne qu'il traite avec un mauvais goût complet⁸¹³ ».

Les positions anticléricales de Le Moyne n'indisposent pourtant pas tous les clercs. À l'instar de l'évêque du diocèse de Nicolet qui a autorisé la diffusion de *Convergences*, certains membres du clergé gardent la tête froide en lisant cette œuvre. C'est le cas du père Germain Lesage, o.m.i., du département de Sciences religieuses de l'Université d'Ottawa, qui encourage la lecture de *Convergences* qu'il interprète « comme le cri d'une génération d'intellectuels chrétiens en face de l'incompréhension. Non pas un cri de gamin, d'adolescent ou de révolté. Mais l'appel lucide, sûr, calme d'un vrai penseur et d'un croyant à toute épreuve⁸¹⁴. » Même opinion chez le père Émile Legault, c.s.c., homme de théâtre bien connu, qui croit que Jean Le Moyne « contribuera à débroussailler

⁸¹³ E. Bégin, ptre, « *Convergences* », *Revue de l'Université Laval*, avril 1962, p. 757.

⁸¹⁴ G. Lesage, o.m.i., « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1962, p. 345.

les sentiers », car « il est costaud⁸¹⁵ ». Il voit même en lui la « version canadienne » des Bernanos, Mauriac et Claudel. Dans les archives sont conservées des lettres écrites par un certain nombre de religieux qui apprécient véritablement la pensée de Le Moyne. On peut citer celle du père Geiger, o.p., professeur invité à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, qui voit dans le recueil *Convergences* « le travail d'un esprit d'une rare qualité, non pas optimiste au sens banal et quelque peu fatigant, mais accordé profondément et personnellement à tout ce que la vie, à tous ses plans, offre de positif, de tonifiant, chargé d'espérance pour tous ceux qui ont su briser leur petit univers limité⁸¹⁶. » Les lettres du jésuite Gaétan Daoust à Jean le Moyne témoignent d'un accueil encore plus favorable : « l'effort le plus lucide, peut-être, et le plus courageux qui ait été fait au Canada français pour exorciser notre "aliénation" religieuse [...]. Certaines pages, surtout, me retiennent : celles où vous vous référiez au dualisme manichéen agnostique comme à la cause de nos malaises. Il y a là, me semble-t-il, une observation décisive et que je souhaiterais vous entendre développer⁸¹⁷. » Les nombreux échanges épistolaires entre Le Moyne et Daoust, étalés sur une période de trois ans, montrent le questionnement profond du jésuite qui fait alors des études en Europe⁸¹⁸.

L'opinion des hommes d'Église sur *Convergences* pèse en réalité peu sur l'ensemble des critiques qui ont réagi à la publication de l'ouvrage. On compte un peu plus de 45 articles, publiés entre janvier 1962 et janvier 1963, qui s'intéressent au recueil de Le Moyne. La réaction, dans l'ensemble, est positive. Pour Jacques Pelletier, il s'agit

⁸¹⁵ E. Legault, c.s.c., « Benoîtement... fourni », *La Presse*, samedi 24 mars 1962, [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]

⁸¹⁶ L.B. Geiger, o.p., Lettre à Jean Le Moyne, 3 avril 1964, *FJLM*, vol. 1, no 34.

⁸¹⁷ G. Daoust, s.j., Lettre à Jean Le Moyne, 6 janvier 1962, *FJLM*, vol. 2, no 4.

⁸¹⁸ Il sera détenteur d'un doctorat en théologie et un autre en philosophie. À son retour au Canada, en 1965, Gaétan Daoust quitte la Compagnie de Jésus à l'âge de 36 ans après y avoir passé seize années.

d'une « critique de reconnaissance » sans véritable substance, où les auteurs se contentent « de signaler ce que l'on considère comme un événement : la publication d'un essai libre⁸¹⁹. » On peut, encore une fois, noter la sévérité de Pelletier à l'égard des admirateurs Le Moyne dont il modère les jugements en les associant aux « cadres finalement assez limités du réformisme libéral⁸²⁰ ». Pelletier éprouve tellement de difficulté à reconnaître du positif chez Le Moyne que la section de son article intitulée « L'accueil critique : une célébration » est paradoxalement presque entièrement consacrée aux détracteurs de l'essayiste.

Par ailleurs, Pelletier a raison d'associer la publication de *Convergences* à un « événement », car c'est une idée qui ressort fortement du corpus de la réception du recueil. Le critique Jean Hamelin, du *Devoir*, est convaincu que « c'est infiniment plus qu'un écrivain que nous avons ici, mais ce que nous cherchions, tous tant que nous sommes, c'est-à-dire un maître à penser qui fût, au-delà de la mêlée⁸²¹ ». C'est Yves Thériault qui remporte la palme du panégyrique avec cette déclaration : « dans toute la littérature canadienne, depuis les sources jusqu'à nos jours, il ne se serait écrit que ce livre, et nous pourrions survivre à jamais⁸²². »

À divers degrés, on voit que les commentateurs associent *Convergences* à des superlatifs et situent l'auteur au sommet de la littérature locale. À quoi tient cette estime? Pour revenir encore une fois à Jacques Pelletier, l'explication se trouve dans son statut d'« essai libre », sans qu'il définisse précisément ce qu'il entend par cette expression.

⁸¹⁹ J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, printemps 1993, p. 573.

⁸²⁰ *Ibid.*

⁸²¹ J. Hamelin, « Un livre capital : *Convergences* de Jean Le Moyne », *Le Devoir*, 13 janvier 1962, p. 10.

⁸²² Y. Thériault, « *Convergences* », *Le Nouveau Journal*, 5 mars 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]

Une analyse plus attentive des textes de réception fait ressortir certaines caractéristiques dominantes du recueil. Trois éléments se détachent du vaste ensemble des opinions formulées : un style d'écriture original (« à l'image de la pensée, gonflée, boursouflée, et les idées comme des muscles y soulèvent la peau des mots⁸²³ »), une pensée forte et « virile⁸²⁴ » et une vaste culture théologique et culturelle qui fait de Le Moyne un laïc « redoutable⁸²⁵ ». Au-delà des qualités intrinsèques du recueil, un grand nombre de critiques soulignent son apport au discours religieux ambiant en le renouvelant : « l'espoir d'en sortir de notre marasme⁸²⁶ », « coups de boutoir dans nos conformismes⁸²⁷ », « un peu d'eau dans ce désert⁸²⁸ », « une bouffée d'air frais religieux⁸²⁹ ». Ainsi, on peut avancer que c'est la perspective théologique qui fait de *Convergences* un « essai libre », tel que le suggère Jacques Pelletier.

⁸²³ J. Paré, « *Convergences*, essais par Jean Le Moyne. Voulez-vous penser avec moâ? », *Le Nouveau Journal*, 24 février 1962, p. III.

⁸²⁴ Cette épithète, qui renvoie à une curieuse hypothèse de différenciation sexuée de la pensée, n'est pas sans rappeler la distinction faite par Le Moyne entre les compositions musicales féminines et masculines exposée au troisième chapitre de la thèse. On se rappellera aussi que Michèle Lalonde qualifiait Le Moyne d'« essayiste à la plume virile ». L'épithète « viril » est très présente dans les comptes rendus de lecture de *Convergences*, par exemple, chez Jean Hamelin « pensée chrétienne, religieuse, virile », (« Un livre capital : *Convergences* de Jean Le Moyne », *Le Devoir*, 13 janvier 1962, p. 10), chez André Belleau « emportement viril et somptueux », (« Si l'essentiel m'était conté... », *Liberté*, mars 1962, p. 188), chez Jacques Tardif « pensée virile de Jean Le Moyne » (« *Convergences* de Jean Le Moyne », *Le Quartier latin*, 27 mars 1962, p. 8.), ou encore chez Solange Chaput-Rolland qui « insiste sur le mot virilité » en parlant de son esprit religieux, (« Trois hommes, trois mentalités, un milieu », *Le Nouveau Journal*, 15 février 1962, p.23).

⁸²⁵ D. Beaudin, « *Convergences* et divergences », *L'Action nationale*, avril 1962, p. 711.

⁸²⁶ S. Chaput-Rolland, « Trois hommes, trois mentalités, un milieu », *Le Nouveau Journal*, 15 février 1962, p. 23.

⁸²⁷ P.-E. Roy, « Jean Le Moyne : *Convergences* », *Revue mensuelle de bibliographie*, mars 1962, p. 203.

⁸²⁸ A. Belleau, « Si l'essentiel m'était conté... », *Liberté*, mars 1962, p. 189.

⁸²⁹ L. Bergeron, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Livres et auteurs canadiens*, 1961, p. 44.

À travers les articles de réception recensés, on constate que douze des vingt-huit essais du recueil font l'objet d'une mention de la part des journalistes, ce qui représente une bonne proportion des textes. La plupart reçoivent les éloges des commentateurs qui soulignent la vaste érudition biblique et littéraire de Le Moyne, mais un certain nombre fait naître des divergences. Au premier rang figurent sans surprise les textes polémiques sur Saint-Denys Garneau et sur l'atmosphère religieuse. La dénonciation du dualisme et du cléricisme, « les deux grands stigmates des Canadiens français⁸³⁰ » ne passe pas inaperçue aux yeux des critiques. Tous les articles du corpus de réception y font allusion plus ou moins directement. Germain Lesage, o.m.i, croit même que Le Moyne a développé une véritable « phobie⁸³¹ » du dualisme. Comme on l'a vu au quatrième chapitre de la thèse, les commentateurs, bien qu'ils soient plus nombreux à applaudir Le Moyne, sont partagés entre approbation et protestation. Or ce sont les essais sur la femme qui viennent au second rang des divergences. Ils provoquent des réactions contrastées : par exemple, Solange Chaput-Rolland salue l'« attention spéciale, intelligente et compréhensive à la femme⁸³² », tandis que Julia Richer emploie le mot « misanthropie » pour désigner ce qu'elle perçoit comme une « charge sans cause apparente⁸³³ » à l'égard de la femme. D'autres commentateurs reprochent à Le Moyne son manque de nuance dans l'analyse littéraire des personnages féminins de la littérature canadienne-française qui sont, à ses yeux, « toutes pareilles et sans mystère sous leurs déguisements de temps, de lieux, de

⁸³⁰ R. Légaré, o.f.m., « Jean Le Moyne : *Convergences* » *Culture*, 1962, p. 197.

⁸³¹ G. Lesage, o.m.i, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1962, p. 342.

⁸³² S. Chaput-Rolland, « Les livres », *Le magazine MacLean*, mars 1962, p. 57.

⁸³³ Le mot « misanthropie » prête à confusion dans ce contexte. Il est possible que Julia Richer ait plutôt voulu parler de misogynie. J. Richer, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Notre temps*, 27 janvier 1962, p. 5

classe⁸³⁴ », parce qu'elles se conforment au « mythe » de la mère canadienne-française. Le père Paul Gay, c.s.sp., exprime un vif désaccord avec ce « jugement tellement sévère qu'il en est injuste⁸³⁵ ». Il brandit les contre-exemples de mères « inoubliables » comme Luzina et Rose-Anna, tirées des œuvres de Gabrielle Roy. Il est vrai que Le Moyne n'a jamais commenté ni même fait allusion à l'œuvre de la romancière franco-manitobaine qui a pourtant commencé à publier en 1945. Il est permis de croire que ces mères, aussi inoubliables soient-elles, ne seraient pas moins épargnées que les autres par le jugement de Le Moyne, car elles aussi correspondent par plus d'un trait à l'archétype qu'il réproouve, à savoir la femme « environnée de fécondité, [...] nourrissante, [qui] travaille, en l'absence de l'homme. La mère comble ce vide, la mère assure l'unité de l'ensemble, la mère suffit à tout⁸³⁶. » Les divergences exprimées par les commentateurs au sujet des essais qui portent sur la femme reflètent bien l'ambiguïté de cette voix mélodique, telle qu'elle a été analysée au troisième chapitre de la thèse. Bien que Le Moyne, à certains égards, propose des idées qui se veulent modernes et progressistes, son ancrage religieux les maintient solidement dans le passé. Ce tiraillement est visible jusque dans la réception critique du recueil.

Fait à noter, même si très peu de journalistes ont relevé l'influence de la pensée totalisante de Teilhard de Chardin sur les essais de Le Moyne et même si pratiquement aucun d'eux ne souligne l'importance de l'incarnation dans sa pensée⁸³⁷, plusieurs d'entre eux

⁸³⁴ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 103.

⁸³⁵ P. Gay, c.p.sp., « L'amour et ses chimères », *Le Droit*, 1^{er} septembre 1962, p. 16.

⁸³⁶ J. Le Moyne, « La femme dans la civilisation canadienne-française », *CE*, p. 71.

⁸³⁷ Parmi les 45 critiques du corpus de réception, seuls Germain Lesage et André Belleau mentionnent l'idée d'incarnation, pourtant capitale chez Le Moyne. (« Une pensée incarnée dans le concret, dans l'histoire ou dans l'exemple », G. Lesage, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1962, p. 343. « La pensée de Jean Le Moyne, à la faveur de riches et amples variations, finit toujours par empoigner solidement – c'est le mot – deux ou trois

ont tout de même salué la réussite de *Convergences* en des termes s'en approchant. Monique Bosco affirme qu'« il s'agit de découvrir "le livre", celui qui, enfin, aura su mettre en forme tout "le" Canada français⁸³⁸. » Gérard Pelletier insiste à son tour sur la notion de totalité : « Ce livre constitue avant tout un extraordinaire témoignage, une éclatante démonstration, comme quoi une pensée religieuse fortement enracinée dans la foi peut assumer en profondeur toute la réalité d'aujourd'hui⁸³⁹. » Enfin, Paul-Émile Roy, malgré une critique plus tiède, signale le rôle unificateur que joue la considération théologique dans le recueil : « Sa foi ne l'arrache pas au monde, elle lui permet au contraire de l'embrasser dans sa totalité. Pour lui, tous nos moyens de connaissance se répondent, se complètent, s'éclairent réciproquement. Il n'y a d'appréhension satisfaisante du réel que par le concours de toutes les disciplines⁸⁴⁰. » Il est important ici de souligner que le discours critique des années 1960 ne réduit pas Le Moyne à sa dénonciation de l'hérésie du dualisme. Bien que les particularités de son esthétique spiritualiste ne soient pas mises en évidence, plusieurs journalistes en saisissent la substance.

Pour toutes ces raisons, on ne peut affirmer que l'accueil critique de *Convergences* soit, en effet, exclusivement une célébration. À l'hostilité compréhensible du clergé s'ajoutent les opinions contrastées des commentateurs sur un certain nombre de sujets. Pour Jean Ménard, c'est là la marque d'un véritable penseur, car « un livre comme *Convergences* suscite des divergences sans que le dialogue en souffre⁸⁴¹ ». Le statut particu-

réalités essentielles : que la condition humaine, c'est l'incarnation... », A. Belleau, « Si l'essentiel m'était conté... », *Liberté*, mars 1962, p. 188.)

⁸³⁸ M. Bosco, « Les arts et les autres : dans le désert de nos œuvres littéraires une oasis : Jean Le Moyne », *Le magazine MacLean*, janvier 1963, p. 48.

⁸³⁹ G. Pelletier, « Jean Le Moyne : écrivain nécessaire », *Cité libre*, février 1962, p.2.

⁸⁴⁰ P.-É. Roy, « Jean Le Moyne : *Convergences* », *Lectures. Revue mensuelle de bibliographie*, p.202.

⁸⁴¹ J. Ménard, « *Convergences* de Le Moyne », *Le Droit*, 3 février 1962, p. 12.

lier de cet ouvrage repose sur un ensemble de paradoxes : le recueil qui jette « un regard neuf » sur la société canadienne-française est constitué en partie de textes publiés depuis longtemps; il est écrit par un journaliste-essayiste qui rejette frileusement son inscription institutionnelle; ses idées phares (l'incarnation, la théosphère du père Teilhard) ne retiennent l'attention de pratiquement personne; il est couvert de récompenses et tombe ensuite pratiquement dans l'oubli.

Malgré la présence de ces paradoxes, l'œuvre de Le Moyne fait l'objet d'une canonication particulièrement rapide qui se confirmera dans les années qui suivent. En raison de sa double réputation d'intellectuel catholique et de polémiste, Le Moyne devient « un maître à penser⁸⁴² » incontournable dont on sollicite l'avis dans toutes sortes de circonstances : questionnaire sur la souveraineté⁸⁴³, opinion sur l'Église et la synagogue⁸⁴⁴, texte pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme⁸⁴⁵, etc. Du côté anglophone, on le considère même comme « le premier philosophe canadien⁸⁴⁶ ». Il est d'ailleurs intéressant de compléter le portrait de la réception critique de *Convergences* en examinant les réactions du milieu canadien-anglais qui offrent un éclairage différent sur l'œuvre et en retraçant les étapes qui ont mené à la traduction du recueil, qui porte le titre de *Convergence* (au singulier), publié en 1966 aux éditions Ryerson Press à Toronto.

⁸⁴² J. Hamelin, « *Convergences* de Jean Le Moyne, un livre capital », *Le Devoir*, 13 janvier 1962, p. 10.

⁸⁴³ J. Le Moyne, « Témoignages », *Liberté*, mars 1962, p. 170-171.

⁸⁴⁴ J. Le Moyne, « L'Église et la synagogue », *Bulletin du Cercle juif*, février 1964, p. 1.

⁸⁴⁵ J. Le Moyne, « Avant-propos », dans Sandra Gwyn, *La femme canadienne et les arts; monographie basée sur des études de Nathan Cohen*, Études préparées pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa, Informations Canada, 1971, p. i-iv.

⁸⁴⁶ « Le Moyne looks like the first philosopher Canada has produced », C. Haworth, Lettre à John Webster Grant, 20 février 1962, *FJLM*, vol. 1, no 37.

La réception anglophone

Le lecteur n'a pas à s'avancer bien loin dans la lecture de *Convergences* avant de tomber sur les premières références anglaises. À la page 20, dans la liste de ses « influences », Le Moyne rend hommage à Charles Dickens, « un énorme abondant », James Boswell, préférable « aux moralistes français, salonnards constipés et jamais ivres » et Henry James, homme du « voisinage métaphysique⁸⁴⁷ ». Au total, cinq essais du recueil sont consacrés à « la donnée anglo-saxonne », où domine une réflexion sur « notre originalité nord-américaine⁸⁴⁸ » : il s'agit de « Lectures anglaises », « Henry James », « Fitzgerald », « Les frères Marx » et « Rencontre des Spirituals ». D'emblée, la critique anglophone attache de l'importance au regard que pose Le Moyne sur ces références culturelles, comme en témoigne William Tetley de la *Gazette* qui apprécie, dès 1962, la grâce et l'autorité des « profondes analyses⁸⁴⁹ » qu'il développe sur les œuvres littéraires américaines. En comparaison avec l'abondante réception francophone, on peut dire que le recueil est passé à peu près inaperçu dans le milieu anglophone, car, outre l'article de Tetley, on ne compte que trois autres comptes rendus de *Convergences*⁸⁵⁰ dans le dossier des coupures de presse répertoriées par Le Moyne dans ses archives. Parmi ces articles, celui de Philip Surrey du *Montreal Star* se distingue parce qu'il met en

⁸⁴⁷ J. Le Moyne, « Éléments et influences », *CE*, p. 21.

⁸⁴⁸ J. Le Moyne, « Henry James et *Les ambassadeurs* », *CE*, p. 211.

⁸⁴⁹ « Mr. Le Moyne appears to be influenced by English literature, a subject on which he writes with grace and authority, and his essays on Henry James and Scott Fitzgerald, for example, are profound analyses. » W. Tetley, « Of Many Things. *Convergences* by Jean Le Moyne », *Montreal Gazette*, 17 mars 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]

⁸⁵⁰ J. Le Moyne, *Convergences*, correspondance, *FJLM*, vol. 5, no 12 et 13. On y découvre les articles suivants : V. Leathers, « Essays in French », *Winnipeg Free Press*, 1 April 1962; P. Surrey, « Le Moyne's Articles and Essays. Fine Mosaic of French Canada », *Montreal Star*, 3 February 1962; et une dépêche de la Presse canadienne, S.A., « Jean Le Moyne Soars Into Top Rank Writers », *Canadian Press clipping service*, 27 February 1962.

évidence une dimension de l'œuvre qui contribuera fortement à l'intérêt de sa traduction, à savoir le témoignage d'un intellectuel canadien-français sur sa société⁸⁵¹.

Dans le dossier de la correspondance relative à *Convergences*, Jean Le Moyne a conservé une lettre qu'a fait parvenir, en février 1962, Colin Haworth, un illustrateur montréalais, à l'éditeur de Ryerson Press, John Webster Grant. Haworth y présente Le Moyne comme l'étoile montante de la littérature canadienne-française. Il invite l'éditeur torontois à songer à la traduction de son recueil⁸⁵². John Grant, historien de l'Église et pasteur de l'Église unie, s'attache personnellement à ce projet. La correspondance entre Grant et Claude Hurtubise révèle que l'éditeur torontois, au fil des ans, a dû faire preuve de détermination pour arriver à ses fins. Il signale à Hurtubise les premières difficultés qu'il rencontre dès le mois de juin 1962 : son comité éditorial doute qu'il y ait une demande suffisante du côté anglophone, rendant improbable la rentabilité commerciale de la publication. En outre, on considère que bon nombre d'essais de *Convergences* présentent un intérêt trop circonstanciel ou local et qu'il faudrait par conséquent les remplacer, pour la version anglaise, par de nouveaux articles⁸⁵³. John Grant refuse de lâcher prise : il soumet le recueil à une maison d'édition britannique en janvier 1963 qui

⁸⁵¹ « A fascinating and stimulating book : fascinating because of the glimpse of the true inner life of a people who are, at best, but dimly perceived by the rest of us », P. Surrey, « Le Moyne's Articles and Essays. Fine Mosaic of French Canada », *Montreal Star*, 3 February 1962, p. 7.

⁸⁵² « The current rising star is that of Jean Le Moyne [...] Also worth pondering is whether or not Ryerson might be interested in producing an English edition of LM's attention-getting book. As a philosophical document it is likely not going to set any one week best seller records but it is interesting that the French publishers who considered it mainly as a prestige item already planning for their second run. », C. Haworth, Lettre à John Webster Grant, 20 février 1962, *FJLM*, vol. 1, no 37.

⁸⁵³ « Although I am personally extremely taken with *Convergences* by Jean Le Moyne, I cannot convince many people that there will be sufficient demand in English Canada to enable us to pay our way. A great part of the difficulty is that in our opinion interest is heavily concentrated in a relatively small number of articles, while many others are too occasional or too local in interest to carry themselves. », J. Grant, Lettre à Claude Hurtubise, 15 juin 1962, *FJLM*, vol. 1, no 59.

n'y donne pas suite, il revient à la charge chez Ryerson et finit par arracher le consentement de son comité éditorial en mars⁸⁵⁴. L'année suivante, le Conseil des arts du Canada financera la traduction de *Convergences* en accordant une bourse à Philip Stratford, traducteur et professeur au Département d'études anglaises de l'Université de Montréal. Ce dernier, à l'invitation de Naïm Kattan, traduit d'abord trois essais pour *The Tamarack Review*, une publication littéraire canadienne-anglaise, à savoir « Universal Fraternity », « Meeting Bach » et « Woman and French-Canadian Literature⁸⁵⁵ ». Le Moyne réagit positivement à ces nouvelles versions qui, à son avis, « dilatent l'original » et lui donnent « un accroissement de charge positive⁸⁵⁶ ». D'ailleurs, le travail de Stratford ne lui est pas étranger, car il a lui-même commencé sa carrière à titre de traducteur au service des nouvelles du journal *La Presse* en 1941. En fin de compte, il aura fallu attendre cinq années après la publication chez Hurtubise HMH pour que paraisse *Convergence. Essays from Quebec* chez Ryerson Press à l'automne 1966.

Malgré le succès qu'a remporté l'édition française, Jean Le Moyne montre de la réticence, encore une fois, à assumer ce nouveau positionnement dans l'institution littéraire canadienne. Il confie à Philip Stratford quelques mois avant la publication : « Je crois, j'ose croire, que je m'en tire. Si je ne le croyais pas, je ne consentirais pas à comparaître en anglais⁸⁵⁷... » On voit ressurgir, dans cet aveu, le complexe de « l'essayiste involontaire » et ce, particulièrement à travers les verbes qu'il choisit (croire, oser, s'en tirer,

⁸⁵⁴ J. Grant, Lettre à Claude Hurtubise, 28 janvier 1963 et Lettre à Claude Hurtubise, 22 mars 1963, *FJLM*, vol. 1, no 59.

⁸⁵⁵ J. Le Moyne, « Three Essays », trans. by Philip Stratford, *The Tamarack Review*, 1964, p. 17-29.

⁸⁵⁶ J. Le Moyne, Lettre à Philip Stratford, 26 octobre 1964, *FJLM*, vol. 1, no 80.

⁸⁵⁷ J. Le Moyne, Lettre à Philip Stratford, 31 janvier 1966, *FJLM*, vol. 1, no 80.

consentir, comparaître). Sa dernière expression, « comparaître en anglais », en dit long sur l'inconfort que lui procure cette nouvelle inscription.

Or la version anglaise se distingue de l'originale à plus d'un égard, à commencer par la présence d'un avant-propos de Le Moyne, rédigé en 1966. Il expose d'abord la perspective théologale, tout comme dans l'« Avertissement » initial, et ajoute ensuite des remarques sur la Révolution tranquille, qu'il qualifie d'« extraordinaire mouvement de libération⁸⁵⁸ ». Le Moyne considère que les changements qu'il observe n'invalident aucunement le diagnostic posé dans ses essais quant à l'emprise du clergé sur la société canadienne-française : pour lui, les bouleversements sociaux qui se déroulent au Québec en sont une preuve supplémentaire⁸⁵⁹.

Si l'on considère les essais qui composent le nouveau recueil, on constate que la table des matières, qui comportait vingt-huit textes en 1961, en compte vingt-sept en 1966, mais ils ne sont pas tout à fait les mêmes : quatre articles ont disparu, jugés de moindre intérêt pour le lectorat anglophone, « Poésie et pensée en musique », « Un prophète sans titres », « Univers de Jouhandeau », « Année sainte, année ordinaire », tandis que les traductions de trois articles récents ont été ajoutées, « Samuel Pickwick, Esq. » (1962), « François Rabelais, O.F.M., M.D. » (1962) et « The Unanimous Day » (1964).

Le contenu des parties a aussi été remanié en fonction de l'ajout de ces textes⁸⁶⁰. Dans l'ensemble, le recueil anglais respecte la division des sections et l'ordre des essais à

⁸⁵⁸ « Since I wrote these modest essays, much has changed in Quebec. So much, indeed, that the existence of the whole country is being thrown into question. An extraordinary movement of liberation is on, and our behaviour is already healthier than it ever was. » J. Le Moyne, « Foreword », *Convergence. Essays from Quebec*, p. vi.

⁸⁵⁹ *Ibid.* « I do not [...] feel any compulsion to change the essence of my diagnosis. The spiritual forces that conditioned French Canadians to become what they were ten, twenty or thirty years ago still validly explain, directly or dialectically, their present state. »

⁸⁶⁰ John Grant aurait aimé apporter des changements plus drastiques : à l'instar de l'édition de 1961, il suggérerait que le recueil s'ouvre avec les trois mêmes textes sur les influences, mais, par la suite, il proposait de nouveaux regroupements d'essais associés au milieu, à la littérature, à la

l'exception de la section sur les rencontres musicales qui se termine avec « Meeting Bach », un choix logique, compte tenu de l'importance de ce compositeur aux yeux de Jean Le Moyne.

Bien que la composition repose essentiellement sur les mêmes éléments mélodiques, ce nouvel agencement et ces ajouts donnent une tonalité différente au recueil, comme si la fugue était jouée sur un autre tempo. Parmi les changements les plus significatifs, on peut retenir le changement de titre. Le passage du mot « Convergences » du pluriel au singulier s'explique sans doute par les conventions de la langue anglaise qui prescrivent le singulier dans l'usage des substantifs collectifs abstraits (*mass nouns*), mais ce choix impose un glissement de l'idée de pluralité vers celle d'une unité à l'intérieur du recueil, ce qui trahit les fondements de l'esthétique spiritualiste de l'auteur. D'autre part, Patrick Guay attire l'attention, dans son analyse du paratexte de l'édition anglaise, sur l'ajout du sous-titre « *Essays from Quebec* » : « Stratford y voit plus qu'une marque de provenance; ces essais "from Quebec" portent en effet presque toujours *sur* le Québec (are nearly always implicitly "about" Quebec). [...] Cela est une affirmation pour le moins paradoxale, compte tenu de l'insistance avec laquelle Le Moyne revendiquait l'universalité plutôt que la "parenté" québécoise⁸⁶¹. » Ces altérations éditoriales ne sont pas anodines, elles tendent à rediriger le discours de Le Moyne et à le confiner à l'intérieur des frontières étroites de son appartenance catholique canadienne-française qu'il réfute en affir-

musique classique, aux sujets d'actualité et, enfin, à la théologie. « We begin, as before, with formative influences, then pass to the general milieu and to writers and musicians who had some importance for the author. Finally we give his own positive opinions on current topics and on theology – the last introduced with an account of his master Teilhard de Chardin. », J. Grant, Lettre à Earle Toppings, 2 mai 1966, *FJLM*, vol. 1, no 80. La liste des essais du recueil est reproduite à l'Annexe 1.

⁸⁶¹ P. Guay, « *Convergences* (1961) et *Convergence* (1966) de Jean Le Moyne », dans François Dumont (dir.), *La pensée composée. Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, p. 110-111.

mant dans son avant-propos que c'est à titre de Nord Américain qu'il préfère se désigner⁸⁶². Elles témoignent, par le fait même, de l'échec de la transmission de son optique totalisante.

Bien que non désiré par le principal intéressé, ce statut de « porte-parole du Québec » domine le discours de la réception critique de la traduction anglaise de *Convergences*. Déjà, un an avant sa parution, le critique Jean Marcel lançait un appel emphatique pour mettre fin à ce projet insensé en décrivant le « spectacle bien minable et surtout bien faux » que les essais de Le Moyne donnent de la province :

[...] c'est lui précisément qui ira nous interpréter auprès des « Canadiens ». Jamais la méconnaissance, le mépris à l'égard d'un peuple n'est allé aussi loin que dans ce livre. [...] Au nom donc de la réussite du biculturalisme et du bilinguisme [...] il faut exiger que le ministère des Affaires culturelles intervienne sans tarder et interdise la traduction de ce qui pourrait bien servir de pamphlet contre le peuple du Québec⁸⁶³.

François Hertel n'est pas moins virulent à l'égard de l'ouvrage dans un article qu'il a publié dans le *Queen's Quarterly*. Il accueille la traduction de cet ouvrage de « pseudo-philosophie » rempli de « truismes » avec le plus grand mépris, insistant au passage sur l'écriture « prétentieuse⁸⁶⁴ » de son auteur. Pour leur part, les critiques anglophones tiennent un discours plus nuancé, mais ils prennent bien soin de garder une bonne dis-

⁸⁶² J. Le Moyne, « Foreword », *Convergence. Essays from Quebec*, p. vii. « All things considered, it is mainly as a North American that I understand myself. For the time being the field of my liberty and unity has at least the scope of a continent. »

⁸⁶³ J. Marcel, « Sur la traduction en anglais de *Convergences* de Jean Le Moyne », *L'Action nationale*, mai 1965, p. 936.

⁸⁶⁴ « Unfortunately, a certain group of my fellow French-speaking Canadians are attracted to pseudo-philosophy [...] so I was not too surprised at the success of *Convergences* when it appeared in French. [...] No one should be asked to wade through this mass of truisms disguised in the most pretentious language. » F. Hertel, « *Convergence. Essays from Quebec* », *Queen's Quarterly*, summer 1967, p. 342.

tance avec ce qu'ils considèrent comme un règlement de compte entre francophones au sujet de leur héritage culturel. Par exemple, Ronald Bates considère que Le Moyne administre, à travers ses essais, rien de moins qu'un « traitement choc pour le Québec⁸⁶⁵ », tandis que David Hayne voit en lui un « individualiste agressif⁸⁶⁶ » qui s'attaque à ses compatriotes sans compromis.

Jean Le Moyne s'est aussi fait des admirateurs au Canada anglais. Parmi ceux-ci, on compte le pianiste Glenn Gould. Leur premier contact s'est fait à l'occasion de la remise des prix Molson en 1968, dont ils sont conjointement lauréats. Ces prix, administrés par le Conseil des arts du Canada, sont accordés annuellement à des citoyens s'étant distingués par leur contribution au patrimoine et à la culture du pays. Près de vingt ans plus tard, Le Moyne raconte à un collègue de l'ONF, Jacques Bobet, les souvenirs qu'il garde de cette cérémonie : « Jamais il ne m'écrivit, ni ne me fit le moindre signe. Il était malade, sauvagement sauvage. Ainsi, nous avons reçu ensemble le Prix Molson en 1968; à la réception, il s'était fait représenter par un cousin qui l'excusa en ces termes : "You know, Glenn loves humanity, but hates people". Quelle curieuse histoire! Quelle bizarre rencontre⁸⁶⁷! » Dans les entrevues qu'il accordera au cours des années suivantes, Gould révélera l'influence qu'exerce Le Moyne, qu'il considère comme « un théologien, un poète et un théoricien de la technologie⁸⁶⁸ », sur sa pensée. Curieusement, ce ne sont pas les essais sur la musique qui retiennent son attention, ni même ceux sur la religion, ce

⁸⁶⁵ R. Bates, « Shock Treatment for Quebec », *Globe Magazine*, 19 novembre 1966, p. 19.

⁸⁶⁶ D. Hayne, « Aggressive Individualist. Jean Le Moyne, Essays from Quebec. *Convergence* », *Canadian Literature*, Spring 1967, p. 77-78.

⁸⁶⁷ J. Le Moyne, Lettre à Jacques Bobet, 20 juillet 1986, *FJLM*, vol. 3, no 17.

⁸⁶⁸ « I did a radio program last year about an extraordinary man who lives in Québec. His name is Jean Le Moyne, and he is a theologian primarily, but also a poet and a theorist of technology. » G. Gould, « Rubinstein », *Look*, September 3, 1971, p.58.

sont plutôt les théories que développe Le Moyne sur la machine qui procurent au pianiste reclus « un moyen de communion avec l'humanité⁸⁶⁹ ».

La critique universitaire et les ouvrages de référence

Le sort d'une œuvre littéraire n'est pas prévisible à sa publication. Pour perdurer, elle doit franchir plusieurs étapes dans le circuit de l'institution littéraire : réception critique contemporaine, sanction des prix, accueil de la critique universitaire, inscription dans les anthologies et le programme d'enseignement, etc. Lucie Robert rappelle que « toutes les écritures publiées n'atteignent pas une renommée telle qu'elle leur réserve une place dans un corpus nommé "littérature". Il faut donc supposer une intervention venue de l'extérieur qui sélectionne certaines de ces écritures et leur confère ce statut particulier⁸⁷⁰ ».

Le recueil de Le Moyne, on vient de le voir, a passé avec succès l'épreuve de la réception critique dans les revues et les journaux de son époque ainsi que celle des prix littéraires. Il a obtenu une validation supplémentaire grâce à sa traduction anglaise. Au milieu des années 1960, la postérité de *Convergences* semble, déjà, à tout le moins prometteuse, sinon assurée. Parmi les marques tangibles de cette entrée dans la « Littérature », il faut considérer l'inscription de l'auteur dans les ouvrages de référence. Cinq ans après la publication de *Convergences*, le nom de Jean Le Moyne apparaît pour la première fois dans la compilation littéraire de Gilles Marcotte, *Présence de la*

⁸⁶⁹ « The most immediate influence on Gould is the French-Canadian theologian Jean Le Moyne and his notion of the "charity of the machine". [...] Le Moyne provided a means of simultaneous communion with... other humans. » E. Strickland, « Moralism at the keyboard », *The New York Times Book Review*, December 30, 1984, p. 13.

⁸⁷⁰ L. Robert, *L'institution du littéraire*, p. 90.

critique, où il est cité parmi treize critiques contemporains⁸⁷¹. Être ainsi l'objet d'une sélection donne accès à un statut littéraire qu'on pourrait croire supérieur et permanent⁸⁷². Les rapports établis entre l'inventaire et le corpus littéraire ne sont toutefois pas simples, ils sont complexes et ambigus : l'inventaire est tantôt le reflet de la Littérature, tantôt créateur de cette notion. Ainsi, l'inscription d'un auteur dans un ouvrage de référence, loin de fixer à jamais son statut, contribue surtout à dresser les contours d'une certaine idée qu'on se fait de la Littérature à un moment donné.

On peut se faire une idée du parcours de Jean Le Moyne dans les ouvrages de référence en consultant un éventail d'ouvrages publiés depuis les années 1960 : manuels scolaires, recueils de textes, anthologies littéraires générales ou spécialisées⁸⁷³. Parmi une vingtaine d'ouvrages recensés, onze proposent au moins un essai de Jean Le Moyne : il est donc présent dans la moitié d'entre eux. Toutefois, si l'on considère exclusivement les ouvrages de la période la plus récente, la proportion chute drastiquement : dans les huit ouvrages publiés depuis 1996, on n'en retrouve que deux qui font une place à Jean

⁸⁷¹ Dans cet ouvrage de référence, Le Moyne se trouve en compagnie de René Garneau, Roger Duhamel, Guy Sylvestre, Clément Lockquell, Jeanne Lapointe, Pierre de Grandpré, Maurice Blain, Gilles Marcotte, Naim Kattan, Michel Van Schendel, André Vachon et André Brochu.

⁸⁷² Au début des années 1980, François Ricard a réfléchi à la notion d'inventaire : « La Littérature, en tant que corpus, produit elle aussi des preuves de son existence et de sa primauté par rapport aux œuvres singulières et aux individus écrivains qu'elle englobe. Au nombre de ces signes [...] figurent tous les ouvrages dits de référence : dictionnaires d'auteurs ou d'œuvres, répertoires, anthologies, manuels scolaires et inventaires de toutes sortes, dont le propos est justement de manifester concrètement non seulement la dimension englobante de la Littérature, mais aussi son pouvoir de sanction, de consécration et de signification, c'est-à-dire sa supériorité par rapport aux œuvres singulières et aux individus. » F. Ricard, « L'inventaire : reflet et création », *Liberté*, mars-avril 1981, p. 33.

⁸⁷³ La liste complète des ouvrages consultés se trouve en bibliographie dans la section « Anthologies ». Plus de vingt ouvrages de cette nature y ont été recensés. Ils ont été publiés au Québec et au Canada anglais durant une période qui s'échelonne sur quarante ans, soit de 1966, date de parution du recueil de Marcotte, jusqu'à la plus récente *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise* du même auteur, parue en 2006.

Le Moyne, à savoir les anthologies de Laurent Mailhot (2005)⁸⁷⁴ et de Gilles Marcotte (2006). On constate que la période la plus riche en inscriptions dans les ouvrages de référence coïncide avec la première tranche de dix ans étudiée. Cela s'explique, d'une part, par le rayonnement nécessairement plus grand de *Convergences* immédiatement après sa publication, mais aussi par le foisonnement d'inventaires publiés au cours de cette période⁸⁷⁵. Quant à la chute du nombre de références depuis 1996, elle confirme la thèse du glissement progressif vers l'oubli de Le Moyne. On peut ajouter que Jean-François Chassay, dans la plus récente anthologie sur l'essai⁸⁷⁶, ne le considère pas parmi les 23 essayistes les plus marquants depuis la Révolution tranquille. En somme, Jean Le Moyne ne trouve de place ni dans les ouvrages généraux destinés à donner aux étudiants des notions d'histoire littéraire québécoise, ni dans les ouvrages spécialisés qui constituent une référence importante pour la critique universitaire.

Quelles sont les causes de cet effacement? Des pistes de réponse se trouvent dans le paratexte des onze ouvrages de référence où Le Moyne est présent⁸⁷⁷. Certaines

⁸⁷⁴ L. Mailhot a réduit le nombre d'inscriptions de Le Moyne entre les deux versions de son anthologie : des trois essais proposés en 1984, il n'en reste qu'un seul en 2005.

⁸⁷⁵ François Ricard confirme l'essor de l'inventaire au cours de cette période : « on dirait de la littérature québécoise qu'elle a acquis une forte conscience de sa propre globalité, à en juger du moins par cet indice, en l'occurrence la multiplication récente des ouvrages de synthèse et des inventaires qui la prennent pour matière. » F. Ricard, « L'inventaire : reflet et création », *Liberté*, mars-avril 1981, p. 33.

⁸⁷⁶ J.-F. Chassay, *Anthologie de l'essai au Québec depuis la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003.

⁸⁷⁷ Dans son analyse de la traduction de *Convergences*, Patrick Guay emprunte à la typologie de Genette la notion de paratextualité pour caractériser certains éléments constitutifs d'un recueil : « Le paratexte se définit comme l'ensemble des éléments, textuels ou autres, qui présentent et rendent présents un texte ou, en ce qui concerne le recueil, une suite de textes. Titres et intertitres, préfaces, collection et iconographie forment un ensemble de pratiques et de discours, auctoriaux et éditoriaux, toujours plus ou moins autorisés, c'est-à-dire légitimés par l'auteur. Tout paratexte fourmille d'indications de lecture, explicites ou implicites. » P. Guay, « *Convergences* (1961) et *Convergence* (1966) de Jean Le Moyne », dans F. Dumont (dir.), *La pensée composée. Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, p. 108.

indications présentent peu d'intérêt, c'est le cas des notices biographiques de Le Moyne qui reprennent essentiellement la même série de jalons : fréquentation du Collège Sainte-Marie, membre de l'équipe de *La Relève*⁸⁷⁸, journaliste, scénariste à l'ONF, éditeur des œuvres de Saint-Denys Garneau. D'autres indications sont plus révélatrices, c'est le cas des textes de présentation qui accompagnent ses essais. Bien qu'ils soient relativement peu nombreux (ils n'apparaissent que dans cinq ouvrages), ils sont toutefois unanimes dans leur évaluation : on y apprécie la qualité du style de Le Moyne (« écriture chatoyante, fortement imagée⁸⁷⁹ »), l'étendue de sa culture (« un penseur robuste, au souffle large, qui puise aussi bien dans la théologie et la patristique que dans la cybernétique, la musique allemande et la littérature anglo-saxonne⁸⁸⁰ »), ainsi que la justesse de sa pensée (« un des esprits les plus lucides du Canada français⁸⁸¹ »). Ces indications de lecture ont un petit air de déjà vu : elles reprennent presque mot pour mot les opinions exprimées par les commentateurs en 1962. Lucie Robert explique que « le choix des “Grands textes” se fait par paliers de sélection successifs : une fois publiée, l'œuvre est lue par la critique journalistique et c'est sur cette lecture que se construit le discours historique à partir

⁸⁷⁸ Dans presque toutes les notices bibliographiques des anthologies, on reproduit le malentendu entretenu au sujet de ses liens avec la revue. « Il a participé en 1934 à la fondation de *La Relève*. » P. de Grandpré, *Histoire de la littérature française du Québec. Tome IV*, p. 288. « En 1934, il participe à la fondation de *La Relève* avec, entre autres, Saint-Denys Garneau dont il sera l'ami intime. » M. Erman, *Anthologie critique. Littérature canadienne-française et québécoise*, p. 514. « Le Moyne, Jean (1913). Journaliste, membre fondateur de *La Relève*. » L. Gauvin et L. Mailhot, *Guide culturel du Québec*, p. 129.

⁸⁷⁹ P. de Grandpré (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec*, p. 284. Bien des années plus tard, Le Moyne fait un commentaire au sujet de cette présentation dans une lettre adressée à Antoine Sirois, de l'Université Sherbrooke : « si quelque chose distingue mon style, ce n'est sûrement pas le “chatolement” ». J. Le Moyne, Lettre à Antoine Sirois, 3 juin 1981, *FJLM*, vol. 1, no 78.

⁸⁸⁰ L. Mailhot, (dir.), *Essais québécois, 1837-1983. Anthologie littéraire*, p. 229.

⁸⁸¹ G. Tougas (dir.), *Littérature canadienne-française contemporaine*, p. 75.

duquel s'instaure la mémoire⁸⁸². » On peut dire par conséquent que les ouvrages de référence prolongent le statut initialement accordé à Le Moyne par la réception critique de son œuvre, à savoir celui d'un intellectuel catholique de premier plan doublé d'un maître à penser.

Par ailleurs, le choix des essais de Le Moyne dans ces ouvrages réserve une surprise : les onze inventaires analysés proposent dix essais différents, pour un total de dix-neuf mentions⁸⁸³. En tête de liste, on retrouve bien sûr « L'atmosphère religieuse au Canada français » avec quatre mentions. « La femme dans la civilisation canadienne-française » se place au second rang avec trois extraits. Arrivent ensuite quatre essais qui sont cités à deux reprises : « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », « Henry James et *Les ambassadeurs* », « Ringuet et le contexte canadien-français » et « Éléments et influences ». Pour clore la liste, les quatre textes suivants ont été mentionnés une fois : « Dialogue avec mon père », « Anne Hébert et *Les chambres de bois* », « Lectures anglaises », ainsi que la « Rencontre de Jean-Sébastien Bach ». Cette sélection variée a de quoi surprendre un peu. Les jugements littéraires de Le Moyne ont visiblement attiré les anthologistes : une majorité de textes portent effectivement sur la littérature canadienne-française contemporaine et sur la littérature anglaise. Du reste, au côté des textes polémiques sur le cléricalisme et la femme, on constate la présence de textes beaucoup plus personnels comme « Éléments et influences » et « Dialogue avec mon père » où l'auteur verse dans la confidence et livre ses souvenirs de jeunesse. Quoi qu'il en soit, la sélection des compilateurs dresse un portrait de Le Moyne moins réducteur qu'on aurait pu l'imaginer en lisant exclusivement les articles critiques qui lui sont consacrés et qui

⁸⁸² L. Robert, « L'institution littéraire », dans D. Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, p. 357.

⁸⁸³ Deux des dix essais de cette liste n'ont pas été publiés dans *Convergences*, il s'agit de « Ringuet et le contexte canadien-français », paru dans la *Revue dominicaine* en février 1950 et « Hors les chambres de l'enfance », paru dans *Le Journal musical canadien* en novembre 1958.

portent essentiellement sur deux textes, celui sur Saint-Denys Garneau et celui sur l'atmosphère religieuse.

Les indications bibliographiques constituent une autre piste pour comprendre l'effacement de Jean Le Moyne du paysage littéraire québécois. Elles sont peu nombreuses dans le paratexte entourant ses essais, seules les anthologies de Pierre de Grand-pré, de Michel Erman et de Laurent Mailhot en font mention. Le premier propose les articles de Léandre Bergeron⁸⁸⁴ et de Germain Lesage⁸⁸⁵ écrits peu après la publication de *Convergences*. Ils témoignent de l'accueil favorable (avec quelques réticences) de la critique de l'époque. Quant à Erman et Mailhot, ils citent tous deux l'article de Jacques Pelletier publié en 1985 dans *L'essai et la prose d'idées au Québec*⁸⁸⁶. Ces trois références trahissent sans contredit l'absence d'une critique universitaire d'importance sur l'œuvre de Jean Le Moyne. Quant à l'article de Jacques Pelletier, il soulève des interrogations, car son analyse est une critique que l'on pourrait qualifier de sévère, voire dévalorisante, à l'égard de la pensée de l'essayiste. Pelletier ne commence-t-il pas son texte en avouant qu'il a tout fait pour qu'on ne lui confie pas cette œuvre « qui [l']agace, et paradoxalement, [le] laisse froid, la distance temporelle entre elle et [lui] expliquant sans doute ce paradoxe⁸⁸⁷ »? Cette critique, faite à reculons, arrive nécessairement à des constats affligeants. En disséquant les deux classiques de Le Moyne, à savoir « L'atmosphère religieuse au Canada français » et « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », Pelletier dresse la liste des « erreurs » de l'auteur de *Convergences* : « postulats abs-

⁸⁸⁴ L. Bergeron, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Livres et auteurs canadiens*, 1961, p. 43-44.

⁸⁸⁵ G. Lesage, o.m.i., « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, p. 342-346.

⁸⁸⁶ J. Pelletier, « Jean Le Moyne: les pièges de l'idéalisme », dans P. Wyczynski, F. Gallays et S. Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 697-710.

⁸⁸⁷ *Ibid.*, p. 697.

traits », « aucune analyse historique concrète », « limites de cette pensée », « approche idéaliste », « aucune analyse le moins sérieuse », « pensée abstraite », « méprises », etc. Cette collection de termes rend à peine compte de la vigueur de la charge, à laquelle il faut ajouter le ton ironique qu'adopte le commentateur tout au long de la démonstration. Si la perspective sociocritique de Pelletier n'est pas dépourvue de légitimité, il faut tout de même s'étonner de voir associés dans une anthologie la sélection d'un essai de Jean Le Moyne (qui constitue une marque de consécration de l'auteur) à un article qui procède à sa condamnation. Faute de variété de points de vue, cette combinaison dissonante s'est maintenue au fil du temps⁸⁸⁸.

Si l'analyse de la place qu'occupe Jean Le Moyne dans les ouvrages de référence fournit des preuves concrètes de sa disparition graduelle, elle n'en révèle pas clairement les causes. Quelques hypothèses peuvent être envisagées dont la première est liée au peu d'intérêt de la critique littéraire à l'endroit de *Convergences* depuis sa publication. La section de la bibliographie de la thèse qui fait état des études sur Le Moyne recense une trentaine de titres dont plus des trois quarts ne dépassent pas les quatre ou cinq pages, c'est donc dire le peu d'études substantielles qui portent sur ce sujet. Quand on s'intéresse à Le Moyne, c'est d'ailleurs rarement pour lui-même; on le considère plus volontiers en association avec d'autres écrivains tels que Saint-Denys Garneau, André Laurendeau, Gabrielle Roy ou Pierre Vadeboncoeur. De surcroît, on fait souvent de lui le représentant d'une génération comme celle de *La Relève* ou celle de *Cité libre*. Or, Jean Le Moyne refuse de se soumettre à ces formes de catégorisation : « je n'oserais jamais dire que ma "pensée" résume le mieux l'esprit de *La Relève*, mes amis ayant été plus

⁸⁸⁸ D'ailleurs, Pelletier persiste et signe en 1993 avec un article publié dans *Voix et Images*, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture de *Convergences* ». Il s'agit de la préface refusée pour la réédition du recueil dans la collection Nénuphar chez Fides. Pelletier y reprend essentiellement les mêmes arguments que dans sa première critique et arrive aux mêmes conclusions.

sensibles que moi à la littérature, aux problèmes sociaux et à la politique⁸⁸⁹ ». Anne Caumartin réfute, elle aussi, cette association traditionnelle que les critiques établissent entre Le Moyne et les revues auxquelles il a contribué : « Contrairement à ce qu'avance Jacques Pelletier, [les essais de Le Moyne] ne renvoient pas à une "double appartenance idéologique". N'appartenant véritablement ni au mysticisme de *La Relève*, ni à l'engagement pur de *Cité libre*, ils se situent dans un entre-deux où tente de se construire un nouveau monde hors des catégories intellectuelles présentes dans le milieu⁸⁹⁰. »

Récemment, deux études ont permis de redéfinir la place qu'occupe le discours de Jean Le Moyne dans le paysage littéraire québécois. Anne Caumartin considère que Le Moyne et Pierre Vadeboncoeur appartiennent à la famille des « classiques⁸⁹¹ » qui prônent une « esthétique de la fondation ». En font partie des « écrivains qui auront opéré, par leurs considérations sur la culture et les appels qu'ils formulent, une transition entre ces deux mondes et qui amorcent, par le fait même la "construction" d'une nouvelle "vision de l'homme⁸⁹²" ». À son tour, Cécile Facal emploie, dans sa thèse, le terme de « transition » pour établir un rapprochement entre Le Moyne, Élie, Charbonneau, Sylvestre et Vadeboncoeur dont les œuvres sont emblématiques « des tensions vécues par plusieurs intellectuels québécois des années 1930 à 1950 entre leur foi catholique et leur attirance vers un art d'avant-garde qui tend à évacuer la religion, et que l'on pourrait qualifier d'écrivains de la transition⁸⁹³ ».

⁸⁸⁹ J. Le Moyne, Lettre à Antoine Sirois, 3 juin 1981, *FJLM*, vol. 1, no 78.

⁸⁹⁰ A. Caumartin, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, p. 66.

⁸⁹¹ C'est le terme qu'emploie Anne Caumartin dans sa thèse pour qualifier le discours culturel de Jean Le Moyne et de Pierre Vadeboncoeur.

⁸⁹² *Ibid.*, p. 58.

⁸⁹³ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 2.

On ne compte que quatre auteurs ayant consacré plus de dix pages exclusivement à *Convergences* : comme on l'a vu précédemment, Camille R. La Bossière en a analysé le sous-texte teilhardien, Jacques Pelletier a écrit deux articles sous l'angle de la sociocritique et Patrick Guay a réfléchi sur le paratexte de sa traduction. Andrée-Anne Giguère, de son côté, a substitué à la « perspective théologale » une « perspective romanesque⁸⁹⁴ ». Dans le cas de cette dernière, ce déplacement de point de vue a le mérite d'attirer l'attention sur l'étendue des connaissances littéraires de Le Moyne, mais en faisant fi du discours religieux qui est au cœur de l'œuvre, il procède à une complète « dés-incarnation » de la pensée de l'auteur. D'ailleurs, certaines affirmations font sourciller, par exemple quand Andrée-Anne Giguère affirme que la lecture de la Bible avec Médéric Le Moyne est « une entreprise de désacralisation » ou que « Jésus se trouve fictionnalisé par Le Moyne⁸⁹⁵ ».

La deuxième hypothèse pour expliquer la mise au rancart des œuvres de Jean Le Moyne réside dans le cœur même des essais, c'est-à-dire dans sa « considération théologale ». La Révolution tranquille a si bien liquidé le catholicisme dans le discours culturel au Québec qu'il se trouve aujourd'hui bien peu de lecteurs aptes, ou simplement intéressés, à prendre en considération la dimension spirituelle des écrits d'avant 1960. Éric Bédard et Xavier Gélinas en font le constat et affirment que « la religion catholique, le rôle du clergé au Québec et dans la diaspora francophone sont au nombre des zones d'obscurité de l'historiographie néo-nationaliste⁸⁹⁶. » Leur analyse soutient que la généra-

⁸⁹⁴ A.-A. Giguère, « Portrait de l'essayiste en Kamarazov. Les *Convergences* de Jean Le Moyne », dans H. Jacques (et al.), *Sens communs. Expérience et transmission dans la littérature québécoise*, p. 283-299.

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 285 et 292.

⁸⁹⁶ É. Bédard et X. Gélinas, « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec », dans S. Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, p. 87.

tion néo-nationaliste souffre d'un « blocage » à l'égard du catholicisme et qu'elle a fait « table rase d'un passé gênant⁸⁹⁷ ».

Si, dans certains cas, la critique universitaire athée réussit à contourner cette difficulté en fixant son attention sur des sujets plus neutres, il semble difficile, voire impossible, d'utiliser une voie de contournement pour Jean Le Moyne. Il ne perd jamais de vue l'humanité du Christ. C'est précisément ce que déplore Paul Beaulieu dans une lettre qu'il adresse à Le Moyne en 1978, après avoir lu l'ouvrage d'André-J. Bélanger :

Les professeurs d'université me paraissent incapables de se plonger dans le spirituel [...]. On a nettement l'impression que ce qu'ils écrivent est déterminé par des conclusions arrêtées préalablement et qu'ils cherchent à justifier. Ce qui me surprend beaucoup, c'est qu'aucun de ceux qui étudient les idéologies du Québec ne sente le besoin sinon de consulter, tout au moins de contacter, ceux qui les ont formulées⁸⁹⁸.

Quelques années plus tard, Claude Hurtubise en vient lui aussi à la conclusion que « les “sociologues” qui ont écrit sur les “mouvements” de cette période paraissent embarrassés quand il s'agit de définir *La Relève*. Il y a une dimension spirituelle qui leur échappe⁸⁹⁹. »

Finalement, un autre facteur a dû jouer en défaveur de l'inscription de Le Moyne dans la « Littérature » : bien qu'il ait rédigé des centaines d'articles, il n'a fait paraître qu'un seul livre. Maurice Lemire souligne cette limite dans sa présentation de la réédition du recueil chez Fides : « Dans la force de l'âge – il n'avait que quarante-huit ans au moment de la publication –, Jean Le Moyne laissait entrevoir une fructueuse carrière

⁸⁹⁷ *Ibid.*, p. 88-89.

⁸⁹⁸ P. Beaulieu, Lettre à Jean Le Moyne, 2 mai 1978, *FJLM*, vol. 3, no 7.

⁸⁹⁹ C. Hurtubise, Lettre à Jean Le Moyne, 20 janvier 1985, *FJLM*, vol. 4, no 24.

littéraire. Mais *Convergences* demeure son livre unique⁹⁰⁰ ». Les encouragements de ses nombreux amis ne changent rien à la décision qu'il a prise de ne rien publier de plus jusqu'à la fin de ses jours. La dernière section de ce chapitre cherche à comprendre les motifs de ce mutisme volontaire.

La décision de garder le tacet

« Ma tendance est de m'abstenir⁹⁰¹ ». C'est en ces termes que Jean Le Moyne exprime à son ami et éditeur Claude Hurtubise sa réticence à faire paraître *Convergences II* en 1981. La correspondance de Le Moyne montre que ses amis ont été nombreux à lui prodiguer au cours des ans de fraternels encouragements afin qu'il reprenne l'exercice de la publication. Gilles Marcotte, Claude Hurtubise, Paul Beaulieu, pour n'en nommer que quelques-uns, ne ménagent pas les efforts pour le convaincre. Dans une lettre écrite le 18 décembre 1977, Anne Hébert résume bien les arguments qui sous-tendent cet appel :

Cher Jean,

Je crois qu'il faudrait que tu penses davantage à tes écritures qui t'attendent depuis si longtemps et que nous attendons. Ce que tu peux nous apporter est si rare et important : une pensée adulte et originale. Presque tout est si pauvre et adolescent dans ce pays et se répète comme des échos. Ton travail actuel te prend trop d'énergie à même tes forces vives. Il faut que tu te ménages pour écrire⁹⁰².

⁹⁰⁰ M. Lemire, « Présentation », dans J. Le Moyne, *Convergences*, Fides, p. viii.

⁹⁰¹ J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

⁹⁰² A. Hébert, Lettre à Jean Le Moyne, 18 décembre 1977, *FJLM*, vol. 4, no 15.

Gilles Marcotte affirme dans l'hommage posthume qu'il rend à Le Moyne en 1998 qu'il n'est pas « [sûr] d'avoir bien compris les raisons de son refus⁹⁰³ ». Il est vrai qu'il occupe successivement des postes qui l'accaparent, tout d'abord à l'ONF jusqu'en 1969 et, par la suite, à la colline parlementaire d'Ottawa jusqu'en 1988. Le manque de temps revient constamment sous sa plume : à l'automne 1962, il écrit à Fernand Ouellette, alors réalisateur à Radio-Canada, pour se désister d'un projet radiophonique sur « L'homme américain » en plaidant « l'urgence et la difficulté de [son] travail à l'ONF » qui le forcent de se « reconnaître incapable de mener de front [son] boulot quotidien et [ses] engagements extérieurs⁹⁰⁴ ». Près de dix ans plus tard, alors qu'il est devenu conseiller au cabinet du premier ministre Trudeau à Ottawa, Le Moyne confie à Roger Leclerc, un autre réalisateur à Radio-Canada : « Je ne bouge presque plus, mon travail prend tout⁹⁰⁵. »

Si les exigences professionnelles expliquent les distances que prend Le Moyne avec son écriture, elles ne justifient pas tout. Son journal intermittent jette, à ce sujet, un éclairage complémentaire. L'entrée du 10 avril 1944 fait allusion aux lettres qu'il a fait parvenir à Saint-Denys Garneau durant sa jeunesse et que la famille du poète lui a rendues après sa mort : « Quelle épreuve! Fausseté du ton, inexprimable “désaccord”. Tout détruit... Peut-on compter sur l'oubli des autres⁹⁰⁶? » Un an plus tard, le 20 avril 1945, on peut lire : « M. et M^{me} Garneau m'ont remis le reste de mes lettres à de Saint-Denys. Pitoyable! Je songe que lui, il les a lues. Comment a-t-il pu? Comme ai-je pu écrire cela? Tout ce que j'ai galvaudé! [...] Impression d'avoir été inférieur à tout ce qui m'est arri-

⁹⁰³ G. Marcotte, « Ce que je lui dois », *PV*, p. 94.

⁹⁰⁴ J. Le Moyne, Lettre à Fernand Ouellette, 29 octobre 1962, *FJLM*, vol. 2, no 13.

⁹⁰⁵ J. Le Moyne, Lettre à Roger Leclerc, 29 septembre 1971, *FJLM*, vol. 2, no 13.

⁹⁰⁶ J. Le Moyne, Fragments d'un journal intermittent, *FJLM*, vol. 4, no 50.

vé⁹⁰⁷. » Il réserve à ces lettres exactement le même sort qu'aux premières en les faisant disparaître. Le scénario se reproduit le 30 janvier 1956 avec un roman sur lequel il a longtemps travaillé : « Ce soir, détruit ce qui me restait de mon roman [...] J'avais détruit les notes il y a quelques semaines. Détruit aussi quantité de paperasses. Maintenant que c'est fini et que je ne reviendrai plus jamais à cette misère, je comprends mal mon entêtement. [...] Je me serai acharné dix ans, pour rien⁹⁰⁸. » On devine que ces pulsions destructrices sont animées chez Le Moyne par la volonté de satisfaire aux exigences canoniques les plus élevées. Pour tout dire, il n'est pas plus tendre envers lui-même qu'envers ses contemporains. Une remarque faite à Gilles Marcotte en 1976 trahit son déchirement intérieur entre l'écrivain et le critique : « J'admire votre courage et votre simplicité, parce que, étant vous-même romancier, vous vous exposez à vos propres diagnostics et jugements⁹⁰⁹. » Étant donné la hauteur de ses propres attentes, la posture de « l'écrivain involontaire » est sans doute la moins inconfortable que Le Moyne puisse adopter dans les circonstances. Naïm Kattan arrive précisément à cette conclusion :

Combien de « convergences » ne nous a-t-il pas privés ! Je savais, documents en main, qu'il en débordait. Aujourd'hui à la réflexion, je me dis qu'il n'aurait pas pu faire autrement. [...] Il ne s'agissait, pour lui, que d'un point de départ pour atteindre un but qu'il plaçait à un niveau tellement élevé qu'il demeurerait quasi interdit. Il savait que, dès qu'on prend la mesure de l'absolu, on n'a le choix que de consentir à l'approximation, au relatif ou bien de garder le silence et poursuivre l'attente⁹¹⁰.

⁹⁰⁷ *Ibid.*

⁹⁰⁸ *Ibid.*

⁹⁰⁹ J. Le Moyne, Lettre à Gilles Marcotte, 24 septembre 1976, *FJLM*, vol. 2, no 7.

⁹¹⁰ N. Kattan, « D'abord et avant tout, la Bible », *PV*, p. 89.

La correspondance fait état de quelques projets de publication dont celui d'un « deuxième *Convergences* », composé à partir de « fonds de tiroir », où il envisage revoir notamment la série radiophonique sur les « Noirs et leur Spirituals⁹¹¹ » diffusée en 1959. À l'automne 1976, Gilles Marcotte y fait allusion « Ça ferait un bel événement dans la mare aux canards!... Vous recevriez quelques coups, sans doute; mais l'accueil serait peut-être plus favorable que vous ne pouvez l'imaginer dans votre ermitage outaouais⁹¹². » Le projet prend une nouvelle tournure en 1981, alors que Le Moyne annonce à Hurtubise qu'il « [consentirait] à une édition augmentée de *Convergences* (sans “fuss” de publicité) [...] avec introduction. Un volume séparé devra attendre le volume I de mon *Itinéraire mécanologique*⁹¹³. » La dernière phrase de cette citation renvoie à son intention de publier un ouvrage sur la mécanologie en trois tomes. À l'invitation de Paul Beaulieu, nouveau directeur des *Écrits du Canada français*, Le Moyne en fait paraître les premiers chapitres en 1982 et en 1984⁹¹⁴, mais il n'ira jamais plus loin. À ce sujet, Beaulieu avoue qu'il nourrit des regrets : « mon insistance ne parvint pas à le convaincre à publier les chapitres suivants⁹¹⁵ ». Finalement, aucun des projets de publication envisagés n'aboutira : ni les *Rêveries machiniques*, ni *Convergences II*, ni même l'édition augmen-

⁹¹¹ Dans un dossier des archives à Ottawa, Le Moyne a conservé les notes préparées pour ce projet. Il y a ajouté un commentaire liminaire daté du 31 mai 1988 où on peut remarquer, encore une fois, qu'il s'était engagé à contrecœur dans ce projet qui était le fruit de la volonté de ses proches : « Il y a quelques années, j'avais pensé (poussé par mes amis) tirer un livre de ma série d'émissions sur les Negro Spirituals (Radio-Canada, 1959). Voici tout ce qui subsiste de ce projet : une table des matières dressée par M. Mario Pelletier; l'amorce du premier chapitre et quelques modifications du texte original. Tâche impossible : la série avait été construite autour des illustrations musicales », *FJLM*, vol. 5, no 19.

⁹¹² G. Marcotte, Lettre à Jean Le Moyne, 7 octobre 1976, *FJLM*, vol. 2, no 7.

⁹¹³ J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

⁹¹⁴ J. Le Moyne, « Itinéraire mécanologique I », *Écrits du Canada français*, 1982, p. 41-80 et J. Le Moyne « Itinéraire mécanologique I (suite) », *Écrits du Canada français*, 1984, p. 7-44.

⁹¹⁵ P. Beaulieu, « La passion du partage », *PV*, p. 29.

tée de *Convergences*. Seule verra le jour la réédition du recueil dans la collection nationale du nénuphar aux éditions Fides en 1992.

La liste d'essais proposés à Claude Hurtubise en novembre 1981 était accompagnée d'une suggestion : « on pourra piger dedans pour une anthologie posthume si on estime que le défunt en est digne⁹¹⁶. » Les désirs de Le Moyne ont été respectés, car c'est précisément cette liste qui a constitué la base d'*Une parole véhémente*, le recueil préparé par Roger Rolland et Gilles Marcotte, deux ans après sa mort. Les amis de Le Moyne ont intégré six des quinze titres de cette liste dans leur anthologie.

Conclusion

Personne ne peut contester le fait que la parution de *Convergences* est bel et bien un événement littéraire marquant au début des années 1960. Le recueil de Jean Le Moyne s'est imposé en ne répondant à aucune des attentes traditionnelles du discours littéraire canadien-français : ses dénonciations sont implacables, particulièrement à l'égard de ses compatriotes et du clergé, et ses engouements spirituels prennent des dimensions véritablement cosmiques. On a compris, dès le début, que la véhémence le distinguait des autres, comme en témoigne le critique Paul-Émile Roy : « Jean Le Moyne apporte quelque chose de nouveau dans le paysage de la pensée canadienne, un ton inédit, une puissance d'agressivité lestée d'une charge de spiritualité à laquelle nous n'étions pas habitués⁹¹⁷ ».

Même s'il s'agit d'un épisode important dans la carrière de Jean Le Moyne, il reste qu'à plusieurs égards, ce succès littéraire tombe mal à propos : en effet, il vient de tourner

⁹¹⁶ J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

⁹¹⁷ Paul-Émile Roy, « Jean Le Moyne : *Convergences* », *Lectures. Revue mensuelle de bibliographie*, mars 1962, p. 202.

le dos à l'écriture journalistique pour se consacrer à une écriture beaucoup plus circonstancielle, soit celle des films ou des discours politiques, et ses nouvelles occupations lui laissent très peu de temps. Par ailleurs, il est évident que Le Moyne publie son recueil à un mauvais moment dans l'histoire de la société québécoise, car la Révolution tranquille apporte des changements de priorités qui relèguent loin derrière les espoirs de renouveau spirituel qui sont au cœur de ses essais. Les sujets qu'il traite deviennent très vite démodés. John Grant, le défenseur de l'édition anglaise de *Convergences*, en fournit une preuve convaincante dans une lettre à son successeur chez Ryerson, quatre ans seulement après la parution de la version française. Il y déplore l'écart qui s'est créé entre le témoignage de Le Moyne et la société québécoise qui évolue rapidement; il considère que ce livre présente toujours un intérêt, bien qu'il ne reflète plus la réalité du Canada français, ne serait-ce que pour prouver, selon lui, que la province de Québec a plus à offrir que l'explosion des bombes felquistes⁹¹⁸.

La marche vers la canonisation de Le Moyne et son entrée dans la « Littérature » étaient bien amorcées dans les années qui ont suivi la publication de *Convergences*, puisque ses contemporains ont vu dans son œuvre de nombreuses qualités. Pourtant, ces essais ne sont plus les textes marquants qu'ils ont déjà été, le nom de Jean Le Moyne circule peu dans les facultés universitaires et les ouvrages de référence tendent à le négliger. S'ajoutent un désintérêt pour les questions religieuses depuis la Révolution tranquille et un mutisme persistant de la part de l'auteur. Jean Le Moyne serait sans doute aujourd'hui un écrivain oublié si ce n'était de la fidélité de Gilles Marcotte. En guise de

⁹¹⁸ « I still like the book although I can see that it no longer represents French Canada quite as it is. By all means, the book should be presented not as an expose but as a valid expression of Canada and as evidence that more happens in Quebec than just blowing up monuments », J. Grant, Lettre à Earle Toppings, 2 mai 1966, *FJLM*, vol. 1, no 80.

consolation, on peut dire que sa postérité est tout de même assurée par le biais du corpus critique de Saint-Denys Garneau dans lequel sa contribution polémique est continuellement revisitée, mais son œuvre à lui s'efface progressivement de la mémoire collective. D'aucuns pourraient affirmer que ses textes ont mal survécu au passage du temps et que sa pensée est trop fortement liée à la foi et aux circonstances de son époque. Bien que valables, ces explications ne tiennent pas compte du fait que le déclin de Le Moyne est aussi tributaire de l'idée que les acteurs de l'institution se font à une période donnée de la « Littérature » et que cette idée se renouvelle constamment. Il n'est pas exclu que l'œuvre de Jean Le Moyne retrouve un jour une audience plus large et que soient davantage étudiées les caractéristiques de sa pensée.

Conclusion

À l'occasion du douzième anniversaire de *La Nouvelle Relève*, le critique littéraire Berthelot Brunet s'est amusé à faire le portrait de ses principaux collaborateurs. Quand vient le tour de Jean Le Moyne, Brunet en donne la description suivante : « du début à la fin, [il] reste un critique violent et chrétien et qui n'eût pas le moindre brin de folie remplaçant cette folie par une petite dose de mystique pure et pourtant sans illusion qui, à mon sens, en fait l'un de nos très rares bons écrivains⁹¹⁹ ». Le mélange de violence et de mystique caractérise bien l'écriture des textes de celui qu'on peut considérer comme le « prophète sans titres⁹²⁰ » du Canada français.

Il n'est pas anodin de mentionner que le journal personnel de Le Moyne commence par la description des prophètes, établissant entre eux et lui une parenté dans la parole et dans l'action :

Prophètes : ont tous ceci de particulier qu'ils oublient quelque chose. Mais ils nous rappellent Tout, nous rappellent à Tout. Les violences de la prophétie. On trébuche sur la voie de Dieu; on tombe à bas de ses grands chevaux; on est aveuglé; on reçoit de la fiente dans les yeux; on devient muet; on se livre à des transports scandaleux, etc. Moïse : il n'entre pas; son peuple, les autres entrent. Situation des prophètes. Anticipateurs solitaires⁹²¹.

⁹¹⁹ B. Brunet, « Une œuvre catholique. Lettre à MM. Robert Charbonneau et Claude Hurtubise sur un anniversaire », *La Nouvelle Relève*, avril 1946, p. 904.

⁹²⁰ En référence à « Un prophète sans titres » dans *Convergences* où il fait l'éloge de Bernanos.

⁹²¹ J. Le Moyne, Fragment d'un journal intermittent, *FJLM*, vol. 4, no 50.

Le Moyne était convaincu que la pérennité de l'œuvre prophétique de Georges Bernanos était garantie par son intérêt pour « l'absolu des vérités évangéliques⁹²² ». Peut-on en dire autant de ses propres recueils d'essais? Ironiquement, c'est précisément la dimension spirituelle qui rend aujourd'hui son œuvre datée, irrémédiablement liée au passé. La Révolution tranquille et l'évolution de la société québécoise ont creusé depuis plus de cinquante ans une distance toujours grandissante avec ses références savantes, son optimisme cosmique et ses conceptions totalisantes. Comme il l'affirme dans son journal, Le Moyne est un « anticipateur solitaire » et son parcours intellectuel, porteur d'un idéal désormais impraticable, relève bel et bien de l'uchronie.

Sa pensée contient, selon une expression de Saint-Denys Garneau, « de si belles, fortes et vivantes choses⁹²³ », mais elle n'est pas des plus faciles à saisir ni à rendre. Après avoir considéré l'ensemble de son corpus, on ne peut qu'être frappé par l'abondance des contradictions qui caractérisent sa vie autant personnelle que professionnelle. Atteint de surdité partielle, il se passionne pour la musique. Responsable d'une page littéraire dans un quotidien, il refuse de lire des œuvres écrites après 1960⁹²⁴. Catholique fervent, il est membre fondateur du Mouvement laïque de langue française. Rechercheur pendant dix ans à l'ONF, il ne remettra par la suite jamais les pieds dans une salle de cinéma⁹²⁵. La même ambivalence a d'ailleurs été soulignée dans la description des

⁹²² J. Le Moyne, « Un prophète sans titres », *CE*, p. 196-197.

⁹²³ H. de Saint-Denys Garneau, *Lettre à ses amis*, p. 67.

⁹²⁴ En septembre 1976, Jean Le Moyne écrit à Gilles Marcotte : « J'ai perdu contact depuis longtemps avec la production canadienne-française [...]. Vous faites état d'un tas d'honorables scribouilleurs qui me sont inconnus [...] et que je ne connaîtrai jamais complètement devant que de mourir. » J. Le Moyne, Lettre à Gilles Marcotte, 24 septembre 1976, *FJLM*, vol. 2, no 7.

⁹²⁵ C'est ce qu'il confesse à Claude Hurtubise : « depuis mon départ de l'ONF en 1969, je n'ai jamais remis les pieds dans une salle de cinéma, je n'ai pas vu un seul film en entier (à la TV) et je n'ai pas l'intention d'aller au cinéma d'ici à mon décès. » J. Le Moyne, Lettre à Claude Hurtubise, 23 novembre 1981, *FJLM*, vol. 4, no 24.

lignes mélodiques du corpus qui oscillent entre le moderne et l'ancien : la femme contemporaine est comprise grâce à la Vierge Marie, la position sioniste est défendue par l'appartenance du Christ au peuple hébreu, l'anticléricalisme le plus virulent est embrassé par un lecteur fêru de la Bible et de la patristique. On peut facilement croire que le lecteur d'aujourd'hui éprouve quelque vertige face à cette œuvre marquée par la figure du paradoxe. Cécile Facal fait ressortir le même constat à partir des réflexions sur l'art de Robert Élie :

Son esthétique en est une de transition, située à la croisée des chemins entre un art moderne qui se veut autonome et un art catholique conservant forcément une forme d'hétéronomie. Les deux routes se croisent et pourtant n'ont pas la même destination, ce qui explique peut-être la postérité problématique des auteurs catholiques de cette génération : le lecteur d'aujourd'hui peut accompagner Élie et ses contemporains sur une partie du chemin, mais les quitte en définitive sans garder grand-chose de ce qui fait l'essentiel de leur conception de l'art, si ce n'est sous une forme laïcisée⁹²⁶.

Le projet d'unifier le spirituel et le temporel n'a peut-être pas connu la suite espérée dans le domaine des arts, ni à travers la dimension sociale que lui prête Le Moyne, mais il demeure que l'œuvre de cet écrivain est beaucoup plus qu'un témoignage d'une époque révolue. Il cherche, à l'instar des autres auteurs catholiques de la « transition » comme Robert Élie, Robert Charbonneau, Guy Sylvestre ou Pierre Vadeboncoeur, à renouveler le discours esthétique à partir du discours religieux. Anne Caumartin confirme qu'ils cherchent à définir un « humanisme nouveau » et que « tiraillés entre deux systèmes de valeurs, [ces auteurs] désirent faire accéder le Québec (ou le Canada français) à une certaine modernité tout en demeurant attachés à un ordre traditionnel⁹²⁷. » Jean Le Moyne

⁹²⁶ C. Facal, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, p. 13.

⁹²⁷ A. Caumartin, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, p. 59.

n'est donc pas le seul à rester attaché à la foi. Comparativement à Élie, qui prône une forme de conciliation, ou à Vadeboncoeur, qui valorise la notion de sacré, Le Moyne conserve une position qui est plus intransigeante par rapport à la prépondérance de la foi.

Chez Le Moyne, les éléments passés sous silence par la critique, tels que l'influence de Teilhard de Chardin et le contrepoint, sont tout aussi parlants que les caractéristiques qu'on lui reconnaît sans hésitation, comme son combat contre le dualisme et ses compétences théologiques. Selon Christian Roy, « l'uchronie ne consiste pas seulement à chercher l'utopie d'une histoire plus heureuse par le détour du passé, mais peut aussi servir de contre-épreuve pour mettre à nu les tendances lourdes à l'œuvre dans l'histoire par-delà les événements qui en font la trame⁹²⁸. » Jean Le Moyne avait certainement l'étoffe d'un personnage principal de l'histoire littéraire au Québec, seulement les transformations profondes du contexte et les conséquences de ses choix personnels l'ont plutôt dirigé vers les coulisses. La conclusion de cette thèse revient sur deux volets du corpus de Le Moyne : les rapports entre l'individu et la collectivité ainsi que ceux établis entre l'œuvre et l'institution littéraire.

L'individu et la collectivité

Les deux premiers chapitres de cette thèse ont considéré le positionnement de Jean Le Moyne par rapport aux réseaux institutionnels et intellectuels de son époque. De prime abord, son appartenance à l'élite canadienne-française ne fait pas de doute : son père est médecin, il fréquente le Collège Sainte-Marie, il séjourne à plusieurs reprises en Europe, il a le loisir de poursuivre de longues études autodidactes jusqu'à l'âge de 28 ans. Jean Le Moyne s'éloigne pourtant du chemin tracé de l'élite traditionnelle : ni le droit, ni la

⁹²⁸ C. Roy, « Épilogue. De l'utopie à l'uchronie », dans S. Kelly, *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, p. 207-208.

médecine, ni la prêtrise ne l'intéressent, il choisit la voie de l'écriture et devient journaliste pour plonger dans « l'immédiat ». Considérant l'ensemble de la formation intellectuelle de Jean Le Moyne, l'observateur y verra un mélange de conformité au catholicisme ambiant et de singularité intellectuelle. En raison de sa remarquable érudition, de la densité de sa réflexion personnelle, de la force de son « intérieure occupation », on conviendra que le côté atypique de sa pensée l'emporte sur le côté conventionnel. Pour dire vrai, Jean Le Moyne semble un peu plus catholique que les autres.

Il faut retenir de cette thèse, malgré ce qu'affirment généralement les anthologistes et les critiques, que bien qu'il fasse partie de la confrérie de *La Relève*, Jean Le Moyne n'en est pas l'un des fondateurs, il n'en est pas plus l'un des piliers⁹²⁹ et encore moins l'un des principaux animateurs⁹³⁰. Lui-même s'en défend et renvoie toutes les questions posées par les étudiants à ce sujet vers Claude Hurtubise et Paul Beaulieu. Ses rapports avec le groupe se situent bien davantage sur le plan de l'amitié. Quant à sa participation à la revue, elle demeure relativement peu significative, étant confinée essentiellement à un petit nombre de comptes rendus d'ouvrages pieux. D'ailleurs, la production de ses textes les plus substantiels coïncide, dans les années 1950, avec le moment où tous les autres membres du groupe quittent l'écriture plus ou moins définitivement. Doit-on pour autant exclure Jean Le Moyne de la « génération de *La Relève* »? L'affirmer serait une erreur, car il est issu de la même tradition humaniste et chrétienne qui soutient la thèse fondamentale de la primauté du spirituel. L'incarnation, dogme fondamental des réformateurs chrétiens des années 1930, prend dans son œuvre toute la place et se transforme même en

⁹²⁹ « Né à Montréal en 1913, marqué par le “dialogue” avec son père, médecin cultivé et croyant biblique, Jean Le Moyne fut un des piliers de *La Relève*, l'ami intime et le coéditeur de Saint-Denys Garneau », L. Mailhot, *Essais québécois 1837-1983. Anthologie littéraire*, p. 229.

⁹³⁰ « Journaliste, essayiste né à Montréal en 1913. Ami de Saint-Denys Garneau, il fut l'un des principaux animateurs de *La Relève*. » M. Le Bel et J.-M. Paquette, *Le Québec par ses textes littéraires*, p. 235.

« loi ». Cela dit, on a vu que les écrits de Le Moyne retiennent finalement bien peu de choses de l'humanisme intégral de Jacques Maritain et du personnalisme de Mounier, encore moins. C'est du côté de Teilhard de Chardin et de Jean-Sébastien Bach qu'il faut se tourner pour saisir les véritables principes et l'originalité de la pensée de Jean Le Moyne. Malgré leur importance déterminante, leur apport a eu tendance à être négligé par la critique. La technique complexe du contrepoint et l'évolution cosmique envisagée par Teilhard ont un point commun : la construction de chacune de ces idées repose sur le principe de convergence, pierre angulaire de la conception du monde de Jean Le Moyne. Dans une lettre adressée à Claude Hurtubise en 1935, Saint-Denys Garneau utilise une analogie intéressante pour décrire la démarche intellectuelle de son ami : il cherche, selon lui, à trouver « dans le réel le trait d'union avec la métaphysique⁹³¹. » Toute sa vie, Jean Le Moyne s'efforcera, et ce dans tous les domaines, de reproduire, grâce à ce fameux trait d'union, la totalité.

Même si une grande partie de son œuvre est consacrée à la recherche et à la célébration de cet idéal de totalité, l'histoire a souvent retenu le côté plus grinçant de « l'opposant prophétique » et du « mauvais contemporain ». Certains voient en Jean Le Moyne un juge impitoyable, voire un calomniateur, qui « emprunte une lourde matrique » et une « argumentation hautaine et trop systématique⁹³² » pour dénoncer les travers de sa propre société. Il est vrai qu'il a la fâcheuse tendance « de brûler des charbons ardents sur la tête de [ses] frères⁹³³ », mais on oublie souvent qu'il s'inclut lui-même dans ses jugements. « L'expérience des uns et l'itinéraire des autres sont formellement

⁹³¹ H. de Saint-Denys Garneau, *Lettres à ses amis*, p.181.

⁹³² R. Vigneault, *L'écriture de l'essai*, p. 110.

⁹³³ J. Le Moyne, « À la trace de Dieu », *Le Canada*, 4 octobre 1943, p. 5.

identiques et si je suis un solitaire, je ne suis pas un isolé⁹³⁴ ». Pour apprécier pleinement la force de l'indignation chez Le Moyne, il faut tenir compte de son appartenance à la collectivité. Il en fait la démonstration dans un certain nombre d'articles où se manifeste au fil du texte un « nous » qui tranche avec les appellations plus dissociées comme « l'humanité », « la chrétienté », « les catholiques » ou « les Canadiens français ». Il arrive souvent que Le Moyne opère ce changement pronominal à la fin de ses textes. Il établit par ce procédé une association étroite avec son lecteur qu'il entraîne vers une prise de conscience plus choquante. Par exemple, on peut examiner la fin de « La fraternité universelle », un article publié durant la Seconde Guerre mondiale, qui dénonce la xénophobie, le racisme et aussi le nationalisme, une idéologie « rétrograde » qui mène à « l'isolement intellectuel et culturel⁹³⁵ ». À la fin de ce texte, Le Moyne emprunte un ton cinglant pour interpeller le lecteur : « nous sommes les grands coupables de l'Histoire ». Il en vient à la conclusion que l'idée même de fraternité universelle n'est portée que par « les missionnaires, ces délégués de nos remords, ces expiateurs de notre avarice essentielle⁹³⁶ ». L'indignation chez Le Moyne passe par le constat d'un vide, d'une lâcheté : animé par de « grandes vérités » et doté d'« une part immense de puissance », l'homme se limiterait pourtant à « une faible part d'acte⁹³⁷ ». En d'autres mots, Le Moyne déplore la pauvreté de son incarnation; on retrouve là, comme partout ailleurs, le message central de l'essayiste qui consiste à faire coïncider l'Être et la Grâce par le biais de la Charité. Le recours à la première personne du pluriel dans les dernières lignes du texte joue un rôle d'amplification qui procure de la force à son argumentation et qui dépasse le cadre des

⁹³⁴ J. Le Moyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *CE*, p. 58.

⁹³⁵ J. Le Moyne, « La fraternité universelle », *CE*, p. 37.

⁹³⁶ *Ibid.*, p. 38.

⁹³⁷ *Ibid.*, p. 35.

circonstances ou même du discours religieux pour faire appel à un sens plus large des responsabilités communes.

Dans « Un prophète sans titres », qui prend la défense de l'essai polémique de Bernanos, la finale est fort semblable :

[...] nous participons tous [...] à la même humanité et aux mêmes fautes [...] nous sommes tous responsables des révolutions qui se font en dehors et contre l'Église; nous sommes tous responsables des hérésies et des schismes, car nous avons laissé échapper la Vérité; nous sommes tous responsables de la déchristianisation des masses et c'est de notre faute à tous si les peuples ont demandé la Justice et le pain de faux pasteurs; c'est de notre faute à tous s'il y eut partout des complicités avec le paganisme totalitaire; c'est de notre faute à tous si la chrétienté elle-même est en péril⁹³⁸.

À l'image de la répétition lancinante du *mea culpa* dans la prière du *confiteor*, Le Moyne martèle dans ce texte l'idée de responsabilité et de faute non pas individuelles, mais collectives face à l'abandon généralisé de l'Église. À travers l'emploi de la première personne du pluriel, la mise en accusation devient plus grave, mais on sent que Le Moyne en est entièrement solidaire.

L'œuvre et l'institution littéraire

Les trois derniers chapitres de la thèse ont considéré le développement de la pensée de Jean Le Moyne à l'intérieur des limites du corpus pour faire ressortir la cohérence de ses lignes mélodiques et les ramifications des textes « vedettes » que sont devenus au fil des ans « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps » et « L'Atmosphère religieuse au Canada français ». Il faut insister sur le fait que l'analyse a dévoilé un aspect peu connu

⁹³⁸ J. Le Moyne, « Un prophète sans titres », *CE*, p. 198.

de l'œuvre de Le Moyne : son discours avant-gardiste sur des questions contemporaines. Il dénonce, avant bon nombre de féministes, la domination de la société patriarcale sur la femme et réclame, pour « la moitié de l'humanité », une prise de parole qui rétablisse son image contaminée par l'archétype de la mère dans la littérature canadienne-française : « Que voulez-vous qu'on en fasse, de ces femmes qui n'en sont pas? Que voulez-vous qu'elles nous apprennent de la femme qu'elles ne sont pas? Quelle poésie voulez-vous qu'elles nous soient puisqu'elles sont inhabitables et inéprouvables⁹³⁹? » Certes, le discours de Jean Le Moyne sur le rôle de la femme dans la société ne va pas jusqu'à défendre l'égalité des sexes, mais il faut reconnaître qu'il apporte une contribution au changement des mentalités. À cet égard, le discours pro-juif de Le Moyne est un exemple encore plus frappant de l'originalité de ses idées. Ses premières prises de position remontent au début des années 1940 alors que s'exprime, au Canada français, Robert Rumilly avec ses thèses d'extrême droite. L'accueil de ces textes empreint de reconnaissance par la communauté juive de Montréal est, à lui seul, un révélateur de l'importance du changement de ton qu'apporte Le Moyne. Quant à sa vision de l'identité culturelle canadienne, on peut dire qu'elle comprend la situation nord-américaine en tenant compte de dimensions qui n'avaient pas été envisagées jusque-là. Sa maîtrise de la langue anglaise, ses voyages d'études aux États-Unis, son intérêt pour les Spirituels et sa fréquentation des philosophes américains sont autant de traits qui distinguent Le Moyne de ses contemporains et qui nourrissent un discours décomplexé à l'égard de la donnée culturelle américaine.

La combinaison de ces idées novatrices avec des préceptes religieux forme un mélange équivoque qui a certainement diminué leur impact aux yeux de la critique d'hier et d'aujourd'hui. On a d'ailleurs constaté que le statut de Jean Le Moyne était en perte de

⁹³⁹ J. Le Moyne, « La littérature canadienne-française et la femme », *CE*, p. 105.

vitesse dans l'institution littéraire québécoise. Hissé au tout premier rang des intellectuels canadiens-français par la critique lorsque paraît son recueil d'essais en 1961, il perd peu à peu sa place au cours des décennies suivantes et, déclassé, voire mal lu, il a presque sombré dans l'oubli de nos jours. Il faut dire que malgré l'immense succès que remporte *Convergences* à l'époque, Jean Le Moyne cesse pratiquement d'écrire par la suite. Il faut dire surtout que la Révolution tranquille, ayant fermé la porte à la religion, confine le discours de Le Moyne à la marge. Incarnation, dualisme, grâce et charité sont autant de termes qui appartiennent à l'*épistémè* d'un Canada français qui n'est pourtant pas si lointain, mais dont la structure sociale, fondée sur les rapports avec l'Église et la religion, présente des caractéristiques difficiles à décoder aujourd'hui.

Par ailleurs, on peut considérer Jean Le Moyne comme « passeur entre deux mondes » à l'intérieur de l'institution littéraire canadienne-française. À mi-chemin entre le champ littéraire et le champ religieux, le discours de l'essayiste procède constamment à une double médiation, celle des valeurs chrétiennes et celle des règles de fonctionnement de la littérature. Le Québec des années 1940-1960, dans lequel Jean Le Moyne cherche à inscrire cette double vision, est marqué par des discours contradictoires : le champ religieux existe en surabondance, du moins dans ses manifestations officielles, tandis que le champ littéraire est soutenu par une institution encore chétive. Robert Charbonneau déplore, tout comme Le Moyne, la pauvreté des lettres canadiennes dans un article qu'il écrit en 1943 : « Je ne crois pas être pessimiste en disant qu'il n'existe pas encore aucune tradition artistique au Canada. Nos grands écrivains du passé ont été des isolés ou se rattachaient, comme ceux d'aujourd'hui, à des écoles européennes, surtout françaises. Ils n'ont pas fait de disciples. Ils n'ont pas laissé d'œuvres dont on puisse

partir⁹⁴⁰. » Les écrivains et les critiques de cette période n'offrent pas encore de réponse définitive à la grande question : « est-ce que la littérature canadienne-française existe? »

Cet effort d'intégration du religieux dans le littéraire arrive trop tardivement, car Gilles Marcotte en 1964 remarque que « dans beaucoup d'œuvres, le christianisme est quitté, et si bien quitté que c'est comme s'il n'avait jamais existé⁹⁴¹. » Ainsi, malgré les nombreuses marques d'estime que lui prodiguent à la fois le milieu littéraire et les cercles catholiques de son époque, Jean Le Moyne est condamné à l'hétérodoxie par l'évolution de la société québécoise, et ce, presque immédiatement après la publication de *Convergences*. Son esthétique spiritualiste subit une deuxième mise à distance, cette fois par la critique universitaire. On a constaté dans le cinquième chapitre que les chercheurs qui s'intéressent à Le Moyne et à ses collègues de *La Relève* depuis les cinquante dernières années le font le plus souvent sous l'angle de la sociocritique. Cette lecture s'attarde généralement peu à la dimension religieuse de l'œuvre. Depuis plusieurs décennies, dans l'espace où se construit la mémoire de Jean Le Moyne, s'affrontent deux visions : la lecture athée de Jacques Pelletier qui réduit la perspective spiritualiste à une forme d'idéalisme, « lieu de rencontre et de convergence des discours et pratiques tant de l'élite clérico-nationaliste traditionnelle que de l'élite urbaine en émergence⁹⁴² » et la lecture catholique de Gilles Marcotte qui soutient encore que Le Moyne est un « écrivain magnifique, peut-être le plus grand prosateur, le plus original, le plus inventif qui soit né au Québec et dans quelques autres provinces⁹⁴³. »

⁹⁴⁰ R. Charbonneau, « Le romancier canadien », *La Nouvelle Relève*, janvier 1943, p. 165.

⁹⁴¹ G. Marcotte, « La religion dans la littérature canadienne-française contemporaine », dans F. Dumont et J.-C. Falardeau (dir.), *Littérature et société canadiennes-françaises*, p. 170.

⁹⁴² J. Pelletier, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et images*, printemps 1993, p. 577.

⁹⁴³ G. Marcotte, « Jean Le Moyne, hier et aujourd'hui », *Argument*, automne 2008-hiver 2009, p. 161.

Il reste que cette relecture de l'œuvre de Le Moyne a permis de dissiper les principaux malentendus entretenus à son sujet, que ce soit son implication à *La Relève*, sa phobie du dualisme, sa colère liée à la mort de Saint-Denys Garneau ou son exécration du nationalisme. En attirant l'attention sur un corpus élargi, la thèse a pu mettre en évidence la variété impressionnante des intérêts de Jean Le Moyne ainsi que l'ampleur insoupçonnée de sa production journalistique. L'une des caractéristiques qui ressort fortement du corpus est la grande cohérence du discours de Jean Le Moyne à travers les années. On a constaté que les lignes mélodiques, qu'il développe à partir des années 1940, se maintiennent presque intactes au cours des décennies suivantes. On pourrait s'étonner de la certitude inébranlable qui se dégage de ses positions (à l'égard de l'éducation, de l'art, de la culture ou des relations homme-femme), mais si l'on considère qu'elles sont toujours engagées dans les réalités chrétiennes, la fixité des positions de Le Moyne se justifie, car elles visent « un équilibre où non seulement les choses, mais [l'auteur] également resplendiront de toute leur vérité restituée. Destination ultime et vraiment universelle⁹⁴⁴ ». L'essai, chez Le Moyne, est porteur d'une vision du monde résolument positive, il est construit sur la conviction d'un lent progrès vers la Parousie.

La conclusion de cette thèse ne peut être complète sans évoquer le caractère performatif de l'écriture de Jean Le Moyne. En tant que critique, il a habitué ses lecteurs à juger les œuvres principalement en fonction de deux conditions qu'il a fixées pour la réussite littéraire : la réconciliation des appartenances à l'Europe et à l'Amérique ainsi que la transcendance de l'expression littéraire. À ces exigences relatives au contenu de l'œuvre s'ajoute l'idéal formel d'expression illustré par la technique du contrepoint. La thèse a montré à quel point les écrits de Le Moyne, et plus particulièrement *Convergences*, répondent parfaitement à ces attentes : l'intégration d'un fil conducteur, l'exploration de

⁹⁴⁴ J. Le Moyne, « Poésie », *Le Canada*, 23 novembre 1943, p. 5.

thématiques diversifiées, la sélection d'illustrations européennes et américaines sont autant de moyens qu'exploite habilement Le Moyne afin de proposer une vision de la société la plus large possible, une vision totale. Il fait la démonstration que théorie et pratique peuvent coexister dans un texte littéraire. À rebours, on peut qualifier cette entreprise de véritable tour de force.

Bibliographie

Corpus principal (en ordre chronologique)

Fonds Jean Le Moyne, Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, MG30 D358, vol. 1-8.

LE MOYNE, Jean, « Le purgatoire et la perfection », *La Relève*, 3^e série, 9^e et 10^e cahiers, novembre-décembre 1937, p. 231-236.

LE MOYNE, Jean, « Les œuvres de saint Augustin », *La Relève*, 3^e série, 9^e et 10^e cahiers novembre-décembre 1937, p. 261-262.

LE MOYNE, Jean, « Madame Acarie », *La Relève*, 4^e série, 3^e cahier, mars 1938, p. 87-89.

LE MOYNE, Jean, « Illuminations et sécheresses », *La Relève*, 4^e série, 4^e cahier, avril 1938, p. 111-117.

LE MOYNE, Jean, « Illuminations et sécheresses (fin) », *La Relève*, 4^e série, 5^e cahier, mai 1938, p. 148-153.

LE MOYNE, Jean, « Œuvres de saint Augustin », *La Relève*, 4^e série, 5^e cahier, mai 1938, p. 157-158.

LE MOYNE, Jean, « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, 4^e série, 8^e cahier, mars 1939, p. 237-243.

LE MOYNE, Jean, « Du sens et de la fin du mariage », *La Relève*, 4^e série, 9^e cahier, juillet 1939, p. 276-282.

LE MOYNE, Jean, « Réflexions sur Dante », *La Relève*, 4^e série, 10^e cahier, janvier 1940, p. 306-310.

LE MOYNE, Jean, « L'idée de la vie religieuse », *La Relève*, 4^e série, 10^e cahier, janvier 1940, p. 316-317.

LE MOYNE, Jean, « Pierre van der Meer de Walcheren », *La Relève*, 5^e série, 1^{er} cahier, avril 1940, p. 14-19.

LE MOYNE, Jean, « L'intelligence et le mystère incarné », *La Relève*, 5^e série, 4^e cahier, décembre 1940, p. 105-112.

LE MOYNE, Jean, « Charmants voisins », *La Relève*, 5^e série, 5^e cahier, janvier 1941, p. 157-159.

LE MOYNE, Jean, « Les Frères Marx », *La Relève*, 5^e série, 6^e cahier, mars 1941, p. 186-189.

LE MOYNE, Jean, « Les Frères Marx », *Le Droit*, 26 avril 1941, p. 6.

LE MOYNE, Jean, « La pensée de saint Paul », *La Nouvelle Relève*, vol. I, no 3, décembre 1941, p. 164-175.

LE MOYNE, Jean, « Un apostolat pour la foule », *La Nouvelle Relève*, vol. II, no 3, janvier 1943, p. 172-178.

LE MOYNE, Jean, « La messe ici », *La Nouvelle Relève*, vol. II, no 5, mars 1943, p. 306-310.

LE MOYNE, Jean, « Dom Jamet à côté de M. Maritain », *La Nouvelle Relève*, vol. II, no 7, juin 1943, p. 385-390.

LE MOYNE, Jean, « Le Chant à l'Église », *La Nouvelle Relève*, vol. II, no 8, août 1943, p. 477-485.

LE MOYNE, Jean, « *Gants du Ciel* », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Le jeu retrouvé », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Les Juifs. Par Paul Claudel, Jacques Maritain et plusieurs autres distingués écrivains », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « La vie française », *Le Canada*, 13 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Autour et alentour. Sous le signe du fiasco », *Le Canada*, 16 septembre 1943, p. 4.

LE MOYNE, Jean, « La mission d'Ève », *Le Canada*, 20 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Violaine et la grâce », *Le Canada*, 20 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Revue des revues », *Le Canada*, 20 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Poésie de l'enfance », *Le Canada*, 20 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Une civilisation de caserne », *Le Canada*, 24 septembre 1943, p. 4.

LE MOYNE, Jean, « Chez les Bandjouns », *Le Canada*, 27 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Choix des élues », *Le Canada*, 27 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Plus de cent contes », *Le Canada*, 27 septembre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « À la trace de Dieu », *Le Canada*, 4 octobre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Leçon d'humanisme », *Le Canada*, 4 octobre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Présence de Verlaine », *Le Canada*, 4 octobre 1943, p. 5.

LE MOYNE, Jean, « Les tentations contre la personne », *Le Canada*, 7 octobre 1943, p. 4.

- LE MOYNE, Jean, « L'effort de guerre de l'édition canadienne », *Le Canada*, 12 octobre 1943, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Signes de maturité dans les Lettres canadiennes », *Le Canada*, 12 octobre 1943, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Quelques aspects de notre histoire », *Le Canada*, 18 octobre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « La publication du Bulletin de Géographie est nécessaire », *Le Canada*, 18 octobre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Origines du nazisme », *Le Canada*, 18 octobre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Les chemins de la mer », *Le Canada*, 25 octobre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Revue des revues », *Le Canada*, 25 octobre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Le Français », *Le Canada*, 25 octobre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Naissance de la paix », *Le Canada*, 25 octobre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « La mort d'un poète », *Le Canada*, 27 octobre 1943, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Chez les lépreux », *Le Canada*, 2 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Les Cahiers du témoignage chrétien », *Le Canada*, 2 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Nous autres Français », *Le Canada*, 2 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Journal de guerre », *Le Canada*, 8 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Le mystère de la bêtise », *Le Canada*, 11 novembre 1943, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Pages de Péguy », *Le Canada*, 15 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Paris occupé », *Le Canada*, 15 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Maritain parmi nous », *Le Canada*, 19 novembre 1943, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Critique », *Le Canada*, 22 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Vincent Ferrier et le grand schisme », *Le Canada*, 22 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « L'Amérique latine », *Le Canada*, 22 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Poésie », *Le Canada*, 29 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Études sur le moyen âge », *Le Canada*, 29 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Les Prisonniers français », *Le Canada*, 29 novembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Contes de fées », *Le Canada*, 27 décembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Pétain et Cie », *Le Canada*, 27 décembre 1943, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Avides et bigots », *Le Canada*, 27 décembre 1943, p. 5.

- LE MOYNE, Jean, « Poèmes. “ Lettre de nuit ”, “ La vie donnée ”, par Raïssa Maritain », *Le Canada*, 3 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Revue des revues », *Le Canada*, 3 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Raymond Radiguet », *Le Canada*, 3 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Art vivant », *Le Canada*, 10 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Évolution », *Le Canada*, 17 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Sur Molière », *Le Canada*, 17 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « L’abatis », *Le Canada*, 17 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « L’ennemi intérieur », *Le Canada*, 21 janvier 1944, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Henri Laugier », *Le Canada*, 24 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Retour de Fréchette », *Le Canada*, 24 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Philosophie », *Le Canada*, 24 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Médiocrité et spécialisation », *Le Canada*, 29 janvier 1944, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Catholicisme », *Le Canada*, 31 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Courrier Sud », *Le Canada*, 31 janvier 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Un grand Anglais », *Le Canada*, 7 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Les idées de Daudet », *Le Canada*, 7 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Vie d’un curé », *Le Canada*, 14 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « La Fontaine », *Le Canada*, 14 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Situation du paysan », *Le Canada*, 21 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Anatole Hertel », *Le Canada*, 21 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Évasion de l’esprit », *Le Canada*, 28 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Petite histoire », *Le Canada*, 28 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Revue des revues », *Le Canada*, 28 février 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Mission française », *Le Canada*, 6 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Le monde chinois », *Le Canada*, 6 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Commencements », *Le Canada*, 6 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « L’anachronisme japonais », *Le Canada*, 7 mars 1944, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Les maîtres hollandais », *Le Canada*, 9 mars 1944, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « Science mystique », *Le Canada*, 13 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Une occasion manquée », *Le Canada*, 17 mars 1944, p. 4.

- LE MOYNE, Jean, « Paul Valéry et le cas Servien », *Le Canada*, 20 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Dans la résistance », *Le Canada*, 20 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Suite de Gide », *Le Canada*, 27 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Guerre et paix », *Le Canada*, 27 mars 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Une édition définitive de F.-X. Garneau », *Le Canada*, 3 avril 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Tristan et Iseult », *Le Canada*, 3 avril 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Poésie catholique », *Le Canada*, 3 avril 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Le véritable progrès », *Le Canada*, 3 avril 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Deux peintres : Roberts et Lyman », *Le Canada*, 10 avril 1944, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « La fraternité universelle », *Le Canada*, 21 avril 1944, p. 4.
- LE MOYNE, Jean, « De Saint-Denys Garneau », *La Nouvelle Relève*, vol. III, no 9, décembre 1944, p. 514-521.
- LE MOYNE, Jean, « Les Juifs au Canada », *Revue dominicaine*, vol. XIII, tome II, février 1947, p. 79-87.
- LE MOYNE, Jean, « Le témoignage de Saint-Denys Garneau », *Notre temps*, 17 mai 1947, p. 3.
- LE MOYNE, Jean, « La dernière terre inconnue », *La Revue moderne*, vol. 29, no 5, septembre 1947, p. 10-11, 72.
- LE MOYNE, Jean, « Promenade », *La Revue moderne*, vol. 30, no 1, mai 1948, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Le retour d'Israël », *Revue dominicaine*, vol. LIV, tome II, septembre 1948, p. 82-91 et octobre 1948, p. 143-150.
- LE MOYNE, Jean et Robert ÉLIE, « Avertissement », dans GARNEAU, Hector de Saint-Denys, *Poésies complètes*, Montréal, Fides, 1949, p. 9-10.
- LE MOYNE, Jean, « Année sainte et l'année liturgique », *Revue dominicaine*, vol. LVI, tome I, janvier 1950, p. 6-23.
- LE MOYNE, Jean, « Ringuet et le contexte canadien-français », *Revue dominicaine*, vol. LVI, tome I, février 1950, p. 80-90.
- LE MOYNE, Jean, « Jeunesse de l'homme », *Cité libre*, vol. 1, no 2, février 1951, p. 10-14.
- LE MOYNE, Jean, « Henry James et *Les ambassadeurs* », *Cité libre*, vol. 1, no 3, mai 1951, p. 47-52.
- LE MOYNE, Jean, « L'univers de Jouhandeau », *Cité libre*, vol. 2, no 1-2, juin-juillet 1952, p. 57-60.

- LE MOYNE, Jean, « L'acte de conscience de Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 16 et 23 mai 1953, p. 7 et 9.
- LE MOYNE, Jean, « Surprises de l'ennui », *La Revue moderne*, vol. 35, no 3, juillet 1953, p. 10.
- LE MOYNE, Jean, « Les premières heures des crocodiles », *La Revue moderne*, vol. 35, no 3, juillet 1953, p. 20.
- LE MOYNE, Jean, « Ponts couverts », *La Revue moderne*, vol. 35, no 4, août 1953, p. 24.
- LE MOYNE, Jean, « Les premières nuits des chouettes », *La Revue moderne*, vol. 35, no 5, septembre 1953, p.48.
- LE MOYNE, Jean, « Une vieille peur », *La Revue moderne*, vol. 35, no 6, octobre 1953, p. 14.
- LE MOYNE, Jean, « Plaisirs d'automne », *La Revue moderne*, vol. 35, no 7, novembre 1953, p. 12.
- LE MOYNE, Jean, « Les jeux du voyage et du séjour », *La Revue moderne*, vol. 35, no 8, décembre 1953, p. 12.
- LE MOYNE, Jean et Robert ÉLIE, « Avertissement », dans GARNEAU, Hector de Saint-Denys, *Journal*, Montréal, Beauchemin, 1954, p.7-11.
- LE MOYNE, Jean, « Hivers d'animaux », *La Revue moderne*, vol. 35, no 9, janvier 1954, p.6-7.
- LE MOYNE, Jean, « Solitude de Saint-Denys-Garneau », *Le Devoir*, 6 mars 1954, p.6.
- LE MOYNE, Jean, « La Turquie, terre chrétienne », *La Revue moderne*, vol. 35, no 12, avril 1954, p.12, 47, 57.
- LE MOYNE, Jean, « Les premiers jours d'un coucou », *La Revue moderne*, vol. 36, no 1, mai 1954, p. 12.
- LE MOYNE, Jean, « La pêche et sa contemplation », *La Revue moderne*, vol. 36, no 2, juin 1954, p. 12.
- LE MOYNE, Jean, « De l'accommodation », *Revue dominicaine*, vol. LX, tome I, juin 1954), p. 268-273.
- LE MOYNE, Jean, « L'intimité de la mer », *La Revue moderne*, vol. 36, no 3, juillet 1954, p. 10, 17.
- LE MOYNE, Jean, « Avec les chiens », *La Revue moderne*, vol. 36, no 6, octobre 1954, p. 11.
- LE MOYNE, Jean, « Un adieu et une révélation », *La Revue moderne*, vol. 36, no 8, décembre 1954, p. 10-13.
- LE MOYNE, Jean, « Le printemps de l'eau », *La Revue moderne*, vol. 36, no 11, mars 1955, p. 6.

- LE MOYNE, Jean, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *Cité libre*, no 12, mai 1955, p. 1-14.
- LE MOYNE, Jean, « Les départs immobiles », *La Revue moderne*, vol. 37, no 1, mai 1955, p. 11, 53.
- LE MOYNE, Jean, « L'expérience de la rivière », *La Revue moderne*, vol. 37, no 3, juillet 1955, p. 10.
- LE MOYNE, Jean, « Jeanne Rhéaume expose à Rome », *La Revue moderne*, vol. 37, no 3, juillet 1955, p. 12.
- LE MOYNE, Jean, « L'Alcan et la présence humaine », *La Revue moderne*, vol. 37, no 6, octobre 1955, p. 8-9, 14-15, 41.
- LE MOYNE, Jean, « La formidable imagerie du nylon », *La Revue moderne*, vol. 37, no 7, novembre 1955, p. 8, 9, 34.
- LE MOYNE, Jean, « Pauvre Potto! », *La Revue moderne*, vol. 37, no 8, décembre 1955, p. 34.
- LE MOYNE, Jean, « Voici Michèle Tisseyre », *La Revue moderne*, vol. 37, no 11, mars 1956, p. 1, 3.
- LE MOYNE, Jean, « À propos de lectures anglaises », *Le Devoir*, 22 novembre 1956, p. 19, 27.
- LE MOYNE, Jean, « Le curling, jeu antique et noble », *La Revue Moderne*, vol. 38, no 9, janvier 1957, p. 12, 38.
- LE MOYNE, Jean, « La femme et la civilisation canadienne-française », *Cité libre*, no 17, juin 1957, p. 14-36.
- LE MOYNE, Jean, « De l'enfant drôle au comédien », *La Revue moderne*, vol. 39, no 3, juillet 1957, p. 11.
- LE MOYNE, Jean, « Comment on devient ibis », *La Revue moderne*, vol. 39, no 4, août 1957, p. 30.
- LE MOYNE, Jean, « Personne et personnages », *La Revue moderne*, vol. 39, no 7, novembre 1957, p. 12.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, novembre 1957, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « Trahison d'une supériorité », *La Revue moderne*, vol. 39, no 8, décembre 1957, p. 20.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, décembre 1957, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « Les grandes chutes du monde », *La Revue moderne*, vol. 39, no 9, janvier 1958, p. 10-11.

- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, janvier 1958, p. 3.
- LE MOYNE, Jean, « La liberté académique », *Cité libre*, no 19, janvier 1958, p. 12-15.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, février 1958, p. 3.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, mars 1958, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, avril 1958, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, mai 1958, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, juin 1958, p. 2.
- LE MOYNE, Jean, « Hors les chambres de l'enfance », *Le Journal musical canadien*, Montréal, novembre 1958, p. 3, 5.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, novembre 1958, p. 11.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, décembre 1958, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, janvier 1959, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, février 1959, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, mars 1959, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « On demande des lecteurs », *La Revue moderne*, vol. 40, no 12, avril 1959, p. 15.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, mai 1959, p. 7.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, novembre 1959, p. 8.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, décembre 1959, p. 8.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, février 1960, p. 8.
- LE MOYNE, Jean, « À l'écoute du meilleur disque », *Le Journal musical canadien*, Montréal, mars 1960, p. 6.

- LE MOYNE, Jean, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *La semaine à Radio-Canada*, vol. X, no 25, 19 au 25 mars 1960, p. 15-19.
- LE MOYNE, Jean, « Saint-Denys Garneau, témoin de son temps », *Écrits du Canada français*, vol. 7, 1960, p. 9-34.
- LE MOYNE, Jean, « Le journaliste et l'intérieure occupation », *Cité libre*, no 26, avril 1960, p. 5-10.
- LE MOYNE, Jean, « Je dois autant aux fourmis qu'à Homère, aux poissons qu'à Cervantès, à la basse-cour qu'à l'école », *Le Devoir*, 16 avril 1960, p. 10.
- LE MOYNE, Jean, « Rencontre de Beethoven », *Le Journal musical canadien*, avril-mai 1960, p. 6.
- LE MOYNE, Jean, « Un complot qui prend fin », *Châtelaine*, octobre 1960, p. 14.
- LE MOYNE, Jean, « Rencontre avec Schubert », *Le Journal musical canadien*, 15 novembre 1960, p. 5.
- LE MOYNE, Jean, « L'école des femmes », *Liberté*, vol. 2, no 6, novembre-décembre 1960, p. 341-345.
- LE MOYNE, Jean, « Message du Canada » dans TEILHARD de CHARDIN, Pierre, *Réflexions sur le bonheur. Inédits et témoignages*, Paris, Seuil, 1960, Cahiers Pierre Teilhard de Chardin II, p. 129-135.
- LE MOYNE, Jean, « Rencontre des spirituals », *Le Journal musical canadien*, 25 janvier 1961, p. 6.
- LE MOYNE, Jean, « Rencontre de Jean-Sébastien Bach », *Le Journal musical canadien*, 25 février 1961, p. 6.
- LE MOYNE, Jean, « Trois grands Magnificat : C. Monteverdi – M.A. Charpentier – J.S. Bach », *Le Journal musical canadien*, mars-avril 1961, p. 4-5.
- LE MOYNE, Jean, « Rencontre de Mozart », *Le Journal musical canadien*, mai 1961, p. 6.
- LE MOYNE, Jean, « Foi et laïcité », dans MACKAY, Jacques (*et al.*), *L'École laïque*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961, p. 69-78.
- LE MOYNE, Jean, *Convergences. Essais*, Montréal, Hurtubise HMH, 1961.
- LE MOYNE, Jean, « Samuel Pickwick, Esq. », *La Presse*, 27 janvier 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]
- LE MOYNE, Jean, « Un roman de Gilles Marcotte : *Le poids de Dieu* », *La Presse*, 17 février 1962, p. 9.
- LE MOYNE, Jean, « Témoignages », *Liberté*, vol. 4, no. 21, mars 1962, p. 170-171.
- LE MOYNE, Jean, « Ignace appelé aussi Théophore », *La Presse*, 3 mars 1962, p. 10, 21.
- LE MOYNE, Jean, « François Rabelais, O.F.M., M.D. », *La Presse*, 31 mars 1962, p. 9.

- LE MOYNE, Jean et Jacques Godbout, *Trouble-Fête*, s.n. 1964.
- LE MOYNE, Jean, « L'Église et la synagogue », *Bulletin du Cercle juif*, février 1964, no 90, p. 1.
- LE MOYNE, Jean, « Le jour unanime », *Le Devoir*, 28 mars 1964, p. 11.
- LE MOYNE, Jean, « Three Essays », trans. by Philip Stratford, *The Tamarack Review*, vol. 31, 1964, p. 17-29.
- LE MOYNE, Jean, *Convergence. Essays from Quebec*, trad. de Philip Stratford, Toronto, Ryerson Press, 1966.
- LE MOYNE, Jean, Claude HURTUBISE et Robert ÉLIE, « Avertissement », dans GARNEAU, Hector de Saint-Denys, *Lettres à ses amis*, Montréal, HMH, 1967, p. 7-8.
- LE MOYNE, Jean, « L'identité canadienne », dans CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL, *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, Montréal, HMH, 1969, p. 23-32.
- LE MOYNE, Jean, « Avant-propos », dans GWYN, Sandra, *La femme canadienne et les arts; monographie basée sur des études de Nathan Cohen*, Études préparées pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa, Informations Canada, 1971, p. i-iv.
- LE MOYNE, Jean, Pierre PAQUETTE (et al.), *Au bout de mon âge*, Montréal, Hurtubise HMH, Éditions Radio-Canada, 1972.
- LE MOYNE, Jean, « Rêveries machiniques. Essai », *Écrits du Canada français*, vol. 41, 1978, p. 79-88.
- LE MOYNE, Jean, « Itinéraire mécanologique I », *Écrits du Canada français*, vol. 46, 1982, p. 41-80.
- LE MOYNE, Jean, « Le jour unanime », *Écrits du Canada français*, vol. 47, 1983, p. 7-15.
- LE MOYNE, Jean, « Les Maritain, de loin, de près », *Écrits du Canada français*, vol. 49, 1983, p. 47-71.
- LE MOYNE, Jean, « Itinéraire mécanologique I (suite) », *Écrits du Canada français*, no 53, 1984, p. 7-44.
- LE MOYNE, Jean, « Le cas de 'The Kid Who Couldn't Miss' », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 10, no 4, hiver 1987-1988, p. 2-5.
- LE MOYNE, Jean, « Shooting straight; NFB has right to be wrong », *The Ottawa Citizen*, March 5 1988, p. B3.
- LE MOYNE, Jean, *Convergences*, Montréal, Fides, coll. du nénuphar, 1992 [1961].
- LE MOYNE, Jean, *Jean Le Moyne : une parole véhémence*, textes réunis et présentés par Roger Rolland avec la collaboration de Gilles Marcotte, Montréal, Fides, 1998.

Corpus secondaire (en ordre alphabétique)

- *Réception de Convergences et de Convergence*

- S.A., « À la conquête de l'alphabet », *Le Nouveau Journal*, 4 janvier 1962, p. 3.
- S.A., « À la conquête de l'alphabet », *Le Nouveau Journal*, 9 janvier 1962, p. 3.
- S.A., « À la conquête de l'alphabet », *Le Nouveau Journal*, 10 janvier 1962, p. 3.
- S.A., « À la conquête de l'alphabet », *Le Nouveau Journal*, 14 février 1962, p. 3.
- S.A., « Jean Le Moyne Soars into Top Rank Writers », *Canadian Press Clipping Service*, 27 February 1962.
- BATES, Ronald, « Shock Treatment for Quebec », *Globe Magazine*, 19 November 1966, p. 19.
- BEAUDIN, Dominique, « Convergences et divergences », *L'Action nationale*, vol. 51, no 8, avril 1962, p. 709-720.
- BÉGIN, Émile, ptre, « Convergences », *Revue de l'Université Laval*, avril 1962, p. 756-758.
- BELLEAU, André, « Si l'essentiel m'était conté... », *Liberté*, vol. 4, no 21, mars 1962, p. 186-189.
- BERGERON, Léandre. « Convergences de Jean Le Moyne », *Livres et auteurs canadiens*, 1961, p. 43-44.
- BONENFANT, Jean-Charles, « Livres en français. Les études sociales », *University of Toronto Quaterly*, July 1962, p. 570.
- BOSCO, Monique, « Les arts et les autres : dans le désert de nos œuvres littéraires une oasis : Jean Le Moyne », *Le magazine MacLean*, vol. 3, no 1, janvier 1963, p. 48-49.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange, « Trois hommes, trois mentalités, un milieu », *Le Nouveau Journal*, 15 février 1962, p. 23.
- CHAPUT-ROLLAND, Solange, « Les livres », *Le magazine MacLean*, mars 1962, p. 57.
- DUHAMEL, Roger, « Les Convergences de Jean Le Moyne », *La Patrie*, 4 février 1962, p. 17.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Jean Le Moyne, Convergences », *Recherches sociographiques*, vol. 3, no 3, septembre-décembre 1962, p. 392-394.
- GAY, Paul, c.s.sp., « L'Amour et ses chimères », *Le Droit*, 1^{er} septembre 1962, p. 16.
- GENEST, Jean, s.j., « Le Mouvement laïc de langue française au Québec », *L'Action nationale*, vol. 52, février 1963, p. 537-564.
- HAMELIN, Jean, « Un livre capital : Convergences de Jean Le Moyne », *Le Devoir*, 13 janvier 1962, p. 10.

- HAYNE, David, « Agressive Individualist. Jean Le Moyne, *Essays from Quebec. Convergence* », *Canadian Literature*, Spring 1967, p. 77-78.
- HÉNAULT, Gilles, « La relève des clercs », *Le Nouveau journal* (supp.), 6 janvier 1962, p. II.
- HERTEL, François, « Canadian Letters. *Convergence. Essays from Quebec* », *Queen's Quarterly*, Summer 1967, p. 342-343.
- HUOT, Maurice, « Jean Le Moyne », *Le Bien public*, 19 janvier 1962, p. 1.
- KATTAN, Naïm, « *Convergences* par Jean Le Moyne », *Bulletin du Cercle juif*, août-septembre 1962, p. 3.
- KEABLE, Jacques, « Jean Le Moyne publie ses essais : *Convergences* », *La Presse*, 19 décembre 1961, p. 8.
- LAMARCHE, Gustave, c.s.v., « Dissidence à propos de *Convergences* », *La Presse*, 23 novembre 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]
- LÉGARÉ, Romain, o.f.m., « Jean Le Moyne : *Convergences* », *Culture*, vol. XXIII, no 2, 1962, p. 196-198.
- LEGAULT, Émile, c.s.c., « Benoîtement... fourni », *La Presse*, samedi 24 mars 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]
- LESAGE, Germain, o.m.i., « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 32, 1962, p. 342-346.
- LOMBARD, Pierre, « La Bourse du livre. Valeurs canadiennes », *L'Action catholique*, 28 juillet 1962, p. 4.
- MAILHOT, Michèle A., « La femme d'hier et d'aujourd'hui », *Châtelaine*, mai 1962, p. 81.
- MAJOR, André, « Jean Le Moyne et Glenn Gould, prix Molson », *Le Devoir*, 10 septembre 1968, p. 10.
- MARCOTTE, Gilles, « Les livres. Un grand livre : *Convergences* », *La Presse* (supp), 6 janvier 1962, p. 8-9.
- MÉNARD, Jean, « *Convergences* de Le Moyne », *Le Droit*, 3 février 1962 p. 12.
- PARÉ, Jean, « *Convergences*, essais de Jean Le Moyne. Voulez-vous converser avec môa ? », *Le Nouveau journal* (supp.), 24 février 1962, p. III.
- PELLETIER, Gérard, « Jean Le Moyne : écrivain nécessaire », *Cité libre*, no 44, février 1962, p. 2-3.
- RICHER, Julia, « *Convergences* de Jean Le Moyne », *Notre temps*, 27 janvier 1962, p. 5.
- ROBERT, Guy, « Deux livres à se procurer », *Le Petit Journal*, 14 janvier 1962, p. A-41.

- ROY, Paul-Émile, « Jean Le Moyne : *Convergences* », *Lectures revue mensuelle de bibliographie critique*, vol. 8, no 7, mars 1962, p. 202-203.
- SIMON, Pierre-Henri, « Le domaine canadien. Essais, romans et poèmes », *Le Monde*, 2 janvier 1963, p. 7.
- SURREY, Phillip, « Le Moyne's Articles and Essays. Fine Mosaic of French Canada », *Montreal Star*, 3 February 1962, p. 7.
- TARDIF, Jacques, « Romanciers canadiens-français. *Convergences* de Jean Le Moyne », *Le Quartier latin*, 27 mars 1962, p. 8.
- TETLEY, William, « Of Many Things. *Convergences* by Jean Le Moyne », *Montreal Gazette*, March 17 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]
- THÉRIAULT, Yves, « *Convergences* », *Le Nouveau Journal*, 5 mars 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12]
- UN RÉDACTEUR, « *Confluences* par Jean La Toupye », *L'Action nationale*, vol 53, no 4, décembre 1962, p. 369-373.
- VIATTE, Auguste, « Écrivain canadien, Jean Le Moyne fait l'examen de conscience de son pays », *La Croix*, 9 juillet 1962. [Coupures de presse, *Convergences* et articles de M. Jean Le Moyne, *FJLM*, vol. 5, no 12.]
- *Études sur Jean Le Moyne*
- BELLEAU, André, « À propos d'une conférence de Jean Le Moyne. Le nœud éclaté », *Liberté*, vol. 2, no 2, mars-avril 1960, p. 74-78.
- BURELLE, André, « Une perspective d'éternité », dans LE MOYNE, Jean, *Jean Le Moyne : une parole véhémence*, Montréal, Fides, 1998, p. 71-76.
- CAUMARTIN, Anne, *Le discours culturel des essayistes québécois (1960-2000)*, Université d'Ottawa, thèse de doctorat, 2006.
- DESAUTELS, Andrée, « Connaissez-vous nos collaborateurs », *Le Journal musical canadien*, novembre 1959, p. 2.
- DIONNE, René, « Notre différenciation nord-américaine », *Relations*, vol. XXIII, no 272, août 1963, p. 234-237.
- GIGUÈRE, Andrée-Anne, « Portrait de l'essayiste en Kamarazov. Les *Convergences* de Jean Le Moyne », dans JACQUES, Hélène (*et al.*), *Sens communs. Expérience et transmission dans la littérature québécoise*, Québec, Nota Bene, 2007, p. 283-299.
- GRANDPRÉ, Pierre de, « Jean Le Moyne et la confrontation européenne », *Le Devoir*, 4 août 1962, p. 10.
- GUAY, Patrick, « *Convergences* (1961) et *Convergence* (1966) de Jean Le Moyne », dans DUMONT, François (dir.), *La pensée composée. Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, Québec, Nota bene, 1999, p. 107-117.

- HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du nord*, Montréal, Fides, 1989.
- HÉNAULT, Gilles, « Conférence de Jean Le Moyne sur le poète Saint-Denys Garneau », *Le Devoir*, 15 février 1960, p. 9
- IMBERT, Patrick, « Les livres à revisiter : *Convergences* », *Lettres québécoises*, septembre 1976, p. 22-23, 26.
- IMBERT, Patrick, « *Convergences* de Jean Le Moyne. Une réédition longtemps attendue », *Le Droit*, 26 novembre 1977, p. 21.
- LA BOSSIÈRE, Camille R., « Of unity and equivocation : Jean Le Moyne's *Convergences* », *Essays on Canadian Writing*, vol. 15, Summer 1979, p. 51-68.
- LAMONDE, Yvan, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota bene, 2001.
- LAMONTAGNE, Marie-Andrée, « Nous autres ignorants », *Argument*, vol. 11, no 1, automne 2008- hiver 2009, p. 158-159.
- MAILHOT, Laurent, « *Convergences*, essai de Jean Le Moyne », dans LEMIRE, Maurice, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome IV 1960-1969*, Montréal, Fides, 1984, p. 212-215.
- MAJOR, André, « Jean Le Moyne et Glenn Gould, prix Molson », *Le Devoir*, 10 septembre 1968, p. 10.
- MALTAIS, Murray, « Jean Le Moyne au Sénat. " J'ai la volonté de travailler, car nous pouvons faire énormément " », *Le Droit*, 25 février 1983, p. 7.
- MARCOTTE, Gilles, « Les livres. Découverte de l'Amérique », *La Presse*, 16 septembre 1961, p. 6.
- MARCOTTE, Gilles, « Ce que je lui dois », dans LE MOYNE, Jean, *Jean Le Moyne : une parole véhémence*, Montréal, Fides, 1998, p. 91-97.
- MARCOTTE, Gilles, « Jean Le Moyne, hier et aujourd'hui », *Argument*, vol 11, no 1, automne 2008- hiver 2009, p. 160-165.
- MARCOTTE, Gilles, « Force de Saint-Denys Garneau », dans *La littérature est inutile*, Montréal, Boréal, 2009, p. 158-168.
- MARCOTTE, Gilles, « Jean Le Moyne, le magnifique », dans *La littérature est inutile*, Montréal, Boréal, 2009, p. 169-173.
- MARCEL, Jean, « Sur la traduction en anglais de *Convergences* de Jean Le Moyne », *L'Action nationale*, vol. LIV, no 9, mai 1965, p. 936.
- MELANÇON, Robert, « Journal, atelier, recueil », *Voix et Images*, vol. 20, no 1, 1994, p. 26-40.
- McDONALD, Patrick, « L'homme excessif », dans LE MOYNE, Jean, *Jean Le Moyne : une parole véhémence*, Montréal, Fides, 1998, p. 51-57.

- NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth, « Usages de l'Europe chez André Laurendeau et Jean Le Moyne », dans DUFLET, Jean-Paul et Alessandra Ferraro (dir.), *L'Europe de la culture québécoise*, Udine, Forum, 2000, p. 133-145.
- NEPVEU, Pierre, *Intérieurs du Nouveau Monde : essais sur les littératures du Québec et des Amériques*, Montréal, Boréal, 1998.
- PAQUETTE, Jean-Marcel, « Les forces provisoires de l'intelligence », *Livres et auteurs canadiens*, 1965, p. 26.
- PELLETIER, Jacques, « Jean Le Moyne: les pièges de l'idéalisme », dans WYCZYNSKI, Paul, François GALLAYS et Sylvain SIMARD (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, 1985, p. 697-710.
- PELLETIER, Jacques, « Jean Le Moyne, témoin essentiel. Une relecture des *Convergences* », *Voix et Images*, vol. 18, no 3, printemps 1993, p. 563-578.
- PELLETIER, Mario, « Convergences 30 ans après », *Écrits du Canada français*, vol. 78, 1993, p. 163-173.
- RIVARD, Yvon, « Qui a tué Saint-Denys Garneau? », *Liberté*, vol. 24, no 1, janvier-février 1982, p. 73-85.
- SIROIS, Antoine, « Jean Le Moyne » dans TOYE, William, *The Oxford Companion to Canadian Literature*, Toronto, Oxford University Press, 1983, p. 447-448.
- SIROIS, Antoine et Jean VIGNEAULT, « Jean Le Moyne », dans NEW, W.H., *Canadian Writers 1920-1959 : Second Series*, Detroit, Gale Research, 1989, p. 181-184.
- SIMON, Sherry, « Le discours du juif au Québec en 1948 : Jean Le Moyne, Gabrielle Roy », *Quebec Studies*, vol. 15, Fall 1992-Winter 1993, p. 77-86.

- *Anthologies*

- BESSETTE, Gérard, Lucien GESLIN et Charles PARENT (dir.), *Histoire de la littérature canadienne-française par les textes*, Montréal, CEC, 1968.
- BOISMENU, Gérard, Laurent MAILHOT et Jacques ROUILLARD (dir.), *Le Québec en textes. Anthologie, 1940-1986*, Montréal, Boréal, 1986.
- CHASSAY, Jean-François, *Anthologie de l'essai au Québec depuis la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003.
- ERMAN, Michel, *Anthologie critique. Littérature canadienne-française et québécoise*, Montréal, Beauchemin, 1992.
- GRANDPRÉ, Pierre de (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec. Tome IV. Roman, théâtre, histoire, journalisme, essai, critique (de 1945 à nos jours)*, Montréal, Beauchemin, 1969.
- KILBOURN, William (dir.), *Canada : A Guide to the Peaceable Kingdom*, Toronto, MacMillan, 1970.

- LAMONDE, Yvan, en collaboration avec Gérard PELLETIER, *Cité libre : une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991.
- LAURIN, Michel, *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, CEC, 1996.
- LAURIN, Michel, *Anthologie littéraire de 1850 à aujourd'hui*, Montréal, Beauchemin, 2001.
- LE BEL, Michel et Jean-Marcel PAQUETTE, *Le Québec par ses textes littéraires*, Montréal, France-Québec, 1979.
- MAILHOT, Laurent (dir.) avec la collaboration de Benoît MELANÇON, *Essais québécois, 1837-1983. Anthologie littéraire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1984.
- MAILHOT, Laurent, *L'essai québécois depuis 1845 : étude et anthologie*, Montréal, Hurtubise HMH, 2005.
- MARCOTTE, Gilles, *Présence de la critique. Critique et littérature contemporaines au Canada français*, Montréal, HMH, 1966.
- MARCOTTE, Gilles, (dir.), *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1978.
- MARCOTTE, Gilles, *Petite anthologie péremptoire de la littérature québécoise*, Montréal, Fides, 2006.
- RENAUD, André, *Recueil de textes littéraires canadiens-français*, Ottawa, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968.
- SYLVESTRE, Guy, *Panorama des lettres canadiennes-françaises*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964.
- SYLVESTRE, Guy et H. Gordon GREEN, *Un siècle de littérature canadienne. A Century of Canadian Literature*, Montréal-Toronto, HMH-The Ryerson Press, 1967.
- THÉRIEN, Céline avec la collaboration d'André LAMARRE et Élisabeth ROUSSEAU, *Anthologie de la littérature d'expression française du réalisme à la période contemporaine*, Montréal, CEC, 1998.
- TOUGAS, Gérard (dir.), *Littérature canadienne-française contemporaine*, Toronto, Oxford University Press, 1969.
- TRÉPANIÉ, Michel et Claude VAILLANCOURT, *Français, ensemble 3. Méthode de la dissertation critique et littérature québécoise*, Montréal, Études vivantes, 1997.
- WEINMANN, Heinz et Roger CHAMBERLAND (dir.), *Littérature québécoise : des origines à nos jours*, Montréal, Hurtubise HMH, 1996.

- *Ouvrages généraux*

- S.A., *La Bible expliquée. Ancien et Nouveau Testament*, Montréal, Société biblique canadienne, 2004.

- S.A., « Notice d'inventaire », Fonds Claude Hurtubise, Ottawa, Archives et bibliothèque nationale, R644, p. iv.
- ACTION FATIMA-FRANCE, *Teilhard de Chardin face à l'Évangile de Jésus-Christ, la Science, l'Église*, Bayonne, s.d.
- ANGENOT, Marc, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982.
- ANGENOT, Marc, « Dialogue de sourds : doxa, idéologies, coupures argumentatives », Montréal, *Discours social*, vol. XXIII, 2006.
- ANGERS-FABRE, Stéphanie, « Le versant canadien-français de la génération “non-conformiste” européenne des années trente : la revue *La Relève* », *Recherches sociographiques*, vol. 43, no 1, 2002, p. 133-148.
- ANGERS, Stéphanie et Gérard FABRE, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec 1930-2000. Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, Québec, PUL, 2004.
- BEAULIEU, Paul, « La chaleur de l'accueil chez Jacques et Raïssa Maritain », *Écrits du Canada français*, vol. 49, 1983, p. 7-16.
- BEAULIEU, Paul, « 1930-1940 : sortir de l'ornière », *Écrits du Canada français*, vol. 52, 1984, p. 57-65.
- BEAUSOLEIL, Maude (et al.), « Présentation », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, no 1, automne 2000, p. 3-6.
- BÉDARD, Éric et Xavier GÉLINAS, « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec », dans KELLY, Stéphane (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, PUL, 2003, p. 73-91.
- BÉLANGER, André-J., *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève - la JEC - Cité libre - Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.
- BÉLANGER, Damien-Claude, « Présentation », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, no 2, printemps 2001, p. 83-85.
- BÉLANGER, Damien-Claude, « L'histoire intellectuelle du Canada et du Québec : bibliographies sélective », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, no 2, printemps 2001, p. 189-223.
- BIRON, Michel, « Les fissures du poème », dans MELANÇON, Benoît et Pierre POPOVIC (dir.), *Saint-Denys Garneau et La Relève. Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, Montréal, Fides-CÉTUQ, 1995, p. 11-24.
- BIRON, Michel, *L'absence du maître. Saint-Denys Garneau, Ferron, Ducharme*, Montréal, PUM, 2000.
- BIRON, Michel, *La conscience du désert*, Montréal, Boréal, 2010.
- BIRON, Michel, *De Saint-Denys Garneau, biographie*, Montréal, Boréal, 2015.
- BLACKBURN, Marthe, « Fugue », *Le Journal musical canadien*, juin 1960, p. 7.

- BLAIS, Jacques, « Compte rendu: Saint-Denys Garneau, Lettres à ses amis », *Recherches sociographiques*, vol. 8, no 3, 1967, p. 405-407.
- BLAIS, Jacques, « Complément à une bibliographie de Saint-Denys Garneau », *Études françaises*, vol. 20, no3, 1984, p. 113-127.
- BOURNEUF, Roland, *Saint-Denys Garneau et ses lectures européennes*, Québec, PUL, 1969.
- BROCHU, André et Gilles MARCOTTE, *La littérature et le reste (livre de lettres)*, Montréal, Les Quinze, 1980.
- BROCHU, André « Saint-Denys Garneau : de l'homme d'ici à l'homme total », dans MELANÇON, Benoît et Pierre POPOVIC, *Saint-Denys Garneau et La Relève*, Montréal, Fides-CÉTUQ, 1995, p. 25-34.
- BRUNET, Berthelot, « Une œuvre catholique. Lettre à MM. Robert Charbonneau et Claude Hurtubise sur un anniversaire », *La Nouvelle Relève*, vol. IV, no 10, avril 1946, p. 903-910.
- CHARBONNEAU, Robert, « Un crime de Georges Bernanos », *La Relève*, 2^e série, 8^e cahier, avril 1936, p. 235-236.
- CHARBONNEAU, Robert, « Le romancier canadien », *La Nouvelle Relève*, vol. II, no 3, janvier 1943, p. 165-167.
- CHARBONNEAU, Robert, « Rencontre avec Jacques Maritain », *Écrits du Canada français*, vol. 49, 1983, p. 41-42.
- CLAUDEL, Paul, *Réflexions sur la poésie*, Paris, Gallimard, 1963.
- CLOUTIER, Yvan, « De quelques usages québécois de Maritain : la génération de *La Relève* », dans MELANÇON, Benoît et Pierre POPOVIC (dir.), *Saint-Denys Garneau et La Relève. Actes du colloque tenu à Montréal le 12 novembre 1993*, Montréal, Fides-CÉTUQ, 1995, p. 59-79.
- CORBO, Claude, *La mémoire du cours classique*, Montréal, Les Éditions Logiques, 2000.
- CORBO, Claude, *Les jésuites québécois et le cours classique après 1945*, Québec, Septentrion, 2004.
- COUTURIER, Marie-Alain, « Léger et le Moyen Âge », dans COUTURIEUR, Marie-Alain (et al.), *Fernand Léger, la forme humaine dans l'espace*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1945, p. 13-23.
- DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Éditions de l'homme, 2000 [1960].
- LA DIRECTION, « Positions », *La Relève*, 1^{ère} série, 1^{er} cahier, mars 1934, p. 1-3.
- LA DIRECTION, « Positions : la notion de personne », *La Relève*, 1^{ère} série, 7^e cahier, janvier 1935, p. 153-156.

- DUBÉ, Martin, *Le catalogue des éditions Hurtubise HMH (1960-2003)*, Université de Sherbrooke, thèse de doctorat, 2009.
- DUMONT, François, *Usages de la poésie. Le discours des poètes québécois sur la fonction de la poésie (1945-1970)*, Sainte-Foy, PUL, 1993.
- DUMONT, François, (dir.), *La pensée composée. Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, Québec, Nota bene, 1999.
- DUMONT, François, (dir.), *Approches de l'essai. Anthologie*, Québec, Nota bene, 2003.
- DUPUIS, Jean-Claude, « La pensée religieuse de *L'Action française* (1917-1928) », *Études d'histoire religieuse*, vol. 59, 1993, p.73-88.
- FACAL, Cécile, *La vie la nuit. Robert Élie et l'esthétique catholique de La Relève, entre modernité et antimodernité (1934-1950)*, Université McGill, thèse de doctorat, 2013.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « La génération de *La Relève* », *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 2, 1965, p.123-133.
- FERRON, Jacques, « Tout recommence en '40 », dans *La littérature par elle-même*, Société artistique de l'AGEUM, cahier no 2, 1962, p. 30-34.
- FERRON, Jacques, « Lettres à Yvan Lamonde », *Littératures*, no 2 (1988), p.139-145.
- FERRON, Jacques, *Le ciel de Québec*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2009 [1969].
- FORTIN, Andrée, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*. Québec, PUL, 1993.
- GALARNEAU, Claude, *Les collègues classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978.
- GARNEAU, Hector de Saint-Denys, « L'art spiritualiste », *La Relève*, 1^{ère} série, 3^e cahier, mai 1934, p.39-43.
- GARNEAU, Hector de Saint-Denys, *Journal*, Montréal, Beauchemin, 1954.
- GARNEAU, Hector de Saint-Denys, *Lettres à ses amis*, Montréal, Hurtubise HMH, 1967.
- GAUDREAU, Liette, « Les prix littéraires québécois (1940-1960) », dans LEMIRE, Maurice (dir.), *L'institution littéraire : actes*, Québec, Université Laval, 1986, p. 171-180.
- GILMARD [pseudonyme de Gérard Petit], « Jacques Maritain », *La Relève*, 3^e série, 8^e cahier, octobre 1937, p. 200-208.
- GISSEL, Pierre, *Corps et esprit. Les mystères chrétiens de l'incarnation et de la résurrection*, Genève, Labor et Fides, 1992.
- GOULD, Glenn, "Rubinstein", *Look*, 3 septembre 1971, p. 53-58.
- GRANDPRÉ, Pierre de, *Dix ans de vie littéraire au Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1966.

- GRANDPRÉ, Pierre de, (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec. Tome IV. Roman, théâtre, histoire, journalisme essai, critique (de 1945 à nos jours)*, Montréal, Beauchemin, 1969.
- HÉBERT, Pierre, « Une censure totale ? L'Église québécoise et la nationalisation de l'imaginaire littéraire (1920-1929) », *Études d'histoire religieuse*, vol. 67, 2001, p. 293-300.
- HURTUBISE, Claude, « Bernanos et l'héroïsme chrétien », *La Relève*, 1^{ère} série, 9^e cahier, avril 1935, p. 215-222.
- JAMET, Dom Albert, « M. Maritain. Un penseur ? Oui. Mais un chef ? », *Le Devoir*, 15 mai 1943, p. 1-2.
- JAMET, Dom Albert, « Le cas de M. Maritain », *Le Devoir*, 26 mai 1943, p. 4.
- JAMET, Dom Albert, « Dom Jamet répond à M. M. Raymond », *Le Canada*, 31 mai 1943.
- KELLY, Stéphane, (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, PUL, 2003.
- LALANDE, Marie-Christine, *La revue Gants du ciel (1943-1946) : une esthétique littéraire de l'unité*, Université Laval, mémoire de maîtrise, 2004.
- LALONDE, Michèle, *Défense et illustration de la langue québécoise*, Paris, Seghers, 1979.
- LAMBERT, Vincent Charles, « Saint-Denys Garneau ou l'héritage d'une crise », dans LAMONDE, Yvan et Denis ST-JACQUES, *1937 : un tournant culturel*, Montréal, PUL, 2009, p. 211-223.
- LAMONDE, Yvan, « L'histoire sociale des idées comme histoire intellectuelle », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol.1, no 2, printemps 2001, p.87-96.
- « *La Relève* (1934-1939), Maritain et la crise spirituelle des années 1930 », *Les cahiers des dix*, no 62, 2008, p. 153-194.
- LEBEUF, Pierre, « Le mouvement laïque : deux ans après », *Liberté*, vol. 5, no 3, 1963, p. 179-183.
- LEPAGE, Luc, *L'impact de la pensée de Teilhard de Chardin sur un groupe de biologistes et de théologiens québécois entre 1940 et 1970*, UQAM, mémoire de maîtrise, 1978.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, *Passer à l'avenir : histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000.
- LIVVERNOIS, Jonathan, *Un moderne à rebours. Biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncœur*, Québec, PUL, 2012.
- LUNDGAARD SIMONSEN, Vagn, *L'esthétique de Jacques Maritain*, Copenhague, Munksgaard, PUF, 1953.

- MAILHOT, Laurent (dir.) avec la collaboration de Benoît MELANÇON, *Essais québécois, 1837-1983. Anthologie littéraire*, Montréal, HMH, 1984.
- MAILHOT, Laurent, « Saint-Denys-Garneau ou l'«équilibre impondérable» de l'homme et du poète », *University of Toronto Quaterly*, vol. 63, no 4, summer 1994, p. 518-527.
- MAILHOT, Laurent, « Œuvres et auteurs : la réception littéraire », dans LEMIEUX, Denise (dir.), *Traité de la culture*, Québec, PUL, 2002, p. 361-388.
- MARCOTTE, Gilles, « D'un roman chrétien », *L'Action nationale*, vol XXXVII, no 5, juin 1951, p.391-396.
- MARCOTTE, Gilles, « La religion dans la littérature canadienne-française contemporaine », dans DUMONT, Fernand et Jean-Charles FALARDEAU (dir.), *Littérature et société canadiennes-françaises*, Québec, PUL, 1964, p. 167-176.
- MARCOTTE, Gilles, *Présence de la critique. Critique et littérature contemporaines au Canada français*, Montréal, HMH, 1966.
- MARCOTTE, Gilles, *L'amateur de musique*, Montréal, Boréal, 1992.
- MARCOTTE, Gilles, « Tel qu'en lui-même », *Contre-jour : cahiers littéraires*, no 10, 2006, p. 159-163.
- MARITAIN, Jacques, *Art et scolastique*, Paris, Rouart, 1920.
- MARITAIN, Jacques, *Le Docteur angélique*, Paris, Desclée de Brouwer, [1929], 1936.
- MARITAIN, Jacques, *Frontières de la poésie*, Paris, Rouart, 1935.
- MARITAIN, Jacques, *La pensée de saint Paul*, New York, Éditions de la Maison française, 1941.
- MARITAIN, Jacques, « Sur le jugement artistique », *Revue dominicaine*, vol. XLIX, no 2, septembre 1943, p. 65-68.
- MARITAIN, Jacques, « Jacques Maritain nous écrit », *Le Canada*, 3 mai 1943, p. 4.
- MARITAIN, Jacques, « Qui est M. Hadamard? Suivi de Lettre de M. Maritain », *Le Devoir*, 3 mai 1943, p. 10.
- MARITAIN, Jacques, « Le cas de M. Jacques Maritain », *Le Devoir*, 26 mai 1943, p. 4.
- MARITAIN, Jacques, et Raïssa Maritain, *Situation de la poésie*, Paris, Desclée de Brouwer, 1938.
- MEUNIER, E.-Martin et Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002.
- NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Quarto, 1984-1992.
- PARÉ, François, « Assumer le risque de l'infidélité », dans *Voix et Images*, vol 28, no 2, hiver 2003, p. 163-167.

- PELLETIER, Jacques. « *La Relève* : une idéologie des années 1930 », *Voix et Images du pays*, vol V, 1972, p. 69-139.
- POMEYROLS, Catherine, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- LA RELÈVE, « Les problèmes spirituels et temporels d'une nouvelle chrétienté », *La Relève*, 1^{ère} série, 5^e cahier, octobre 1934, p. 118-122.
- LA RELÈVE, « Entretien avec Jacques Maritain », *La Relève*, 4^e série, 8^e cahier, mars 1939, p. 227-230.
- RAYMOND, Marcel, « Jacques Maritain, le Roseau d'Or et la *Nouvelle Revue française* », *Le Canada*, 21 mai 1943, p. 4.
- RAYMOND, Marcel, « Dom Jamet ou l'art d'avoir raison », *Le Canada*, 2 juin 1943, p. 4.
- RICARD, François, « La littérature québécois contemporaine, 1960-1977. IV. L'essai », *Études françaises*, vol 13, no 3-4, octobre 1977, p. 365-381.
- RICARD, François, « L'inventaire : reflet et création », *Liberté*, vol. 23, no 2, mars-avril 1981, p. 32-37.
- ROBERT, Lucie, *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, PUL, 1989.
- ROY, Christian, « De *La Relève* à *Cité libre* : avatars du personnalisme au Québec », *Vice Versa*, no 17, décembre 1986, p. 14-16.
- ROY, Christian, « Épilogue. De l'utopie à l'uchronie », dans KELLY, Stéphane (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, PUL, 2003, p. 197-219.
- ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993.
- RUDIN, Ronald, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, U of Toronto Press, 1997.
- RUSSO, François (et al.), *Pensée scientifique et foi chrétienne*, Paris, Fayard, 1953.
- SERRY, Hervé, « Déclin social et revendication identitaire : la "Renaissance littéraire catholique" de la première moitié du XXe siècle », *Sociétés contemporaines*, no 44, 2002, p. 91-109. SERRY, Hervé, *Naissance de l'intellectuel catholique*, Paris, La Découverte, 2004.
- SPINOZA, Baruch, *Éthique*, Paris, Les Éditions Ivrea, 1993.
- STRICKLAND, Edward, "Moralist at the Keyboard", *The New York Times Book Review*, 30 décembre 1984, p. 13.
- SYLVESTRE, Guy, « Table générale de *La Relève* », *La Nouvelle Relève*, no 4, janvier 1942, p. 240-249.

- TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, s.j., *Le groupe zoologique humain*, Paris, Albin Michel, 1956.
- TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, s.j., *Je m'explique*, Paris, Seuil, 1966.
- TESSIER, Nicolas, *Laïcité et identité québécoise dans les années 1960*, Université du Québec à Montréal, mémoire de maîtrise, 2008.
- UN UNIVERSITAIRE DE LANGUE FRANÇAISE, « Réponse à M. Maritain », *Le Devoir*, 3 mai 1943, p. 10.
- VADEBONCOEUR, Pierre, « Les fécondes perplexités d'Yvon Rivard », *Contre-jour*, no 10, automne 2006, p. 219-230.
- VANDERPELEN-DIAGRE, Cécile, « À l'ombre des clochers. Le monde catholique et la littérature au Québec (1918-1939) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 1, été 2004, p. 3-26.
- VANDERPELEN-DIAGRE, Cécile, *Mémoire d'y croire. Le monde catholique et la littérature au Québec (1920-1960)*, Québec, Nota Bene, 2007.
- VIALLET, François-Albert, *Le dépassement. L'univers personnel de Teilhard de Chardin*, Paris, Librairie Fischbacher, 1961.
- VIGNEAULT, Robert, *L'écriture de l'essai*, Montréal, L'Hexagone, 1994.
- VOISINE, Nive (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 1984.
- WARREN, Jean-Philippe, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003.

Annexes

Annexe 1 – Table des matières des trois anthologies de Jean Le Moyne

- *Jean Le Moyne, Convergences, Montréal, HMH, 1961*

I

Dialogue avec mon père (1959)

Éléments et influences (1960)

Lectures anglaises (1956)

II

La fraternité universelle (1944)

Jeunesse de l'homme (1951)

L'atmosphère religieuse au Canada français (1955)

III

La femme dans la civilisation canadienne-française (1953)

La littérature canadienne-française et la femme (1960)

Comprise par elle-même (1960)

La femme et son avenir ecclésial (1961)

IV

Année sainte, année ordinaire (1950)

De l'accommodation (1954)

Le journaliste et l'intérieure occupation (1959)

Le retour d'Israël (1948)

V

Teilhard ou la réconciliation (1956)

Un prophète sans titres (1943)

Henry James et *Les ambassadeurs* (1951)

Fitzgerald (1951)

Saint-Denys Garneau, témoin de son temps (1960)

L'univers de Jouhandeau (1951)

Les frères Marx (1941)

VI

Rencontre de Schubert (1960)

Rencontre de Richard Wagner (1960)

Rencontre des spirituals (1961)

Rencontre de Jean-Sébastien Bach (1961)

II

Rencontre de Beethoven (1961)

Rencontre de Mozart (1961)

VII

Poésie et pensée en musique (1957-1960)

- *Jean Le Moyne, Convergence. Essays from Quebec, Toronto, Ryerson Press, 1966*

I

Dialogue with my Father (1959)

Elements and Influences (1960)

Readings in English (1956)

II

Universal Fraternity (1944)

Man's Youth (1951)

The Religious Atmosphere in French Canada (1955)

III

Woman and French-Canadian Civilization (1953)

Woman and French-Canadian Literature (1960)

On her own Terms (1960)

Woman's Future in the Church (1961)

IV

On Accommodation (1954)

The Journalist and his Inner Occupation (1959)

The Return to Israel (1948)

The Unanimous Day (1964)

V

Teilhard, or the Reconciliation (1956)

François Rabelais, O.F.M., M.D. (1962)

Samuel Pickwick, Esq. (1962)

Henry James and *The Ambassadors* (1951)

Fitzgerald (1951)

Saint-Denys-Garneau's Testimony for his Times (1960)

The Marx Brothers (1941)

VI

Meeting Schubert (1960)

Meeting Wagner (1960)

Discovering Spirituals (1961)

Meeting Beethoven (1961)

Meeting Mozart (1961)

Meeting Bach (1961)

- *Jean Le Moyne, Jean le Moyne : une parole véhémence, Montréal, Fides, 1998*

De Saint-Denys Garneau (1954)

Les Maritain, de loin, de près (1983)

Le froc de Frère Jean des Entommeures (1967)

Samuel Pickwick, Esq. (1962)

Ignace, appelé aussi Théophore (1962)

Le rythme de la marche dans l'œuvre de Schubert (1960)

La femme et la pensée (1970)

La femme dans le contexte historique (1961)

Itinéraire mécanologique (1982)

Un adieu et une révélation (1954)

Le jour unanime (1964)

Avec la mort dans l'art (inédit).

Annexe 2 – Médiocrité et spécialisation

- Jean Le Moyne, « Médiocrité et spécialisation », Le Canada, 29 janvier 1944, p. 4.

Certains hommes médiocres et que rien ne distingue de la masse anonyme remportent dans la vie des succès matériels si extraordinaires et occupent dans la société une place si disproportionnée à leur personnalité qu'on se demande comment les expliquer, comment rendre compte de leur importance démesurée. À côté d'eux l'on verra des êtres supérieurs par l'intelligence et la conscience végéter plus ou moins misérablement et en apparence rater leur vie. On songe malgré soi au *méchant* que la Bible nous montre jouissant d'un bonheur immérité et faisant impunément le mal, tandis que le *juste* aux inutiles vertus est accablé de malheurs. Les écrivains sacrés protestent souvent contre ces occurrences scandaleuses, ces injustices, ces négligences, ces oublis de Dieu. On sait quelles explications ils en donnent. L'histoire de Job, par exemple, nous apprend que Dieu peut avoir des intentions très particulières sur ceux qu'il éprouve apparemment outre-mesure ; le perfectionnement de leur foi, de leur charité, une éclatante et définitive manifestation de leur justice. Les *Psaumes* nous disent d'autre part que le méchant est rassasié dans ses biens terrestres, qu'il est comblé selon son choix et ses désirs et que son industrie reçoit une récompense dont l'exactitude et les strictes limites constituent une terrible punition. Les auteurs inspirés insinuent que cette vie de plénitude matérielle est le signe de l'abandon divin et d'une damnation déjà commencée.

La théorie biblique du bonheur des méchants n'est pas sans analogie avec celle qu'il est possible d'avancer au sujet des réussites temporelles des êtres médiocres dont nous voulons parler.

Il n'est pas nécessaire pour illustrer le cas de se représenter un magnat de la finance ou de l'industrie, quelque roi de la poudre à punaise ou du papier buvard : un homme

d'affaires moyen, un simple marchand dont l'envergure commerciale dépasse un peu celle d'un bistro suffit amplement et est aussi étonnant.

Nous voilà donc en face d'un homme dépourvu de toute culture, d'un primaire incomplet, d'un civilisé rudimentaire, sans la moindre curiosité pour les idées générales qu'il ne soupçonne d'ailleurs pas; petite intelligence, sensibilité épaisse, imagination pauvre; aucune originalité; ni bonté ni méchanceté; moralité courante; strict minimum de conscience; vaniteux, sûr de lui ou platement modeste. Il n'offre absolument rien d'intéressant. Il est totalement dépourvu de relief. Un seul mot résumerait sa fiche d'identification : *néant*. Pourtant, il dirige une vaste entreprise et siège dans une dizaine de conseils d'administration; ou bien il mène très bien une petite affaire et se maintient solidement dans une situation sans importance peut-être mais n'exigeant pas moins beaucoup de doigté, de présence d'esprit et d'habile persévérance. Qu'il soit gros monsieur à huit-reflets ou petit monsieur en manches de chemise, il donne des preuves irrécusables de sa science du monde et des hommes. Mais rien ne saurait prévaloir contre notre conviction que nous sommes devant un insignifiant et un être inférieur. Il en brille d'évidence dès qu'il s'aventure au-delà de sa sphère habituelle.

Son impuissance et sa nullité en dehors de son milieu nous permettent de le définir et de le situer. C'est un être essentiellement spécialisé et fixé, occupant dans l'échelle humaine une place correspondante à celle de certains embranchements de la zoologie. À mesure que l'on descend l'échelle animale se rencontrent des spécialisations de plus en plus marquées et des relations de plus en plus étroites avec le milieu, relations qui aboutissent à une sorte d'équation vitale. C'est le domaine des conditionnements extrêmes, signes de dépendances également prononcées. Le succès des animaux inférieurs est en raison directe de leur adaptation au milieu (et de sa constance) dans lequel ils jouissent d'une infaillibilité absente chez les animaux supérieurs. La correspondance des organes aux sources de vie est exacte, parfaite, mais l'habileté qui en résulte se paie par une

fixation définitive. Il n'y a plus d'évolution, il n'y a plus d'avenir pour eux et leurs virtualités sont comptées.

Tels sont les médiocres et leur succès. Comme le mollusque ou le crustacé, ils répètent invariablement les mêmes actes, les mêmes manœuvres. Enfermés dans le temps immédiat et un champ d'action limité protecteurs, ils sont en stricte fonction de leur affaire et ne pensent qu'elle. Elle constitue leur seul problème et leur seule solution. Tout intérêt, toute sollicitation étrangère n'a pour eux aucun sens, ou si peu qu'elle ne parvient jamais à les engager. Il n'est donc pas étonnant que cette perpétuelle fixation de toutes les énergies sur un même objectif donne des résultats d'une ampleur statistique parfois prodigieuse, mais qui ne font pas illusion, étant toujours identiques.

Par contre, il ne sera pas étonnant que des types humains supérieurs, capables d'une grande variété d'opérations et d'adaptations, ne remportent pas dans l'immédiat et le relatif quotidien de succès notables et ne semblent pas jouer un rôle important. C'est que, n'étant point asservis à un seul milieu, ils sont universellement sollicités et courent des risques innombrables. Ils dépassent le temps et perdent du temps par la contemplation et la connaissance de valeurs absolues. Ils sont plus être qu'agir et échappent à l'esclavage des déterminations. Ce sont des animaux distraits, inaptes à s'astreindre à la tâche unique de l'acquisition des biens matériels et à développer l'attention, la constance et les ruses (ou réflexes) nécessaires. Ils portent en eux trop de lumière pour consentir à cette obscurité. Voilà pourquoi ils font un vœu implicite de pauvreté, tandis que les autres font invariablement vœu de richesse. Mais la pauvreté des hommes supérieurs, très souvent des simples, au sens évangélique, est incomparablement plus substantielle que la richesse du médiocre spécialisé. La première accueille les virtualités infinies de l'intelligence et du savoir et invite l'éternité par les puissances spirituelles de l'âme; la seconde est la stagnation de la matérialité, fermée sur elle-même et constituant sa propre récompense.

